STUDIO ADDICTU
HOLY CROSS PROVINCE

The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

BETHLÉEM

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright by J. Gabalda, 1914.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

PP. H. VINCENT & F.-M. ABEL, O. P.

DE L'ÉCOLE BIBLIQUE DE JÉRUSALEM

BETHLÉEM

Le Sanctuaire de la Nativité

WITHDRAWN

Ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres

STUDIO ADD
HOLY CROSS PROVINC

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90
—
1914

The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

CUM SUPERIORUM PERMISSU

IMPRIMATUR

Parisiis, die 4 Aprilis 1913.

E. ADAM,

V. G.

AU PÈRE LAGRANGE

ses élèves reconnaissants

V. et A.

PRÉFACE

Une nuit de Noël, vers le milieu du siècle dernier, on put voir à la même heure, dans la grotte de la Nativité, deux savants dont les noms demeurent familiers dans l'archéologie palestinienne : MM. Tobler et Sepp. Celui-ci, prosterné devant le lieu où naquit Jésus, priait ; celui-là, mètre et boussole en main, relevait le plan des couloirs d'accès. Ceux qui ont raconté l'anecdote auraient vu assez volontiers en ces deux attitudes le trait caractéristique dans l'œuvre respective des deux savants : chez Tobler, la rigueur du contrôle critique ; chez Sepp, la confiance enthousiaste. Peut-être n'est-ce point la plus exacte nuance entre ces deux hommes. En tout cas, l'une et l'autre attitude n'implique certainement aucune antinomie scientifique : M. le marquis de Vogüé en fournissait à son insu l'émouvante démonstration, le 27 février 1911. A peine arrivé au sanctuaire, il était à genoux sur les dalles de la grotte sacrée, absorbé dans un recueillement simple et profond qui l'eût fait prendre pour quelqu'un de ses ancêtres, héros des Croisades. Mais après de longs moments consacrés à prier, c'était bien le même et illustre maître qui devait être, pour le reste du jour, tout entier aux plus minutieux détails d'un examen archéologique rigoureux. A cinquante ans de son premier contact avec le vénérable sanctuaire, il y revenait pour la quatrième fois puiser en pèlerin, suivant ses propres expressions en parlant du Saint-Sépulcre, « de sérieuses réflexions, de grands enseignements, des émotions fortifiantes ». Et, comme au sanctuaire de Jérusalem encore, il revenait à celui-ci « le crayon d'une main et le mètre de l'autre », pour l'étudier à nouveau « sous

tous les points de vue, avec une ardeur excitée par les souvenirs immortels » qu'il réveille (DE VOGÜÉ, *Les églises de la Terre Sainte*, p. 17). Il s'agissait de contrôler une importante publication de fraîche date sur *L'église de la Nativité*, dans laquelle un sénat d'architectes, de critiques d'art et d'historiens anglais venait de prononcer l'unité intégrale du monument et son origine constantinienne indubitable sous la forme où il s'offre à nos yeux. C'était par conséquent la nécessité de reprendre « l'examen du problème de la date de la célèbre basilique, explorant toutes les parties... du haut en bas, interrogeant tous ses éléments, l'appareil et la taille des pierres, le profil des moulures, le caractère des sculptures, vérifiant les mesures, les dessins et les photographies » (DE VOGÜÉ, *Jérusalem, hier et aujourd'hui*, éd. in-12, p. 18). Malgré l'énergique activité mise à ce labeur, quand le soir vint prescrire aux recherches une limite que nulle fatigue n'avait été capable d'imposer au vénéré savant, il restait beaucoup à faire. Il y avait à poursuivre, dans les plus hautes parties de l'édifice, quelques détails de structure, surtout à réaliser le plan, jusqu'ici toujours négligé, à la hauteur des combles des bas-côtés ; une telle étude pouvait éclairer en effet la discussion d'identité architecturale entre les nefs, le narthex, le transept et le chœur. M. de Vogüé voulut bien confier à l'École le soin de compléter ces investigations. La mission dont il nous avait honorés ne devait être accomplie que dans les journées des 7 et 8 juin 1911 ; et si deux journées suffirent à ce labeur, c'est que les PP. Savignac et Carrière nous prêtaient obligeamment leur concours très exercé en ces opérations et fournissaient en plus le précieux appoint de bons relevés photographiques.

Ainsi qu'il est assez ordinaire quand on peut interroger un monument dans le détail, enregistrant chaque particularité pour ce qu'elle est, non pour la valeur probante qu'on lui découvre à l'appui d'une interprétation générale de l'ensemble, les photographies, croquis, plans et notes rapportés de Bethléem furent l'occasion de mainte surprise à la première tentative de coordination. Mêlée à diverses obligations plus pressantes, cette mise au net s'est longuement prolongée. Conçue d'abord sous forme de simple supplé-

ment archéologique aux relevés déjà produits, elle n'allait pas tarder à se développer en une monographie indépendante; car, au premier essai de classer et de situer les détails techniques nouveaux dans les graphiques généraux entrés depuis plus ou moins longtemps dans l'étude courante, il fut évident que nous n'aboutirions à rien de clair par cette laborieuse, parfois impossible adaptation. Plus d'une fois quelque antinomie plus marquée entre un élément de notre documentation et celle qui se reproduit d'un manuel à l'autre à propos de la célèbre basilique nous a donné le frisson d'avoir commis quelque bévue inconsciente dans le relevé. Invariablement l'antinomie nous a ramenés devant l'édifice. Et tandis que progressait avec sécurité, si avec lenteur, cette tentative de fixer toutes les réalités utiles avec la précision qu'il était en notre pouvoir d'y apporter, les sources littéraires étaient soumises au même contrôle direct en vue d'éclairer l'archéologie par l'histoire et réciproquement. Puisque le résultat final de cette double enquête ne coïncidait plus avec diverses conclusions très répandues, il nous a semblé comme une obligation de fournir toutes les preuves des convictions puisées dans le monument et dans les textes : c'est la raison de cette monographie. Histoire et archéologie, œuvre respective de l'un et de l'autre de nous, ont cependant marché de pair tout le long de l'enquête; et malgré la distinction nette des deux aspects de la question, jamais on n'a hésité, dans l'exposition, à juxtaposer le document littéraire au document graphique ou *vice versa* quand il en devait résulter plus de concision ou plus de clarté. Pour l'ensemble toutefois le monument et son histoire ne s'enchevêtrent nulle part dans l'histoire spéciale du lieu saint. Il était indispensable de vérifier en toute impartialité les titres de l'auguste sanctuaire, puisque de ces titres mêmes découlent non seulement l'existence de fait, mais le profond intérêt du sanctuaire monumental. Le P. Abel a donc procédé d'abord à cette enquête préjudicielle sur la grotte en tant que site de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A ce chapitre initial, le P. Vincent a fait suivre la description de la basilique et le P. Abel en a finalement tracé l'histoire en résumant les vicissitudes du sanctuaire à travers les siècles jusqu'à nos jours.

C'est pour nous un agréable devoir d'adresser l'hommage de notre gratitude à tous ceux qui nous sont venus en aide, après l'avoir offert d'abord à Monsieur le marquis de Vogüé, le maître vénéré dont les œuvres, les conseils, la collaboration directe même, ainsi qu'on l'a vu, ont introduit dans notre étude ce qu'elle peut offrir de meilleur. Les RR. PP. Franciscains nous ont aussi grandement obligés. Ils ne se sont point limités à nous offrir, pendant les journées de recherches sur place, une large et cordiale hospitalité, mais ont bien voulu seconder les travaux de mille manières. Nous adressons aussi aux communautés grecque et arménienne nos remerciements bien sincères pour la liberté qui nous a été accordée en toute rencontre dans les couvents, chapelles, sacristies, jardins et terrasses utiles à explorer. Plusieurs photographies nous ont été aimablement procurées par les excellents artistes de la Colonie américaine ; l'indication reconnaissante en sera donnée sous chacune de ces vues. Toutes les autres photographies sont des PP. Savignac et Carrière.

École biblique et archéologique,
Jérusalem, Noël 1912.

F.-M. A. et H. V.

P. S. — M. le marquis de Vogüé a bien voulu présenter nos relevés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du vendredi 25 avril dernier. Avec la maîtrise qui lui est propre, il a mis en relief le caractère tout positif, et en quelque sorte inéluctable des arguments par lesquels nous avons établi la transformation de la basilique au VI^e^ siècle. Au jugement si autorisé de M. de Vogüé s'ajoutait celui d'un autre maître également qualifié, M. le comte Robert de Lasteyrie, pour dégager des plans et des photographies l'évidence des retouches structurales que l'édifice constantinien a subies. Nous ne pouvions souhaiter verdict à la fois plus compétent et plus favorable et nous sommes heureux d'offrir ici aux deux éminents maîtres l'hommage de notre profonde gratitude.

Jérusalem, 22 septembre 1913.

A. et V.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE VII

CHAPITRE PREMIER : ***La grotte de la Nativité avant Constantin.*** (P. ABEL.) 1-18

CHAPITRE II : ***La basilique de la Nativité.*** (P. VINCENT.) 19-72

I. — État du problème archéologique. 20-32

II. — Analyse archéologique du monument. 32-72

CHAPITRE III : ***Restauration du monument constantinien.*** (P. VINCENT.) . . . 73-106

CHAPITRE IV : ***Histoire du sanctuaire.*** (P. ABEL.) 107-138

I. — De Constantin à Justinien. 107-118

II. — De Justinien aux Croisades. 118-138

CHAPITRE V : ***Histoire du sanctuaire, des Croisades à nos jours.*** (P. ABEL.) . 139-210

I. — Les Croisades. 139-182

§ 1. La basilique. 143-175

§ 2. La grotte et les annexes de l'église. 175-182

II. — Le sanctuaire de la Nativité, des Croisades à nos jours. 182-210

§ 1. De 1187 à 1400. 182-189

§ 2. De 1400 à 1700. 189-196

§ 3. De 1700 à nos jours. 196-207

TABLE DES PLANCHES. 209

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE. 211-212

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES. (P. ABEL.). 213-216

BETHLÉEM

Le sanctuaire de la Nativité

CHAPITRE PREMIER

LA GROTTE DE LA NATIVITÉ AVANT CONSTANTIN

« D'où savez-vous, puisque les évangélistes n'en disent rien, que le Christ est né *dans une grotte?* Car cela n'est pas dit dans les évangiles[1]. » A cette question que lui posaient des Orientaux apostats, Anastase le Sinaïte (VII^e siècle) ne pouvait répondre qu'en se référant à la tradition. Plus d'une croyance, plus d'un usage en cours dans l'Église, fait-il remarquer au début de son *Guide,* nous viennent d'une transmission non écrite, par exemple l'usage de communier à jeun, celui de se tourner vers l'Orient pour prier, la croyance que la Mère de Dieu est demeurée vierge après son enfantement et qu'elle a enfanté *dans une grotte*[2]. Pour ce dernier point en particulier, Anastase eût pu apporter en faveur de son allégation de fort anciens témoignages. Dès le milieu du II^e siècle, on savait en Palestine, en dépit du silence des auteurs inspirés, que Jésus avait vu le jour dans une grotte. C'est le fait qui se dégage du chapitre LXXVIII du Dialogue de saint Justin avec Tryphon (155-160) et du chapitre XVIII du Protévangile de Jacques (vers 150).

1. ANASTASE LE S., Ὁδηγός, c. 22; PG., **89**, 285 : Τῶν εὐαγγελιστῶν μηδαμοῦ λεγόντων, πόθεν ἔγνωτε, ὅτι ἐν σπηλαίῳ ἐτέχθη ὁ Χριστός; οὐκ εἴρηται γὰρ τοῦτο ἐν τοῖς Εὐαγγελίοις.

2. C. 1; *op. l.*, 39 : Σημειωτέον, ὅτι τινὰς παραδόσεις καὶ ἀγράφως παρέλαβεν ἡ Ἐκκλησία· οἷον τὸ κοινωνεῖν νηστικόν. Καὶ τὸ προσεύχεσθαι κατὰ Ἀνατολάς. Καὶ ὅτι παρθένος ἔμεινε μετὰ τόκον ἡ Θεοτόκος. Καὶ ὅτι ἐν σπηλαίῳ ἔτεκε, καὶ ἕτερα πολλά.

Après avoir cité Matth. II, 1 « et l'enfant étant alors né à Bethléem », sans égard pour la suite de son texte, saint Justin ajoute : « Comme Joseph n'avait pas où loger dans ce village, il s'installa dans une grotte toute voisine de Bethléem, et c'est tandis qu'ils étaient là, que Marie enfanta le Christ et le plaça dans une mangeoire : à leur arrivée les mages d'Arabie l'y trouvèrent[1]. » Dans le Protévangile la situation de la grotte par rapport à Bethléem offre quelque difficulté probablement par suite d'un procédé littéraire pliant les circonstances de lieu au but envisagé par l'auteur, ou, comme nous l'allons indiquer après la citation, par suite de la combinaison de deux données locales différentes. Après avoir mis en branle la petite caravane composée de Marie, de Joseph et d'un ou de plusieurs fils de ce dernier, le narrateur poursuit : « Ils étaient arrivés à moitié chemin quand Marie lui dit : « Descends-moi de l'ânesse, parce que ce qui est en moi me « presse (voulant) paraître au jour. » L'ayant donc fait descendre de l'ânesse, il lui dit : « Où te conduirai-je, et mettrai-je à l'abri ta pudeur? Car l'en« droit est désert. » Et il trouva à l'endroit même une grotte et l'y fit entrer ; il laissa auprès d'elle ses fils et étant sorti il cherchait une sage-femme juive dans le pays de Bethléem[2]. » Si l'isolement de la grotte convenait mieux aux nécessités du récit, on peut se demander également si l'auteur n'a pas bloqué le lieu traditionnel du Repos de la Vierge avec la grotte de la Na-

1. *Dial.* 78, § 5 : Γεννηθέντος δὲ τότε τοῦ παιδίου ἐν Βηθλεέμ, ἐπειδὴ Ἰωσὴφ οὐκ εἶχεν ἐν τῇ κώμῃ ἐκείνῃ ποῦ καταλῦσαι, ἐν σπηλαίῳ τινὶ σύνεγγυς τῆς κώμης κατέλυσε· καὶ τότε, αὐτῶν ὄντων ἐκεῖ, ἐτετόκει ἡ Μαρία τὸν Χριστὸν καὶ ἐν φάτνῃ αὐτὸν ἐτεθείκει, ὅπου ἐλθόντες οἱ ἀπὸ Ἀραβίας μάγοι εὗρον αὐτόν. PG., **6**, 657 s. Trad. Archambault, II, 19-21.

2. C. **17**, 3 : Καὶ ἦλθον ἐν τῇ μέσῃ ὁδῷ καὶ εἶπεν αὐτῷ Μαριάμ· κατάγαγέ με ἀπὸ τῆς ὄνου, ὅτι τὸ ἐν ἐμοὶ ἐπείγει με προελθεῖν. Καὶ κατήγαγεν αὐτὴν ἀπὸ τῆς ὄνου, καὶ εἶπεν αὐτῇ· ποῦ σε ἀπάξω καὶ σκεπάσω σου τὴν ἀσχημοσύνην; ὅτι ὁ τόπος ἔρημός ἐστιν. C. **18**, 1 : Καὶ εὗρεν σπήλαιον ἐκεῖ καὶ εἰσήγαγεν αὐτὴν, καὶ παρέστησεν αὐτῇ τοὺς υἱοὺς αὐτοῦ, καὶ ἐξελθὼν ἐζήτει μαῖαν Ἑβραίαν ἐν χώρᾳ Βηθλεέμ. E. Amann, *Le Protévangile de Jacques*, 246 s. Tischendorf, *Evangelia Apocrypha*, 33. Les remaniements postérieurs de cet apocryphe n'ont pas complètement tourné la difficulté, par exemple le Pseudo-Matthieu, **13**, 2 : *Et cum hoc dixisset, jussit angelus stare jumentum quia tempus advenerat pariendi ; et præcepit descendere de animali Mariam et ingredi in speluncam subterraneam...* Le troisième jour après la nativité du Sauveur, Marie sort de la grotte, entre dans une étable (*stabulum*) et place l'enfant dans une crèche, où le bœuf et l'âne l'adorent. Puis le sixième jour, Joseph et Marie entrent à Bethléem avec l'enfant qui y est circoncis le huitième jour. Amann, *op. l.*, 324, 331. Tischendorf, *op. l.*, 76 ss. L'évangile de l'Enfance en arabe, **2** (Tisch., 181) : *Surrexit igitur Josephus, et assumta Maria sponsa sua Hierosolyma abiit venitque Bethleemum, ut cum familia sua in urbe patria describeretur. Cumque ad speluncam pervenissent dixit Maria Josepho, instare sibi tempus pariendi neque se posse in urbem proficisci ; sed, Hanc, inquit, speluncam intremus.* Le renseignement de l'*Historia Josephi*, **2** (Tisch., 125) est tout au moins singulier : *Et quidem Maria mater mea peperit me Bethleemi, in spelunca proxima sepulchro Rachel uxoris Jacobi patriarchæ, quæ (fuit) mater Josephi et Benjamin.*

tivité. Pour n'apparaître la première fois qu'au v^e^ ou au vi^e^ siècle, le lieu du Repos de la Théotokos, situé entre Jérusalem et Bethléem, a bien pu être cependant un objet de la dévotion populaire dès le second siècle[1]. Tandis que la grotte bethléémitaine était tenue pour le lieu de la naissance de Jésus, le Repos sur la route n'était considéré que comme une halte intermédiaire entre Jérusalem et Bethléem. En présence de ces deux traditions locales, l'auteur du Protévangile, se mettant peu en souci de les distinguer suivant leur portée respective, semble les avoir tout bonnement combinées pour la commodité de son récit. Ce qu'il importe pour nous de retenir de son témoignage est la mention de la grotte, de cette grotte que saint Justin place à proximité de Bethléem. L'arbitraire qui règne dans les compositions apocryphes ne doit pas nous faire perdre de vue cette dernière indication qui va bientôt recevoir la confirmation de sérieux témoignages. Il manque à ces auteurs fantaisistes une connaissance directe des lieux. C'est ce qui

1. Usener, *Der heilige Theodosios*, p. 13, 106. On appelait Παλαιὸν Κάθισμα, au v^e^ s., un endroit qui se trouvait sur la grand'route conduisant à Bethléem, κατὰ τὴν λεωφόρον τὴν ὑπάγουσαν ἐπὶ τὴν ἁγίαν Βηθλεέμ. C'est là que la noble Ikelia bâtit une église à la Mère de Dieu au temps de Juvénal. Cette appellation, que l'on pourrait rendre par « le vieux khân », a bien pu faire naître aux premiers temps du christianisme la légende du *Repos*, de la *Session* de la Vierge. Κάθισμα de καθίζω, qui signifie *s'asseoir* aussi bien que *fonder*, aurait à la longue perdu sa première signification d'établissement quelconque pour voyageurs. On pourrait se demander si le panégyriste de S. Théodose n'a pas voulu dire « l'église du Repos de la Mère de Dieu » par cette expression τὴν τοῦ Καθίσματος τῆς Θεοτόκου ἐκκλησίαν, plutôt que l'église de la Théotokos du Cathisma. Quoi qu'il en soit, la fondation susdite se trouve localisée avec certitude au *Bîr-el-Kadismou*, le soi-disant « Puits des Mages » à trois milles romains (environ 4 kilom. 1/2) de Jérusalem, ce qui fait la moitié de la route entre la ville sainte et Bethléem par l'ancienne voie. Que cette bourgade-ci soit à six milles de Jérusalem, c'est ce qui se dégage des évaluations de l'*Onomasticon*, 42 s. (*Bethleem... in sexto ab Ælia miliario contra meridianam plagam*), du Pèlerin de Bord., Geyer, *Itin. Hieros.*, 25 (*Ab Hierusalem euntibus Bethleem milia quattuor super strata... est monumentum ubi Rachel etc. Inde milia duo a parte sinistra est Bethleem*), de l'Anonyme de Plaisance, 177 s. et d'Arculfe, 258. Or c'est à trois milles romains que l'on montrait, au vi^e^ siècle, le Repos de la Vierge ; témoin Theodosius, 148 : *Est locus tertio miliario de Hierusalem civitate. Dum domna Maria mater Domni iret in Bethleem, descendit de asina et sedit super petram et benedixit eam...* Sous l'empereur Anastase (491-518) le préfet Urbicius fait détacher cette pierre pour l'expédier à Constantinople. Mais des difficultés imprévues le forcent à la laisser à Jérusalem. Cette donnée légendaire se rattache étroitement au Protévangile, quant à la distance indiquée et à la mention de l'ânesse. Au xv^e^ siècle, on retrouve encore sur la route de Bethléem, dans le voisinage du Puits des Mages, le souvenir toujours vivant du Repos de la Vierge. Par ex. Fabri, *Evagat.*, I, 429 : *Cumque extra hortos venissemus, ad locum ruinarum murorum veterum venimus, et ibi dicunt fuisse hospitium, in quo tres reges diverterunt, quando cum suis muneribus Bethleem proficiscebantur. Inde consequenter profecti sumus, et ad locum petrosum venimus, in quo dicunt, quod beata Virgo Maria gravida residens pausaverit ad respirandum, et ostensus nobis fuit locus sessionis suæ... Locutione illa finita ascendimus asinos, et progressi in media via ad tres cisternas venimus, et ibi est locus, in quo Magis iterum apparuit stella...* Sur le térébinthe de la Vierge qui marqua plus tard une halte entre Bethléem et Jérusalem, voir Quaresmius, *Elucid. T. S.*, II, 453 s. ; Nau, *Voyage nouveau*, 388.

explique comment ils ont pu traduire la proximité de Bethléem par une distance de trois milles. C'est le milieu de la route entre cette bourgade et Jérusalem. Une péripétie du Protévangile nous fait d'ailleurs entendre qu'il convenait que Jésus naquît entre les deux localités, entre la Jérusalem d'Hérode, la ville de la contradiction, et l'humble Bethléem qui croit et adore. La petite caravane était arrivée à trois milles de Jérusalem, lorsque Joseph vit d'abord Marie toute triste, puis, l'instant d'après, le visage épanoui. A Joseph qui l'interroge sur les motifs d'une succession si rapide de sentiments contraires, la Vierge répond : « C'est que je vois de mes yeux deux peuples, l'un qui pleure et s'afflige bruyamment, l'autre qui se réjouit et tressaille d'allégresse[1]. » Ceci dit, ils arrivent à mi-chemin et trouvent la grotte. Une localisation qui a pour base une adaptation symbolique si évidente ne peut guère prévaloir contre une simple localisation traditionnelle.

Il est difficile de concevoir que la grotte signalée au IIe siècle fût autre que la grotte dont parle Origène, au siècle suivant, comme située à Bethléem et déjà fort célèbre dans le pays. Le degré de célébrité dont elle jouissait alors exigeait d'assez longues années, et sa proximité de l'antique bourgade permettait de dire qu'elle en faisait partie. D'ailleurs qui sait si entre Justin et Origène Bethléem ne s'était pas développée vers l'orient de façon à atteindre les abords de la fameuse grotte? Mais il suffisait que celle-ci s'ouvrît dans le territoire immédiat de la petite cité pour que l'expression d'Origène fût amplement justifiée. Le renseignement de ce Père, qui parcourut la Palestine dès l'année 215, est à citer en entier « : A propos de la naissance de Jésus à Bethléem, écrit-il à l'adresse de Celse en 248, si quelqu'un, après la prophétie de Michée, après l'histoire relatée dans les évangiles par les disciples de Jésus, en désire d'autres preuves, qu'il sache

1. C. **17**, 2 : Καὶ ἤγγισαν ἐπὶ μιλίων τριῶν... Variante du syrien et de l'éthiopien : *quand ils atteignirent le troisième mille* etc. Le paragr. suivant débute par : καὶ ἦλθον ἐν τῇ μέσῃ ὁδῷ... D'autres variantes, probablement influencées par l'existence du παλαιὸν κάθισμα, autant que par le récit de S. Luc, portent le mention du κατάλυμα, où Joseph ne trouve pas de place, ou du πανδοκεῖον, hôtellerie où Joseph aurait fait descendre Marie. Amann, *Le Protévangile de Jacques*, 245-247. Tischendorf, *Evang. apocr.*, 32.

C'est encore à mi-chemin entre Jérusalem et Bethléem que l'higoumène Daniel, vers 1106, signale « l'endroit où la sainte Vierge vit deux hommes, l'un riant et l'autre pleurant », faisant allusion au fait des apocryphes rappelé ci-dessus.

« Une église et un couvent, ajoute-t-il, avaient été bâtis sur ce lieu et consacrés à la sainte Vierge, mais, actuellement, ils sont détruits par les mécréants. » Nous devons reconnaître ici le Cathisma dont il a été question plus haut.

que, suivant ce qui est raconté dans l'évangile sur sa naissance, on montre à Bethléem la grotte dans laquelle il est né, et dans cette grotte la crèche où il fut emmailloté. Et ce que l'on montre ainsi est très connu dans ces parages, même de ceux qui sont étrangers à notre foi, à savoir que le Jésus adoré et admiré des chrétiens est né dans cette grotte[1]. »

On ne peut ne pas être surpris d'entendre Origène se réclamer de l'histoire évangélique pour avancer que Jésus est né dans une grotte. On éprouve la même impression à lire ceci de saint Épiphane : « Luc dit qu'aussitôt né, l'enfant fut emmailloté et déposé dans une crèche et dans une grotte parce qu'il n'y avait point de place dans le caravansérail[2]. » Ailleurs Épiphane parle des bergers arrivant à la caverne où Jésus est né[3]. Selon Resch[4], cet accord unanime des auteurs du IIe au IVe siècle à signaler la grotte de la Nativité donnerait à penser que la donnée de la grotte, du σπήλαιον, dérivait d'une source écrite de l'évangile de l'Enfance et non seulement d'une tradition orale comme le prétend Anastase le Sinaïte. Cette conjecture cependant rencontre une grosse objection. Comment se fait-il que la mention d'une grotte ne soit passée dans aucune recension de saint Luc? Comment expliquer qu'en dépit de la notoriété universelle dont elle jouissait, cette grotte ait totalement disparu du récit évangélique? Si, par hasard, elle s'était insinuée dans quelques *codices* palestiniens, il faut reconnaître qu'on l'aurait à la fin rigoureusement éliminée, ce qui serait très surprenant au cas où elle aurait fait partie de la rédaction primitive. Qu'Origène et Épiphane aient lu ou introduit dans leurs exemplaires bibliques la men-

1. *Contra Celsum*, I, 51 : Περὶ δὲ τοῦ γεγεννῆσθαι τὸν Ἰησοῦν ἐν Βηθλεὲμ εἰ βούλεταί τις μετὰ τὴν τοῦ Μιχαία προφητείαν καὶ μετὰ τὴν ἀναγεγραμμένην ἐν τοῖς εὐαγγελίοις ὑπὸ τῶν Ἰησοῦ μαθητῶν ἱστορίαν καὶ ἄλλοθεν πεισθῆναι, κατανοησάτω ὅτι ἀκολούθως τῇ ἐν τῷ εὐαγγελίῳ περὶ τῆς γενέσεως αὐτοῦ ἱστορίᾳ δείκνυται τὸ ἐν Βηθλεὲμ σπήλαιον, ἔνθα ἐγεννήθη, καὶ ἡ ἐν τῷ σπηλαίῳ φάτνη, ἔνθα ἐσπαργανώθη. Καὶ τὸ δεικνύμενον τοῦτο διαβόητόν ἐστιν ἐν τοῖς τόποις καὶ παρὰ τοῖς πίστεως ἀλλοτρίοις, ὡς ἄρα ἐν τῷ σπηλαίῳ τούτῳ ὁ ὑπὸ Χριστιανῶν προσκυνούμενος καὶ θαυμαζόμενος γεγέννηται Ἰησοῦς. Ed. P. Koetschau, p. 102.

2. *Hæres.*, **51**, 9 : Ὁ μὲν γὰρ Λουκᾶς λέγει ἐσπαργανῶσθαι τὸν Παῖδα εὐθὺς τετεγμένον, καὶ κεῖσθαι ἐν φάτνῃ, καὶ ἐν σπηλαίῳ, διὰ τὸ μὴ εἶναι τόπον ἐν τῷ καταλύματι.

3. *Hæres.*, **78**, 15 : καὶ τῶν ποιμένων ἡκόντων εἰς τὸ σπήλαιον, ἔνθα ἐγεννήθη.

4. *Aussercanonische Paralleltexte zu den Evangelien*, III Theil, p. 124 s. On pourrait encore ajouter aux textes précédents ce passage d'une homélie attribuée à S. J. Chrysostome (PG., **56**, 391). Il s'agit de la prophétie de Michée récitée par les scribes à Hérode : ὦ κατηγόρων φιλανθρώπων! οἳ τὸν ἐν Βηθλεὲμ τεχθέντα λανθάνοντες Θεὸν ἔδειξαν, οἳ τὸν ἐν φάτνῃ κρυπτόμενον Δεσπότην ἐγνώρισαν, οἳ τὸν ἐν σπηλαίῳ καθήμενον ἐμήνυσαν ἄκοντες. « Oh! les charitables accusateurs! qui, sans le savoir, montrèrent le Dieu né à Bethléem, qui firent connaître le Maître caché dans une crèche, qui, sans le vouloir, manifestèrent celui qui était couché dans une grotte. » Ce dernier membre de phrase pourtant pourrait être également regardé comme un développement oratoire.

tion de la grotte, ou qu'ils l'aient mise sur le compte de l'évangéliste par simple concomitance avec la crèche, ce qui est fort probable, il ne semble pas que l'on puisse inférer de leur témoignage que la grotte ait jamais appartenu au récit authentique de l'évangile de l'Enfance[1]. Le texte scripturaire cité tout au long par Eusèbe dans sa *Démonstration évangélique* ne contient pas la moindre allusion à la grotte. Mais la réflexion dont il fait suivre les récits de la naissance du Sauveur et de l'adoration des Mages mérite quelque attention. Reprenant le point de vue apologétique d'Origène, Eusèbe justifie ses longues citations par le dessein qu'il a de montrer à quel point les prophéties ont trouvé leur réalisation dans les faits rapportés. « Et jusqu'ici, ajoute-t-il, les gens de ce pays en rendent témoignage, comme d'une chose qu'ils tiennent par tradition de leurs aïeux, à ceux qui gagnent Bethléem pour visiter cette localité, et ils se portent garants de la vérité de ces récits en montrant le champ (ou l'antre) où la Vierge, après sa délivrance, déposa son enfant[2]. »

Néanmoins, loin d'être incompatible avec les circonstances du fait de la Nativité raconté dans saint Luc, la mention de la grotte serait plutôt requise par celles-ci; elle cadre, en effet, à merveille avec l'ensemble de la narration. Aussi faut-il savoir gré à la tradition des I^er^ et II^e^ siècles de nous avoir conservé un supplément d'information aussi peu négligeable. Le khân ou caravansérail regorge de monde, au point que Joseph et Marie ne peuvent y louer une chambre. Force leur est de chercher aux environs un abri où la Vierge pourra mettre au jour son enfant loin des regards du public. Trouver un tel abri dans ce pays tout percé de grottes naturelles était chose aisée. Qu'il y ait eu une crèche dans l'une de ces grottes, probablement dépendantes du khân, il serait banal d'insister là-dessus, car on sait qu'en Judée, les cavernes sont le gîte recherché pour le bétail. Ne voyons-nous pas qu'à défaut de grottes naturelles, les pâtres du pays préfèrent éventrer des façades

1. La teneur de Luc, II, 7, est : καὶ ἔτεκεν τὸν υἱὸν αὐτῆς τὸν πρωτότοκον, καὶ ἐσπαργάνωσεν αὐτὸν καὶ ἀνέκλινεν αὐτὸν ἐν φάτνῃ, διότι οὐκ ἦν αὐτοῖς τόπος ἐν τῷ καταλύματι.

2. *Dém. evang.*, **7**, 2; PG., **22**, 540 : Καὶ εἰς δεῦρο δὲ οἱ τὸν τόπον οἰκοῦντες, ὡς ἐκ πατέρων εἰς αὐτοὺς κατελθούσης παραδόσεως τοῖς τῶν τόπων ἱστορίας χάριν εἰς τὴν βηθλεὲμ ἀφικνουμένοις μαρτυροῦσι, τῶν λόγων πιστούμενοι τὴν ἀλήθειαν διὰ τῆς τοῦ ἀγροῦ (ἄντρου?) δείξεως ἐν ᾧ τεκοῦσα ἡ Παρθένος κατέθειται τὸ βρέφος. Si l'on doit maintenir comme génuin le terme τοῦ ἀγροῦ, *la campagne*, il faut en conclure qu'avant les travaux ordonnés par Constantin la grotte s'ouvrait encore dans la campagne, aux abords de la bourgade. C'est ce que semble confirmer Cyrille de Jérusalem en parlant des bois qui ombrageaient Bethléem avant l'intervention de Constantin.

de tombeaux taillés dans le roc pour y loger leurs bêtes que d'élever des étables qui seraient coûteuses puisqu'il les faudrait spacieuses et solides? Inutile d'ajouter que beaucoup de gens partagent encore avec leurs troupeaux ces gîtes rupestres et que la race des troglodytes est loin d'être éteinte en Palestine. Le civilisé même qui voyage au désert de Juda ne peut que se féliciter quand, au milieu d'une nuit d'orage, il lui est permis d'échanger son abri de toile qui chancelle contre une grotte noircie par la fumée d'un foyer bédouin et attiédie par l'haleine des chèvres et des moutons.

Si l'adoration des Mages doit être localisée dans la grotte de la Nativité, c'est là une question d'ordre secondaire dont la solution dépend d'un problème chronologique diversement envisagé. Le Protévangile de Jacques n'hésite pas à amener les Mages dans la grotte[1]; saint Justin paraît en faire autant[2]. Au lieu de la teneur universellement admise de Matth. III, 9 : « Et voici, l'étoile qu'ils avaient vue en Orient marcha devant eux, et, arrivée *au-dessus de l'endroit* où était l'enfançon, elle s'arrêta », le plus ancien manuscrit arménien connu (887) présente cette leçon particulière : « et l'étoile... vint et se tint *au-dessus de la grotte* où était l'enfant[3] ». Preuschen donne volontiers la préférence à cette variante dont la source serait à chercher, selon lui, dans l'original même de l'évangile de saint Matthieu. Plus tard on aurait trouvé la mention de la grotte assez délicate à cause du rapprochement que des gens malintentionnés auraient pu se permettre avec les grottes mithriaques; aussi l'aurait-on rayée des textes canoniques. On a déjà répliqué[4] à cette hypothèse que la leçon arménienne avait son explication dans les usages de l'Arménie ancienne et moderne. Les demeures souterraines de ce pays creusées de main d'homme ou naturelles qui abritent bêtes et gens, sont désignées par un mot qui signifie aussi bien « étable » que « maison », tout en s'appliquant à une grotte. Si Xénophon appelait ces demeures οἰκίαι « maisons », un Arménien pouvait aussi les appeler des « grottes ». En fait, le traducteur arménien de l'évangile, tandis qu'il usait du terme de *grotte* au verset 9, employait celui de *maison* au verset 11 comme l'ensemble des recensions grecques : « et (les Mages) étant entrés

1. C. **21**, 3 : Καὶ ἰδοὺ ὃν εἶδον ἀστέρα ἐν τῇ ἀνατολῇ προῆγεν αὐτοὺς ἕως εἰσῆλθον εἰς τὸ σπήλαιον, καὶ ἔστη ἐπὶ τὴν κεφαλὴν τοῦ σπηλαίου.

2. *Dial.*, **78**.

3. Preuschen, *Jesu Geburt in einer Höhle,* dans *Zeitschr. für die neut. Wissensch.*, 1902, p. 359 s.

4. M. Forster, dans le même périodique, 1903, p. 186 s.

dans la *maison* virent l'enfant avec Marie sa mère ». Réplique aussi recherchée que l'hypothèse à laquelle elle s'adresse. Pourquoi la variante arménienne n'aurait-elle pas été simplement influencée par la tradition des Apocryphes? Pourquoi ne refléterait-elle pas cette même tradition très vraisemblablement en cours au IX^e^ siècle, divulguée par les pèlerins et conservée par la liturgie? Ce ne sont pas les objections des exégètes tels que saint Épiphane qui pouvaient arrêter son essor. Insistant sur l'intervalle de deux années exigé par le récit de saint Matthieu entre la naissance du Sauveur et sa manifestation aux sages de l'Orient, l'évêque de Salamine faisait revenir la sainte famille de Nazareth à Bethléem dans le courant de la seconde année qui suivit la Nativité. C'est alors que, *dans une maison* et non dans une grotte[1], aurait eu lieu la venue des Mages, suivie du massacre des saints Innocents âgés de deux ans et au-dessous. Mais on comprendra qu'un tel expédient n'était pas de nature à supplanter chez le vulgaire la théorie plus simpliste des Apocryphes pour qui le problème chronologique se posait d'une façon moins compliquée. Le Protévangile amène les Mages au moment où Joseph se dispose à regagner Jérusalem pour présenter l'Enfant Jésus au Temple. En tout cas, la mention de la grotte est absente du texte authentique de saint Matthieu comme de celui de saint Luc. Mais tandis que dans le fait de la naissance du Sauveur la grotte est introduite par une tradition ancienne et bien enchaînée, elle n'est pas admise aussi unanimement dans l'épisode de l'adoration des Mages. Pour ce dernier cas, la tradition est gênée par la mention que saint Matthieu fait d'une maison. On peut même présumer que l'histoire de l'Épiphanie a emprunté dans la tradition sa grotte aux circonstances locales de la Nativité.

L'origine de cette donnée traditionnelle de la grotte ne peut être cherchée dans une pensée apologétique ayant pour but de montrer la réalisation de quelque passage prophétique de l'Ancien Testament. Nous croyons inutile de faire ressortir combien est éloignée du fait précis de la naissance de Jésus l'image aux traits si vagues et si généraux qu'évoque Isaïe en disant

1. *Hæres.*, **51**, 9 : Οὐ γὰρ ἦὗραν τὴν Μαριὰμ ἐν τῷ σπηλαίῳ, ὅπου ἐγέννησεν· ἀλλὰ ὡς ἔχει τὸ Εὐαγγέλιον, ὅτι ὡδήγει, φησὶν, αὐτοὺς ὁ ἀστὴρ ἄχρι τοῦ τόπου, οὗ ἦν ἐκεῖ τὸ παιδίον. Καὶ εἰσελθόντες εἰς τὸν οἶκον, εὗρον τὸ βρέφος μετὰ Μαρίας, οὐκέτι ἐν φάτνῃ, οὐκέτι ἐν σπηλαίῳ, ἀλλ' ἐν οἴκῳ. Resch n'admet pas que la mention de la grotte dans l'épisode des Mages appartienne aux sources ou au texte primitif de l'évangile de l'Enfance (*op. l.*, p. 150). Chrysostome, *in Mat.* VI, PG., **57**, 63, parle d'une *cabane* lors de l'adoration des Mages : Τί δὲ ὅλως καὶ βασιλείας σύμβολον εἶδον, καλύβην καὶ φάτνην, καὶ παιδίον ἐν σπαργάνοις, καὶ μητέρα πτωχὴν ἰδόντες.

que le juste « habitera dans la caverne élevée du rocher solide[1] ». Mieux vaudrait dire que la grotte et le jardin du Cantique des Cantiques, interprété à la façon de Cyrille de Jérusalem, ont donné lieu à la croyance au Saint-Sépulcre et au Jardin de Joseph d'Arimathie. Ce n'est pas que des détails particuliers à certaines traditions ne puissent naître de ces spéculations de prédicateurs ou d'apologistes. Ainsi il est évident que la présence du bœuf et de l'âne auprès de la crèche, admise dans la tradition dès le IVe siècle, est due à Isaïe (I, 3) : « Le bœuf connaît son possesseur et l'âne la crèche de son maître » et à Habacuc (III, 2) d'après le grec : « Seigneur, vous vous manifesterez entre deux animaux[2]. » Mais des textes aussi clairs que ceux-là, personne n'a réussi à en produire en faveur de la genèse de la grotte de Bethléem. Les efforts qu'ont faits en ce sens Casaubon et Usener sont aujourd'hui reconnus tout à fait vains[3]. On peut se demander si les explications symboliques auront plus d'avenir. Le Christ naissant dans une grotte obscure, c'est la lumière éclatant soudain dans les ténèbres du monde[4]. Le Christ naissant dans une grotte isolée, sans secours humain, c'est la manifestation de la puissance divine et de la virginité de Marie. L'univers suspend son cours, les créatures demeurent immobiles, et ce silence indique l'accomplissement d'un grand mystère. Toute cette mise en scène aurait pour but de caractériser le côté mystérieux de la naissance du Sauveur. Bref, ce serait le concept si courant chez les premiers auteurs chrétiens du *mystère de la naissance*[5] de Jésus qui aurait exigé l'invention d'une grotte obscure. Il s'agissait de cacher aux hommes et au démon la façon merveilleuse de la venue du Sauveur en ce monde.

Cette conclusion n'est point de nature à entraîner irrésistiblement la conviction. Pour les Pères comme pour les Apocryphes, si l'on y regarde

1. *Isaïe*, **33**, 16 : οὗτος οἰκήσει ἐν ὑψηλῷ σπηλαίῳ πέτρας ἰσχυρᾶς. *Daniel*, **2**, 24 ne peut vraiment pas entrer en ligne de compte.

2. Fouard, *La vie de N.-S. Jésus-Christ*, I, 62, note 2.

3. Zahn, *Geschichte des Neutest. Kanons*, I, p. 501, note 3. W. Bauer, *Das Leben Jesu im Zeitalter neut. Apokr.*, p. 64.

4. Pseudo-Matthieu, **13**, 2 : *in speluncam subterraneam, in qua lux non fuit unquam sed semper tenebræ, quia lumen diei penitus non habebat. Ad ingressum vero Mariæ cœpit tota spelunca splendorem habere et quasi sol ibi esset ita tota fulgorem lucis ostendere... nec in die nec in nocte lux divina defuit quamdiu ibi Maria fuit.*

5. Ainsi Justin, *Dial.*, **43**, 3 : περὶ δὲ τοῦ τῆς γενέσεως αὐτοῦ μυστηρίου. *Protév.*, **12**, 3 : « Marie avait seize ans quand ces mystères (ταῦτα τὰ μυστήρια) s'accomplirent. » Même conception chez Ignace d'Antioche, Novatien, Actes de Pierre. Voir W. Bauer, *op. l.*, 66 s.

de près, le μυστήριον γενέσεως, le mystère de la naissance, ou mieux, *de la génération*, est avant tout la conception surnaturelle. Dans les passages où il est question de ce mystère, il n'est point fait mention de la nativité et conséquemment toute allusion à la grotte y fait défaut. En outre, lorsque le récit ou la controverse en arrive au fait de la naissance, la grotte n'intervient que pour des motifs très simples, très naturels. Pour celui-ci, il n'y a plus de place au caravansérail; pour celui-là, Marie cherche « à mettre à l'abri sa pudeur ». Un esprit positif se gardera d'aller crier au mystère devant de pareils détails. L'on ne doit pas urger non plus sur le symbole de l'illumination de la grotte. Le scénario du Pseudo-Matthieu n'a pas eu plus d'influence dans la tradition de la grotte que le mouvement oratoire de Grégoire de Nysse[1] comparant la venue du Christ dans la sombre caverne à son irradiation spirituelle dans les ombres de la mort qui enveloppait l'humanité. Ce sont là des développements sur la donnée déjà existante de la grotte. On ne sera, d'ailleurs, pas peu surpris de voir, dans le Protévangile[2], la lumière céleste s'évanouir juste au moment où l'enfant apparaît au monde. Les fabricateurs d'apocryphes se sont comportés envers la simple donnée traditionnelle de la grotte avec la même désinvolture qu'à l'égard des écrits canoniques. Ils ont brodé, modifié, amplifié au gré de leur fantaisie. L'isolement de la grotte auquel le Protévangile s'est arrêté ne peut prévaloir contre le renseignement de saint Justin. La grotte est toute proche de Bethléem, si bien qu'il est loisible à Origène de dire qu'elle est à Bethléem. Aujourd'hui même les deux façons de parler se justifieraient encore par rapport à l'emplacement de la grotte de la Nativité (cf. pl. I).

Aussi est-on généralement d'accord à reconnaître que la grotte mentionnée dans la littérature chrétienne du second siècle est identique à la crypte actuelle de la Nativité, et que le souvenir de la naissance du Christ y était déjà rattaché au début de ce siècle. Mais beaucoup sont tentés de ne voir dans ce souvenir qu'une survivance sous forme chrétienne d'un mythe païen localisé et fêté dans cet antre sacré.

Le culte de Mithra a été parfois mis en avant. La légende conservée chez les mages comportait une caverne où le héros iranien aurait immolé le taureau indompté. Sans avoir été toutefois les sanctuaires primitifs du

1. PG., **46**, 1141. Parmi les œuvres contestées.
2. C. **19**, 2.

génie de la lumière céleste, les *spelæa* ou grottes étaient devenues les lieux sacrés préférés des sectateurs de Mithra qu'on disait aussi issu d'un rocher[1]. On ne saurait se dissimuler combien ces analogies sont lointaines.

De plus, il est reconnu que le mithriacisme n'est venu que relativement très tard sur la côte syrienne. Les temples de la secte en Phénicie ne datent que de l'époque de l'empire romain. Jusqu'ici la Palestine a fourni très peu de monuments attestant l'existence du culte de Mithra. S'il existe, d'ailleurs, des traits communs aux doctrines mithriaques et à l'évangile, c'est aux dépens de ce dernier que s'est fait l'emprunt. Tout en concédant que l'opinion de saint Justin[2] sur la dépendance du culte de Mithra vis-à-vis des prophéties de l'Ancien Testament ne se vérifie point historiquement, on doit admettre que certains détails de ce culte portent l'empreinte chrétienne. Dès le I^er^ siècle, furent rassemblés quelques lambeaux du mythe qui pouvaient se prêter à un rapprochement avec les récits évangéliques. « Il semble probable, écrit M. Cumont, qu'on chercha à faire de la légende du héros iranien le pendant de la vie de Jésus, et que les disciples des mages voulurent opposer une adoration des bergers, une cène et une ascension mithriaques à celles des évangiles. On compara même la roche génératrice, qui avait enfanté le génie de la lumière, avec la pierre inébranlable, emblème du Christ, sur laquelle était bâtie l'Église, et jusqu'à la grotte,

1. Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, I, 55, 198, 304 s. P. 304 : « La lumière jaillissant du ciel, conçu comme une voûte solide, était devenue, dans la mythologie des mages, Mithra naissant d'un rocher. La légende rapportait que la « Pierre génératrice », dont on adorait dans les temples une image, lui avait donné le jour sur les bords d'un fleuve, à l'ombre d'un arbre sacré, et seuls des pasteurs, cachés dans la montagne voisine, avaient observé le miracle de sa venue au monde. Ils l'avaient vu se dégager de la masse rocheuse, la tête coiffée d'un bonnet phrygien, déjà armé d'un couteau et portant un flambeau qui avait illuminé les ténèbres. Alors, adorant l'enfant divin, les bergers étaient venus lui offrir les prémices de leurs troupeaux et de leurs récoltes. » Seule, la présence des bergers pourrait faire quelque impression si on ne savait qu'elle est un thème courant dans les légendes mythologiques ayant trait à la naissance des dieux et des héros. L'enfant divin qui naît dans l'isolement est ordinairement recueilli et élevé, ou assisté par des bergers. Mais tel n'est point le rôle des pasteurs de Bethléem dans le récit de la nativité de Jésus.

2. *Dial.*, **70**, 1 s. : « Lorsque ceux qui confèrent les mystères de Mithra, disent qu'il est né d'une pierre, lorsqu'ils appellent caverne (σπήλαιον) l'endroit où on rapporte qu'ils initient ceux qui croient en lui, est-ce que je ne sais pas qu'ils imitent là la parole de Daniel : « une pierre, et ce ne fut pas par des « mains d'homme, a été arrachée à la grande montagne », et de même celle d'Isaïe (**33**, 16) dont ils ont entrepris d'ailleurs d'imiter toutes les paroles ? » *Dial.*, **78**, 6 : « Et je répétai le passage d'Isaïe que j'ai transcrit plus haut, et j'ajoutai que c'est à cause de ces paroles que ceux qui confèrent les mystères de Mithra ont été poussés par le diable à dire qu'ils faisaient leurs initiations dans un lieu qu'ils appellent σπήλαιον. » Ce second passage suit la mention de la grotte de Bethléem qui, selon Justin, aurait été prédite par Isaïe. Archambault, I, 339 s. ; II, 21.

où le taureau avait succombé, avec celle où Jésus était né à Bethléem. Mais ce parallélisme forcé ne pouvait guère aboutir qu'à une caricature[1]. » Quoi qu'il en soit des rapports entre la fête de Noël et le jour natal du Soleil invaincu avec lequel Mithra avait fini par être identifié, jour que l'on fêtait le 25 décembre[2], l'origine mithriaque de la grotte de Bethléem demeure une hypothèse très chancelante, pour ne pas dire sans fondement.

Que dirons-nous des antécédents adonisiaques de cette même grotte? Jésus y succédant insensiblement à Adonis-Tammouz dans la pensée et la vénération des indigènes en vertu d'un syncrétisme assez inconscient est un système qui n'a point perdu toute faveur. Qu'on en juge par ce vivant exposé de M. Ch. Vellay : « Ainsi, il n'y a point de secousse, point de transformation brutale, point de fin ni de commencement nettement marqués. C'est une lente, insensible déformation, une religion qui se prolonge et se modifie sans arrêt, et dont la décomposition enfante, avec les mêmes éléments, une forme religieuse nouvelle. Dans la Syrie où règne Adonis, la grotte de Bethléem est le théâtre des mystères et des fêtes du dieu androgyne. Les femmes viennent y pleurer sa mort mystique; c'est un lieu consacré à Astoreth et à Thammouz; dans le bois sacré qui l'entoure, les prêtresses de la déesse mènent, au son des flûtes, l'orgie divine; la prostitution, les chants et les danses s'y entremêlent et s'y confondent comme dans les temples de Byblos.

« D'année en année, de génération en génération, la coutume religieuse se transmet fidèlement, et le jour où le dieu disparaîtra dans l'oubli, le lieu de ses fêtes n'en demeurera pas moins sacré, et si profondément marqué de l'empreinte mystique que le christianisme le choisira à son tour pour y placer la naissance de son Dieu. La grotte d'Adonis devient la grotte de Jésus : une divinité succède à l'autre sans que la croyance populaire en soit sensiblement troublée, et sans qu'elle puisse même distinguer, dans cette succession de formes divines, les éléments d'une religion qui s'élabore. La même foule qui était venue célébrer Adonis dans la grotte de Bethléem, y vint célébrer Jésus avec le même enthousiasme, la même foi, sans y voir autre chose que l'éternel symbole solaire qui ressuscitait sous un nom

1. Cumont, *op. l.*, p. 341 s.
2. Note C du même ouvrage, p. 355.

nouveau. Saint Jérôme lui-même avoue implicitement cet héritage mythique[1]... »

Si l'on quitte le domaine de l'imprécision où nous entraîne ce procédé d'esquisse à grands traits mal assurés pour s'en tenir à une méthode plus positive, on aboutit à des solutions qui ne sont pas celles qu'on vient de lire. D'abord, Tammouz, désigné aussi par le nom commun de *Adôn* « Seigneur », hellénisé en Adonis, n'est pas un dieu solaire. L'identification de ce personnage mythique avec le soleil, dont les anciens auteurs ne soufflent mot et dont aucune trace n'a pu être relevée en Phénicie, est le fait de rares écrivains occidentaux postérieurs au IVe siècle de l'ère chrétienne. Demeurant dans la région de la pure théorie, cette identification est non seulement absente, mais encore exclue du culte d'Adonis. Le temps de l'année consacré à cette divinité, le mois de *tammouz* (juin-juillet), où le soleil atteint son maximum d'intensité, ne coïncidait pas du tout avec les fêtes solaires[2]. Tammouz-Adonis est un symbole de la nature végétale. Sa mort représente le gazon qui sèche ou le blé qui jaunit sous l'ardeur du soleil. Il est surtout le dieu-grain que les populations agricoles pleurent à l'époque où il tombe sous la faucille. Le deuil d'Adonis fort répandu dans tout l'Orient n'a été suivi d'une fête de la résurrection de ce dieu qu'à une période assez tardive, lorsque les rites phéniciens furent contaminés par le mythe égyptien d'Osiris. Le dieu-grain primitif prit ensuite la forme d'un jeune homme blessé à mort par un sanglier furieux sans rien perdre de sa signification symbolique[3]. La légende d'Adonis est donc sans contact avec le culte du soleil et ne saurait imprimer à sa prétendue dérivation, le christianisme, un caractère quelconque de religion solaire. Au surplus nous ne voyons pas bien quel enchaînement subtil a pu relier les lamentations adonisiaques aux joies qui marquaient la naissance du Christ.

Il est hors de doute pourtant que la grotte de Bethléem a été le théâtre des rites funèbres de la mort de Tammouz-Adonis. Le silence de saint Justin

1. *Le culte et les fêtes d'Adônis-Thammouz dans l'Orient antique* (*Annales du Musée Guimet, Bibl. d'études*, XVI), Paris, 1904, p. 179 s.

2. De Baudissin, *Adonis und Esmun*, Leipzig, 1911, p. 169 ss. On trouvera dans cette savante étude tout un paragraphe consacré à cette question, *Die Deutung des Adonis als die Sonne*, où l'on juge que la thèse a été traitée par Vellay *in sehr konfuser Weise*.

3. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*[2], p. 306 ss., et le compte rendu de l'ouvrage de Baudissin, dans *RB.*, 1912, p. 117-127. Frazer, *Adonis, Attis, Osiris*, p. 188 ss., où les textes cités des auteurs gréco-romains sont suivis de la bibliographie contemporaine.

et d'Origène, qui s'explique par le but de leur polémique, ne peut infirmer en rien le renseignement de saint Jérôme. Prouver par la tradition indigène et par l'existence d'une grotte vénérée comme le berceau du Christ la véracité de la narration évangélique, tel était le dessein de Justin et d'Origène. La mention d'un culte païen coexistant eût probablement prêté flanc à une objection de l'adversaire. Les mythographes modernes se sont d'ailleurs bien gardés de jeter le discrédit sur le passage classique de saint Jérôme : « Des temps d'Hadrien au règne de Constantin, pendant 180 ans environ, on adora à l'endroit de la résurrection l'idole de Jupiter, et sur la roche de la Croix, la statue de marbre de Vénus que les païens y avaient placée, estimant, suivant une intention persécutrice, qu'ils nous ôteraient la foi en la résurrection et en la croix, s'ils souillaient les Lieux Saints par des idoles. Bethléem, qui est maintenant à nous, et le lieu du monde le plus auguste dont le Psalmiste chante : La Vérité est issue de la terre, étaient ombragés par un bois sacré de Tammouz, c'est-à-dire d'Adonis; et dans la grotte, où le Christ petit enfant a jadis vagi, on pleurait l'amant de Vénus[1]. » Bethléem entourée de bois jusqu'aux travaux de Constantin, c'est ce qu'affirme de son côté Cyrille de Jérusalem : « Il y a quelques années ce lieu était boisé[2] », dit-il, en 347, à son auditoire de catéchumènes hiérosolymitains qui ignorent si peu ce détail que l'orateur ne juge pas à propos d'y insister.

D'après le contexte de saint Jérôme, l'implantation du culte d'Adonis à Bethléem aurait fait partie des mesures tracassières prises par Hadrien, vers 136, à la suite de l'insurrection de Barkokébas. Devons-nous accorder quelque crédit à cette affirmation, ou nous en tenir à la position mal définie qu'entre les rites adonisiaques et le culte chrétien il n'y a pas plus de limite historique qu'entre les deux conceptions religieuses dont ils procèdent[3]? Sans se prononcer d'une façon décisive, M. Frazer admet que

1. *Ep.* **58** (*ad Paulinum*), PL., **22**, 581 : *Ab Hadriani temporibus usque ad imperium Constantini, per annos circiter centum octoginta, in loco Resurrectionis simulacrum Jovis; in Crucis rupe, statua ex marmore Veneris a gentibus posita colebatur : existimantibus persecutionis auctoribus quod tollerent nobis fidem resurrectionis et crucis, si loca sancta per idola polluissent. Bethleem nunc nostram, et augustissimum orbis locum de quo Psalmista canit : Veritas de terra orta est, lucus inumbrabat Thamuz, id est, Adonidis : et in specu, ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangebatur.*

2. Cat. **12**, 20, PG., **33**, 752 : Καὶ σὺ Βηθλεέμ, οἶκος τοῦ Ἐφραθᾶ κτλ... Περὶ τῶν τόπων, Ἱεροσολυμίτης ὤν, προλαβὼν οἶδας καὶ τὸ ἐν ἑκατοστῷ τριακοστῷ πρώτῳ ψαλμῷ γεγραμμένον· Ἰδοὺ ἠκούσαμεν αὐτὴν ἐν Ἐφραθά, εὕρομεν αὐτὴν ἐν τοῖς πεδίοις τοῦ δρυμοῦ· πρὸ ὀλίγων γὰρ ἐτῶν δρυμώδης ἦν ὁ τόπος.

3. Vellay, *Le culte et les fêtes d'Adônis-Thammouz*, p. 178.

Jérôme a pu se tromper en faisant succéder Adonis à Jésus dans la grotte de Bethléem. « Si Adonis, ajoute-t-il, était véritablement, comme je l'ai démontré, l'esprit du grain de blé, on pouvait difficilement trouver pour sa résidence un nom mieux adapté que Bethléem, la maison du pain; il peut bien aussi avoir été l'objet d'un culte dans cette maison du pain longtemps avant la naissance de celui qui a dit : Je suis le pain de vie[1]. » Ces rapprochements sont ingénieux, rien de plus, car le nom de Bethléem existait bien avant que le culte de Tammouz ait été importé en Palestine. Quant à la date de l'importation de ce culte à Bethléem, M. de Baudissin est porté à se rallier tout simplement à l'assertion de saint Jérôme. Ses réserves sur la diffusion du mythe et des rites de Tammouz dans l'antiquité sont très motivées. A Jérusalem le génie de la végétation était honoré sous son nom babylonien de Tammouz vers la fin du royaume de Juda et les jardins d'Adonis y étaient connus dès le VII[e] siècle avant Jésus-Christ[2]. Mais ces cultes ne se présentent point comme des cultes indigènes; ce sont des modes étrangères, des importations d'Assyrie ou de Babylonie, des concessions faites aux puissants du jour. En Phénicie et en Canaan, en dehors de Byblos et d'Aphaca, on ne trouve aucun lieu que l'on puisse regarder avec certitude comme un théâtre vraiment ancien du culte d'Adonis[3]. Pour Bethléem, a-t-on affaire aux rites syriens de Tammouz, ou au culte d'Adonis importé par les Romains, de Byblos ou d'Alexandrie? La seconde alternative est la mieux fondée. « Il est à croire, conclut M. de Baudissin, que le culte de Tammouz ou d'Adonis exercé à Bethléem jusqu'à l'empereur Constantin, selon saint Jérôme, y a été introduit pour la première fois sous Hadrien, comme cet auteur le laisse entendre. De plus, que des concepts issus du culte adonisiaque aient été accueillis dans le judaïsme avant la naissance du christianisme et soient passés par cet intermédiaire dans la société chrétienne, c'est ce que les documents dont nous disposons ne permettent pas de constater[4]. »

Des conclusions aussi modérées, fruit d'une consciencieuse induction,

1. *Adonis, Attis, Osiris,* p. 215. Frazer envisage cependant la possibilité de l'hypothèse qu'Adonis a suivi plutôt que précédé le Christ à Bethléem.

2. De Baudissin, *Adonis und Esmun,* p. 110. Voir *Ézéch.*, **8**, 14; *Isaïe,* **17**, 10 s. Condamin, *Le livre d'Isaïe,* p. 123.

3. De Baudissin, *op. l.*, p. 83.

4. De Baudissin, *op. l.*, p. 122.

sont d'un autre poids pour l'historien qu'une phraséologie plus ou moins tapageuse. Nous ne voyons pas pourquoi une mesure administrative émanée d'Hadrien n'aurait pu donner lieu à l'établissement d'un culte païen à Bethléem. On sait que cet empereur, enveloppant les Juifs et les chrétiens de Palestine dans une même répression, eut le dessein d'extirper dans ce pays leur religion qu'il pensait être le ferment des agitations périodiques qui s'y manifestaient. Pour éloigner les monothéistes de leurs centres religieux préférés il prit des mesures radicales. Des images taillées, odieuses aux Juifs, gardèrent désormais les ruines de leur Temple, le Capitole avec sa triade d'idoles se dressa au Golgotha, et sous le Térébinthe d'Abraham, où de pieux Israélites venaient se retremper dans l'esprit du grand ancêtre, une solennelle fête païenne fut instituée. Cette fête eut même pour origine le grand marché où les prisonniers juifs furent vendus comme esclaves aux nations voisines. A cette même époque (vers 136) le souvenir de la naissance de Jésus devait être déjà attaché à la grotte de Bethléem, car vers 155, saint Justin en parle comme d'un fait bien établi et hors de conteste. Il y a tout lieu de croire qu'il tient, ainsi que le Protévangile, sa mention de la grotte d'une tradition courant depuis longtemps dans le pays. Il était par conséquent de notoriété publique que les chrétiens de Bethléem, de Jérusalem et des environs vénéraient cette grotte. Faut-il donc s'étonner que, suivant le procédé politique énoncé plus haut, l'autorité impériale ait complété la série des fondations pieuses dont elle entendait doter sa nouvelle colonie d'Aelia par l'institution des *Adonies* dans la grotte où les chrétiens plaçaient la naissance de leur Dieu? Un bois d'ifs[1], arbres consacrés à Adonis, fut planté autour de la grotte sacrée, et c'est là que le ramassis qui formait le noyau de la colonie, soldats et commerçants tirés d'Égypte et de la côte syrienne, vinrent chercher, aux jours marqués, les émotions violentes qu'ils avaient jadis goûtées dans les sanctuaires d'Alexandrie, de Byblos et d'Aphaca.

Mais la nouvelle destination de la grotte de Bethléem ne réussit pas à y éteindre le souvenir chrétien. Par un accord tacite qui ne tarda pas à se faire entre l'élément païen de Judée et le groupe chrétien, les deux cultes subsistèrent côte à côte en ce lieu sacré. A des jours différents plutôt

1. La montagne dans laquelle s'ouvre la grotte qui donne naissance au fleuve Adonis dans le Liban et qui conserve l'ancien nom d'Aphaca (*Afqâ*), est encore aujourd'hui couverte d'ifs.

qu'aux mêmes jours, les uns y fêtaient Adonis, les autres le Christ. Le cachet composite de la fameuse panégyrie de Mambré peut jeter quelque lumière sur la situation respective des deux cultes à Bethléem. La kermesse du Térébinthe d'Abraham était le rendez-vous d'Arabes, de Palestiniens, de Phéniciens de toutes les religions[1]. Chrétiens, Juifs et païens y adressaient leurs adorations à des objets différents, suivant leurs rites particuliers[2]. Maintes pratiques superstitieuses étaient nées de la promiscuité de ces divers cultes. Ce fut pour mettre un terme à ces abus que Constantin décréta l'érection d'une basilique chrétienne à Mambré[3]. Le christianisme prit ainsi sa revanche par voie administrative des mesures vexatoires que l'autorité païenne avait dirigées contre lui deux siècles auparavant. Il n'arriva pas cependant du premier coup à supprimer toute superstition partout où ses églises supplantaient les temples. Ainsi à Mambré. Mais en beaucoup d'endroits la substitution fut violente et l'on serait mal venu d'attribuer à une lente évolution, à un syncrétisme quelconque, le remplacement de Marnas, d'Aphrodite, d'Hélios, de Sérapis par le Christ dans les cités où florissait leur culte. Si les rites chrétiens ont (sans transition serait peu dire, mais par opposition) succédé de la sorte aux cérémonies païennes dans les mêmes lieux, qu'y aurait-il de surprenant qu'à l'époque où le polythéisme était au pouvoir, le deuil d'Adonis ait été installé d'emblée dans la grotte où les chrétiens adoraient le Christ naissant ? Les accommodements postérieurs entre ceux-ci et les intrus ont pu pallier pour un temps l'odieux de la mesure, surtout tant que le paganisme demeurait religion d'État. S'il fallait plier devant la force, le sentiment chrétien n'en était pas moins très froissé au fond de cette accointance. Beaucoup établissaient en eux-mêmes le parallèle que Paulin de Nole exprima plus tard entre l'adoration du Dieu qui naît et les lamentations sur le jeune homme qui meurt, entre la venue radieuse des Mages et les hontes secrètes de la volupté, entre le tableau si éthéré des anges parlant aux bergers et le fusionnement des prostituées et des hommes mutilés, entre les pleurs de Vénus et l'enfantement de la Vierge[4].

1. Voir notre conférence sur *Mambré : Conférences de Saint-Étienne*, 1909-1910, pp. 164 ss., 188.
2. Sozomène, II, 4 : Προσφόρως δὲ ταῖς θρησκείαις τιμῶσι τοῦτον τὸν χῶρον...
3. Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 53. Socrate, I, 18. Sozomène, *l. l.*
4. Ep. **31**, 3; PL., **41**, 320 s. : *Nam Hadrianus imperator, existimans se fidem Christianam loci injuria*

Mais dès que le triomphe de la croix fut assuré avec Constantin, les chrétiens ne purent tolérer davantage l'intrusion du lamentable Adonis dans leur grotte sacrée. L'empereur qui devait bientôt renverser le temple d'Aphaca au Liban, et disperser les émasculés qui y représentaient l'infortune du jeune dieu[1], les en débarrassa bien vite. En considérant les temples de la nouvelle religion s'élever sur les ruines de l'ancienne, les évêques, loin de se douter qu'ils étaient eux-mêmes le jouet d'une lente et insensible déformation religieuse dont les fondations récentes n'auraient été que la simple manifestation, proclamaient la réalisation de cette parole de l'Évangile : Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups, et de cette autre des Psaumes : Domine au milieu de tes ennemis[2]. C'est encore en vertu de décrets impériaux que le paganisme tenta, sous le règne de Julien l'Apostat, de regagner en plus d'un endroit le terrain perdu. Cette réaction n'eut que des succès partiels et éphémères, car le monde avait marché, et les païens purent se convaincre que supplanter le christianisme après le milieu du IV^e^ siècle était chose plus malaisée qu'au temps du glorieux Hadrien. En somme, on ne peut opposer au renseignement de saint Jérôme ni un texte, ni une raison sérieuse ; tout milite, au contraire, en faveur de la priorité du souvenir chrétien dans la grotte de Bethléem.

peremturum, in loco passionis simulacrum Jovis consecravit; et Bethlehem Adonidis fano profanata est ... In Bethlehem quoque, ubi agnoverat bos possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui; ibi principes hominum inficiati Salvatorem Deum, infames hominum amores mortesque coluerunt. Prodita novo sidere Regis æterni incunabula ubi supplices cum suis opibus adoraverant Chaldæi, ibi barbaras libidines sacraverunt Romani. Ubi natum Salvatorem cum exercitu angelorum concinentes cœlesti gaudio salutaverant illustrata nocte pastores, ibi Veneris Amasium mixtæ semiviris planxere meretrices. Proh dolor! quæ pietas hominum hanc impietatem compensare poterit? Ubi sacra nati Salvatoris infantia vagierat, illic Veneris lamenta fingentium lascivis luctibus infamis ritus ululabat : et ubi Virgo pepererat, adulteri colebantur. 4. Mansit hoc seculi prioris nefas in tempora nostris proxima Constantini. Cette lettre date de 403.

1. Eusèbe, *op. l.*, III, 55.

2. S. Chrysostome, PG., **55**, 269 : Οὕτω γὰρ αἱ Ἐκκλησίαι κατεφυτεύθησαν ἐν μέσαις ταῖς πόλεσιν... Τοῦτο τεκμήριον τῆς λαμπρᾶς νίκης, τὸ ἐν μέσοις τοῖς πολεμίοις ἀναστῆσαι τὰ θυσιαστήρια τὸ καθάπερ πρόβατα ἐν μέσῳ θηρίων καὶ ἄρνας μεταξὺ λύκων εἶναι.

CHAPITRE II

LA BASILIQUE DE LA NATIVITÉ

I. — ÉTAT DU PROBLÈME ARCHÉOLOGIQUE.

Vue des hauteurs de Mâr Elyâs, presque quatre kilomètres avant d'y arriver, la petite ville de Bethléem offre l'aspect le plus pittoresque. Ses premiers édifices vers l'Ouest sont campés sur la plus haute plate-forme de la grande arête faîtière palestinienne, à une altitude un peu supérieure à celle du mont des Oliviers. Mais tandis qu'un certain nombre de villas nouvelles s'étagent parmi les olivettes du versant occidental, c'est vers la rampe opposée que se développe, en un gracieux amphithéâtre, la cité proprement dite, répandue en paquets fort denses sur les premières ramifications de l'échine montagneuse. On l'a mainte fois observé déjà, cette situation topographique rappelle singulièrement la physionomie générale de Jérusalem : analogie facile à concevoir dans des conditions tout à fait identiques du relief du sol. Il en résulte donc, ainsi qu'à Jérusalem, une exposition d'ensemble très favorable. La ville, égrenée sur ses longs coteaux aux pentes fertiles, s'incline avec mollesse vers l'horizon lumineux de la steppe orientale et se recourbe en un très souple hémicycle au Sud-Est, comme pour s'ouvrir mieux aux rayons du soleil levant. Tout à l'extrémité orientale du promontoire, à peine détaché aujourd'hui de la bourgade par quelque cinquantaine de mètres d'un marché auquel fait suite une place bordée d'un chaotique cimetière, se profile un massif compact et irrégulier d'édifices ponctué de clochers sans élégance. C'est le sanctuaire de la Nativité de Notre-Seigneur, étroitement cerné dans les monastères et les dépendances variées dont il a provoqué la création. Au

delà, c'est la fin même de la colline, qui s'abaisse en terrasses pressées pour conduire le regard à travers les vergers et les vignobles jusqu'au hameau des Pasteurs, blotti au pied du coteau, et vers la vallée spacieuse et féconde où Ruth la moabite glanait jadis derrière les moissonneurs de Booz. La position de l'auguste basilique rappelle ainsi trait pour trait, dans cette silhouette topographique, celle du Cénacle au bout du promontoire de Jérusalem (pl. I, 1).

Quand on a traversé la moderne Bethléem et son marché souvent encombré et bruyant, l'impression est profonde à se trouver soudain en face du vénérable sanctuaire qui apparaît plus majestueux dans son relatif isolement, si défiguré qu'il soit sous les haillons de sa splendeur saccagée (pl. I, 2). Sans perdre un moment aux mesquineries délabrées qui frappent dès l'abord, on va droit au sanctuaire où, sans parler de ce qui s'offre au pèlerin, une tâche laborieuse et d'attrayantes jouissances esthétiques sont en réserve pour l'observateur curieux et attentif. Ce sont les résultats d'une enquête insatiablement curieuse et recommencée à bien des reprises qui sont aujourd'hui livrés au contrôle. Ce contrôle est vivement souhaité; car si, après avoir été précis et compétent, il nous demeurait favorable, ce serait la solution définitive d'un problème archéologique important par les conséquences qui en découlent dans l'histoire de l'art chrétien. La position du problème est simple : la basilique de Bethléem peut-elle être attribuée intégralement à l'époque de Constantin, ou porterait-elle la trace de remaniements assez notables pour la faire classer à plusieurs périodes artistiques? Trois solutions ont été produites : 1° unité absolue et date constantinienne; 2° unité absolue mais origine byzantine probablement sous Justinien; 3° origine constantinienne du monument que Justinien aurait fait transformer par l'addition d'un narthex, la modification du chœur et l'insertion d'un transept. Sous réserve de nuances négligeables ici, toutes les opinions autorisées se rangent dans l'une ou l'autre de ces trois théories. C'est affaire aux historiens de concrétiser cette classification par l'énumération imposante des artistes et des savants qui ont patronné chaque système. Au fait, cette nomenclature des maîtres alignés les uns contre les autres donne une idée fort trompeuse du véritable état de la question. Bien peu de ceux qui ont, un jour ou l'autre, exprimé leur avis sur la basilique de la Nativité le faisaient après une étude directe et approfondie. La plu-

part ont puisé leur conviction dans une étude de seconde main sur une documentation graphique incomplète[1]. Très rares demeurent ceux qui ont eu sur place le loisir et les libertés nécessaires pour reprendre à fond l'examen technique. Sans doute on a aujourd'hui les ressources précieuses de la photographie. Avec cet utile appoint d'informations, un jeune savant, qui a tâché de ventiler cette discussion du fond de son cabinet de travail à Munich, a cru pouvoir dernièrement écrire : « Les photographies démontrent, à elles seules, l'unité complète de l'édifice au point de vue technique et ornemental[2] » : aphorisme imprudent, même quand on pourrait se donner l'assurance de posséder toutes les photographies nécessaires — ce qui n'était point le cas, à beaucoup près — et toutes exemptes d'obscurité ou d'inconsciente tricherie. Dès qu'on songe à la délicatesse des éléments sur lesquels se fonde parfois une distinction archéologique et sur lesquels repose toujours une attribution chronologique, surtout enfin lorsqu'on connaît les conditions imposées aujourd'hui à cette enquête sur des réalités fort ténues, dans un monument badigeonné, restauré, morcelé en réduits pas toujours d'un très facile accès, on n'est point surpris que des spécialistes mêmes aient pu en juger si différemment.

L'accord tendait pourtant à s'établir, en ces dernières années, dans le sens de l'unité architecturale et de la date constantinienne. Passant pardessus les hésitations très circonspectes de M. de Vogüé au sujet du narthex et du plan tréflé du sanctuaire[3], M. Strzygowski se persuadait que l'édifice était bien d'une seule venue. Avec le brio qu'autorise son information si érudite, il pensait mettre en évidence les sources mêmes de cette création « constantinienne » : fusion élégante de deux types classiques longuement évolués : la basilique et la chapelle funéraire. La basilique à trois absides en croix a été souvent considérée comme une évolution normale et simple d'un plan romain très familier : l'espace rond ou quadrangulaire couvert par une coupole centrale et développé par des enfoncements semi-circulaires ou rectangulaires aux extrémités des axes. Pour M. Strzygowski ce

1. M. Kraus, M. Viollet-le-Duc et dom H. Leclercq par exemple, cités souvent parmi les représentants les plus autorisés des trois hypothèses, ont-ils jamais visité Bethléem ?

2. Edm. Weigand, *Die Geburtskirche von Bethlehem ; eine Untersuchung zur christlichen Antike* (1911), p. 56. Cette étude, qui traite de tout à fait seconde main le problème archéologique, n'est d'aucune utilité pour l'intelligence du monument, quelle qu'en puisse être la valeur historique.

3. De Vogüé, *Les églises...*, pp. 47, 54, 116.

ne serait que le développement de l'hypogée cruciforme, originaire de l'Orient hellénistique. L'idée primordiale de l'église à plan central, ou si l'on veut de l'église à transept qui doit finalement conduire à l'église à coupole, se trouverait dans les premiers édifices érigés sur les catacombes; les *cellæ trichoræ* des anciens cimetières romains sont naturellement alléguées en témoignage, mais n'auraient pas été par elles-mêmes une création de l'art romain et ne furent pas le prototype des basiliques à trois absides en trèfle. Ce type, né d'inspirations orientales, serait réellement une création des architectes de Constantin acculés à la nécessité heureuse de satisfaire aux exigences impériales. Hélène et Constantin imposèrent en quelque sorte cette solution en prescrivant des édifices qui fussent à la fois des temples commémoratifs sur les trois cavernes les plus augustes de la terre et des lieux de culte où pourraient affluer les multitudes chrétiennes. C'est donc bien Constantin et sa mère qui ont donné à ce type architectural sa véritable « importance canonique » et le monument chrétien qui en fut la réalisation initiale est encore debout : c'est l'église de la Nativité ». Après quoi, M. Strzygowski accumule une documentation touffue pour établir les dérivations de ce « type canonique » d'un bout à l'autre de l'Empire en Orient et en Occident, parmi les édifices religieux et dans l'architecture profane, depuis le IV^e^ siècle jusqu'aux bas temps byzantins [1]. Par une voie tout autre, c'était rejoindre dans sa conclusion M. de Vogüé, à qui déjà n'avait point échappé d'ailleurs l'analogie étroite de plan entre la basilique de Bethléem et les petites « basiliques élevées sur la sépulture des principaux martyrs », ou « à l'entrée des catacombes les plus célèbres » à Rome [2].

Comme pour donner à cette interprétation du monument une consécration décisive, un jeune architecte lauréat de l'Académie royale des Beaux-Arts à Londres, M. W. Harvey, recevait en 1908 la mission de relever en détail la basilique de la Nativité, et concluait son étude dans le sens d'une entière unité de structure [3]. A peine une timide réserve était-elle formulée

1. Strzygowski, *Byzantinische Zeitschrift*, XXI, 1912, p. 345; cf. *Orient oder Rom*, pp. 20, 149; *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, pp. 26 ss., 135 ss., etc.; cf. aussi Weigand, *Die Geburtskirche...*, p. 60.

2. De Vogüé, *Les églises...*, p. 116 s.

3. *The Church of the Nativity at Bethlehem*, by W. Harvey, W. R. Lethaby, O. M. Dalton, H. A. A. Cruso and A. C. Headlam, edited by R. Weir Schultz, on behalf of the *Byzantine Research Fund*; 76 pages

au sujet du narthex, estimé hypothétiquement « plus ancien » que Constantin, à moins que sa maçonnerie de plus volumineux calibre n'ait eu simplement pour but de donner une dignité plus imposante à la façade [1] ». En même temps que cette apparente sanction technique, l'hypothèse de l'unité architecturale recevait des maîtres les plus distingués l'appui d'une adhésion sans marchandage; M. R. de Lasteyrie par exemple [2] et M. Diehl [3] sont désormais explicites en ce sens; et l'opinion de M. Diehl en particulier aura d'autant plus de poids qu'elle revêt un peu le caractère d'une conversion archéologique. A tort ou à raison, l'éminent historien était cité naguère parmi les tenants de l'origine sous Justinien [4]; on sait qu'il a plusieurs fois visité Bethléem; si donc il exprime nettement aujourd'hui un avis opposé, n'est-ce pas sous l'impression de quelque évidence directe? Aussi ne s'étonnera-t-on point que M. Edm. Weigand, renchérissant sur la confiance presque universelle des encyclopédies et des manuels les plus à jour, conclue sa récente monographie en insistant sur l' « extraordinaire importance » artistique du monument : le seul témoin authentique de la brillante période constantinienne dans la forme où il est demeuré sous nos yeux [5].

Au point où semble parvenu cet impressionnant accord, voudra-t-on cependant ne pas d'emblée taxer de pédanterie ou de paradoxe l'avis que cette solution ne saurait être définitive? Certes, il pourrait y avoir nombre

in-4°, 12 planches et 29 figures dans le texte, Londres, 1910. Un tel sénat d'éminents spécialistes est, à coup sûr, très digne des « 30 shellings net » que coûtent ces 12 pl. et ces 76 pages d'un texte peu dru, où la compilation éclectique de textes alignés par M. Cruso occupe à elle seule 20 pages. On verra, par les indications nécessaires que nous aurons à fournir, à quel point l'expression technique du monument est demeurée insuffisante en ce relevé d'architecte. C'est un devoir d'ajouter que les graveurs, chargés par l'éditeur B. T. Batsford de reproduire ces relevés, n'ont pas fait justice aux excellents dessins de M. Harvey, à ses fines aquarelles des mosaïques surtout. Ayant eu le plaisir de les admirer naguère, grâce à l'amabilité de l'artiste, il m'a été difficile de les reconnaître sous les lourdes chromotypographies du livre.

1. Harvey, *The Church...*, p. 2 ; cf. p. 14.

2. *L'architecture religieuse en France à l'époque romane, ses origines, son développement* (1912), p. 10. Dans un compte rendu inséré au *Journal des Savants*, M. de Lasteyrie a formulé sur la publication anglaise de très judicieuses réserves que je regrette de ne pas connaître en détail.

3. *Manuel d'art byzantin* (1910), p. 3.

4. Par exemple dans Harvey-Lethaby, *The Church...*, p. 17. Je ne vois pas où M. Diehl a formulé très clairement cette hypothèse. Peut-être l'a-t-on simplement déduite de ce qu'il a reproduit la vue intérieure de la basilique dans sa splendide monographie : *Justinien et la civilisation byzantine au VI^e siècle*, fig. 135, p. 392.

5. Weigand, *Die Geburtskirche...*, p. 85. Cf. Leclercq, *Dict. arch. chrét.*, II, 828, v° *Bethléhem ;* Conder, *Survey of West. Pal. ; Memoirs*, III, 83 ; Baumstark, *Palaestinensia*, p. 8 s. [extr. de *Röm. Quart.*, 1906], etc.

de réserves utiles avant d'embrasser avec sécurité la théorie brillante de M. Strzygowski sur l'origine de la basilique de Bethléem! A Mechatta — le palais fameux du désert de Moab — ou dans les églises coptes des Couvents Blanc et Rouge fondés par Schenoudi, pour ne reprendre que les meilleurs parmi les rapprochements institués, l'abside « trichore » conserve son unité organique et s'épanouit au bout de la seule nef centrale[1]; c'est comme une adaptation pure et simple de la *cella cimiterialis* aux nefs plus ou moins développées d'une basilique. A Bethléem au contraire, le trèfle amplement évolué se dilate de telle sorte que les trois conques, sans autre rapport que la symétrie de leur placement, ne conservent plus qu'une fort indirecte unité; ce sont trois absides indépendantes, au lieu d'une abside à triple exèdre. M. Weigand[2] a bien eu, lui aussi, l'impression de cette grave nuance, mais il s'est donné le tort de l'exagérer en niant toute légitimité du rapprochement; enfin il a compromis la valeur de ses remarques par quelques solécismes d'art qui lui ont attiré l'animadversion sévère de M. Strzygowski[3]. Faisant sienne avec entrain une opinion qui a depuis longtemps des tenants illustres, M. Weigand estime que les oratoires funéraires romains, et très spécialement la fameuse *cella* de *Sainte-Sotère*[4], sont le prototype de la basilique de Bethléem, dont l'architecte n'aurait été, « en un certain sens, qu'un copiste de rang inférieur[5] ». Il a trois motifs de cette conviction : la date *sûrement* préconstantinienne, le caractère commémoratif, la nuance du trèfle dont le lobe central est plus spacieux que les deux lobes latéraux. De cette dernière particularité, propre à la *cella* dite jadis de *Sainte-Sotère*, ne découlent nullement les conséquences architecturales que M. Weigand en veut tirer et la *cella* toute voisine dite des Saints Sixte et Cécile, ou du pape Zéphyrin, dans le

1. On trouvera maintenant la meilleure description graphique de ces édifices dans la belle publication de M. Somers Clarke, *Christian Antiquities in the Nile Valley ; A Contribution towards the Study of the ancient Churches*, p. 145 ss., pl. XLV ss. L'étude de cet important ouvrage donnera une vue assez concrète déjà de l'évolution de l'architecture religieuse en Égypte.

2. *Die Geburtskirche...*, pp. 60 s., 63 s. Cf. Rivoira, *Le origini della archit. lombarda*, I, 4.

3. *Byzantinische Zeitschrift*, XXI, 1912, p. 344 ss.

4. Attribution démontrée incorrecte ; voy. Marucchi, *Nuovo Bullettino di archeol. crist.*, XVI, 1910, p. 106.

5. *Die Geburtskirche...*, p. 61. Avec une plus prudente modération, dom H. Leclercq par exemple écrivait : la *cella*... « vaut surtout comme suggestion et, si l'on veut, comme pressentiment des futures destinées de l'abside trichore » (s. v° *Cella*, dans le *Diction. d'arch. chrét.*, II, 2904; cf. v° Abside, *ibid.*, I, 186).

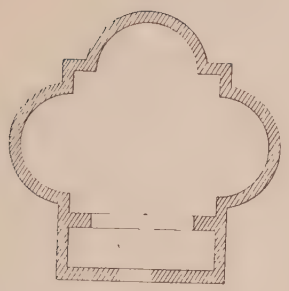

Fig. 1. — La cella des Saints Sixte et Cécile.

même cimetière de Saint-Callixte, a trois absides égales (fig. 1). On ne voit pas bien en quoi le fait d'être des *memoriæ* prouve que ces oratoires sont le prototype (*propädeutisch*) de la basilique de la Nativité. Certain édifice à destination religieuse très probable dans la villa d'Hadrien à Tivoli[1] (fig. 2) même cimetière de Saint-Callixte, a trois absides égales (fig. 1). On ne voit pas bien en quoi le fait d'être des *memoriæ* prouve que ces oratoires sont le prototype (*propädeutisch*) de la basilique de la Nativité. Certain édifice à destination religieuse très probable dans la villa d'Hadrien à Tivoli[1] (fig. 2) même cimetière de Saint-Callixte, a trois absides égales (fig. 1). On ne voit pas bien en quoi le fait d'être des *memoriæ* prouve que ces oratoires sont le prototype (*propädeutisch*) de la basilique de la Nativité. Certain édifice à destination religieuse très probable dans la villa d'Hadrien à Tivoli[1] (fig. 2)

1. Ces trois immenses hémicycles circonscrivent une cour spacieuse, dont une extrémité est occupée par un petit édicule sacré. L'ensemble ne porte aucune rubrique dans le *Rilievo planimetrico ed altimetrico della villa Adriana* exécuté en 1905 par l'école des ingénieurs de Rome sous la direction de M. V. Reina et publié dans les *Notizie degli Scavi*, 1906, p. 313 ss., feuille III du plan. Dans le manuel de MM. J. Anderson et Phéné Spiers, *Architecture of Greece and Rome*, 2e éd., p. 296 et fig. 234, l'immense triconque est mise en relation avec un temple des Dioscures, tandis que le temple demeure également anonyme dans Guzman, *La villa impériale de Tibur*, p. 193 et fig. 260, cf. 70, d'où est prise notre fig. 2. D'après M. Enlart (*Manuel d'archéolog. franç.* ; I, *Architect. relig.*, p. 147), « les chapelles tréflées... ne sont que la persistance d'une sorte de plan habituel dans l'antiquité romaine » ; cf. Lethaby, *The Church of the Nat.*, pp. 16 et 29 s. Un plan d'édifice romain (fig. 3) conservé à la galerie des Offices à Florence et publié par M. le commandeur Rivoira (*Le origini della architettura lombarda*, II, p. 508, fig. 499) en fournirait sans contredit le plus parfait exemple. Il se retrouve avec des variations plus ou moins profondes en des monuments divers jusqu'à la fin de l'époque romaine : telle cette triconque à l'entrée de thermes palatins en Dalmatie (cf. Hébrard et Zeiller, *Spalato, Le palais de Dioclétien*, p. 138 et les plans fig. 165, p. 121 ; fig. 171, p. 125 ; pl. III état actuel et pl. VI restauration), ou les triconques encore mieux conservées et certainement plus archaïques des thermes de Thelepte au N. de Feriana en Tunisie (Saladin, *Archives des miss. scientif.*, XIII, 1887, p. 117, fig. 206 ; cf. p. 223 pour la date). Tout le monde a en mémoire les vastes exèdres ou les hémicycles à portiques aménagés au pourtour de divers forums impériaux à Rome (voy. Marucchi, *Le Forum*, fig. p. 224 ou n'importe quel manuel), mieux encore apparemment la fameuse « bibliothèque d'Apollon », au bout du stade à l'angle NE. du Palatin (Anderson-Spiers, *op. l.*, fig. 233, *G*, d'après la belle restauration de Deglane). Pour M. Diehl, au contraire (*Man. d'art. byz.*, p. 58), il semblerait que le plan tréflé fût originaire « de Syrie ». A y regarder avec attention, les seuls exemples invoqués à l'appui sont Bethléem, Deir Dosy et Mechatta (*op. l.*, p. 45). Le plan triconque est présenté par la suite un peu indistinctement comme venu « d'Égypte ou de Syrie » (*ibid.*, pp. 124, 314, 343), ce qui ne suppose pas les mêmes sources artistiques et aurait besoin d'être précisé par quelques exemples datés au moins par approximation si l'on maintient la

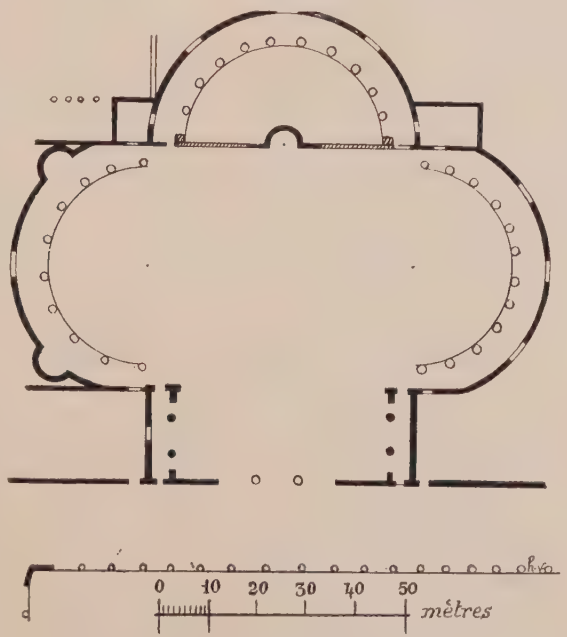

Fig. 2. — Plan d'un monument religieux dans la villa impériale de Tibur.

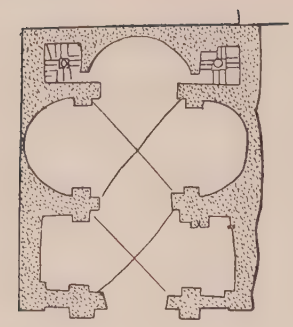

Fig. 3. — Plan romain archaïque. (Reproduction obligeamment autorisée par M. le command. Rivoira.)

pourrait être cité comme le type, mais en très grand, des *cellæ trichoræ;* il est antérieur d'un siècle aux dates les plus élevées qu'on ait jamais osé mettre en avant pour les oratoires funéraires en cause, et rien ne lui donne, dans la villa, le caractère d'une *memoria*. En ce qui concerne enfin cette date « antérieure » à Constantin si elle pouvait être alléguée de confiance au temps où M. de Vogüé publiait son étude sur la basilique de Bethléem, il n'en allait plus de même quand M. Weigand a repris le sujet. Ce sont les propres élèves de M. de Rossi qui ont précisé sur ce point l'hypothèse du maître et déclaré trop haute l'antiquité qu'il attribuait en général à ces oratoires, c'est-à-dire la fin du III^e^ siècle ou le commencement du IV^e^. Résumant, en 1910, l'état officiel des informations, dom H. Leclercq a pu écrire que la *cella* de Sainte-Sotère est « moins ancienne » que celle des Saints Sixte et Cécile [1]; or, à cette même date intervenait une découverte attestant un remaniement tardif de la *cella* des Saints Sixte et Cécile. Un juge aussi compétent que M^gr^ Wilpert attribue l'abside trichore au IV^e^ siècle, et, malgré ses hésitations, M. Marucchi n'ose pas rejeter l'opinion d'un architecte expérimenté, à qui l'examen technique de l'édifice suggère que les trois absides sont une addition sensiblement postérieure au mausolée primitif [2]. Voilà donc l'abside trichore considérée naguère comme la plus ancienne dans tout ce groupe d'oratoires funéraires et proclamée si fermement pré-constantinienne ramenée bien près de l'époque constantinienne, puisqu'il est difficile de ne la point dater du IV^e^ siècle. Ces faits nouveaux ne laissent pas subsister grand'chose du système de la dépendance alléguée pour Bethléem. Entre ce prétendu prototype et la basilique à trois absides, M. R. de Lasteyrie [3] a d'ailleurs relevé des différences essentielles ne permettant guère d'insister autant qu'on l'a fait

provenance égyptienne. C'est vers l'Égypte aussi que M. Lethaby (*The Church of the Nativ.*, p. 29) regarderait assez volontiers, en quête d'analogies pour Bethléem; toutefois sans aucun rapprochement précis.

1. *Diction. arch.*, v° *Cella*, col. 2903.

2. *Nuovo Bullettino...*, XVI, 1910, p. 220 s.

3. *L'architecture religieuse*, p. 61 s. De son côté Miss Bell (*The thousand and one Churches*, p. 347, n. 2) exprimait naguère des hésitations trop bien fondées sur la précision technique de l'analogie alléguée; mais en disciple fervente des théories de M. Strzygowski, elle se croit tenue à déclarer fermement « Asiatic » l'abside trilobée, qu'elle rattache au temps de Salomon!

sur ce rapprochement, à supposer même qu'on s'acharne à conserver la date peu soutenable proposée avant l'exploration fondamentale. A quoi bon, au surplus, s'obstiner en cette voie? Dans ces oratoires eux-mêmes l'abside trilobée n'est que la répétition d'un type architectural dont nous avons déjà signalé au moins un exemple évident à la haute époque impériale. On n'a pas encore, que je sache, indiqué une seule basilique à trois absides en croix qui soit incontestablement antérieure au v^e^ siècle. Les églises égyptiennes d'Athribis, du Couvent Blanc ou du désert monastique de Nitrie citées par MM. Strzygowski et Weigand, l'église beaucoup plus comparable encore à une *cella trichora* dans le monastère palestinien de Saint-Théodose citée par M. Diehl, le baptistère dans le couvent africain de Tébessa et toutes les autres analogues, y compris la basilique de Nole connue seulement par les jolis vers de saint Paulin, toutes sans exception datent du v^e^ siècle[1]. Il reste dès lors les deux exemples inévitables :

1. Tout au plus la basilique de Nole — ordinairement datée, depuis Kraus, de 401 à 403 — pourrait-elle avoir été commencée vers 395, ce qui est assez loin dans le déclin du IV^e^ siècle pour ne pas trop compromettre la date générale qu'on vient de mettre en avant. Peut-être essaiera-t-on aussi de raffiner sur les chiffres IV^e^ et v^e^ siècles à propos des églises monastiques égyptiennes. D'une façon un peu ample ou pourrait les éliminer toutes d'une discussion sur l'origine du plan trilobé appliqué à Bethléem, puisque le père du monachisme égyptien, saint Antoine, vivait à l'époque constantinienne et que ses premières fondations, dont rien de très authentique n'est venu intact jusqu'à nos jours, n'ont guère pu influencer les architectes de Constantin en Palestine. Les seules analogies recevables tant bien que mal, comme les églises de Sohâg — couvents Blanc et Rouge — eurent pour auteur le célèbre apa Schenoudi; or quelle que soit la difficulté de déterminer les dates biographiques de Schenoudi, sa naissance est certainement postérieure à l'achèvement des travaux constantiniens à Bethléem et l'époque florissante de son activité se place vers 400. Avec l'édifice annexé à l'église monastique de Tébessa, — estimé « chapelle funéraire » par M. l'architecte A. Ballu (*Le monastère byzantin de Tébessa*, p. 27 et s., pl. II) et que M. Gsell (*Les monuments antiques de l'Algérie*, II, 274) conjecture avec toute raison avoir été le baptistère primitif, — la question de date demeure obscure On a parlé d'une création de saint Augustin et invoqué, là aussi, une similitude mal définie avec les constructions Salomoniennes à Jérusalem. M. Gsell est bien fondé à déclarer cette similitude fortuite si tant est qu'elle existe en quelques détails : il trouve d'autre part la date trop haute, bien que saint Augustin évêque nous reporte au début du v^e^ siècle, et il propose d'une façon un peu floue les « premiers temps du Bas-Empire, à l'époque consécutive au triomphe du christianisme » (*op. l.*, p. 275). Ceci ne peut signifier, d'après son contexte, que la première moitié du v^e^ siècle (cf. p. 288, cependant p. 116 n. 2, « IV^e^ siècle (?) » — ce qui n'est guère concordant —), date qui est également proposée par de bons juges, M. R. de Lasteyrie (*L'archit. relig.*, p. 30) et M. A. Ballu (*op. l.*, p. 33; cf. la note de M. Diehl, *Rapp. sur deux missions archéol. dans l'Afrique du Nord; Nouv. archives des miss. scient.*; tir. à part, p. 47) à l'encontre des hypothèses qui en reporteraient l'origine au IV^e^ siècle, voire même à l'époque païenne. Le cas de Mechatta n'est pas plus probant, puisque la date du IV^e^ siècle soutenue par M. Strzygowski pour cette application de son « type oriental » est des plus malaisées à démontrer. On peut dès maintenant se demander si le v^e^ siècle ne sera pas une époque trop haute encore pour ce monument et s'il ne devra pas être reculé jusque dans le VI^e^, quand une documentation détaillée et sûre des autres châteaux célèbres du *limes* d'Arabie autorisera enfin des rapprochements concrets et des déductions historiques un peu fondées. C'est d'ailleurs au VI^e^ siècle comme période

Bethléem et le Saint-Sépulcre, c'est-à-dire les deux monuments attribués en principe à Constantin. Quand dom H. Leclercq écrit que la *cella tri-*

initiale de sa structure à jamais inachevée que le palais-forteresse est classé par un des savants les mieux en mesure de discuter ce problème, M. le professeur R. Brünnow (*Zur neuesten Entwickelung der Meschetta-Frage ; Zeitschr. für Assyriol.*, XXVII, 1912, p. 129 ss.). Le VI^e^ siècle est proposé aussi par M. l'architecte Lethaby (*The Church of the Nativ.*, p. 30). Pour M. Diehl (*Man. d'art byz.*, p. 48) Mechatta est « du V^e^ et peut-être même du VI^e^ siècle ». Une donnée qui pourrait n'être pas sans quelque valeur dans cette discussion, et qui ne semble pas avoir été observée malgré ce qu'elle a de saillant, est l'évidente analogie non seulement de tracé mais de proportions et de certaines dimensions, essentielles en ce parti, entre le palais de Mechatta et l'église de Deir Dosy ; quelques cotes inscrites sur l'un et l'autre plan (fig. 4) feront la preuve d'un fait que ce n'est pas le lieu de commenter. Or l'église du monastère de Saint-Théodose, — sur une colline du désert oriental bien en vue de Jérusalem et de Bethléem, à deux heures de moyenne distance de l'une et de l'autre, — de tous les rapprochements invoqués avec les *cellæ trichoræ* sans contredit le plus exact, date de 450 en chiffre rond : soit le milieu précis du V^e^ siècle, ce qui nous ramène aux fameux exemples égyptiens empruntés, eux aussi, à l'architecture monastique. Et cette même époque, seconde moitié du V^e^ siècle, est également la plus haute date proposée pour un des rares et splendides exemples de ce type dans l'architecture religieuse d'Occident : la chapelle souterraine de Saint-Laurent à Grenoble (fig. 5 ; voy. M. Reymond et C. Giraud, *Bulletin archéol. du comité des trav. hist. et scientif.*, 1893, pp. 1-14, pl. I-VIII. En indiquant « une date voisine du VI^e^ siècle » (p. 10) les distingués savants veulent sans doute suggérer le déclin du V^e^ et ainsi l'a entendu dom H. Leclercq (V^o^ *Abside ; Diction. arch. chrét.*, I, 192). Architectes et historiens de l'art sont plutôt enclins à descendre maintenant au VI^e^-VII^e^ siècle (R. de Lasteyrie, *L'arch. relig.*, p. 101), à la seconde moitié du VI^e^ siècle (Rivoira, *Le origini...*, II, 61), ou franchement au VII^e^ (Enlart, *Manuel d'arch...*, pp. 105, 140, 148). L'exceptionnel intérêt de ce monument dans la question est d'être « complètement romain » par tous les détails de sa structure et de voisiner avec un souvenir explicite de Saint-Sixte (Reymond, *op. l.*, p. 12) comme pour mieux faire ressortir qu'il est issu en droite ligne des oratoires romains des catacombes En Afrique le plan trilobé apparaît soit sous forme de *cella* isolée, comme à Aguemmoun Oubekkar (Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 157 ss., n° 3 et fig. 113), soit en manière de chœur au bout d'une église, ainsi à kh. Bou Addoufen (Gsell, *op. l.*, p. 185), soit enfin comme annexe, dans le cas déjà cité du baptistère de Tébessa (*Theveste*). Les lobes du grand hémicycle absidal dans la basilique de Matifou (*Ruguniæ*) sont une insertion de seconde main qui ne peut être antérieure au VI^e^ siècle (Gsell, *op. l.*, p. 226 ; cf. 116 n. 2). Malgré la difficulté de dater tous les autres exemples, le début du V^e^ siècle demeure l'époque la plus haute possible. Et ce qui vaut pour l'Algérie, d'où sont pris tous les exemples cités d'après M. Gsell, s'applique certainement à la Tunisie, du moins pour autant que j'ai su y constater le plan tréflé dans l'architecture chrétienne ; à Sidi-Mohammed el-Gebioui (Saladin, *Archives des miss. scient.*, XIII, 1887, p. 34, fig. 41 ss.), à Maâtria (Saladin, *Nouv. arch. des miss.*, II, 1892, p. 440 ss., fig. 55), à Dougga (*ibid.*, p. 525, fig. 135), il s'agit manifestement de petits sanctuaires chrétiens que l'on dirait calqués sur les chapelles triconques des catacombes et rien ne permet d'en reporter sûrement l'origine plus haut que cette « époque byzantine » qui fait suite à celle des Vandales. Il en faut, selon toute vraisemblance, dire autant des plus claires applications connues de ce même plan à travers l'Asie Mineure, qu'on cherche aujourd'hui à lui assigner pour patrie : telle la célèbre trichore n° IX de Binbirkilissé (Strzygowski, *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, pp. 26 s., 138 s. ; Ramsay et Miss G. L. Bell, *The thousand and one Churches*, p. 79 s.), ou mainte autre chapelle du massif central Lycaonien, que Miss Bell en a rapprochée (*op. l.*, p. 346 ss.), quoique l'analogie se réduise au plan cruciforme sans trinité d'absides. Pour aucune on ne réalise une date précise. Toutefois M. Strzygowski, le moins suspect des hommes quand il s'agit de reporter aussi haut que possible la date d'un monument qu'il estime typique, n'ose lui-même proposer rien de plus reculé, pour ce groupe, que « l'intervalle entre Constantin et Justinien » (*Kleinasien...*, p. 160) : modération remarquable, qui ne semble même pas avoir paru suffisante à Sir W. M. Ramsay et à Miss G. L. Bell. Si je comprends correctement leurs observations (*The thousand...*, p. 22 ss.), les plus anciens édifices chrétiens de Binbirkilissé ne seraient pas antérieurs

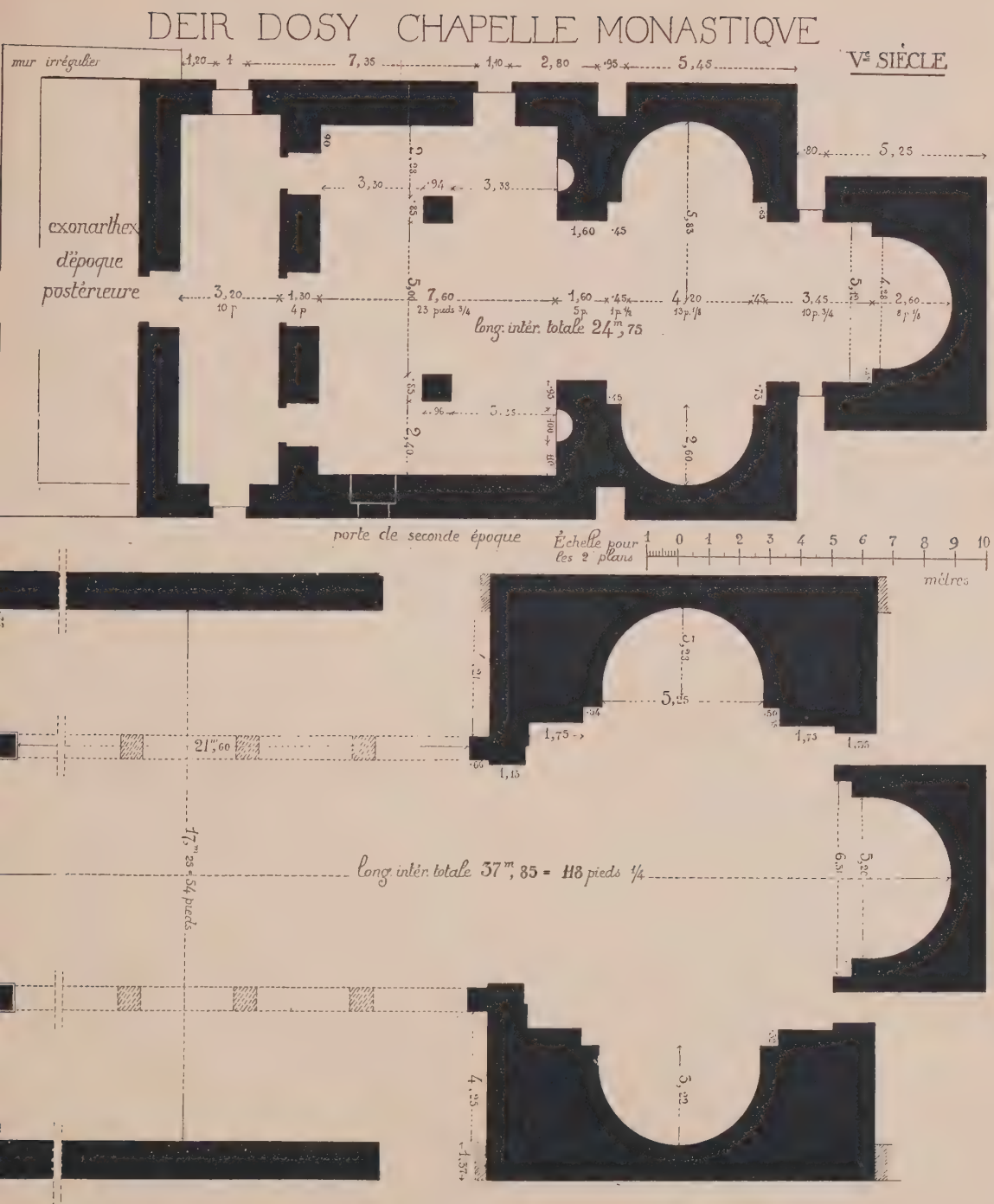

Fig. 4. — Applications du plan trilobé dans le monastère de Deir Dosy et le palais de Mechatta.

chora des catacombes « est une sorte de prélude d'un type... qui commença à la seconde moitié du IVe siècle et la trichore n° IX n'est certainement pas au nombre des plus anciens. Miss Bell rattache tous ces édicules cruciformes à des monastères (p. 348); c'est dire équivalemment qu'elle songe à la période d'expansion initiale du monachisme en cette contrée, au début du Ve siècle. Et quand il n'est point préoccupé de questions de chronologie artistique mais se laisse guider avec docilité par son sentiment très juste des formes, M. Strzygowski tout le premier ne classe pas plus haut que le début du Ve siècle un type aussi parfait de *cella trichora* que la chapelle rupestre anatolienne d'Ilamüsch dans le district de Konia (*Kleinasien...*, p. 148). Personne, à coup sûr, ne voudrait plus faire fond sur cette curieuse église de Saint-Clément d'Ancyre, où, d'après le plan de Texier, l'abside centrale est flanquée de deux absides en trèfle terminant les bas-côtés. Des relevés moins fantaisistes font douter aujourd'hui de l'acribie du tracé de Texier et de toute façon les remarques judicieuses de M. O. Wulff (*Die Koimesiskirche in Nicäa*, p. 52 ss.) établissent que le monument n'est guère antérieur au VIIIe siècle, si tant est qu'il ne doive pas descendre au IXe (*op. l.*, p. 64). N'ayant pas à ma disposition la publication détaillée que Miss Bell a faite des églises du Ṭour ʿAbdîn, dans l'ouvrage intitulé *Amida*, j'ignore si le plan en trèfle s'y rencontre et j'y connais seulement des types cruciformes très voisins publiés dans le récit de voyage (Miss G. L. Bell, *Amurath to Amurath*, 1911, p. 301 ss.). Mais là encore les exemples les plus caractéristiques, mâr Yaʿqoub à Salâḥ (fig. 199), ou l'église de la Vierge à Khâkh (fig. 201 ss.), sont des églises de couvents, donc postérieures à la première moitié du IVe siècle, à supposer qu'elles remontent intégralement aux tout premiers jours du monachisme en ces parages, au temps de Mâr Augin (saint Eugène). Pas plus la Mésopotamie que l'Anatolie ne fournissent par conséquent le prototype archaïque du plan en trèfle apte à expliquer Bethléem. A travers la Syrie tout entière il ne me revient en mémoire d'application telle quelle de ce tracé que dans l'église de Rouḥaibeh au Néǧeb — dont je ne possède malheureusement qu'un tracé sommaire (fig. 6), — dans les thermes de Ṣarakh (Ḥaurân méridional; cf. Butler, *Ancient Architecture in Syria*, II A 2, p. 77 ss., fig. 59 s. et XIX ss. dans l'Appendice), ou dans le château arabe de Quṣeir ʿAmrâ, au désert de Moab, découvert et publié pour la première fois par M. le prof. A. Musil (*Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wiss. in Wien; philos.-histor. Classe*, CXLIV, 1902, n° VII) : exemples certainement postérieurs au VIe siècle. Le seul cas topique, dans le palais de Qaṣr Ibn Wardân en Haute-Syrie, est sans intérêt dans cette discussion. Depuis l'étude magistrale que lui a consacrée M. l'architecte Butler, et grâce aux découvertes épigraphiques de M. le baron von Oppenheim et de la mission américaine, on sait que le monument fut érigé dans la seconde moitié du VIe siècle et achevé en 564 (Butler, *Ancient Archit. in Syria*, II B 1, pp. 26-45, et Prentice, *Greek and*

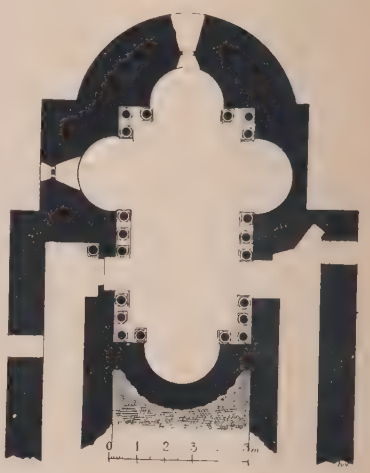

Fig. 5. — La crypte de Saint-Laurent à Grenoble.

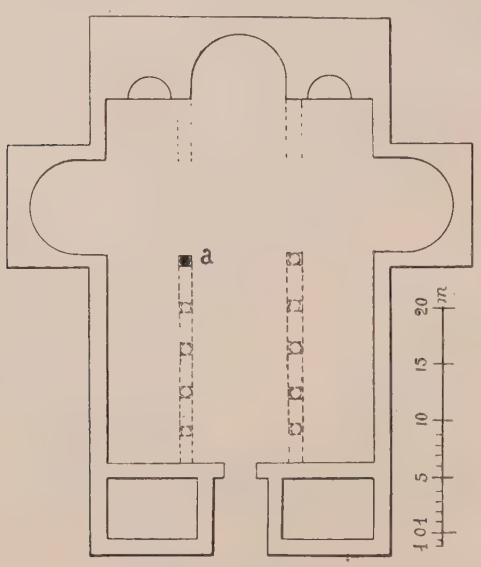

Fig. 6. — Croquis schématique de l'église de Rouḥaibeh au Néǧeb.

à se répandre grâce aux constructions constantiniennes[1] », il se fait, à vrai dire, l'écho d'une théorie en grande faveur ; c'est néanmoins compliquer d'une hypothèse un peu risquée une hypothèse désormais fort compromise. Il n'est au surplus pas assez rare d'entendre prouver le caractère constantinien des trois absides de Bethléem par l'analogie de l'hémicycle trilobé dans le Saint-Sépulcre actuel, et *vice versa ;* fâcheuse pétition de principe, sans parler du danger de contradiction radicale entre savants. Tel autre spécialiste éminent en effet, M. le commandeur Rivoira par exemple[2], voit dans les trois absides de Bethléem un dérivé de l'*apsis trichora* latine, postérieur à l'application qui en avait été faite à Nole. Ne tourne-t-on pas ainsi quelque peu dans un regrettable cercle ? Au fond, l'argument qu'on ait allégué jusqu'ici avec la plus confiante sécurité pour établir l'authenticité constantinienne des trois absides dans la rotonde du Saint-Sépulcre et la basilique de la Nativité consiste à les présenter comme une dérivation des oratoires funéraires romains et comme la source où les architectes chrétiens puisèrent ensuite l'inspiration des basiliques à absides en croix. Il n'est déjà pas tout à fait exact d'assimiler, tout au moins de paraître assimiler dans cette formule « constructions constantiniennes » les absidioles rayonnantes de la rotonde du Saint-Sépulcre et les trois absides en trèfle de Bethléem. Mais afin de procéder avec précision, laissons de côté toute considération du Saint-Sépulcre, pour envisager exclusivement la basilique de la Nativité. Avant toute analyse artistique du monument, avant toute recherche de ses prototypes et de ses influences, n'est-ce pas le monument lui-même qu'il convenait d'interroger méthodiquement ? Nous avons eu à cœur de le faire une fois de plus. Une enquête plus persévérante, pratiquée avec des facilités exceptionnelles, a permis d'enregistrer quelques faits nouveaux qui produisent une base ferme pour la dissection technique et attestent, malgré la perfection des raccords, une transformation profonde, précisément dans les parties qui constitueraient la prétendue originalité si fameuse de la construction attribuée telle quelle à Constantin.

Latin Inscript. in Syria, III B 1, p. 40 s.). Ceux qui se donneront désormais la tâche de soutenir que le plan tréflé de la basilique de Bethléem remonte à Constantin et dérive d'Anatolie, de Mésopotamie ou d'Égypte seront donc très bienvenus en produisant quelques nouveaux exemples précis et de date incontestablement antérieure à 326.

1. Art. *Cella ; Dict. arch. chrét.*, II, 2904. Cf. Lethaby, *The Church of the Nat.*, p. 13.

2. *Le origini della arch. lombarda,* II, 24 ; cf. I, 4.

Pour circonscrire plus nettement l'exposé de ces faits, il convenait d'en éliminer toute discussion de chronologie et de développement historique. On part de la réalité indubitable que la basilique primitive est d'origine constantinienne et que son emplacement fut déterminé par la grotte de la Nativité de N.-S. L'édifice en lui-même, assez exprimé par les plans, ne sera décrit que dans la stricte mesure nécessaire pour y orienter le lecteur. Toute l'ambition se réduit, pour le moment, à faire ressaisir, sous la trompeuse homogénéité actuelle, d'évidentes sutures entre des éléments qui n'ont pu être ainsi juxtaposés dans le plan raisonné de l'architecte primordial. La détermination de l'époque précise où le remaniement fut opéré relève, en ce cas, de l'histoire presque plus que de l'archéologie; c'est une enquête subsidiaire à travers des textes qu'il vaut mieux ne point enchevêtrer dans ce délicat examen des faits. Le problème historique sera discuté spécialement dans un chapitre ultérieur.

II. — ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE DU MONUMENT.

Le plan n'offre aucune difficulté au coup d'œil, en dépit des odieuses cloisons modernes qui en ont ruiné l'harmonie intérieure (pl. II). Il se compose d'un narthex communiquant par trois portes[1] — A^1, B^1, C^1 — avec une basilique divisée en cinq nefs symétriques par quatre files de colonnes coupées par un transept au delà duquel reparaissent, devant l'abside, deux travées de chœur dans les nefs centrales et une travée seulement dans les nefs extrêmes. Le transept ne fait saillie hors des bas-côtés que de la profondeur des absides semi-circulaires installées dans les deux bras et tout à fait égales à l'abside centrale dont elles sont isolées par le double décrochement que produit, dans le mur extérieur, la longueur différente des nefs. Les entrées de la crypte sont situées dans la première travée de chœur, à l'orient du transept. Une autre ouverture *H*, hors de l'abside septentrionale dans l'église des PP. Franciscains, y donne indirectement accès. Aux trois portes de communication entre le narthex et les nefs correspondent trois portes de façade extérieure dont le contrefort moderne et l'avant-corps du couvent

1. Les portes latérales B^1 et C^1 sont murées. On peut actuellement voir les jambages intérieurs de C^1; celle du N., B^1, demeure masquée sous les crépissages et se repère uniquement par l'extérieur, dans le poste de la garde turque, où elle est transformée en placard.

arménien laissent voir juste assez pour un placement sûr et l'étude de la modénature (cf. fig. 35).

Le narthex est maintenant divisé en quatre compartiments inégaux : ceux des extrémités, D et D^1, se répondent avec symétrie et sont couverts de voûtes d'arêtes, dont quelques-unes sont renforcées de doubleaux portés sur des piliers appliqués contre les murs. Piliers et voûtes sont manifestement d'époque médiévale ; médiévales sont aussi les fresques dont subsistent encore de remarquables lambeaux à la voûte et sur les parois du réduit septentrional[1]. La situation et le défaut absolu de liaisonnement des pilastres prouve leur indépendance structurale par rapport au narthex lui-même et surtout à la basilique, car ils bouchent ses deux portes latérales. Il est aisé de se rendre compte qu'au temps où furent réalisées pour la première fois les voûtes, on avait établi cinq croisées d'arêtes symétriques pour couvrir le narthex ; mais au lieu de pilastres montant du sol comme sous les deux arcs extrêmes, de simples consoles recevaient sans doute la retombée des arcs intérieurs. Ces consoles, insérées de seconde main dans les parois, loin de les protéger contre la poussée, rendaient cette poussée plus dangereuse en la rejetant au vide ; aussi, malgré la portée minime des voûtes et l'épais-

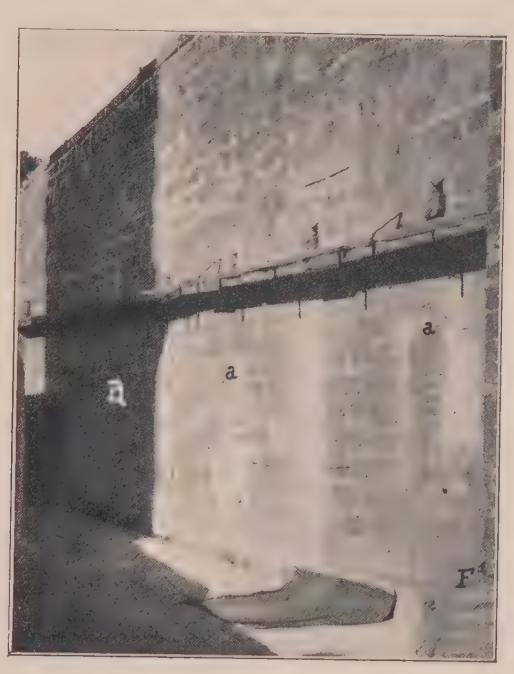

Fig. 7. — Les antiques fenêtres murées dans la paroi méridionale.

1. M. Harvey, qui les signale brièvement, se borne à en dire qu'elles étaient « exécutées » avec une grande habileté » et dans un « style fort décoratif » qualifié de *byzantin* (*The Church...*, p. 3). Par la rigidité hiératique des figures elles ne sont pas sans analogie avec les anciennes peintures de l'église Sainte-Croix près de Jérusalem, que M. le Dr A. Baumstark (*Monatsheften für Kunstwissenschaft*, I, 183) attribuait naguère au milieu du XIe siècle. Par le détail accessoire de la composition elles ressemblent cependant mieux encore au remarquable cycle de l'église d'Abou Ghôs et datent par conséquent plutôt de la seconde moitié du XIIe siècle. C'est d'ailleurs la date que M. de Vogüé propose (*Les églises...*, p. 70) pour les figures semblables peintes sur les colonnes de la basilique. On reviendra plus loin sur l'examen de ces peintures. Il serait vivement à souhaiter qu'un artiste pût être autorisé à pratiquer les opérations indispensables pour entreprendre un relevé urgent des débris visibles encore au narthex, menacés à brève échéance de disparaître.

seur considérable du mur, la face s'est-elle disloquée au centre. La poussée, annulée vers le dedans par la charge énorme du mur supérieur et du tympan, équilibrée d'autre part aux deux bouts par les piliers en appliques, s'est concentrée sur le milieu de la façade qui aurait depuis longtemps cédé sans le contrefort naïvement lourd dont on l'a étayée (cf. pl. I, 2). Au lieu de voûtes, la basilique elle-même a une toiture en charpente de la plus austère simplicité (pl. III). Il n'y a pas de galeries supérieures dans les nefs. Mais tandis que dans les deux collatéraux de chaque côté les architraves reliant les colonnes reçoivent immédiatement les solives du comble à pente unique, l'entablement des colonnades de la nef centrale porte des murs de 9 mètres de haut, qui servent d'appui aux entraits et aux fermes du toit en bâtière. Quatre pignons établis à l'arrière de la terrasse du narthex et à l'ouverture des absides complètent l'aspect général extérieur de la couverture. Les trois saillies absidales sont couvertes en terrasses à peu près à la hauteur des crêtes des murs du transept et de courtes sections de toit à pente convergente couvrent les prolongements inégaux des bas-côtés au delà du transept.

Les nefs latérales n'ont actuellement plus aucuns jours; elles étaient à l'origine éclairées par des fenêtres rectangulaires très reconnaissables dans l'appareil extérieur (fig. 7, *aa*). De hautes baies cintrées vers le sommet des murs supérieurs inondent encore de lumière le vaisseau central. La moitié des fenêtres du transept sont bouchées. Les absides sont éclairées chacune par trois ouvertures relativement peu élevées au-dessus du sol et bien plus bas que la naissance de la conque; l'une ou l'autre de ces ouvertures sert aujourd'hui de communication avec les couvents qui enserrent la basilique, et depuis l'adossement de l'église du couvent latin contre l'abside septentrionale ses ouvertures ont été murées (fig. 8). Une petite porte, *G*, dans l'angle N.-O. de cette même abside, relie le sanctuaire à l'angle de l'ancien cloître médiéval malheureusement rendu à peu près méconnaissable[1]. A l'extrémité opposée ce cloître avait accès dans les nefs par une poterne, *E*, tardivement remaniée. La porte exiguë, *E*', qui lui fait vaguement pendant au S., est, elle

1. Voir les relevés de M. Mauss en 1871 publiés dans sa *Note sur une ancienne chapelle contiguë... à la rotonde du Saint-Sépulcre ;* extr. de la *Rev. archéol.*, 1890, p. 4 s. et fig. 1 s. C'est d'après ces documents et ce qui demeure visible dans les galeries remaniées que le tracé de ce cloître est reconstitué dans le plan de l'état actuel (pl. II).

aussi, une brèche de seconde main, contemporaine peut-être de la délimitation des propriétés grecque et arménienne à l'extérieur de l'église. La belle cuve baptismale, *W*, posée au milieu de la nef devant cette porte, n'est évidemment pas dans sa situation primordiale et il y aura lieu d'en reparler. On n'abordera pas ici la description des vestiges de l'atrium primitif; M. de Vogüé en a donné jadis une excellente restauration. Il n'y a pas à revenir pour le moment sur son admirable étude de la décoration et des mosaïques en particulier[1]. Ce coup d'œil sommaire sur l'ensemble du monument suffira sans doute à guider le lecteur dans l'examen de détails plus techniques d'où résultera la notion de son caractère composite.

La dualité intrinsèque du monument est manifestée par sa composition organique et par de multiples particularités de structure.

Le morcellement actuel n'a pas peu contribué, sans doute, à la formation progressive de la sentence artistique concernant la symétrie « peu commune[2] », ou la merveilleuse harmonie de l'édifice[3]. En pratique, l'observateur n'en voit que successivement les parties; le narthex échappe à peu près totalement au coup d'œil; de l'extrémité orientale, masquée par l'iconostase grecque érigée devant l'abside centrale, on ne voit guère que des fractions encombrées d'oripeaux funestes à la perspective architecturale (fig. 9). Restent, à vrai dire, deux éléments essentiels : la croisée du transept et les nefs, encore que la malencontreuse cloison ne les laisse plus examiner simultanément, et que le transept soit souvent encombré par quelque décor de fête ou par des cérémonies. Seules, en fin de compte, les nefs peuvent donc être embrassées d'un regard. C'est là que se réfugie l'architecte ou l'artiste pour se soustraire au clinquant, aux bardes, aux plâtras huileux et s'imprégner de la majestueuse beauté du vieux sanctuaire. Là il retrouve, en dépit d'un lugubre délabrement, la pensée puissante qui créa la basilique et le goût très sûr qui en fit consister la splendeur en des lignes simples et fermes, en des proportions savamment combinées et en des matériaux d'une somptuosité austère. Si évidente est ici l'unité, que tout le reste s'efface et participe à l'impression qui se dégage de cette admirable partie.

1. *Les églises...*, p. 48 pour l'atrium et p. 64 ss. pour les mosaïques. Voir aussi maintenant le chapitre que M. O. M. Dalton consacre à ces mosaïques dans Harvey..., *The Church...*, p. 31 ss.

2. *Unusual in Byzantine buildings,* note M. Harvey, *op. l.*, p. 5.

3. *Very beautiful and gracious* au sentiment de M. Lethaby, *The Church...*, p. 22, comme si un tel refrain était de style quand on traite de ce monument.

Dès qu'on a, au contraire, patiemment reporté sur un plan le tracé complet de la basilique, il saute aux yeux qu'il a quelque chose de lourd et d'inélégant. Narthex et sanctuaire, le transept lui-même, bouleversent l'allure svelte du vaisseau avec ses files profondes de colonnes où le jeu de

Cliché de la Colonie américaine.

Fig. 8. — Les fenêtres murées dans l'abside septentrionale et la porte de communication (*G*) avec le cloître médiéval.

la perspective semble multiplier la longueur; le développement qui se produit maintenant en largeur épaissit les formes de l'édifice, à tout le moins y introduit une idée différente. Et qu'il n'y ait point là une pure sensation imaginative, on en trouve la preuve facile et claire dans le bouleversement des proportions. Un plan est un organisme dont toutes les parties sont solidaires et dont l'harmonie résulte de l'heureuse adaptation de chaque élément à une commune mesure; toute modification de ce rapport indispensable est une anomalie plus ou moins profonde, qui ne doit jamais être imputée sans bonnes preuves à un architecte[1] : le bras d'un colosse à l'épaule d'un homme

1. On n'alléguera pas, à l'encontre, cette particularité de l'église romane où l'ordonnance est parfois

de petite taille, et la jambe d'un pygmée pour faire pendant à une jambe de géant ne seraient pas plus néfastes à une stature normale que la mutation des rapports proportionnels à l'unité comme à l'esthétique d'un monument[1].

Cliché de la Colonie américaine

Fig. 9. — « De l'extrémité orientale, masquée par l'iconostase, on ne voit que des fractions encombrées d'oripeaux ».

modifiée pour des motifs de précaution et des raisons liturgiques. Il faudrait prouver par quelques exemples très sûrs que l'architecte de l'antiquité en usait de même avec le canon des proportions. Et jusque dans l'architecture romane, où ces libertés s'introduisirent, un juge tel que M. Enlart (*Man. d'archit. fr.*, I, 297, n. 2) observe que « le cas plus fréquent d'une reprise suffit à expliquer beaucoup de différences d'ordonnance ».

1. Si naturelle est cette comparaison d'un organisme architectural à la stature humaine, qu'elle se trouve invariablement sous la plume, dès qu'il s'agit de proportions. Aussi fallait-il s'attendre à la rencontrer chez le plus fameux codificateur des lois et usages de l'architecture antique, Vitruve, lui qui fait de l'architecture une sorte d'application raisonnée de toutes les autres sciences (*De architectura*, I, 1, éd. Rose, p. 2 ss.). Tout lui est prétexte à insister à frais nouveaux sur cette nécessité fondamentale des rapports proportionnels. *Namque non potest ædis ulla sine symmetria atque proportione rationem habere compositionis, nisi uti ad hominis bene figurati speciem membrorum habuerit exactam rationem* (III, 1, 1, p. 64). Et ailleurs : *Nec minus mensurarum rationes, quæ in omnibus operibus videntur necessariæ esse, ex corporis membris collegerunt, uti digitum palmum pedem cubitum* (III, 1, 5, p. 65). Ou encore : *Nulla architecto major cura esse debet nisi uti proportionibus ratæ partis habeant ædificia rationum exactiones* (VI, II, 1, p. 137). Il sait pourtant que l'architecte ne peut se dispenser de s'accommoder au terrain, aux

Quelques cotes fondamentales inscrites sur le plan permettront au lecteur le moins spécialiste de saisir sur le vif ce défaut de symétrie complète[1].

Il éclate surtout dans l'espacement des supports. Tandis que les nefs présentent, en dépit de très minimes erreurs d'exécution, le rapport constant et si parfait de 1 à 2 entre les bases des colonnes et leur écartement[2], dès qu'on atteint le transept toute unité disparaît et les rapports nouveaux sont moins harmonieux. Il est entendu que les puissantes piles de la croisée du transept entraînaient quelque mutation pour s'agencer aux colonnades; peut-être même 11 à 12 centimètres de différence entre ce dernier entrecolonnement (1^{m},69, 1^{m}, 70) et ceux des nefs ne paraîtront-ils point un écart trop anormal aux observateurs que n'impressionnent guère les relations structurales d'un membre à l'autre du même édifice. Que l'épaississement de ces piles centrales (1^{m},25 en carré au lieu de 0^{m},90) motive l'allongement axial (2^{m},08 au lieu de 1^{m},80) de la dernière travée des bas-côtés extrêmes,

conditions des matériaux et de la main-d'œuvre et le dosage des tempéraments — *temperaturas* — que ces circonstances extrinsèques imposent aux lois absolues des proportions lui semble même le triomphe de l'art, — *acuminis est proprium,* — si ces ampliations ou ces rétrécissements accidentels ne déforment pas la perspective du monument — *uti id videatur recte esse formatum* — et qu'on saisisse au premier coup d'œil l'harmonie bien équilibrée de l'ensemble : *sequatur... proportionis ad decorem apparatio, uti non sit... aspectus eurythmiæ dubius* (VI, II, p. 137 s.). C'est comme un refrain dont l'écho retentit d'un bout à l'autre du livre, et il n'est pas sans intérêt de le retrouver dans la doctrine des maîtres aux époques les plus brillantes de l'architecture; voir par exemple Hautecœur, *Rome et la renaissance de l'antiquité au XVIII*^{e} *siècle,* pp. 113 ss. (n° 106 de la Biblioth. des Écoles fr. de Rome et d'Athènes, 1912).

1. L'analyse des cotes de détail atteste, dans le tracé des nefs, l'emploi constant d'une unité métrologique essentiellement romaine : le pied de 0^{m},296. Tout le monde en peut faire la vérification aisée par exemple dans les éléments de largeur. Ceux que rebuteraient ces mathématiques en trouveront quelques résultats exprimés sur la pl. X. La même unité reparaît en élévation; et pour ne point alourdir outre mesure des observations qui seraient vaines si elles s'adressaient à des hommes du métier, on la fera seulement constater dans une dimension fondamentale : l'ordre des colonnades, qui mesure 5^{m},925 — soit exactement 20 pieds — du sol au faîte de l'entablement. Cette excellente unité de proportions ne se retrouve ni au narthex, ni surtout à partir du transept dans le chœur entier; du moins son emploi n'est-il plus constant, ni soumis aux mêmes relations de multiples et sous-multiples. Je n'ai pas su réaliser, par l'analyse de fort nombreuses cotes, une unité nouvelle absolue. Quelques dimensions — les plus rares — relèveraient encore du pied de 0^{m},296 avec de minimes écarts; d'autres paraissent dériver avec une assez grande approximation du pied attique de 0^{m},308, mais n'engendrent pas de symétrie intégrale; un certain nombre enfin ont pour évidente origine le pied byzantin de 0^{m},32, celui-là même qui a régi le tracé de Deir Dosy (fig. 4). La plus manifeste application de ce générateur proportionnel très caractéristique se remarque dans le tracé des absides : 8^{m}, d'ouverture et 4^{m},77 de profondeur, c'est aussi exactement que possible 25 et 15 pieds de 0^{m},32. Le monument offre donc bien un double système de proportions : 1° celui des nefs, d'une régularité et d'une cohérence qu'on peut dire impeccables; 2° celui des deux extrémités, narthex et sanctuaire depuis le transept, qui n'a plus de base absolue, mais repose en ses plus essentielles combinaisons sur une plus forte unité : 0^{m},308 ou 0^{m},320.

2. Toutes les bases mesurent 0^{m},88 en carré, avec des oscillations de 0^{m},88 à 0^{m},905 : moyenne 0^{m},89 = 3 pieds de 0^{m},296. Les entrecolonnements varient de 1^{m},79 à 1^{m},81, soit 6 pieds ou 6 pieds et 1/10.

soit encore. Franchissons tout de suite le transept pour examiner la tête orientale des colonnades; voici, pour un architecte, la plus étrange variété des proportions : même faite aussi large que possible la part des négligences d'exécution, plus accentuées ici que nulle part ailleurs, il reste stupéfiant que nulle travée ne corresponde plus exactement à sa voisine. Les deux travées de chœur dans la nef centrale avec leur nuance fort grave de $0^{m},45$, bien sensible au regard malgré l'atténuation que produisent aujourd'hui les cloisons et l'iconostase grecques, ne sauraient avoir, dans l'hypothèse de l'unité primordiale du tracé, aucune explication. Le motif apparent d'encadrer avec symétrie les entrées de la crypte ne vaudrait rien, alors même que ces entrées ne seraient point d'évidente origine médiévale, puisque aussi bien il n'eût été qu'un jeu de sauvegarder une aussi intégrale symétrie dans une travée réduite de la quantité voulue pour s'accorder symétriquement aussi à la travée suivante. Un décrochement du chevet limite les deux derniers collatéraux à une seule travée; mais du coup, celle-ci n'a pas moins de $4^{m},40$ d'ouverture. Comment le même artiste qui s'est révélé si exigeant dans ses préoccupations de statique à l'occident du transept devient-il brusquement si audacieux à l'orient? Dans un égal intervalle il eût inséré, pour les nefs, un support de plus; et s'il avait quelque motif de le supprimer, du moins n'était-ce qu'une raison nouvelle d'amortir ces colonnades sur des pilastres engagés dont la saillie eût diminué d'autant la portée des fermes de la toiture; or, ces deux têtes de colonnades sont précisément les seules dépourvues de tels pilastres, par une fatalité qui serait vraiment bizarre si elle n'était le résultat de quelque remaniement, comme on le verra plus tard. On n'invoquera pas, une fois encore, à ce propos, des exigences problématiques déduites des entrées de la crypte dont on aurait voulu dégager le front aussi largement que possible pour l'agrément du coup d'œil et la commodité des évolutions liturgiques. Le caractère de ces entrées n'est assurément pas d'un tel effet qu'il ait pu exercer sur la relation des pleins et des vides, dans le plan général de l'édifice, une aussi considérable influence. L'avantage d'un plus considérable espace peut, sans doute, être un motif recevable s'il était prouvé que la disposition médiévale de ces entrées, conservée jusqu'à nous, remontait aux origines lointaines du monument et n'avait changé que d'ornementation aux Croisades. L'aspect singulier de cette double descente n'est guère en faveur de son origine naturelle; cette brisure

diversement prononcée qui l'amène obliquement de part et d'autre devant l'autel de la Nativité, est manifestement artificielle, et le jour où il serait loisible d'étudier de près l'allure du roc et le rôle de la maçonnerie dans ces passages et dans l'abside en avant de laquelle ils se rejoignent, on discernerait peut-être à quelle période en doit être attribué l'aménagement. Une telle détermination n'importe en rien, pour le quart d'heure; c'est la position même de la crypte qui est anormale dès que l'édifice actuel est conçu comme primordial et absolument un. Par sa nature intrinsèque et presque par définition, la crypte est un point central dans un monument religieux; elle en est le cœur, la raison d'être et l'élément saint par excellence qu'on tient à protéger, à honorer surtout, en le situant sous la plus auguste partie du sanctuaire qui lui servira d'écrin. Caverne consacrée par quelque souvenir divin, plus souvent tombeau réel ou simple « confession » d'un martyr, la situation originelle nécessaire de la crypte était sous le sanctuaire, de telle sorte que le point précis qu'il s'agissait de vénérer se trouvât, aussi adéquatement que les conditions du sol l'autorisaient, sous l'autel où se concentrait le culte dans l'édifice commémoratif supérieur[1]. Bien rarement les cryptes chrétiennes ont conservé leur état fruste de grottes creusées par la nature, ou de caveaux funéraires artificiels. Dans les plus heureux cas où les parois primitives étaient laissées apparentes, on ne s'abstenait jamais de créer quelque absidiole et presque invariablement c'est au-dessus d'elle que s'élevait, dans les plus anciens monuments, l'autel de la grande conque absidale. Quand par la suite se modifia l'agencement du sanctuaire et que l'autel, déplacé de l'abside, avança dans le chœur ou fut situé à la croisée du transept, les plans furent tracés de manière à situer toujours la crypte en relation directe avec lui. Telle que nous la voyons aujourd'hui, la crypte de Bethléem ne répond ni au sanctuaire de la basilique, ni à la croisée du transept. Comme si l'architecte eût procédé à l'aventure dans l'établissement de son tracé, une sorte de hasard malencontreux fait que l'absidiole de la Nativité, l'âme de toute la basilique, ne correspond à rien dans son plan; elle n'est ni

1. Il n'y a plus à gaspiller du temps pour refaire, par des exemples très multipliés, la démonstration d'un fait aussi constant. Consulter si l'on veut les manuels les plus à jour et les meilleurs ouvrages récents consacrés à l'architecture religieuse; v. g. Enlart, *Manuel d'archéol. franc.*, I, 138 ss.; R. de Lasteyrie, *L'arch. rel.*, pp. 95 ss., 304 ss.; Fr. Wieland, *Altar und Altargrab der christl. Kirchen im 4 Jahrhundert* (1912), p. 96 ss.

sous la grande abside, ni sous le transept[1], ni au centre du chœur, ni même au centre d'une travée : on dirait vraiment que l'artiste s'était passé le caprice puéril de mettre en défaut une à une les lois de l'usage et de son art, pour aboutir à rompre toute harmonie entre son église et la crypte qui la motivait. Où trouver, en effet, quelque raison plausible d'une limitation si rigide et si insurmontable dans l'aire générale de l'édifice qu'il ait été impossible, avec les dimensions adoptées, de faire osciller la plantation sur le sol de la faible quantité que de droit pour amener la basilique projetée dans une relation satisfaisante avec la sainte caverne? Quelques mètres de déplacement sur le même axe à l'Est ou à l'Ouest y suffisaient; sans compter que cette rectification de placement sauvait en outre de la complication des structures anguleuses à l'extrémité des couloirs d'accès.

Moins néfaste pour l'unité intégrale du plan que le bouleversement des proportions, ce placement de la crypte constitue cependant une sérieuse anomalie que n'ont jamais envisagée ceux qui l'attribuent d'emblée à l'architecte constantinien. En voici une autre, tout aussi négligée dans la discussion : l'épaisseur très variable des murs. Celle-ci, à vrai dire, ne se révèle qu'à un examen détaillé du monument dont elle n'affecte en rien la perspective intérieure. Au dehors même, dans la confusion des édifices adossés qui offusque presque de toute part la vénérable basilique, cette invraisemblable disproportion de certaines parois avec leur rôle statique et ces variations d'épaisseur ne sont plus perceptibles que dans les piles F et F^1, à l'attache occidentale des absides du transept. Il est néanmoins impossible de n'en pas être préoccupé dès que les cotes de relevé sont concrétisées sur un plan. Négligeons, pour le moment, une différence relativement minime de 18 à 20 centimètres entre les murs du narthex et ceux des nefs pour aller droit au transept. La liaison des absides aux parois de la nef est couverte par des piles massives, où l'on verra peut-être une précaution judicieuse contre la poussée de la conque, voûtée apparemment en pierres de taille.

1. L'assertion contraire de M. Harvey, répétée par M Lethaby (*The Church...*, p. 6 et p. 27), est contredite par leur propre plan. La croisée du transept ne couvre que la moitié occidentale de la grotte, irrégulièrement développée par rapport à l'axe de l'église. Mais ce qu'on pourrait appeler le « sanctuaire de la crypte » n'a rien à voir comme relation organique avec le transept. M. de Vogüé l'avait déjà certainement pressenti; car, après avoir noté d'abord en termes généraux qu' « au centre du transept... se trouve la crypte sacrée » (*Les églises...*, p. 50), il remarque ensuite avec précision que la crypte s'étend « sous la plus grande moitié du chœur », ce qui lui suggère que le chœur primitif aurait pu être reculé de toute la longueur « du rayon de l'abside orientale » (p. 54). On verra en son lieu combien ce coup d'œil était juste.

L'épaisseur démesurée de $1^{m},88$ qui fait suite à ces piles dans les deux hémicycles s'imposait-elle aussi comme une exigence rationnelle de cette même voûte en quart de rond et de si restreinte poussée en réalité? Précaution encore, si l'on veut, quoique de nature à surprendre chez un architecte qu'on a vu tout à l'heure passablement hardi dans le calcul de certains supports, et qui manifestera bientôt les pires audaces, justifiées du reste par le succès, dans l'équilibre prévu pour les murs supérieurs du transept. Du moins en contournant les deux absides s'attendrait-on à trouver deux piles orientales pour faire pendant à FF^{1}; or il n'y a pas de piles du tout et les parois de $1^{m},88$ se replient à l'orient jusqu'au premier décrochement du chevet : angles J et J^{1}. Dans les angles rentrants du Nord et du Sud, la première paroi, JK et $J^{1}K^{1}$, mesure seulement $0^{m},98$, c'est-à-dire l'épaisseur exacte des parois de la nef; la seconde, KL et $K^{1}L^{1}$, que nous n'avons pu mesurer nulle part avec une précision absolue, paraît cependant n'avoir aussi que $0^{m},98$ tout au plus, peut-être quelques centimètres en moins. Sur le développement entier du chevet proprement dit se retrouve l'épaisseur stupéfiante de $1^{m},88$, sans piliers aux amorces de l'abside centrale.

De ces premières constatations se dégagera certainement une conclusion assez positive déjà. Quoi qu'il en soit de la *possibilité* d'harmonie technique entre les deux moitiés orientale et occidentale de la basilique, chacune de ces deux moitiés se présente avec une physionomie technique spéciale : jusqu'au transept, régularité parfaite, unité, harmonie et sveltesse dans les meilleures conditions d'équilibre; à partir du transept, symétrie moins impeccable, nouveaux rapports proportionnels, exagération d'épaisseur dans les maçonneries, tandis qu'on impose à des supports identiques à ceux des nefs des charges beaucoup plus formidables. Cette manifeste dualité n'impressionnera cependant que les architectes, praticiens ou simplement amateurs. Ceux que la notion technique d'un édifice n'a jamais préoccupés, et qui estiment le pouvoir plier au gré de leurs combinaisons de textes et de leurs hypothèses historiques, mettront toutes ces particularités au compte de chimériques prétextes de consolidation, ou d'adaptation meilleure aux nécessités du culte. Mais ce que l'ordonnance organique du plan suggère ainsi sans l'imposer fortement à tous les regards va devenir palpable dans l'examen de la structure.

Aussi bien n'est-ce plus seulement entre deux moitiés nettement définies

de l'édifice que vont se révéler de profondes nuances; d'un bout à l'autre de la basilique il reste à enregistrer des particularités inconciliables et des sutures trop évidentes pour être méconnues.

A commencer maintenant par le narthex, laissé de côté tout à l'heure, on a tout de suite la surprise de lui trouver une façade contrastant, par l'épaisseur et par le calibre des matériaux, avec tout ce qui a été déjà passé en revue. On se souvient que MM. les architectes Harvey et Lethaby, dans la récente monographie anglaise[1], ont été sur le point d'abandonner ici leur théorie d'unité absolue et ne l'ont sauvée qu'au prix d'une double hypothèse qu'ils n'ont même pas entrepris de soumettre au contrôle des réalités : ce narthex serait antérieur à l'église constantinienne; ou, s'il en est contemporain, on aurait pensé le faire plus majestueux en y employant de plus grandes pierres. La critique théorique de ces gratuites conjectures ne serait pas bien malaisée. La « majesté » à laquelle on aurait visé sur ce point exigeait-elle aussi un épaississement sensible des parois? Qu'était ce vestige de monument pré-constantinien avec une façade ainsi orientée et ordonnée à souhait pour qu'on y puisse attacher une basilique chrétienne? Et si on la croit retouchée en vue de cette adaptation, pourrait-on montrer sur quels points? Vaine critique au surplus, puisque le monument porte en cet endroit l'empreinte de retouches de nature telle qu'on puisse estimer le narthex une addition postérieure à la basilique de Constantin; il ne fait qu'imparfaitement corps avec la façade primitive et il semble bien en avoir partiellement compromis la solidité.

Pour constater l'imperfection du raccord, le premier observateur venu, pénétrant dans la cour du couvent arménien, n'a qu'à s'arrêter devant l'angle S.-O. de l'antique façade (pl. II, *Y*). Au point d'attache il verra, sur une hauteur d'environ 4 mètres, affleurer une tête de mur en assises de $0^{m},75$ qui barre gauchement le petit appareil de la grande paroi méridionale. La photographie (fig. 10) ne prouve-t-elle pas qu'il y a eu insertion, pas simultanéité de structure en assises différentes, qu'il fût demeuré simple de liaisonner tant bien que mal? Elle prouve aussi, malgré qu'on y doive pour cela regarder de plus près, que l'appareil de $0^{m},75$ a succédé à celui de $0^{m},38$. Car on observera, au niveau actuel de la cour, le passage d'une petite assise

1. *The Church of the Nativity*, pp. 2, 14; cf. 20.

sous la première grande visible. Cinq grandes assises s'empilent ensuite, sans qu'on ait cherché à leur donner corps avec les petites qui leur correspondent deux par deux et dont plusieurs présentent la tranche fruste d'une cassure plus ou moins brutale. Plus haut c'est l'appareil moindre qui reprend de façon continue, mais avec les caractères indubitables d'une remise en œuvre. Au lieu d'insérer quelque moellon pour aveugler une déhiscence trop considérable, il eût été plus élégant, plus solide et plus aisé de faire chevaucher de la quantité voulue un bloc du petit appareil si l'origine en était plus récente. En examinant du reste avec attention l'aspect des petites assises à la jonction, il devient assez clair qu'il y a eu coupure de seconde main. Comme le jointoyage, dans cet appareil, alterne avec beaucoup de soin, sur la ligne marquée pour la coupure on ne rencontrait de joint que de deux en deux assises. Le nouvel appareil exigeant partout une double assise pour faire place à ses blocs, il a fallu invariablement, au-dessus ou au-dessous de la petite assise interrompue sur un joint, tailler au même aplomb le bloc de l'assise alternante. L'opération se reconstitue presque d'elle-même en face de ces réalités. La muraille en assises de $0^{m},38$ se prolongeait au delà de sa liaison avec une façade de même appareil; nous chercherons plus loin quelque motif à ce prolongement. Quand fut résolue la création du narthex, il était naturellement indispensable de lui donner prise dans l'ancienne façade, au moins à ses deux extrémités. Rien n'imposait de pratiquer la liaison absolument jusqu'au ras du sol intérieur. Pour ne pas arracher sans nécessité une maçonnerie antique à laquelle il aurait dû substituer aussitôt une maçonnerie nouvelle, l'architecte du narthex adopta comme niveau de liaison, sur ce côté, la troisième assise du petit appareil. L'unique inconvénient de ce parti, l'anomalie d'une structure en volumineux appareil sur une base de beaucoup plus faible calibre, était sans doute dissimulé totalement à l'origine par une prolongation méridionale du grand mur nouveau, arasé maintenant à l'aplomb de la paroi qu'il a recoupée. Le jour inespéré où deviendraient possibles quelques sondages discrets dans la cour du couvent arménien, *Z*, il y aurait grand intérêt à fixer le développement et la nature de cette annexe impliquée à l'angle S.-O. de la basilique par les harpes du grand mur. C'est fortune qu'à travers les péripéties de sa longue durée cette tête de muraille ait été laissée assez intacte pour étaler aux regards son caractère postiche.

Fig. 10. — Raccord du narthex à l'angle S.-O. de la basilique primitive.

Les énormes massifs médiévaux érigés autour de l'angle correspondant au N., pour supporter les étages de l'hospice latin de *Casa Nova*, si tant est qu'ils n'aient pas été prévus d'abord pour quelque autre édifice, dissimulent un raccord vraisemblablement analogue. Jusqu'où pénètre, dans la façade primitive, le gros appareil qui aurait été inséré de la sorte à la deuxième période? les plâtras intangibles de l'intérieur ne le laissent point totalement déterminer. Une entreprise quelque peu audacieuse, car elle devait être décrétée attentatoire à la sainte immutabilité du *Statu quo*, consistait à découper dans le crépissage, avec une lame de couteau, de très modestes trous aux points repérés pour constater les hauteurs d'assises. Contraints d'abandonner ce procédé, si peu compromettant qu'il puisse être estimé en lui-même pour la sécurité de l'édifice et pour la paix publique, nous avons combiné de lui substituer quelques accidents opportuns, contre lesquels ne pouvait apparemment s'indigner la plus tatillonne surveillance : un lourd pied d'appareil ou une échelle culbutés avec ingénuité et toute la violence possible contre la muraille sur quelque point où des tumeurs craquelées donnaient l'espoir de faire brèche dans les épaisses couches du crépi. Le bénéfice assez modique de ce jeu qui ne pouvait se prolonger bien longtemps a été de suggérer que la paroi en grands matériaux s'avançait probablement jusque vers les portes latérales B^1 et C^1, sans qu'il ait été possible de l'établir nettement au côté septentrional, ou de saisir une démarcation; d'autant que l'encadrement même des portes A^1 et C^1 et le pilastre intermédiaire (fig. 11), au bout de la colonnade intérieure, appartiennent au grand appareil. On pourrait donc se hâter d'en conclure que la paroi entière est en assises de grand module. Pour suggérer beaucoup de circonspection à cet égard, on enregistrera seulement deux faits : l'inégalité d'assises aux divers points où l'appareillage a pu être mesuré, et surtout la manière étrange dont le montant méridional de la porte A^1 se relie à la paroi dans tous les points visibles de ses deux faces. L'étude des parties hautes de la façade par l'extérieur devait suppléer aux lacunes des observations réalisables dans le bas. L'élévation géométrale dessinée à l'échelle (pl. IV) et les photographies qui lui serviront de témoins (fig. 12 ss.) en fournissent tous les détails utiles.

On reviendra en son lieu sur la façade du narthex (partie inférieure de la planche IV). Dans celle de la basilique, aisément accessible par la

terrasse du narthex, on discerne au premier coup d'œil des éléments fort disparates, compliqués de multiples retouches : une manière de chaos architectural qui assemble de magnifiques morceaux de paroi antique et de bons fragments du moyen âge à des maçonneries de goujat : le tout semé d'entailles aux formes variées aveuglées en torchis ou en moellons et émaillé de

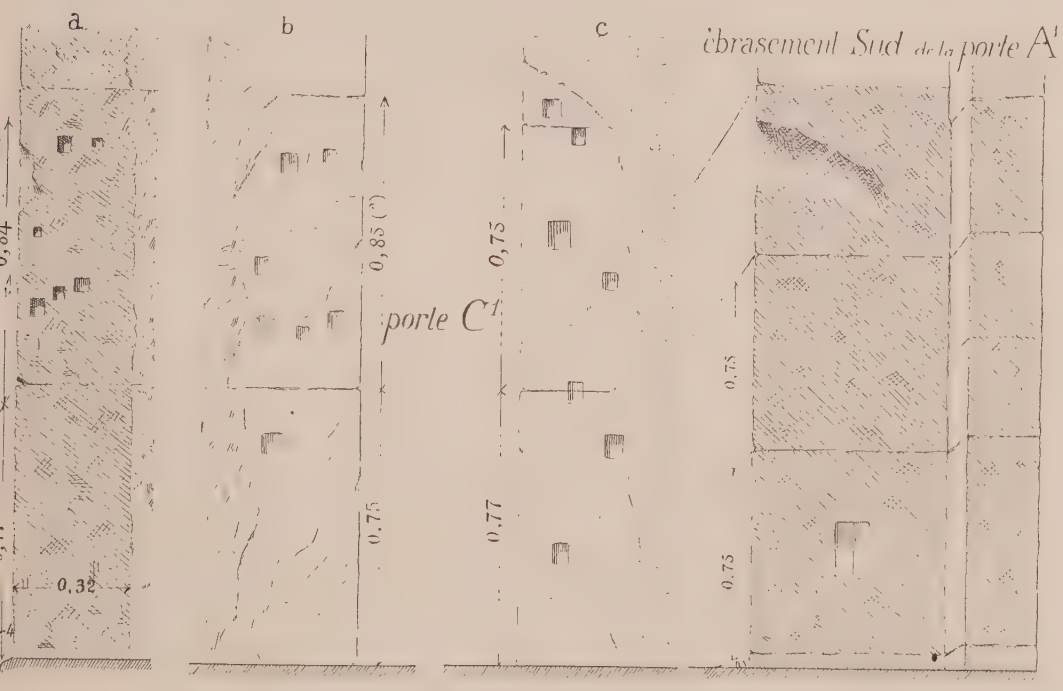

Fig. 11. — Vestiges du grand appareil dans la façade actuelle de la basilique.

a, petit côté nord du pilastre d'attache de la colonnade x^1. — *b* et *c*, montants de la porte C^1 partiellement dégagés du crépissage moderne. On notera les discordances d'assises en ces divers points et l'absence de trous de scellement dans le chambranle méridional de la porte A^1.

quelques lambeaux de sculpture ornementale. Rien ne manque à cette *olla-podrida*, pas même, sur une extrémité de corniche, le parapet de pierres sèches, disgracieux et menaçant : symbole trop expressif de la défiance ombrageuse dont on est ici animé entre divers voisins. Quelques repères établis, la coordination devient vite assez simple dans cet apparent chaos et l'on s'étonne qu'en présence de cette juxtaposition d'éléments qui font toucher du doigt les reprises de structure, M. l'architecte Harvey ait pu se contenter d'un tracé schématique aussi rudimentaire que son « Élévation occidentale ».

La majeure partie de cette façade, jusqu'à la hauteur du tympan, étale cette fine et superbe maçonnerie en assises régulières de $0^m,38$ et $0^m,40$ connue par les belles murailles N. et S. des nefs. Le tympan lui-même a tout l'air d'être de même facture, à l'exception peut-être des derniers blocs du pignon et certainement sans les corniches actuelles des deux rampants. La dégradation plus marquée dans ce fronton au-dessus de la grande encoche horizontale, *mm'*, et surtout au-dessus de la rainure plus modérée du faîtage un peu écrasé, *ee'*, tient sans contredit à une plus longue exposition aux intempéries dont la violence s'exerce plus rigoureusement sur ce sommet. L'excellente maçonnerie s'interrompt, aux deux extrémités, sur une ligne sensiblement verticale d'arrachements où des reprises d'égal appareil mais de traitement nuancé viennent se lier avec beaucoup de précision en général, toutefois sans rigueur trop scrupuleuse et sans la moindre prétention à copier la physionomie de l'antique (fig. 12 et pl. V, 1)[1]. Ces lignes de suture se placent presque exactement sur l'axe des colonnades extrêmes de la basilique. La porte *n*, sur l'axe très précis de la colonnade méridionale, doit être contemporaine de la construction première, à en juger par l'excellent appareillage du pied-droit demeuré visible (fig. 12), et par le délardement très régulier du dernier bloc conservé de l'assise qui lui servait de linteau. A l'extrémité opposée une ouverture cor-

Fig. 12. — Le montant de la porte *n* (pl. IV) et le raccord d'assises à la seconde période.

1. Une ombre plus foncée distingue ces sections dans le géométral de la pl. IV. Cf. le diagramme fig. 14.

respondante, reculée seulement de quelque 40 ou 50 centimètres hors de l'axe des colonnes, a été profondément remaniée à l'époque des Croisades. On lui avait substitué alors une baie plus spacieuse dans un encadrement mouluré projeté en assez forte saillie devant la paroi. Il en reste un jambage complet (pl. IV *t* et fig. 13); l'autre a disparu, mais la place où il s'attachait à la paroi antique demeure clairement marquée par une pile de moellons, *p*, distincte à la fois de la paroi primitive et du blocage qui aveugle depuis longtemps la porte.

Fig. 13. — Vestiges de la porte médiévale (*t*, pl. IV; cf. pl. V, 1).

L'œuvre des Francs à la période latine se trahit avec toute la limpidité désirable dans cette extrémité septentrionale de la façade et dans le massif saillant posé sur la base du tympan (*g* pl. IV et V, 1)[1]. Le méchant arceau qui l'épaule et le blocage dont cet arceau est chargé sont les plus récentes additions à la structure composite de cette façade. Au point où le rampant septentrional du fronton vient s'amortir contre la base de ce saillant médiéval on a couché dans l'assise courante un beau montant de cancel byzantin, sous lequel se perd une faille verticale qui scinde la paroi du haut en bas (cf. pl. V, 2). Il n'y a pas eu en cet endroit reprise et imitation; tout au plus concevra-t-on, à la rigueur, qu'une section de l'ancienne maçonnerie ait pu être démontée pièce à pièce et restaurée ensuite sans la moindre interversion d'as-

1. Une erreur de dessin en a diminué la hauteur de 0m,40 environ, ce qui donne à ce saillant, dans le géométral de la pl. IV, une physionomie un peu camarde.

sises. Une explication beaucoup plus spontanée se dégage de la situation de cette faille, sur l'axe même de la colonnade centrale. Une déhiscence toute semblable, moins sensible seulement au premier coup d'œil parce qu'elle coïncide sur plusieurs assises avec des coupures et des rapiéçages, existe sur l'axe de la colonnade correspondante, x^3, au Sud. Dans une paroi merveilleusement stable, où pas une assise ne bâille, où pas un tassement n'a fait jouer les lignes d'appareillage et disjoint quelque bloc, ces deux lézardes, régulières et si marquées, prennent un caractère d'autant plus étrange d'abord qu'elles se placent aux deux points où elles seraient le moins attendues : aux points où les pilastres d'attache des colonnades intérieures consolidaient la façade. Mais loin qu'il y ait là aucune étrangeté, n'y faut-il pas trouver la conséquence fort naturelle des faits constatés à la base de la façade? Ce qui restait indéterminable, la suture des deux constructions successives, s'éclaire maintenant presque autant qu'on l'eût pu souhaiter. Il y a eu raccordement du narthex à la façade, et il s'est pratiqué un peu en dehors des pilastres engagés qui font le point de départ des colonnades extrêmes.

Jusqu'à dégagement complet des parois inférieures ne laissant plus aucune hésitation sur la nature réelle du mur, trois hypothèses doivent être envisagées. Ce mur est ou bien : 1° tout entier en grand appareil régulier de $0^m,75$ en moyenne, à l'exception de quelques assises plus fortes aux montants des baies et dans les pilastres engagés; 2° en appareil de gros calibre, avec les variations d'assises qui correspondraient aux assises visibles des jambages de porte et des pilastres; 3° en petit appareil de $0^m,38$ dans la partie centrale, entre les deux colonnades extrêmes, exception faite pour les encadrements de porte et les pilastres.

La première hypothèse a tout de suite contre elle de graves invraisemblances. Si le bas de cette façade est de même main que la façade du narthex, comment l'épaisseur en est-elle moindre, alors que son rôle statique est d'une bien autre importance? Pourquoi les variations d'appareillage aux points indiqués? Et comment justifier la liaison si molle et si gauche de l'angle SO.? En attendant que ces questions aient reçu leur solution technique, s'il y en a une possible, elles suffiront à éliminer cette première possibilité conjecturale. Restent les deux dernières alternatives. En faveur du grand appareil plus ou moins mixte, on ne s'empressera pas d'alléguer, avec MM. les archi-

tectes Harvey et Lethaby, le désir de rehausser la majesté de cette façade en y usant d'un plus monumental appareil. Tout en se gardant de revenir au principe démodé que le mégalithisme entrait dans le concept antique de la beauté en architecture, il est indéniable qu'un certain volume plus ample des matériaux peut rehausser la splendeur d'une paroi. Et quand les architectes italiens du XVIII[e] siècle s'employèrent avec un si ardent enthousiasme à faire revivre l'antiquité, Palladio, le plus fameux de cette pléiade remarquable, n'hésita pas à remettre en honneur le « gros appareil » comme élément décoratif; son influence, même en ce point, se retrouverait sans trop de peine chez plus d'un maître de l'art français que Rome inspirait en ce temps-là[1]. Un tel argument n'impressionne plus guère dès qu'on se remet en mémoire la fonction des revêtements — stucs ou placages — bien attestés dans la façade de la basilique. Des exemples de jour en jour plus multipliés prouvent, il est vrai, qu'en Orient les constructeurs de l'époque romaine n'ont souvent pas dédaigné d'appareiller de façon impeccable, élégante même, des murailles recouvertes complètement ensuite par des stucs peints[2]. Cependant produirait-on sans difficulté quelque attestation un peu claire qu'à cette conscience, presque excessive mais nullement vaine, dans la structure s'ajoutait encore le raffinement tout à fait superflu d'un choix de matériaux plus imposants? Si l'on examine d'autre part avec une certaine précision le nu et la verticalité des parois en cause, d'assez singulières anomalies s'y révèlent, plus faciles, j'en conviens, à percevoir avec le plus élémentaire outillage, sinon au simple coup d'œil, qu'à traduire graphiquement de façon très positive. Toutes les boursouflures du lourd crépissage mises à part, on observe par endroits comme des ondulations ou des ressauts inconcevables dans la construction d'une seule venue avec des matériaux uniformes, très naturels au contraire, s'il y a eu raccord en diverses époques. Eût-on enfin, dans l'hypothèse d'unité primordiale où l'on se serait donné le souci de mettre en œuvre des matériaux puissants, pu se satisfaire avec un jointoyage aussi négligé qu'on l'observe au jambage méridional de la grande porte *A*[1]? Et tout compte fait, l'hypothèse pourra être admise sans qu'on soit sauvé de la nécessité de faire intervenir, dans ce

1. Voy. Hautecœur, *Rome et la renaissance de l'antiquité*, p. 119.

2. Cf. H. Kohl, *Kasr Firaun in Petra*, pp. 4, 15 ss., 26 ss.; H. C. Butler, *Ancient Architecture in Syria*, II A 2, p. 69, pour ne citer que les meilleurs exemples récemment produits.

STUDIO ADDIC
HOLY

grand appareil mixte, l'insertion d'une autre maçonnerie en assises analogues mais parfaitement régulières, ainsi qu'elles demeurent apparentes à l'angle extérieur S-O. Il n'importe donc pas de s'obstiner dans la tâche, pour le moment irréalisable, de dirimer entre les deux alternatives qui demeurent possibles touchant la constitution intrinsèque de cette façade inférieure. Dans l'un et l'autre cas il y a suture manifeste d'une seconde maçonnerie, uniforme à celle de la façade du narthex. Si l'on est plus incliné vers la dernière hypothèse, celle du petit appareil primitif identique à l'appareil des parois longitudinales, il faudra expliquer les fortes assises des encadrements de portes et du pilastre de la colonnade centrale. A considérer que les baies sont dépourvues absolument de toute modénature, on pourrait se demander s'il n'y aura pas eu extraction de l'encadrement mouluré primitif, remployé aux portes plus tardives du narthex, et substitution d'une maçonnerie plus puissante à la structure peut-être quelque peu disloquée du pilastre primordial. Une telle opération n'offrirait rien de particulièrement délicat. Mais encore une fois, qu'on adopte celle-ci ou celle-là des possibilités qui demeurent en présence, de toute façon un raccordement de structure s'impose, et tout concourt à suggérer que ce raccordement a eu lieu sur l'amorce des colonnades extrêmes[1].

Le choix judicieux de ces points se justifiait à la fois par la nécessité d'une longueur de paroi suffisante au parfait équilibre de ce liaisonnement, et par le désir de ne se point compliquer la tâche en portant la main sur les têtes des colonnades, ce qui pouvait disloquer les fermes de toiture, en tout cas exigeait un soin beaucoup plus dispendieux dans l'étançonnement préalable. D'où la coupure de la façade antique sur les axes des colonnades x^4-x^4. Le diagramme (fig. 14) interprétera pour tous les yeux cette élémentaire opération telle que la révèlent les détails observés sur le monument. En dépit des revêtements à l'intérieur de la basilique et sur le devant de la façade, l'appareillage demeurait visible au revers par-dessus les toitures des bas-côtés. Sous peine donc de faire violemment éclater, entre les par-

1. Aux motifs généraux qu'on vient de faire valoir pour le prouver, les spécialistes en auraient maint autre à joindre encore : celui-ci, par exemple, que dans le cas d'unité structurale on s'attendrait à voir la corniche contournant l'entablement des colonnades se replier d'une colonnade à l'autre sur tout l'intérieur de la façade ; or on ne l'observe que dans la section qui correspond à l'ouverture de la nef centrale. Mais le but de notre enquête n'est point d'enregistrer jusqu'à la dernière des particularités minutieuses qui sont, dans la basilique, le résultat de sa dualité d'époque architecturale.

ties sauves de l'état ancien et les sections refaites, un contraste détestable, l'architecte de la restauration devait limiter son grand appareil au niveau de la terrasse de son narthex additionnel et du toit des basses nefs. Ainsi a-t-il fait; on peut le constater sur les deux faces. Un décrochement béni dans le bord méridional de la terrasse du narthex a l'air d'avoir été pratiqué comme à dessein en vue de laisser apparaître le blocage inséré pour retrouver une ligne de régulation entre les deux appareils (fig. 12); et dans les parois orientales, faciles à étudier au N. et au S. par le toit des bas-côtés, on a le plaisir de voir affleurer les blocs extrêmes des deux dernières grandes

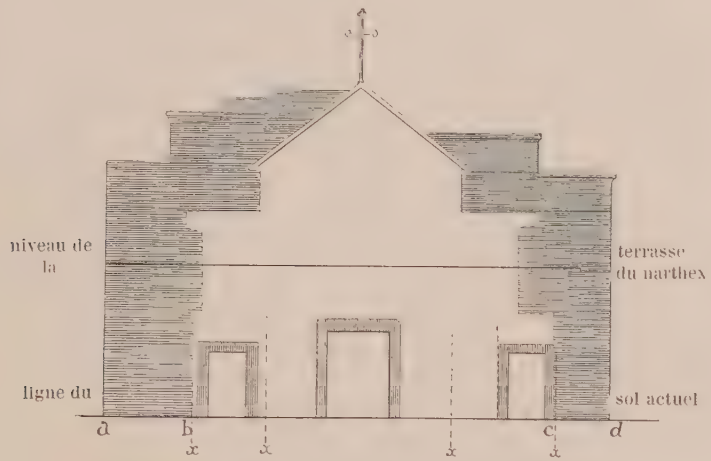

Fig. 14. — Diagramme de démontage de la façade.
Les parties ombrées appartiendraient au second état de la basilique.
x-x, axes des colonnades intérieures.

assises au niveau voulu pour bien attester le raccordement (*a*, fig. 15). Plus haut, l'unité générale ne coûtait pas grand effort à rétablir moyennant le remploi des matériaux que fournissait avec surabondance la façade originelle provisoirement démontée. Les assises ayant évidemment été brouillées durant ces manipulations, leur remise en œuvre exigeait de-ci de-là un coup de ciseau; les arêtes plus ou moins épaufrées et les angles devenus mousses dans les heurts du transfert ne fournissaient plus un jointoyage aussi vif. Enfin l'amour-propre technique, inné chez le constructeur palestinien, ne pouvait que rendre inévitable une retouche générale du dressage des blocs qui donnerait à la paroi remontée une élégance un peu criarde, glorieuse tout de même à côté de la patine vieillotte, déjà un peu

ratatinée, que des siècles avaient étendue sur la section demeurée intacte. De là résulte vraisemblablement cette nuance encore saisissable aujourd'hui, indiquée tout à l'heure entre l'appareil de ces différentes sections, si égal qu'en soit le volume.

La façade est donc reconstituée et le nouvel architecte peut s'applaudir de sa reprise. La suite est à peu près aussi limpide qu'inévitable. Si parfaite qu'ait pu être la vigilance de l'artiste à surveiller l'exécution matérielle de ses reprises, un certain tassement se devait produire dans les sections de maçonnerie neuve, tandis que les parties indemnes de la façade originelle, ayant depuis beau temps pris leur assiette définitive, ne jouaient plus, du moins pas dans une égale proportion. La charge de ce tassement commençait de s'exercer à la naissance du pignon, tout proche des murs supérieurs de la grande nef contre lesquels venait de part et d'autre mourir le raccord des deux périodes. Et comme les pilastres initiaux des colonnades centrales fournissaient, juste sous ces points, un renfort assez puissant pour amortir la pression et protéger le centre de la paroi, c'est sur l'axe général de ces supports que devenait fatale une lésion que les calculs les plus soigneux pouvaient rendre minime mais difficilement prévenir. Les deux failles verticales sont là pour dire à qui les veut bien observer quelles furent les vicissitudes de la vénérable façade.

Si les graphiques ont réussi à donner au lecteur quelque notion exacte des faits qui impressionnent si vivement en présence de l'édifice, il aura probablement désormais la conviction qu'on ne peut plus parler d'unité architecturale devant une telle façade. Il estimera indispensable : 1° d'y reconnaître deux procédés et deux époques; 2° de classer à la première époque toute la partie centrale, c'est-à-dire le petit appareil, et à la seconde les extrémités remaniées et le grand appareil. La rigueur de cette seconde conclusion n'est évidemment complète que pour les hommes du bâtiment et exigerait d'être détaillée, non sans quelque aspérité technique, pour les lecteurs nullement spécialisés. Tous saisiront du moins en revenant à l'examen du diagramme (fig. 14) que l'addition des sections *ab* et *cd* à une section préexistante *bc* est plus concevable et plus facile que ne le serait l'insertion de *bc* dans des sections *ab* et *cd* qui se trouveraient antérieures. Cette constatation suffira en ce moment pour ne rien

laisser d'obscur dans l'esprit de personne et l'origine plus récente du grand appareil sera établie bientôt par des preuves plus accessibles à tous.

Les perforations variées dont toute la façade est criblée sont d'origine moins claire en l'un ou l'autre cas, bien que leur destination pratique ne fasse aucune difficulté. On remarque tout de suite les plus multipliées et les plus petites : ces trous généralement carrés de quelques centimètres de côté, vides le plus souvent, mais qui gardent, ici ou là, un remplissage assez solide pour avoir résisté à l'effritement séculaire.

Fig. 15. — Paroi orientale de la façade, au-dessus du bas-côté Nord. *a*, dernière assise du grand appareil, à 0m,20 environ sous le niveau actuel de la terrasse du narthex.

On les retrouve en plusieurs points sur les parois intérieures des nefs, dans les brèches du crépissage. A qui les verrait pour la première fois ces cavités exiguës, dans lesquelles est inséré en maint endroit encore un tasseau de marbre ou de pierre équarri en forme de cheville quadrangulaire calée avec des morceaux de métal, poseraient une énigme. Elles sont dès longtemps familières à qui s'occupe des vestiges de la plus archaïque architecture chrétienne à Jérusalem en particulier. Ce sont des supports pour les placages de revêtement décoratif, et mieux encore pour des stucs. On saisit beaucoup plus facilement en effet l'indestructible adhérence des crépis sur ces clavettes, multipliées sans régularité apparente pour l'ordinaire et de très faible saillie, que le scellement de plaques ornementales plus ou moins lourdes. Comme ces « trous de revêtement » n'existent que

dans le petit appareil de première période en notre façade extérieure, on serait déjà induit à les tenir pour caractéristiques de cette première période; les analogies absolument strictes à produire tout à l'heure lèveront tous les doutes à ce sujet. Dès maintenant ce détail de chétive apparence va secourir dans l'étude épineuse des autres perforations. On peut constater quelques-uns des trous quadrangulaires dans le tympan, rares et trop mal répartis pour accuser une intention bien systématique. Vers la base, au contraire, et sur les assises qui s'intercalent entre la naissance des rampants et la grande encoche horizontale *mm'*, ils offrent le maximum de densité; au-dessous ils reparaissent, mais relativement clairsemés. Enfin, tandis que l'entaille *ee'*, en forme de ligne bâtière, a coupé ici ou là un de ces trous dans les deux assises qu'elle échancre brutalement, le grand sillon qui barre la paroi à la façon d'une assise normale ne laisse observer aucun segment analogue de cavité détruite sur ces deux arêtes. D'autre part, le terme d' « encoche » n'est évidemment pas le plus heureux qu'on puisse appliquer à *mm'*. Il n'y a plus ici un forage violent et de seconde main dans une ou plusieurs assises en place; on en aurait l'évidence s'il nous eût été loisible, avant la photographie, de faire sauter, en un point quelconque, une petite section du torchis qui ferme cette cavité. Cette évidence même demeure toutefois indirectement réalisable. Dans l'hypothèse d'une perforation après coup, la ligne *mm'* se placerait dans une relation déterminée avec une ou plusieurs assises invariables entre $0^m,38$ et $0^m,40$. Il n'en est rien et les seules photographies (pl. V) feront foi que le sillon sensiblement égal à une assise de $0^m,40$ est cerné entre deux assises fort régulières[1] et non moins insolites avec leur hauteur moyenne de $0^m,15$: le tout agencé de telle sorte que l'espace occupé par ce triple élément corresponde à deux assises normales, ainsi qu'on le peut voir à l'extrémité Sud. C'est dire la simultanéité indispensable de cet agencement et de l'érection de la façade archaïque. Le caractère des deux assises d'encadrement, leur adaptation rigoureuse dans l'appareillage excluraient au surplus suffisamment toute idée de tardive insertion. Avec cet ensemble font corps, à n'en pas douter, les trous rec-

1. Le bloc (?) un peu plus profond qu'on peut observer en un point de la petite assise supérieure (pl. V, 2) au-dessus de l'ouverture *o* qui fait suite à la faille verticale, n'infirme en rien la régularité alléguée.

tangulaires, *o-o*, espacés avec une aussi frappante symétrie sous la ligne *mm'*. Mesurant $0^m,30$ à $0^m,32$ de large et $0^m,45$ de haut, ils ne semblent avoir rompu nulle part l'harmonie du jointoyage et ont tout l'air d'offrir des arêtes franches — excepté généralement celle du sommet — car ils dépassent de quelques centimètres l'assise où ils sont établis et pénètrent dans la petite assise qui sert d'encadrement inférieur à la grande rainure *mm'*. Si l'on observe en outre qu'à peu près partout ce qu'on pourrait appeler le linteau de ces modestes ouvertures, loin de présenter au petit bonheur plusieurs pièces raccordées sur un joint, est un bloc à encoche (fig. 16), à la façon d'une mortaise, on a aussitôt l'explication de ces trous en les comparant, pour la forme et presque les proportions, à ceux où viennent s'insérer les têtes des poutres qui supportent les fermes du toit, à la crête des grands murs latéraux (cf. pl. VIII). L'identité serait absolue si l'on trouvait, à la base de la rangée de trous dans la façade, la pièce de bois courante — lambourde en jargon technique — où sont boulonnées les poutres transversales de la toiture. On est donc vraisemblablement en présence de mortaises prévues dans l'érection de la façade pour l'appui d'une couverture; et si la lambourde fait ici défaut, c'est qu'il ne s'agissait point d'assujettir avec toute précaution les fermes d'une charpente de grande portée, mais tout bonnement d'assurer la stabilité d'une étroite toiture parallèle au mur. La forme de la grande rainure et sa relation presque immédiate avec le niveau des supports suggère une terrasse ou un toit de très faible pente. Sous réserve de la démonstration plus

Fig. 16. — Une section de la façade primitive en petit appareil.

En haut, la grande rainure *mm'*. Au-dessous, l'un des trous *o* ménagés pour l'appui des charpentes d'un toit. Le bas en a été coupé par la lucarne postérieure. Trous de revêtement à travers la paroi.

complète que nous entreprendrons de fournir en son temps, l'existence de cette toiture contemporaine du premier édifice autorise à parler d'un attique ou d'une galerie supérieure sur l'ancien portique. La protection prévue de cette couverture dispensait d'insister avec autant de vigilance sur la solidité des crépis destinés à recevoir la décoration de mosaïque ou de peinture; aussi les tenons y apparaissent-ils fort clairsemés, alors qu'on les peut voir multipliés à profusion dans les assises immédiatement supérieures au niveau du toit disparu : précaution judicieuse sur cette paroi, la plus battue des vents et de la pluie d'hiver. Une autre série non moins symétrique de perforations plus grandes, *r-r*, intercalées sans coïncidence parfaite dans les travées de l'attique produit l'impression de lucarnes pratiquées de seconde main. Pour relativement bon qu'en ait été l'évidement, on ne leur a pas donné toujours des arêtes bien franches. L'une ou l'autre coupe même irrégulièrement le bas des encoches d'appui de l'ancien toit de la loggia (fig. 16); et l'on s'aperçoit vite que le jointoyage normal disparaît presque autour de chacune. Il en va de même pour la grande brèche *s* (fig. 17).

Afin de limiter autant que possible les arides et fastidieux détails qui attestent le fait positif des reprises de structure, on n'examinera plus que deux points où ces reprises sont non moins évidentes que dans la façade : le raccord du transept aux parois latérales et certains arrachements étranges dans l'extrémité de ces parois du côté du chevet.

Fig. 17. — Brèche de seconde main dans la façade primitive (cf. pl. IV, *s*).

Aux bras du transept le remaniement est manifesté par de délicates nuances dans le traitement des matériaux, par l'introduction de nouveaux rapports proportionnels que conditionnaient naturellement les particularités déjà signalées en plan, mais surtout par la liaison défectueuse avec les nefs. Si l'on scrute

avec beaucoup d'attention, en ayant soin de choisir les sections les mieux abritées, par conséquent les plus indemnes, une paroi des nefs et une autre du transept, on y peut discerner un double procédé de dressage, malgré l'identité d'assises : ici le tailleur de pierres piquait finement à la boucharde la face de ses blocs; là, il opérait avec un marteau à tête amincie en manière de lame dentelée, par coups serrés dont les stries courtes et ténues chevauchent fréquemment les unes sur les autres[1]. Sur la convexité des absides il semble bien que le premier procédé soit exclusif et d'autre part se révèle une tendance à donner plus de longueur aux blocs et à les appareiller avec plus de régularité par un côté long et un côté court alternés. Dans les hautes parois du transept et du chœur la distinction est plus épineuse et les deux traitements se juxtaposent comme si les matériaux de l'appareil primordial eussent été remis en œuvre dans la transformation, à l'instar de ce qu'on a pu constater dans la façade. Le plan à la hauteur des fenêtres supérieures (pl. VI) rendra sensible à tous la relation nouvelle des pleins et des vides à partir du transept. Dans l'espace de $7^{m},20$ que fournissait la paroi, décompte fait du pilier renforçant la jonction avec le mur de la grande nef, se logeaient amplement trois fenêtres identiques à celles de la nef et également espacées; on y voit deux fenêtres seulement (XII et XIII et leurs pendants, XV et XVI), mais plus larges et séparées par une section pleine à peu près juste double. Il saute aux yeux que ces proportions résultaient du désir de faire coïncider partout une baie avec un entrecolonnement suivant le principe correct appliqué dans les nefs. Cette préoccupation d'harmonie impliquait une autre exigence : l'identité de tracé et d'appareillage, à combiner par ailleurs avec l'intention d'une largeur augmentée qui rachèterait dans la mesure possible la différence d'espacement. Pour tracer d'après le même principe l'arc et les claveaux des fenêtres larges de $1^{m},54$, l'architecte devait opérer avec un rayon de $0^{m},77$, produisant un arc en plein cintre dont l'appareillage se répartissait aisément, comme dans les fenêtres de la nef, en sept claveaux à joints convergents. Aussitôt surgissait l'inconvénient de hausser de façon très sensible l'extrados des nouveaux cintres de fenêtres. On bouleversait ainsi

1. La même physionomie de dressage est à constater en certaines parties archaïques du Saint-Sépulcre. Hors de la Palestine on lui trouverait sans doute difficilement une analogie plus frappante que dans certain élément du palais de Dioclétien (voy. Hébrard et Zeiller, *Spalato*, pl. XV, le pilastre du temple).

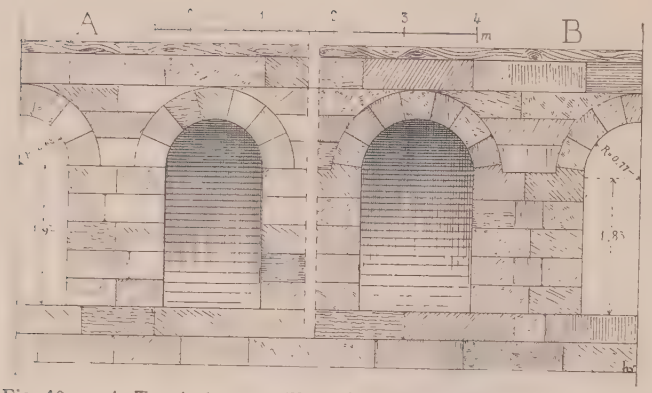

Fig. 18. - *A*, Tracé et appareillage des fenêtres primitives.
B — — — de seconde période.

le nivellement d'assises au point où il devait être le plus strict, sous l'appui courant des entraits de la toiture. La ressource de baisser proportionnellement ces fenêtres entraînait une constante échancrure d'assise à la base et ne sauvait point d'une discordance laide encore malgré son atténuation. La difficulté a été tournée par le seul procédé apte à procurer la meilleure conciliation : garder la même régulation d'assises dans les jambages; tracer le cintre avec le rayon exigé, mais avec un cintre abaissé comme de droit pour ramener l'extrados de l'arc à l'alignement horizontal des fenêtres plus étroites. Dès lors chacun se rend compte que les claveaux à joints convergents calculés sur ce centre déplacé ne pouvaient conserver la même hauteur, ni se raccorder de même avec une mathématique exactitude à la ligne de crête des montants. Entre les sept claveaux symétriques de l'arc et le sommet horizontal des jambages restait de chaque côté un petit segment de cercle. Trop étroit pour être fermé par une section de claveau supplémentaire, ce segment a requis l'addition d'une sorte de crossette aux blocs supérieurs des montants où viennent s'appuyer les bases de l'arc. Ce dispositif sera beaucoup mieux concrétisé par le croquis à l'échelle (fig. 18) que dans cette description fatalement un peu rébarbative. Si élégante que soit la solution, elle demeurait impuissante à supprimer tout à fait la nuance disgracieuse perceptible au coup d'œil le moins spécialisé. Aussi estimera-t-on peut-être de ce seul chef que l'artiste eût révélé, en vérité, une assez lourde imprévoyance en se créant à lui-même une aussi bizarre difficulté dans un plan qu'il aurait tracé tout entier et d'une seule venue.

Mais à qui n'apprécierait qu'imparfaitement cette conséquence technique, il est aisé de faire palper d'une part l'embarras de cette « imitation », et par ailleurs le « raccord » indubitable opéré de seconde main

entre les parois hautes du transept et les parois longitudinales plus anciennes. Un regard sur l'élévation géométrale (pl. VII) fait constater dans cette paroi transversale des anomalies de structure trop nombreuses, surtout beaucoup trop accusées pour être le fait de banales nuances d'exécution. Il n'est besoin d'attirer l'attention de personne sur des invraisemblances de structure qui feraient nécessairement mettre en suspicion

Fig. 19. — Le bras septentrional du transept. Vue prise d'ouest, sur les bas-côtés.
(Cf. l'élévation géométrale, pl. VII, et le détail fig. 20.)

le graphique, s'il n'était suffisamment corroboré par les photographies (fig. 19 ss.). Pourquoi, dans la fenêtre n° XII, le bloc à crossette reliant le jambage à l'arceau n'existe-t-il que sur un côté? Pourquoi l'inégalité des claveaux dans la fenêtre n° XIII et l'appareillage défectueux [1]? Pourquoi les multiples variations d'assises en cette paroi? Pourquoi enfin la plus grave de toutes ces particularités stupéfiantes : la rupture absolue de tout niveau d'assise au-dessous de la fenêtre XIII (fig. 20). Si la théorie

1. Le géométral n'a pas tenté de traduire avec précision ces négligences qu'expriment assez les photographies (fig. 19 et 20).

de l'unité architecturale du monument peut, d'une manière ou de l'autre, s'accommoder de ces faits, on eût été reconnaissant à M. l'architecte Harvey de n'en point faire abstraction. Dans cette hypothèse on serait à tout le moins acculé à cette fâcheuse impasse de traiter ici en vulgaire manœuvre l'artiste qu'on vante ailleurs; peut-être le savant architecte anglais et ses éminents collaborateurs ont-ils eu la discrète attention de voiler ce qui eût trahi chez leur collègue antique une trop criarde négligence ou une impéritie non moins regrettable. Quoi qu'il en soit, les réalités sont là, réclamant une explication et cette explication est aussi claire que spontanée en présence de l'édifice. Si le raccord entre les deux parois longitudinales eût été prévu par l'architecte primitif, ce n'était qu'un jeu de rectifier, à la base même de la paroi transversale, ce dénivellement de quelques centimètres qui allait causer une perturbation aussi néfaste dans les lits d'assises. On ne songera point à un fléchissement ainsi localisé sous la fenêtre XIII et qui eût naturellement exercé son action jusqu'à l'entablement de la colonnade inférieure où le mur repose. La forme même des blocs utilisés dans cette suture étrange prouverait assez, à défaut de tous les autres indices, qu'il n'y a pas eu dislocation de la maçonnerie et que ce disgracieux rapiéçage est bien intentionnel. Et parce qu'il est impossible de prêter, non pas à un architecte, mais au plus vulgaire maçon une goujaterie de cette nature, on lui doit la justice de chercher comment il y a été réduit. Or par cette voie il devient promptement évident que le raccord a été pratiqué avec autant d'art qu'on en pouvait mettre. L'architecte est en face de deux parois longitudinales indépendantes : l'une extérieure montant du sol et arasée à peu près au niveau des combles des bas-côtés, avec un couronnement quelconque; l'autre établie sur la colonnade centrale et portant le faîte de la basilique. Le problème qu'il doit résoudre est de faire courir entre ces deux parois une muraille transversale fermant un transept dont l'extrémité se projette en une conque absidale hors de la muraille extérieure. N'était cette abside, la solution serait élémentaire, puisqu'en fait le raccord n'existerait qu'avec la paroi haute de la nef centrale et que la base extérieure du transept eût entraîné tout au plus, pour un agencement parfait, la refaçon de deux ou trois assises de crête dans le mur des bas-côtés. Mais tandis que la paroi supérieure du transept s'attachait

normalement aux assises du mur longitudinal inférieur, l'abside avait à se régler depuis le sol au nivellement d'assises du mur extérieur. La difficulté d'adaptation commençait dès la première assise au-dessus de l'entablement des colonnades et devenait vraiment sérieuse aussitôt qu'on atteignait, quelques assises plus haut, la toiture des bas-côtés et que le liaisonnement ne pouvait plus être dissimulé. Au lieu de réduire une ou plusieurs assises au-dessous de la moyenne de $0^{m},38$, ou de les porter au-dessus du maximum de $0^{m},40$ pour supprimer l'écart, l'architecte a judicieusement conservé la complète harmonie de son appareil absidal reproduisant les proportions strictes du mur longitudinal extérieur. En même temps il sauvait l'unité du coup d'œil, à l'extrémité opposée, en repliant très régulièrement les assises du mur longitudinal intérieur jusque tout proche de la paroi extérieure. A la hauteur de l'appui des fenêtres une nouvelle complication se produisait et il fallait prévoir le tracé des cintres de manière à retrouver correctement, au-dessus, le lit de pose des charpentes. La plus heureuse combinaison était de ramener la suture au point où elle serait le plus facile à dissimuler dans la perspective générale du monument. C'était sans contredit autour de la fenêtre XIII; en pratique, l'artiste a su la localiser aux assises inférieures à cette fenêtre. Dans ce but, il a fixé la corniche de l'abside et du contrefort couvrant la jonction avec le mur longitudinal, à peu près à la hauteur des arceaux des fenêtres et il a replié les assises jusqu'au jambage extérieur de la fenêtre XIII. Le réglage d'appareil sur le grand mur opposé a été limité de même au montant extérieur de la fenêtre XII. Les deux baies situées, on a bâti le pan de muraille qui les sépare en assises calculées pour fournir harmonieusement l'exacte hauteur impliquée par les montants intérieurs; le vide des deux ouvertures atténuait au mieux le défaut de raccord absolu entre cette section intérieure et les bouts opposés de la paroi. Dans l'arc de la fenêtre XII, le jambage extérieur, un peu plus élevé que ne l'eût toléré un tracé normal de l'arceau, dispensait de la crossette; cela supprimait, moyennant une très faible irrégularité dans la courbe, un trait disparate entre la fenêtre neuve et sa plus proche voisine antique, n° XI. Pour l'arceau de XIII, on a l'impression que l'architecte remit en œuvre des claveaux plus grands provenant d'antiques fenêtres détruites : d'où les imperfections d'appareillage. Il ne restait qu'à rectifier

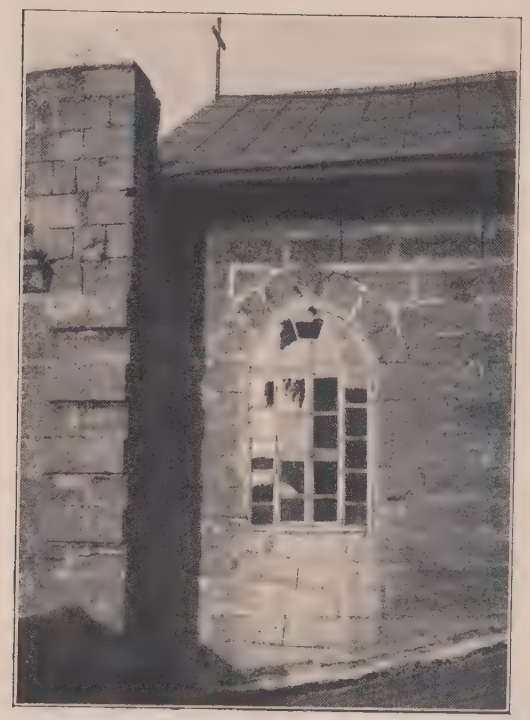

Fig. 20. — « Quelques blocs sommairement retaillés bouchent, sous la fenêtre XIII, la brèche laissée d'abord béante entre les deux sections de réglage discordant ».

la hauteur de la fenêtre XIII, en pratiquant dans le bloc initial de son jambage extérieur, *d*, l'échancrure nécessaire pour retrouver le niveau de l'assise amenée du côté de la nef centrale (fig. 20). Quelques blocs sommairement retaillés boucheraient, sous cette fenêtre, par conséquent en un point de portée presque nulle, la petite brèche laissée d'abord béante entre les deux sections de réglage discordant. Strictement limitée ainsi entre la base de la fenêtre et le toit des collatéraux, cette suture ne pouvait être soupçonnée d'en bas; à peine demeurait-elle perceptible à des observateurs placés sur des terrasses adjacentes grâce à l'élévation du contrefort *F* (cf. pl. VIII).

Avec des nuances plus ou moins atténuées les mêmes défectuosités de construction se retrouvent sur les trois autres faces hautes du transept (cf. fig. 21). Est-il un meilleur indice qu'il ne s'agissait point d'accidentelles négligences dans la main-d'œuvre, mais de conséquences fatales, inhérentes à un remaniement de l'édifice ?

Singulier est l'aspect des têtes de murs liaisonnées avec le sommet des contreforts *F* et F^1. L'in-

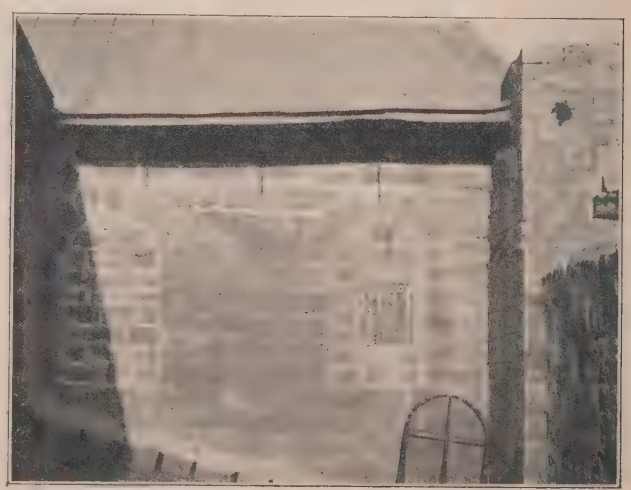

Fig. 21. — Le bras méridional du transept. Vue prise d'ouest, sur les bas-côtés.

terruption de la corniche et les apparentes pierres d'attente de la muraille longitudinale ont suggéré à M. Harvey[1] l'hypothèse peu vraisemblable de quelque projet interrompu. Il n'eût pas été superflu d'en essayer une détermination telle quelle; car, au point de vue architectural, cette élévation théorique de la paroi ne serait guère concevable dans la disposition générale du monument. Trop considérable pour faire fonction de simple parapet, elle n'aurait de sens que dans l'hypothèse d'un second ordre de galeries sur les collatéraux, ce qui entraînerait la substitution d'un plafond aux toitures et un agencement tout autre des baies intérieures. Là encore le monument interrogé avec plus d'attention doit sauver de ces inutiles conjectures. Tout le rôle de la section de mur longitudinal qui double les piles F' et F'^1 est de faciliter leur suture avec la muraille du transept. Pour opérer ce raccord l'architecte de la transformation n'avait le choix qu'entre deux partis : ne tenir aucun compte de la muraille longitudinale couronnée au toit des bas-côtés et ramener toutes les assises de son contrefort sur la paroi du transept, ou bien monter proportionnellement la muraille. Le premier parti compliquait encore une suture déjà épineuse, obligeait à replier la corniche autour du contrefort entier pour l'amortir incorrectement contre la paroi du transept à la hauteur des cintres des fenêtres, augmentait enfin le caractère inesthétique de la lourde pile. Le second a donc été judicieusement préféré. Il n'avait que l'inconvénient minime de donner à l'angle de la pile un certain air de structure inachevée. En pratique même on arrivait presque à le supprimer par le jointoyage parfait dans les assises croisées et par l'extrême régularité de taille sur la tranche de ces pseudo-pierres d'attente. Le hasard serait par trop extraordinairement complaisant qui eût fait déborder ces prétendues harpes avec une saillie à la fois si faible et si égale; et quel constructeur s'imposa jamais de donner aux faces de pierres destinées à être noyées dans un intérieur de mur le même fini et la même élégance qu'aux faces destinées à demeurer visibles sur les parois, ou du moins à n'être voilées que par de légers stucs ornementaux? Les photographies (fig. 19 s.) ne traduisent qu'imparfaitement, mais expriment assez encore l'impeccable régularité de ces assises saillantes qui prennent un certain air de bossages soignés ou de chaînes consolidant

1. *The Church...*, p. 10, et p. 21 (Lethaby).

des angles qu'on voulait plus puissants. Le trompe-l'œil est aussi heureux qu'on le pouvait imaginer dans une adaptation de seconde main ; il serait lamentable si l'architecte l'eût adopté tout de go, en établissant à son gré le plan complet de la basilique.

Et l'adaptation se trahit avec beaucoup plus d'ingénuité encore dans les sections correspondantes, à l'orient du transept, qui ne semblent pas avoir eu la bonne fortune d'attirer l'attention de M. Harvey. On atteint sans la moindre difficulté cette zone des toitures par le couvent orthodoxe. Un très commode chemin de ronde, protégé par un parapet relativement moderne, règne sur la crête des murs tout le tour du chevet. Rien n'est aussi aisé que d'étudier la corniche, son profil (fig. 22), ses interruptions, son redoublement maladroit en de longues sections ; et s'il y a déjà quelque négligence en un relevé d'architecte à la tracer d'emblée sur le pourtour entier, au mépris de lacunes qui doivent bien avoir été intentionnelles (cf. fig. 23, et 25 ss.), du moins n'eût-il pas fallu doter la modénature de la basilique d'une composition hybride éclose dans le cerveau du maçon prétentieux qui reçut la tâche d'ajuster les moellons du parapet. La transformation avait dû rendre disponible un lot de pièces de corniche dont nous aurons à chercher plus tard la situation première. L'architecte avait tiré parti d'une certaine quantité de ces pièces pour le couronnement de ses absides neuves et du chevet. Le manœuvre qui eut en dernier lieu les mains libres pour déshonorer l'édifice ayant trouvé des pièces inemployées pensa faire plus beau en redoublant la corniche en sens inverse[1] ! Les interruptions de la corniche trouveront bientôt leur explication ; un détail de tout autre importance réclame pour le moment l'attention : les arrachements bizarres dans la maçonnerie des parois *II* et $I^1 J^1$ (fig. 23 ss.). On se laisse d'abord machinalement conduire par ces espèces d'escaliers amorcés à souhait au bord du chemin de ronde pour atteindre les toitures basses des collatéraux du chœur. Cette vague physionomie d'escalier s'évanouit dès qu'on entreprend d'enjamber les premiers degrés ; passe encore pour ces marches de géants, dont les hauteurs varient

Fig. 22. — Profil de la corniche antique.

1. MM. Harvey et Lethaby (*The Church*..., p. 10 et 18 n. 3, fig. 15 C) ont l'air de tenir beaucoup à spécifier exactement leur conception de cette étrange moulure...

de $0^m,38$ a $0^m,40$ sans aucune régularité de foulée ; mais si escalier il y avait, il se prolongerait normalement jusqu'au toit du bas-côté ; or il s'interrompt sur une assise pleine, environ 1 mètre au-dessus de ce toit. On ne peut donc s'y méprendre : il s'agit bien, cette fois, des harpes d'un mur inachevé ou démoli, et ce mur est le pendant exact de celui qu'on a pris tant de peine à amortir en une pile correcte sur la face opposée du transept. L'évidence

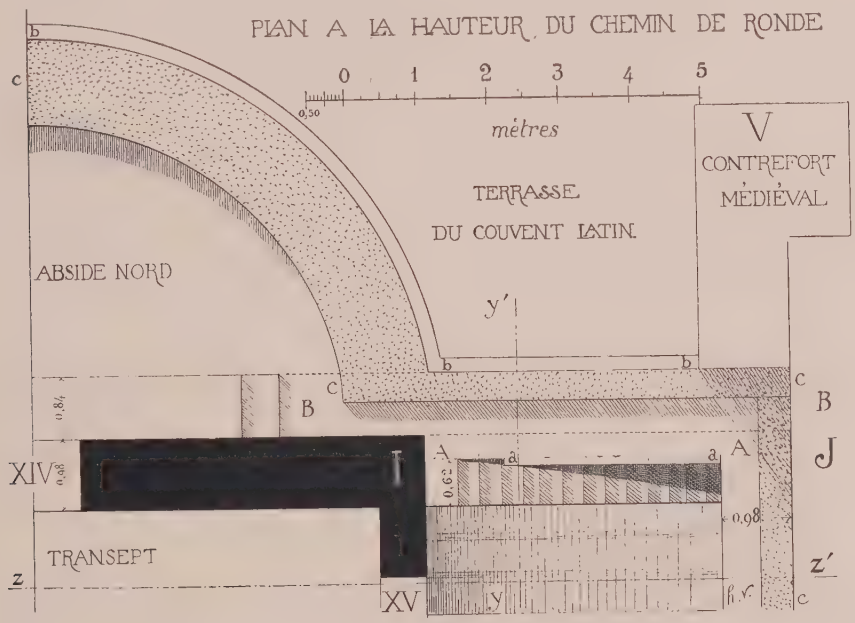

Fig. 23. — Plan à la hauteur du chemin de ronde à l'angle NE. du transept (cf. pl. II).

AA, mur constantinien dont la crête est dégradée en escalier. — *BB*, mur de redoublement de seconde période (Justinien). — *aa*, corniche médiévale. — *bb*, corniche antique remployée. — *cc*, parapet moderne du chemin de ronde et de la terrasse de l'abside. Les nos des fenêtres comme pl. VI.

matérielle en serait absolue si l'épaisseur totale fût demeurée apparente comme elle l'est de l'autre côté grâce au chaînage saillant ; le liaisonnement la réduit ici presque d'un tiers. Il ne serait néanmoins pas compliqué de la vérifier, si l'on pouvait obtenir l'autorisation de déplacer une simple pierre du parement qui chevauche en assises discordantes sur cette primitive épaisseur de muraille. Et en parlant ici de « muraille primitive », il convient de mieux préciser. La maçonnerie primitive n'existe en réalité que dans les 3 assises courantes sur la longueur de la paroi, immédiatement au-dessus de la couverture de plomb. L'inclinaison de cette section de toit étant beau-

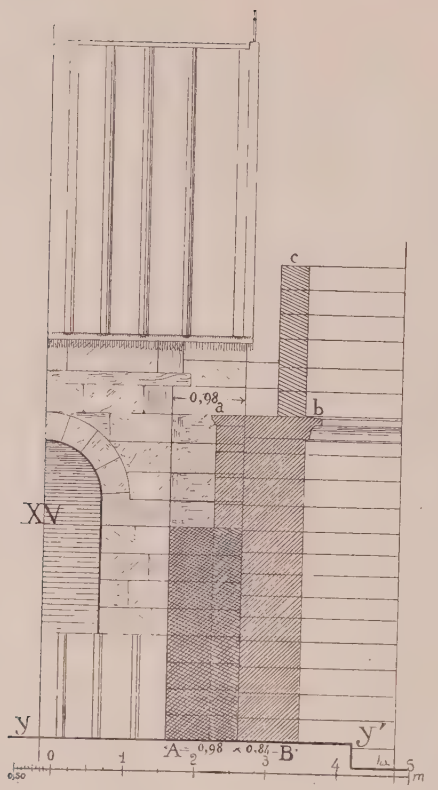

Fig. 24. — Coupe transversale sur la ligne *yy'* du plan (fig. 23).
Le dessin ne représente que l'amorce de l'abside.

pour gâcher du temps a éliminer des hypothèses ou à discuter des minuties que les graphiques livreront aux hommes du métier. Comme dans la suture de l'abside à la face occidentale du transept, il y a eu redoublement d'une section de la muraille primitive dans la suture avec les parois orientales du même transept : toutefois dans des conditions différentes, qui ont

coup plus prononcée que celle du toit des nefs (cf. fig. 28), la crête de ces assises courantes se trouverait en réalité affleurer strictement le même niveau que l'assise de couronnement dans le mur longitudinal des nefs, dont elles sont du reste le prolongement précis et fort simple à vérifier. Les faits ainsi acquis ont un langage trop clair

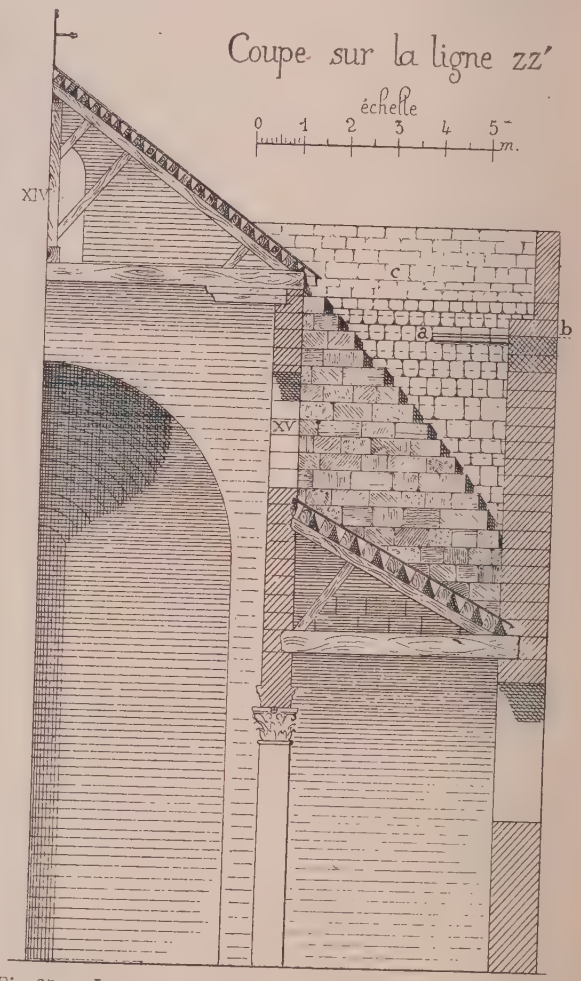

Fig. 25. — Les arrachements du mur constantinien à l'orient du transept (cf. fig. 23).
a, corniche médiévale ; *b*, situation de la grande corniche qui n'existe pas ici ; *c*, parapet moderne.

grandement nuancé les solutions. A l'occident l'architecte n'avait pas la liberté de développer outre mesure des contreforts qui épaississaient lourdement la paroi et qui auraient obturé les fenêtres des basses nefs. Il les a limités à la stricte longueur jugée nécessaire pour neutraliser la poussée de ses petites voûtes absidales et assurer l'équilibre des parois hautes du transept. L'expérience la plus péremptoire rend témoignage à la justesse de ses calculs : on chercherait vainement la plus légère trace de dislocation; et telle a été la stabilité de ces contreforts, que l'architecte du cloître médiéval adossé au flanc nord de la basilique a pu entamer profondément le massif *F* pour dégager ses galeries sans provoquer la moindre lésion. A l'orient il ne restait que $5^{m},80$ de paroi jusqu'au premier retour d'angle du chevet. Appliquer un pilastre de $1^{m},50$ contre un bout de cette paroi multipliait les disgracieux redans et suscitait de nouvelles difficultés de raccord. On parait à ces inconvénients en repliant le mur même de l'abside jusqu'au bout de la paroi; ainsi devient limpide cette duplication bizarre de murailles en un massif unique où les assises ne se correspondent point avec exactitude sur les deux parements (fig. 24 s.). Il se conçoit assez que la duplication ne pouvait consister à faire courir sans liaison la paroi nouvelle devant l'ancienne. En arrachant au préalable le parement extérieur du vieux mur, on facilitait l'adhérence de la maçonnerie neuve; on gagnait surtout les matériaux nécessaires à la nouvelle paroi extérieure; on se donnait enfin le moyen aisé de réduire l'épaisseur totale et de dissimuler au mieux la reprise. A la

Fig. 26. — Le chevet de la basilique; section septentrionale.

Au second rentrant (*L*, pl. II), l'appareil antique s'interrompt à la 2e assise au-dessus de la fenêtre. Le reste de la paroi est d'une maçonnerie moderne assez pauvre, dépourvue de toute corniche au sommet. Au 1er plan, le jardin des PP. Franciscains et l' « Oranger de saint Jérôme ». Cf. fig. 27 et pl. IX.

Fig. 27. — L'angle nord-est du chevet. Vue plus détaillée, montrant le glissement du mur de tête, L. Il a pris l'aspect d'un pilastre saillant sur la paroi de blocage moderne érigée au-dessus de l'appareil antique à la hauteur des combles des collatéraux. Cf. fig. 26 et pl. IX.

hauteur normale du toit des bas-côtés le mur primitif était régulièrement arasé et devait être exhaussé pour la consolidation du transept. Mais au lieu d'une élévation continue, inutile à la stabilité, il suffisait de couvrir la suture, et d'épauler la tête du transept en montant quelques assises jusqu'au sommet. En les dégradant ensuite au hasard des coupures de blocs remis en œuvre, on créait cette sorte d'escalier qui fournissait la plus opportune communication permanente avec les courtes sections de toiture au bout des collatéraux. Il n'y avait plus qu'à boucher toute vue sur ces raccords par des maçonneries de fortune sans aucun rôle portant dans l'édifice : de là ces sections en appareil quelque peu discordant (fig. 26 ss. et pl. IX) et extérieurement dépourvues de corniche qu'on a signalées tout à l'heure. Au lieu de se présenter comme une devinette de plus, ajoutée à mainte autre particularité qui relèverait du hasard ou d'un caprice, l'existence de ces espèces de rideaux était une évidente nécessité de la soudure réalisée dans les conditions qu'on vient de voir. Les constructeurs ne manqueront pas de faire ressortir combien se révèle de sens esthétique et pratique chez leur très vieux collègue, réduit à greffer ainsi les absides d'un transept sur une église où elles n'avaient pas d'abord été prévues.

Ces notes n'ont aucune prétention à épuiser l'analyse technique du monument; leur but modeste se réduisait à faire constater les plus saillantes particularités de structure et de tracé qui nous ont paru inconciliables

avec l'hypothèse courante d'unité architecturale absolue. Ceux que n'aura point découragés l'aridité fastidieuse de détails fatalement prolixes, et parfois bien ténus en apparence, auront sans doute comme nous l'impression d'une transformation assez profonde infligée à la basilique. Il reste à essayer de préciser en quoi la transformation a consisté : tâche naturellement plus délicate, où le rôle bien simple d'observateur doit faire place au rôle ardu d'interprète des réalités observées. Les méprises d'interprétation artistique dont je pourrai me rendre coupable n'enlèveront rien aux faits concrets enregistrés jusqu'ici, — sauf erreur visuelle ou graphique dont la preuve sera reçue avec gratitude, — et qu'on résumerait convenablement en quelques formules générales.

Fig. 28. — Parois intérieures du chevet, à l'angle NE. de la basilique.

« Maçonneries de fortune, sans aucun rôle portant et en appareil discordant ». A l'E. corniche antique; au N. corniche médiévale.

I. Dans sa forme actuelle la basilique trahit l'application d'un double système de proportions qui distingue nettement les nefs du narthex et de toute l'extrémité orientale depuis le transept.

II. On remarque, entre ces mêmes parties de l'édifice, des variations non moins étranges dans le caractère des maçonneries et la répartition des supports intérieurs : dans les nefs, des murs sans épaisseur exagérée mais réguliers et soignés et des colonnades calculées avec uniformité, comme aussi avec les plus satisfaisantes proportions pour l'harmonie et la stabilité; dans le narthex et à partir du transept, des épaisseurs plus massives alternant brusquement avec des parois plus minces, des entrecolonnements plus hardis sans symétrie absolue.

III. Ainsi qu'elle est maintenant située, la crypte de la Nativité, raison

d'être du monument, ne répond à rien d'organique dans son tracé.

IV. L'état de la façade implique un remaniement qui, pour demeurer difficile à préciser dans sa modalité, n'en est pas moins un fait incontestable.

V. La structure des parties hautes du transept ne se justifie que dans l'hypothèse d'un raccord opéré de seconde main.

CHAPITRE III

RESTAURATION DU MONUMENT CONSTANTINIEN

Pour un architecte professionnel avec les données acquises la reconstitution de l'édifice primordial eût été, sans doute, une œuvre d'analyse et de déduction logique. Nous y avons abouti à peu près spontanément, par une sorte d'empirisme dont la naïveté est affrontée d'autant plus volontiers qu'elle devient une garantie très réelle d'exactitude concrète, en éliminant tout péril de leurre à travers d'artificieuses spéculations techniques (pl. X).

La dissection archéologique une fois achevée et ses résultats fixés sur la pl. II, l'attention se trouvait aussitôt attirée par les deux sections de muraille JK et J^1K^1, qui ferment les bas-côtés extrêmes au chevet actuel. Comme elles reproduisent strictement l'épaisseur et la physionomie des grands murs longitudinaux, la pensée a surgi d'examiner leur relation possible avec les nefs primitives. Éliminant dans ce but tous les décrochements du chevet, on a prolongé ces deux sections de muraille en droite ligne l'une vers l'autre, jusqu'à la rencontre des colonnades intérieures. Un grand arc triomphal a complété la liaison, tandis que les parois se repliaient pour circonscrire, au fond de la nef centrale, une spacieuse abside en hémicycle parfait. Le chevet ainsi réalisé ne peut manquer de rappeler en toutes les mémoires celui de la « basilique de Maxence et de Constantin » à Rome : même simplicité austère, même saillie absidale, même absence d'ouvertures. Une telle coïncidence demeurait néanmoins toute fortuite en fin de compte. Il pouvait de même n'y avoir qu'un effet du hasard dans la position si heureuse que ce tracé donnait à la crypte, l'autel de la Nativité se trouvant, par le fait même, situé d'emblée à sa meilleure place normale : sous l'arc triomphal de l'abside supérieure. C'était au contraire déjà une suggestion bien valable que de constater, moyennant cette limitation nouvelle du chevet, une longueur

intérieure de 50 mètres en chiffre rond et abside incluse, puisque cette longueur rétablissait dans sa plus essentielle application le rapport proportionnel de 1 à 2 qui régit le plan des nefs. Il suffirait de donner à l'abside un tracé légèrement approfondi en reculant son centre de deux mètres sur l'axe pour obtenir les $52^{m},40$ qui représenteraient le double mathématique de la largeur $26^{m},20$ (minimum $26^{m},16$) enregistrée dans les nefs[1]. La correction, si légère qu'elle soit, eût été une modification préjudiciable à la complète ingénuité des faits; on s'en est abstenu avec le dernier soin. Qui du reste s'obstinerait à la déeréter indispensable? Les plus fameux édifices de toute l'antiquité classique sont là pour attester qu'un écart de dimension — motivé souvent par des nécessités qui nous échappent aujourd'hui et que nous passons au compte d'une erreur de placement — laisse intact le principe rigide des proportions, source radicale de la beauté en architecture. Beaucoup plus facile d'ailleurs, plus décisif aussi était le contrôle offert par la relation des colonnades avec ce nouveau chevet. Il est clair que si la basilique fut limitée à l'origine sur cette ligne, les quatre colonnades doivent s'y amortir avec régularité sur des pilastres engagés correspondant à ceux de la façade. Pour s'épargner ici des tâtonnements et des inexactitudes dans la répartition proportionnelle des éléments des colonnades, un calcul élémentaire devait être affronté. La longueur mesurée entre la façade et les parties en place du chevet primitif supposé est de $44^{m},87$. Le principe très net des colonnades conservées dans les nefs étant d'alterner un support de 3 pieds romains et une travée de 6, une enfilade de 16 supports libres $(0^{m},296 \times 3) \times 16 = 14^{m},20$ — déterminant 17 travées —

1. Cette formule proportionnelle réalisait, on s'en souvient, le rêve des codificateurs du goût en architecture, à la haute époque impériale. Vitruve a formulé : *Distribuitur autem longitudo ædis uti latitudo sit longitudinis dimidiæ partis* (*De archit.*, IV, 4, p. 92). Le contexte montre que l'*ædes* désigne la nef proprement dite, *cella* exclue. A Bethléem, si l'on n'envisage que le vaisseau quadrangulaire, décompte fait de l'abside, les dimensions de la basilique 45×26 sont assez sensiblement dans ce rapport de 3 à 2 qui est la proportion caractéristique des nefs basilicales du IVe s. en Syrie centrale et septentrionale; voy. H. C. Butler, *Ancient Architecture and other Arts*, p. 34 s., 87 ss. dans les *Publicat. of the Americ. archaeol. Expedition to Syria*, part II (1904). Mais en Syrie c'est le système proportionnel entier qui est légèrement nuancé, tant par le fait des exigences locales que par celui d'autres inspirations artistiques. Au lieu du pied romain, dont nous avons constaté l'emploi comme générateur des proportions à Bethléem, — *commodulatio, ex qua ratio efficitur symmetriarum*, dirait Vitruve (*op. l.*, III, 1, p. 64), — M. Butler fait observer la mise en œuvre de la coudée royale babylonienne de $0^{m},555$ dans les monuments syriens du IVe et du Ve siècles (*op. l.*, p. 36). Toutefois on sera certainement frappé que du Ier au IVe s. les monuments syriens aient pour unité la coudée de $0^{m},444$ (Butler, *l. l.*), qui revient finalement au même système, puisque la coudée de $0^{m},444$ équivaut mathématiquement à 1 pied 1/2 romain de $0^{m},296$.

$(0^m,296 \times 6) \times 17 = 30^m,19$ — exige un développement total de $44^m,40$. La différence entre cette longueur théorique et la longueur mesurée ($44^m,87 - 44^m,40 = 0^m,47$) n'est inférieure que d'environ 15 centimètres à ce qu'exigent deux pilastres de 1 pied engagés aux extrémités de la colonnade. On conviendra, je l'espère, qu'une aussi stricte approximation ne saurait plus relever du hasard et que les colonnades ainsi reconstituées dans leur intégrité sont dignes de toutes les louanges qu'on n'a jamais marchandées à l'artiste qui traça leurs proportions et leur plan. A ce point, la restauration si l'on peut dire expérimentale du monument primitif cessait d'être une tentative de coordination entre des éléments disjoints quoique de physionomie similaire. Elle prenait décidément consistance et il valait la peine d'en poursuivre la discussion complémentaire. La considération positive de faits archéologiques tangibles, observés à loisir, nous avait donc fourni à notre insu la preuve d'un fait que M. de Vogüé avait parfaitement soupçonné naguère : le recul de l'abside centrale dans une reprise de la basilique. Avec la pénétration admirable de son sentiment esthétique, l'illustre savant ne s'était pas mépris sur la relation nécessaire, dans la pensée de l'architecte originel, entre l'autel souterrain de la Nativité et le sanctuaire de la basilique érigée en son honneur[1]. S'il concluait néanmoins à l'unité telle quelle de l'édifice encore debout, c'est qu'il lui était demeuré impossible de l'interroger avec le détail indispensable, et cette circonstance même rehausse la justesse de son coup d'œil en ce qui concerne le placement de l'abside.

Je dis maintenant abside tout court, n'ayant plus à spécifier cette abside centrale, unique désormais dans la première basilique. Indiquer tout à l'heure l'existence de colonnades continues d'un bout à l'autre de l'édifice c'était donner à entendre déjà qu'on devait éliminer toute interruption par un transept; par conséquent les absides établies aux deux extrémités de ce transept disparaissaient aussi. Qu'une telle conséquence ne soit d'ailleurs pas fortuite, on en trouvera la preuve dans l'ensemble des faits discutés longuement plus haut : faits qui établissaient le caractère adventice du transept en attestant sa liaison imparfaite avec les éléments longitudinaux du plan. Et si d'aventure quelque argumentateur aussi résolu dans une « démonstration » paradoxale de l' « unité » actuelle qu'étranger aux exigences archi-

1. Cf. *supra*, p. 41, note.

tecturales imaginait jamais de maintenir les absides malgré la suppression du vaisseau transversal dont elles sont, en somme, indépendantes par leur structure, il faudrait simplement ramener son regard sur les sections intactes du grand mur longitudinal gauchement redoublées dans la transformation *JJ* et J^1J^1. Des deux côtés de la brèche que représente chaque abside latérale, les assises meurtries de la paroi primitive profilent leurs lits de pose merveilleusement concordants et des harpes qui s'appellent. Il est, en vérité, bien peu de cas où le remaniement d'un édifice ait laissé subsister d'aussi évidents indices de la disposition première. Ici pourtant une providence inespérée en a réservé un plus limpide peut-être encore, à tout le moins plus irrécusable que tous les autres. Il se conçoit assez qu'un architecte désireux de créer des absides latérales nord et sud quand il dressait le plan d'ensemble du monument, n'eût jamais eu l'idée de tracer d'abord des murs pleins, pour les défoncer ensuite et y raccorder laborieusement ses hémicycles. Or l'architecte qui traça les grands murs longitudinaux et les colonnades intérieures avait fait courir ces murs sans interruption devant les prétendues absides. Bien plus; pour asseoir les fondements de ce mur qu'il allait aussitôt raser sur 8 mètres d'étendue, il se serait imposé la peine de creuser sur deux à trois mètres de profondeur une tranchée dans la roche vive! Quand on pénètre dans les annexes de la crypte par la porte *H*, dans l'église des Pères Franciscains (cf. pl. II et fig. 29), on passe d'abord un peu de biais sous le mur extérieur de l'abside septentrionale. Le passage se coude à l'extrémité d'un petit palier et l'on s'engage par un escalier fort raide dans une sorte de fissure artificielle en pleine roche. Au moment de franchir les deux dernières marches pour atteindre la chapelle spacieuse des Saints-Innocents, on a la surprise de remarquer un hiatus dans le plafond rocheux du passage et deux splendides blocs d'appareil comme soudés hermétiquement l'un à l'autre dans le sens de la longueur. Cette longueur, facile à mesurer, est de $0^m,98$.

Grande, je l'avoue, est d'abord la stupéfaction de retrouver ici cette mesure constante dans les parois longitudinales primitives. Rien n'est plus simple que de repérer promptement la position de ce mur inattendu et le graphique attestera plus efficacement que tous les mots avec quelle idéale exactitude ce fondement si soigné vient s'aligner sur l'axe du mur antique à l'intérieur de la conque absidale. L'étude que nous avions à pratiquer à

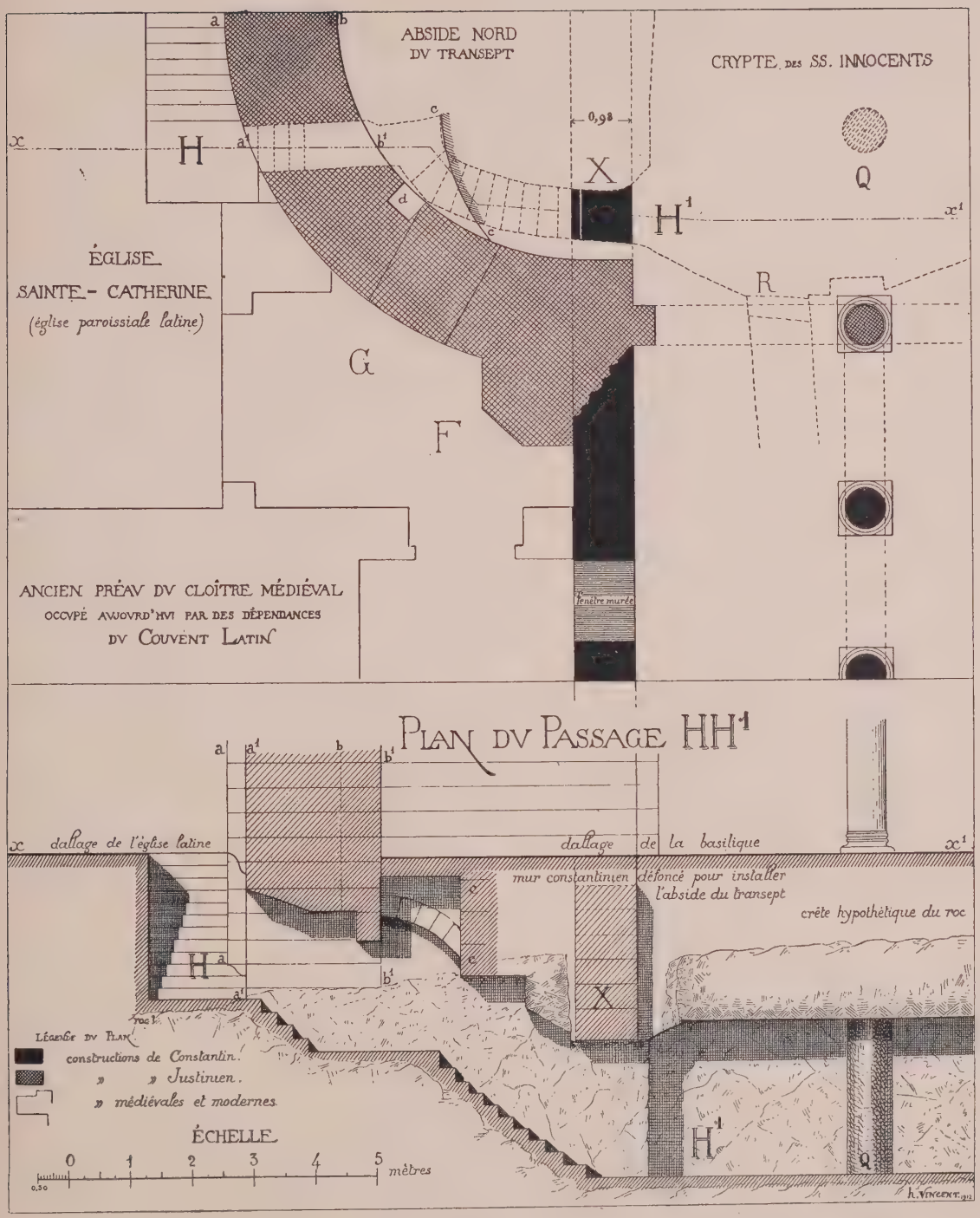

Fig. 29. — COVPE LONGITVDINALE SVR L'AXE DV PASSAGE HH¹

Bethléem n'exigeant pas de toute rigueur des nivellements d'une précision minutieuse, nous n'y avons jamais convoyé les lourds instruments que requièrent de telles opérations. L'outillage plus maniable utilisé pour établir quelques niveaux sommaires laisse subsister dans ces déterminations une certaine possibilité de flottement dénué, croyons-nous, de toute importance dans cette discussion archéologique. La preuve reste acquise qu'à l'origine le mur longitudinal de la basilique barrait ce qui est aujourd'hui l'abside du transept; cette abside, comme le transept, sera donc définitivement éliminée du plan originel. Nous aurons à revenir sur la curieuse entrée de la crypte où demeure écrite cette opportune preuve. Les seuls motifs de symétrie sont désormais assez convaincants pour faire supprimer aussi le bras méridional du transept et son abside. Deux dalles soulevées et un sondage discret pourraient donner en une heure la même évidence que des travaux de hasard ont fournie dans la zone opposée. Mais imagine-t-on quels cataclysmes effroyables provoqueraient, à travers le monde, deux dalles soulevées et quelques remblais remués dans ce lieu saint où presque chaque jour la clôture d'une porte, l'allumage d'une lampe ou la pose d'un clou mobilisent les agents diplomatiques de très grandes puissances civilisées et mettent sur les dents une compagnie entière de fantassins turcs? Sans porter une imprudente main sur quoi que ce soit de ce que consacre si jalousement le *statu quo*, nous avons rassemblé jusqu'ici assez d'indices pour dégager la physionomie d'ensemble de la basilique primitive : splendide vaisseau symétriquement réparti en cinq nefs par quatre rangées continues de colonnes et terminé à l'orient par une abside semi-circulaire. Sous l'arc triomphal de cette unique abside était situé le lieu à jamais vénérable où « apparut la douceur et l'humanité du Dieu notre Sauveur », l'autel de la Nativité. Deux escaliers latéraux, amorcés dans la première travée des colonnades centrales, venaient se réunir devant cet autel. Leur disposition sensiblement oblique est, à la vérité, un peu surprenante; pour la discuter avec précision, il faudrait une connaissance beaucoup plus détaillée qu'elle n'a jamais pu être acquise de l'allure du rocher dans la crypte et de la forme naturelle de la caverne, autant du moins que l'ont respectée des transformations multipliées. On en est réduit à quelques observations morcelées que complètent, non sans lacunes, les plans anciens, certaines indications littéraires, et mieux que tout peut-être encore, l'étude attentive du sol environnant et

du mouvement de la colline. Le chevet de la basilique est situé en pleine déclivité du coteau, dont l'axe dégringole par cascades rocheuses de NO. en SE. Il suffit d'avoir suivi le sentier descendant du sanctuaire au village des Pasteurs, à *Beit Sâḥour*, pour avoir en maint endroit sous les yeux l'équivalent concret de ce que fut à l'origine la grotte où naquit Jésus[1] : une anfractuosité naturelle plus ou moins sinueuse, développée dans un banc de roche friable, et béante au SE. Au lieu d'un remblai qui l'exposait à des tassements funestes surtout par leurs inégalités, l'ingénieur constantinien préféra un système d'arcades compactes plantées avec soin dans l'épiderme rocheux et liaisonnées de manière à constituer un bloc immuable sous le dallage de la basilique. Cette terrasse artificielle fut développée à l'est et au nord[2] de toute la quantité que de droit pour établir la sainte caverne au cœur même du monument projeté. On se rend assez compte que son entrée naturelle ne pouvait être maintenue telle quelle: on se représente pourtant volontiers l'architecte assez respectueux de ce qu'il devait orner pour en avoir sauvé aussi scrupuleusement que possible la disposition. L'enfoncement le mieux protégé, à l'extrémité orientale, devint l'absidiole de la Nativité et le point de départ de tout le tracé monumental. Un escalier fut substitué à l'entrée primitive conservée ou non à côté et de simples considérations d'équilibre symétrique et de facilité de dégagement pour la crypte occasionnèrent la création d'un passage identique dans la paroi opposée, entre l'anfractuosité de la Nativité et celle de la crèche. En celle-ci le roc demeure visible aussi bien au plafond que sur la plus grande surface du pourtour. Dans l'absidiole de la Nativité au contraire, si le haut de la conque est assez clairement pratiqué dans le roc, la base du petit hémicycle ne laisse voir que des lambeaux de décoration en mosaïque et des pièces de revêtement. Il y aurait la plus réelle importance à pouvoir serrer de près la réalité. Ces pièces, en effet, peuvent n'être que des appliques décoratives:

1. M. Lethaby (*The Church...*, p. 27 s.) allègue les analogies que fournit le Ḥaurân. C'est chercher inutilement bien loin ce qui s'offre à satiété sur place.

2. M. l'architecte Harvey, qui a eu la bonne fortune de les visiter, les décrit sommairement et en donne deux photographies de détail fort précieuses en ce qu'elles attestent bien l'origine de ces arcades basses et cintrées à la romaine (*The Church...*, p. 8 s., 28 et fig. 8). Il leur attribue un caractère « funéraire » (p. 8) que je crois tout accidentel, en ce sens qu'on les aura utilisées plus tard comme lieu de sépulture, quelques-unes même comme de véritables ossuaires. M Schick (*QS.*, 1901, p. 100) parle aussi de « crypte » à propos de ces mêmes arcades. Il est dommage que ni l'un ni l'autre n'ait indiqué le placement exact et l'étendue approximative de ces substructions.

mais il se pourrait tout aussi bien que leur rôle fût de limiter, avec cette forme architectonique régulière, la caverne qui se développerait en quelque sinuosité plus profonde sous l'abside supérieure[1]. En ce cas, l'intention du premier constructeur — localiser le sanctuaire proprement dit au point fondamental de sa basilique — ressortirait avec plus de relief encore, puisqu'il n'aurait pas hésité à le circonscrire étroitement ainsi, afin de l'établir plus exactement sous l'arc triomphal. On se demandera même, dans l'hypothèse de ce développement de la caverne si fortement suggéré par les indices combinés de la structure du sanctuaire et du relief topographique, dans quelle mesure l'absidiole actuelle où se trouve l'autel de la Nativité peut être rattachée à l'installation primordiale de la crypte. Rien ne serait à la fois si limpide et si simple d'agencement que de maintenir la localisation précise du site de la Nativité comme la marque toujours la célèbre étoile d'argent. L'architecte constantinien eût seulement recouvert ce point d'un autel quelque peu isolé au centre de la petite conque dont la courbe s'approfondissait vers l'orient. Le problème des entrées était résolu par le fait même de façon élégante : on maintenait l'issue naturelle de la caverne, quelque part obliquement percée sous la section septentrionale de l'abside de la basilique[2]; mais pour les commodités liturgiques la crypte était reliée

1. Plus d'une attestation littéraire, à produire par la suite, est manifestement en faveur de cette dernière vraisemblance. Il faut seulement regretter que l'impossibilité radicale de tenter le moindre sondage ne laisse, pour le moment, aucun espoir de lever tous les doutes sur ce détail de si haut intérêt. Un sondage serait-il même indispensable, et ne suffirait-il pas d'être autorisé, en même temps qu'à scruter les parois directes de l'absidiole et des passages latéraux dégarnies de leurs tentures néfastes, à exécuter l'exploration complète et le relevé soigneux des sous-sols plus ou moins vaguement indiqués par les privilégiés qu'on y a introduits? M. Harvey par exemple (*The Church...*, p. 28) parle à mots couverts d'une grotte à laquelle on aurait accès par les jardins au sud de l'église et qui se développerait au N. avec embranchement vers l'O. Le plus petit repère sur le plan et la plus sommaire indication dans les coupes eussent été plus précieux que tous les mots; d'autant que la phrase même n'est pas si facilement intelligible. Le front S. de la basilique ayant un développement de 45 mètres depuis le narthex jusqu'à la chapelle du couvent grec attachée à l'angle SE. du chevet et les jardins n'atteignant nulle part le pied immédiat de la muraille (voy. pl. II), il est à se demander où il faut placer approximativement cette « entrée » d'une section de crypte qui ne viendrait pas buter contre les cryptes connues. Reportée complètement à l'O. vers l'extrémité du jardin grec et à peu près au-dessous de la poterne E^1, l'entrée en question supposerait une « grotte » à peu près au point culminant de l'esplanade rocheuse. Admettons-en la possibilité sur le témoignage explicite qu'en fournirait M. Harvey ainsi entendu. A plus forte raison demeure-t-il vraisemblable que d'autres anfractuosités rocheuses naturelles existent sur la déclivité orientale, en relation directe ou indirecte avec la partie connue de la grotte transformée en crypte de la Nativité.

2. Cf. pl. X. J'ignore ce qu'a voulu exprimer M. l'architecte Harvey par un tracé pointillé fort net dans son plan, derrière la section septentrionale du chevet, et prolongé de l'abside à l'arbre dit « Oranger de saint Jérôme » (pl. II). Ce détail graphique est dénué de toute indication et je n'y trouve aucune allusion

directement aux nefs par trois escaliers : un plus grand tout au fond, dans l'axe de la nef centrale, et deux autres symétriques, à la hauteur de l'autel de la Nativité. Au lieu des passages capricieusement et bizarrement sinueux qu'ils sont devenus aujourd'hui, ces escaliers latéraux n'étaient que deux régulières volées de marche, aussi normales que possible, rachetant la différence de niveau entre le dallage des nefs et le sol rocheux de la crypte. Ils étaient logés dans la première travée de la colonnade centrale, et on verra bientôt quelle analogie merveilleusement précise une autre crypte constantinienne fournirait à la crypte de la Nativité ainsi restaurée en son état primordial[1].

Tout indice fait défaut pour dire ce qui pouvait subsister du plafond rocheux de la caverne dans cette première adaptation de la crypte et si elle faisait, comme la crypte actuelle, une saillie bien prononcée au-dessus du sol général de la basilique. C'est évidemment à des retouches de main d'homme que l'avant-corps de la grotte, *M*, doit sa forme presque parfaite de rectangle allongé sous la nef centrale. Sur toute la paroi sud les dalles de revêtement ont bien l'air de s'appuyer au rocher, tandis qu'au nord la paroi rocheuse est de tous points incertaine[2]. La limitation présente en maçonnerie a été imposée pour porter la voûte médiévale (?) et le rocher pourrait suivre, un peu plus au nord, une marche sinueuse qu'il n'importe pas ici de discuter. La cloison qui ferme aujourd'hui la crypte à l'occident est tout entière en maçonnerie. Le rocher reparaît, environ 1 mètre en arrière, barrant le passage *OP* qui fait communiquer la crypte de la Nativité avec le groupe considérable de cavernes antiques développé au NO.

dans le texte. Il occupe avec une exactitude idéale la situation que tout concourt à suggérer pour l'entrée naturelle de la grotte primitive.

1. M. Lethaby (*The Church...*, p. 15) se montre sensible à l'objection que des escaliers latéraux ainsi disposés trahiraient une origine romane pour l'ordonnance complète de la crypte. Sans faire dès maintenant appel à l'exemple catégorique de la crypte de l'Éléona, n'en trouverait-on point dans les cryptes de la haute période byzantine? Il me revient en mémoire, sans recherches, cette crypte de Tralles que M. O. Wulff (*Die Koimesiskirche...*, p. 100, n. 1) décrit comme située « sous l'abside principale » d'une église avec « deux issues dans les annexes du *Bèma* » (chœur).

2. Je n'ignore pas que la plupart des « guides » se passent de l'un à l'autre l'assertion de « paroi rocheuse » et en présentent un tracé à l'avenant. Je n'y contredis point; mais, depuis 1891, n'ayant omis aucune occasion d'essayer un contrôle direct, il m'est demeuré impossible d'aboutir à rien de précis et il serait fort désirable qu'on indiquât, si quelqu'un est en mesure de le faire, la position du roc surtout en cette paroi. On n'a pas déterminé non plus en quoi consiste au juste le « petit puits » que couvrirait, à l'angle NO., la margelle exiguë, *n*. « La croyance populaire y attache certaines pieuses légendes », dit le R. P. B. Meistermann, *Nouveau Guide de Terre Sainte*, rééd. angl. de 1907, p. 233.

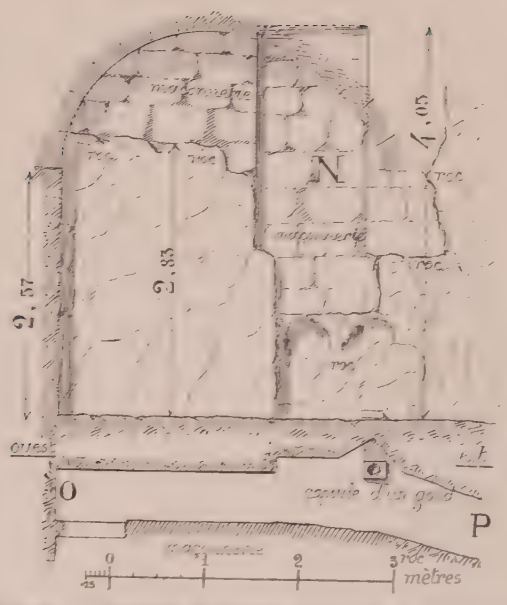

Fig. 30. — Vestiges de l'entrée principale de la crypte primitive. Plan du passage *OP* et élévation de la paroi occidentale.

Lorsqu'on s'arrête devant cette paroi, limite véritable de la crypte à l'O., on y remarque une large et d'abord très énigmatique échancrure dans le rocher, *N* (fig. 30). La position en suggère le sens. Dès qu'on l'a repérée sur un plan général (cf. pl. II), il devient difficile de n'y point reconnaître une grande entrée au centre de la nef supérieure, dans l'axe même du sanctuaire. Le blocage dont on l'a depuis longtemps aveuglée ne couvrirait-il pas encore quelques vestiges de l'antique escalier?

Des grottes adjacentes il n'y a pas lieu de refaire ici la description excellemment fournie par les Guides. Leur communication primordiale avec la grotte de la Nativité est loin d'offrir toute certitude: d'autant que la crypte funéraire de Sainte-Paule par exemple a été creusée intégralement au début du v^e^ siècle. Le passage *H'H*, pratiqué entre la chapelle des Saints-Innocents et l'église paroissiale des Pères Franciscains, est apparemment tout entier artificiel et d'assez basse époque sans doute. C'est ce qui semble ressortir des faits enregistrés tout à l'heure à son propos: car on ne concevrait pas sans répugnance l'architecte du premier édifice et plus tard celui de l'abside latérale, laissant leurs murailles dans le vide au-dessus de ce passage s'ils l'eussent connu. Si étroit qu'il puisse être, et alors même qu'il n'en devait résulter absolument aucun préjudice pour leurs constructions, l'un et l'autre artiste ne pouvait se satisfaire d'une solution si gauche dans un cas où il avait le choix entre mainte solution facile et rationnelle. On se représente très spontanément au contraire qu'un tel passage ait pu être foré après coup. En un temps où quelque compétition vint entraver l'accès primitif des cryptes, on aura estimé utile de créer cette voie nouvelle. Pourquoi en cet endroit précis, où le mur de l'abside pris en écharpe augmentait relative-

ment la difficulté? Aucun motif très probant ne se dégage de l'examen de ce boyau sinueux et escarpé. Je n'ai pas non plus d'interprétation décisive à proposer pour la petite paroi cintrée sous laquelle passe la coupure artificielle à $1^{m},10$ en moyenne devant la paroi intérieure de l'abside (fig. 29, *cc*)[1]. Il reste par conséquent beaucoup à faire pour réaliser une étude complète du réseau de cryptes. Les détails accessibles suffisent toutefois pour une notion d'ensemble spécialement dans la grotte de la Nativité, la seule qui intéresse directement l'enquête actuelle. Réserve faite sur son extension précise à l'E. et au N., sur le niveau très exact du sol rocheux et sur la conservation possible de son plafond de roc, la crypte primordiale de la Nativité se développait sous les premières travées orientales de la basilique constantinienne; son autel se trouvait situé sous l'arc triomphal de l'abside; devant cet autel convergeaient deux escaliers latéraux ouverts dans la première travée des colonnades intérieures, tandis qu'un escalier plus monumental, ouvert sur l'axe central de la grande nef supérieure, débouchait, face au sanctuaire, par le fond de la crypte. Cette ordonnance commode et simple se prêtait merveilleusement à un respect très grand des formes naturelles de la caverne, aux exigences statiques, enfin aux évolutions des pompes liturgiques et à la circulation des foules de pèlerins.

Le caractère général de l'édifice constantinien tel qu'il se dégage de cet ensemble d'observations est précisément ce qu'on a coutume de rencontrer dans les monuments classiques et dans les plus authentiques productions de la primitive architecture chrétienne : une certaine massivité des formes, alliée à des proportions si heureusement combinées qu'au lieu d'épaissir le monument elle lui donne la sérénité imposante d'une stabilité à toute épreuve; la plus constante unité de composition, la sobriété un peu austère de l'ornement, la prépondérance des tracés rectilignes[2], tout en un mot

1. On se demandera peut-être s'il n'y aurait point là un simple repentir : l'architecte de la restauration aurait tracé d'abord son abside additionnelle avec un centre mal pris et un rayon trop court; en se corrigeant il aurait laissé subsister les fondements déjà posés. Un examen très approximatif de la courbe favorise peu cette hypothèse. Il sera sans doute plus vraisemblable de voir tout bonnement dans cette murette cintrée, en relation assez apparente avec la grande paroi absidale, un moyen de consolider le sol intérieur de cette abside. Elle deviendrait ainsi, dans les substructions développées de la seconde période, l'équivalent des arcades basses et des robustes pilastres qu'employa l'architecte de Constantin pour créer l'assiette de la première basilique.

2. Ce trait en particulier, bien mis en lumière déjà par l'emploi exclusif des architraves horizontales

ce qui constitue l'archaïsme, en tant que cette expression signifie, non

au lieu des arcades plus usitées par la suite dans les colonnades, ne l'est pas moins par la forme quadrangulaire des fenêtres inférieures des bas-côtés; cf. Butler, *Ancient Architect...*, p. 87, qui la déclare caractéristique des premiers édifices chrétiens du IVe s. Évidemment de tels indices techniques sont d'une certaine délicatesse à manier. Aussi n'a-t-on point fait intervenir celui-ci quand il s'agissait d'établir le remaniement structural de la basilique. MM. les architectes Harvey et Lethaby ont cru pouvoir rondement alléguer l'analogie des fenêtres inférieures du transept et des fenêtres supérieures de la grande nef pour appuyer leur théorie d'unité absolue (*The Church...*, p. 19 et 21). Il y a maldonne, car un certain discer-

Fig. 31. — Baalbek. Le double type de niches superposées dans les murailles du parvis.
(Phot. du P. O'Reilly.)

nement s'imposait. Chacun saisit, en effet, sans s'être spécialisé dans l'art de bâtir, que le cas d'une ouverture inférieure pratiquée dans un mur épais de 0m,98 ne se présente pas de même sorte que celui d'une baie encore un peu plus large, dans une paroi de 0m,635 seulement. Pour couvrir la première, il n'y a pas le plus léger inconvénient à mettre en œuvre une massive pièce horizontale qui se loge facilement dans l'épaisseur de la maçonnerie et qu'on aura choisie assez puissante pour ne pas fléchir sous la charge directe des assises qui vont lui être superposées. Mais dans la fenêtre supérieure, comment faire cadrer avec l'amincissement du mur et l'augmentation de la largeur d'ouverture un linteau horizontal qui devrait être nécessairement plus épais pour se proportionner à la longueur plus considérable? Sans parler de la difficulté plus grande pour le hisser en place à cette hauteur. Aussi est-il fort naturel que le même édifice où l'on a tracé dans le bas des fenêtres à linteau horizontal présente dans les parties supérieures des fenêtres cintrées. Jusqu'ici rien que de parfaitement logique et d'autre part harmonieux; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à se reporter, je suppose, aux exèdres du grand parvis de Baalbek, où les niches qui décorent le nu des parois sont quadrangulaires dans la rangée supérieure et couvertes au contraire en arcades cintrées à l'étage du bas (fig. 31). Ailleurs, dans ce même groupe d'édifices, arcs et tympans rectilignes alternent suivant l'usage de Pompéi dans une ligne continue de ces baies ornementales. Il n'est pas question, faut-il encore le redire, de faire du linteau horizontal et de l'arc des éléments catégoriques de distinction d'époque dans la structure d'un monument. Mais à Bethléem, pourquoi, dans les fenêtres basses, le tracé quadrangulaire exclusivement employé pour les ouvertures des bas-côtés, alors que le sommet cintré est exclusivement employé à

plus les premiers tâtonnements de l'art chrétien, mais sa dépendance étroite encore vis-à-vis des traditions classiques d'où il est né.

partir du transept tout le tour du chevet? Il s'entend bien que l'arc appareillé était, sinon une nécessité inéluctable, du moins une commodité beaucoup plus grande pour couvrir les fenêtres des absides en épousant la courbe de la conque. En dira-t-on autant pour les fenêtres percées dans les parois planes au bout des collatéraux et dans les premiers décrochements du chevet? Qu'une certaine intention d'harmonie

Fig. 32. — Fenêtres cintrées dans l'abside et au chevet de l'église Sandaḥannah à Beit Djebrîn.
(Phot. du T. R. P. Séjourné.)

puisse être invoquée, on l'accordera, encore qu'il soit malaisé de comprendre pourquoi l'harmonie imposait l'arcade à l'orient des absides et pas à l'occident. Et il subsiste toujours aussi, pour mettre en éveil contre la trompeuse similitude entre les arcs de ces fenêtres inférieures à partir du transept et ceux des fenêtres hautes de la grande nef, la nuance de tracé relevée tout à l'heure (p. 59 s., fig. 18). Même en reproduisant avec soin la physionomie d'ensemble par le nombre et la coupe des claveaux et l'appareillage intradossé et extradossé, l'architecte de la seconde période marquait ainsi, peut-être inconsciemment, son empreinte, comme il la mettait ailleurs quand il bandait des petits arcs de décharge sur les architraves remployées avec le plus évident souci de copier la physionomie de ce qui préexistait. On le voit, la trace du remaniement à une tout autre période artistique se poursuivrait jusque dans le menu détail de structure et les distingués spécialistes anglais ont manqué de précision dans leur examen de ces fenêtres et dans les déductions qu'ils en voulaient tirer. Quant au rapprochement institué avec l'abside de Sandaḥannah près de Beit Djebrîn, si heureux qu'il soit en lui-même, il est dénué de toute conséquence dans la question : d'abord parce que l'ouverture cintrée y est employée seule, même dans les parois rectilignes de la ruine (fig. 32); en second lieu parce que le tracé de l'arc n'y est pas strictement le même; enfin parce que la date du monument est tout à fait obscure.

Les parties sauves des nefs primitives donnent bien l'idée de ce que fut la basilique originelle, avec ses longues files de colonnes monolithes (pl. III) et l'élégance discrète de son ordre corinthien (pl. XI, 1). Une lumière beaucoup plus abondante pénétrant par les fenêtres inférieures aujourd'hui murées inondait les immenses nefs, profilant les lignes harmonieuses et fermes

Fig. 33. — Soffite de l'architrave, dans un des bas-côtés.

des entablements (pl. XI, 3-4), détaillant les délicates sculptures des architraves et des soffites (pl. XI, 2 et fig. 33), accentuant par des ombres vigoureuses le relief des acanthes et le fleuron de la croix inscrite au tailloir de tous les chapiteaux (pl. XII s.)[1]. Des stucs probablement rehaussés de sobres peintures

1. La décoration en mosaïque du Moyen Age a été maintes fois étudiée avec le plus grand soin. L'ornementation sculpturale au contraire, d'autant plus digne d'attention qu'elle se rattache presque tout entière à la période primitive de la basilique, ne semble pas avoir été l'objet d'un examen détaillé. Les savants se sont bornés en général à définir d'un mot son caractère et à suggérer quelques analogies monumentales plus ou moins précises. Il y avait là un élément archéologique de trop directe importance dans le problème spécial dont la discussion nous incombait pour que cet examen ait pu être négligé. On s'est donc efforcé de l'enregistrer d'abord avec le détail utile (pl. XI et les phot. correspondantes) et d'en rechercher ensuite les attaches artistiques. Il serait hors de propos d'étaler une série ponctive de rapprochements dont

devaient complètement vêtir les parois basses des collatéraux : les trous de scellement en font foi. Sur les hautes parois de la nef centrale se développait sans doute un cycle ornemental plus soigné et plus brillant encore, des mosaïques peut-être, et de luxueux lambris, ciselés et peints, dissimulaient apparemment la charpenterie robuste des toits.

Sur le caractère de la façade il est moins facile, on s'en souvient, d'avoir une vue aussi nette. Tout compte fait, on se la représentera d'une simplicité

les spécialistes n'ont que faire, les ayant beaucoup mieux que moi en mémoire et qui demeureraient sans profit pour le commun des lecteurs faute de pouvoir accumuler en même temps les figures qui les justifieraient. Observons cependant que les plus positives analogies techniques sont invariablement fournies par des ornements classiques, soit qu'ils demeurent en place en des édifices romains, soit qu'ils aient été remis en œuvre dans les plus archaïques édifices chrétiens. Quelques rapides comparaisons prises au hasard suffiront à l'établir. Il n'y a pas besoin de rappeler la fortune considérable de la corniche en doucine droite, dans la décoration romaine. Si la doucine apparaît nue dans notre cas, au lieu d'être ornée des feuillages usuels dans le grand art classique, c'est en vertu de l'extrême austérité générale voulue dans l'ornementation de la basilique ; mais son profil même en dit assez l'origine. Les entablements sont de deux types : celui des colonnades centrales, simple et fort pour répondre à sa situation sous les murs supérieurs, paraît copié au temple de la Piété à Rome (cf. Benoît, *L'Architecture ; Antiquité*, p. 503, fig. 338, 1) ; celui des colonnades des bas-côtés, remployé aussi au transept, ne diffère des architraves romaines les plus usuelles que par des nuances décoratives inhérentes à l'emploi du bois au lieu de la pierre : au lieu des chapelets de perles et de billettes sculptées sous le ressaut des plates-bandes en pierre, dans une infinité de pièces romaines en pierre, ce sont ici des lignes de petits disques plus faciles à découper dans les fibres du bois et laissés nus ou agrémentés de sommaires rosaces ; mais le rinceau continu de la corniche et d'ailleurs toute la composition sont essentiellement classiques. Tel soffite du temple romain de Dougga en Tunisie (Saladin, *Nouvell. archives des miss. scient.*, II, 1892, p. 536 s., fig. 145 s.), avec sa guirlande de fines marguerites, serait pour les soffites de Bethléem un répondant satisfaisant. Les chapiteaux restent l'élément essentiel de toute cette plastique monumentale. Or, si l'on ne s'en tient point à des généralités floues et qu'on passe à l'analyse détaillée de leurs proportions, de leur structure, du traitement des acanthes, ce sont bien encore des chapiteaux romains qui se placent le mieux en regard. En cherchant des analogies, les auteurs se sont maintes fois appliqués de préférence à indiquer des chapiteaux où la croix apparaissait aussi placée directement sur l'ordre supérieur des feuilles ou remontée sur le tailloir. Peut-être la croix n'est-elle qu'un élément accidentel en cette comparaison, et de tous les rapprochements institués, à ma connaissance, le meilleur comme galbe et facture — autant du moins que le dessin permet d'en juger — est celui d'un chapiteau tunisien, à Lamta, dans une ruine de caractère et de date malheureusement peu déterminés (Saladin, *Arch. des miss.*, XIII, 1887, pp. 9 ss., fig. 13). Mais je ne sais s'il est un rapprochement plus exact que celui de certains chapiteaux du palais de Dioclétien (Hébrard et Zeiller, *Spalato...*, p. 37, fig. 42 ; p. 65, fig. 86 ss. ; p. 83 ss., fig. 118 et pl. XV). Par un détail seulement se trahit la différence et l'avantage reste au chapiteau de Bethléem, plus fidèle à la bonne tradition romaine : ainsi que l'a observé déjà naguère M. le commandeur Rivoira (*Le origini della archit. lombarda*, I, 18 ss.), le chapiteau du palais de Dioclétien inaugure la tendance à relier par leurs pointes les lobes des acanthes de manière à créer certaines petites arcatures propices à des jeux d'ombre plus profonde. A ce léger détail près, si l'on dessinait une croix sur le fleuron de ces chapiteaux on ne les discernerait plus sans une extrême attention des chapiteaux de Bethléem. Sans développer cet examen on est donc en droit de définir par une formule générale bien nette le caractère de ce style et l'on ne saurait trouver formule meilleure que celle de M. de Vogüé : « L'ordre corinthien de la colonnade... de Bethléem est presque classique. Bases, chapiteaux, architraves ont encore une saveur antique, je dirai plus, une saveur romaine : c'est à Rome... qu'il faut chercher des analogies ; il semble qu'un architecte de la ville impériale ait été chargé de traduire la pensée impériale » (*Jérusalem hier et aujourd'hui*, éd. in-12, p. 20).

fort grande, à l'avenant de l'intérieur et sans autre recherche de l'effet que des proportions bien prises et la plus strictement indispensable modénature aux encadrements des portes[1]. La façade actuelle du narthex est dès lors aussi apte que possible à en évoquer l'image, soit qu'elle en ait copié l'ordonnance et la décoration, soit qu'elle en incorpore la dépouille (pl. IV). Le principe de sa composition est trop simple et ses éléments décoratifs sont trop pauvres pour autoriser un diagnostic chronologique bien ferme : une enquête un peu obstinée lui ferait découvrir d'assez bonnes analogies et tout aussi facilement sans doute parmi des édifices du v^e^ siècle qu'en des monuments du IV^e^. A l'envisager toutefois d'un point de vue tout à fait indépendant, pour ce qu'elle est, abstraction faite de tout rapprochement et de tout souci de la faire cadrer avec une hypothèse quelconque sur le remaniement de l'édifice en général, on doit lui reconnaître un air de famille avec les éléments certains de la basilique primitive : sévérité froide et un peu lourde, pénurie d'ornementation, sécheresse et rigidité jusque dans les moulures dont on n'a pu se passer[2], et plus que tout, prédominance des formes rectilignes, accusée presque à l'excès dans les décharges des linteaux[3]. Mais à marquer énergi-

Fig. 34. — Console et corniche de la porte septentrionale du narthex (*B*, pl. II).

1. Ainsi d'ailleurs en va-t-il de presque toutes les façades des plus antiques églises connues. Voir à ce sujet les justes remarques de M. R. de Lasteyrie, *L'architecture relig.*, p. 114 s.

2. Dans les corniches au sommet du chambranle des trois portes (fig. 34 s. et pl. IV *A-C*). Il faut du reste ajouter que l'état déplorable des parties visibles n'autorise guère le relevé tout à fait précis qui donnerait le profil exact et la physionomie vraie de ce corps de moulures.

3. Dans les deux portes latérales on a employé soit une immense pièce monolithe, soit plus probablement — d'après l'indication suggérée par les linteaux des fenêtres — une

Fig. 35. — La grande porte de façade (*A*, pl. II); état actuel. Cf. pl. IV.
A droite, vers le milieu de la fenêtre murée, tout au bord du cadre l'extrémité de la corniche de la porte *c* demeure apparente.

quement ainsi par des expressions si tranchées les griefs esthétiques à formuler contre cette façade, scrutée avec rigueur et dans la perspective déformée où elle se présente, on ne peut qu'être sensiblement injuste pour elle. Après en avoir déjà bien reconnu l'incontestable correction monumentale, il faut lui restituer son intégrité, la replacer surtout dans sa perspective originelle sous le portique du parvis. Les parties hautes de cette façade primordiale, visibles encore au fond de la terrasse du narthex, demeurent beaucoup plus indemnes (cf. pl. IV); la physionomie, plus élégante aussi, en est assez facile à évoquer en reconstituant la galerie supérieure du portique (pl. XXII) et en utilisant une discrète ornementation stuquée.

En avant se développait l'atrium avec ses portiques couverts que fermait, au N. et au S., le prolongement des murs latéraux de la basilique. A se laisser guider par les très humbles vestiges épars encore à travers la place moderne, par les traces de dallage et l'extension des bâtiments en bordure au S., on serait tenté d'attribuer à ce parvis ancien toute la longueur de la place, qui dépasse 50 mètres. En y joignant la profondeur du narthex, puisqu'il a naturellement empiété sur cette superficie, on aboutirait à un total très voisin de 60 mètres, assez peu vraisemblable. Si l'on substituait à ces proportions exagérées l'hypothèse d'un tracé fondé sur l'une ou l'autre des formules antiques[1], la façade de cet atrium, très grandiose encore avec ses 45, 39 ou 35 mètres de côté, viendrait s'aligner à quelque décrochement

plate-bande clavée faite de trois blocs délardés très légèrement. Le linteau proprement dit a bien l'air d'être monolithe dans les baies latérales. Dans la grande porte c'est une plate-bande en claveaux à crossettes à laquelle on ne trouverait pas facilement, en ces contrées, un répondant plus ancien que la fin du v^e^ ou le courant du vi^e^ siècle : telle une porte du monastère que Justinien fit ériger au Sinaï (cf. *Survey of the Penins. of Sinai;* album phot., suppl., pl. 21). L'architecture romaine au contraire utilisait couramment soit les plates-bandes clavées en pièces taillées « suivant un profil à redans », soit « les frises appareillées en décharge » (Choisy, *L'art de bâtir chez les Romains,* p. 135). Aux exemples classiques des manuels on ne saurait manquer de préférer encore un exemple palestinien comme la décharge d'un linteau dans les annexes du forum d'Aelia Capitolina (*Jérusalem,* II, p. 82 fig. 51), ou ceux qui abondent maintenant dans l'ouvrage de MM. Hébrard et Zeiller, *Spalato : le palais de Dioclétien,* p. 32 fig. 35; p. 34 s. fig. 37, pl. IV, c'est-à-dire à presque toutes les portes de l'enceinte. En même temps que cette particularité de structure, l'une ou l'autre des portes de Spalato rendrait non seulement le système des proportions, mais à peu de chose près les dimensions mêmes des portes de Bethléem. Un trait pourtant les distingue : au lieu des faibles appareils de décharge usités encore à Bethléem suivant l'inspiration antique, on a employé, à Spalato, des arcs bien francs dont les archivoltes sont parfois très élégamment ornées.

1. Un facile contrôle sur des monuments nombreux atteste la fortune du carré plus ou moins parfait, ou des programmes édictés par Vitruve pour l'atrium domestique : 5 à 3, 3 à 2, ou le rapport de la diagonale au côté d'un carré (*De arch.*, VI, 3; éd. Rose, p. 139). Traduites en chiffres d'après la largeur connue de la façade antique, ces formules engendrent, pour l'atrium constantinien à Bethléem, un rectangle de 45 m., ou 39, ou 35 de long sur 26^m^, 20 de large.

de paroi dans les murailles du couvent arménien (pl. I, 2), qui a chance de correspondre à une limitation ancienne. Au delà de cette ligne maxima, il n'y a plus de citernes à travers la place, tandis qu'on peut voir au contraire trois bouches dans l'espace compris entre cette ligne et la façade du narthex. Il va de soi que les colonnades du parvis reproduisaient l'ordre des colonnades intérieures et s'adaptaient à quelque ligne organique de l'édifice principal. Le nombre des combinaisons architectoniques est aussi limité que possible : l'axe des colonnades de la grande nef entraînant une galerie beaucoup trop large et pratiquement presque irréalisable, ce sont les colonnades extrêmes qui ont fourni les axes et la proportion excellente de 10 pieds de passage libre dans les galeries des portiques. La répartition symétrique des supports impliquait au centre des colonnades parallèles à la façade une travée sensiblement plus large, très opportune pour dégager la perspective de la grande porte de la basilique[1]. A l'intersection des galeries, des piliers composés étaient substitués aux colonnes. Un fragment de ces piliers d'angle à double colonne engagée gît actuellement au coin SO. de la place. Brutalement retaillé pour faire office de montant de porte, il ne présente plus aucune face assez intacte pour des mesures tout à fait précises. La section de circonférence des colonnes engagées est néanmoins suffisante pour attester un diamètre maximum de $0^{m},44$ et rendre ainsi le tracé de la pièce (pl. XI, 7). De telles proportions excluent toute possibilité d'utiliser ce lambeau dans l'ordre inférieur du portique : nouvel indice par conséquent de l'existence d'un second ordre de galeries; et voici en effet, tout autour de la place, les débris dont la nature est le mieux appropriée à confirmer la réalité de ce portique supérieur : tronçons de colonnes et bases nombreuses où se retrouvent des diamètres de $0^{m},51$ et $0^{m},44$, c'est-à-dire les proportions mêmes exigées dans cet attique par l'ordre inférieur auquel il était superposé. Une corniche à doucine droite d'un très énergique profil couronnait la crête des murs[2]. D'amples réservoirs aménagés dans sol de l'atrium recueillaient les

1. Cet entrecolonnement central plus considérable réalise précisément la loi formulée par Vitruve (III, III, 6 — p. 70) pour l'ordonnance du portique « eustyle ».

2. En se reportant à la fig. 22 on se rendra compte que cette corniche, remployée par la suite en une situation toute différente, offre bien les caractères d'une époque tout imprégnée encore des traditions classiques. La projection très accentuée du larmier et la courbe profonde de la gorge destinée à produire une ombre vigoureuse soulignant la crête du mur sont comparables aux types romains des meilleurs jours. Lire sur l'évolution curieuse de ce détail ornemental, du V^{e} au VII^{e} s. en Syrie, les remarques de M. l'ar-

eaux pluviales et assuraient l'alimentation de la fontaine aux ablutions liturgiques requise par l'usage ancien à l'entrée de l'église. On n'a que l'embarras du choix entre les trois bouches de citerne aux vieilles margelles pour y établir la fontaine rituelle du sanctuaire primitif.

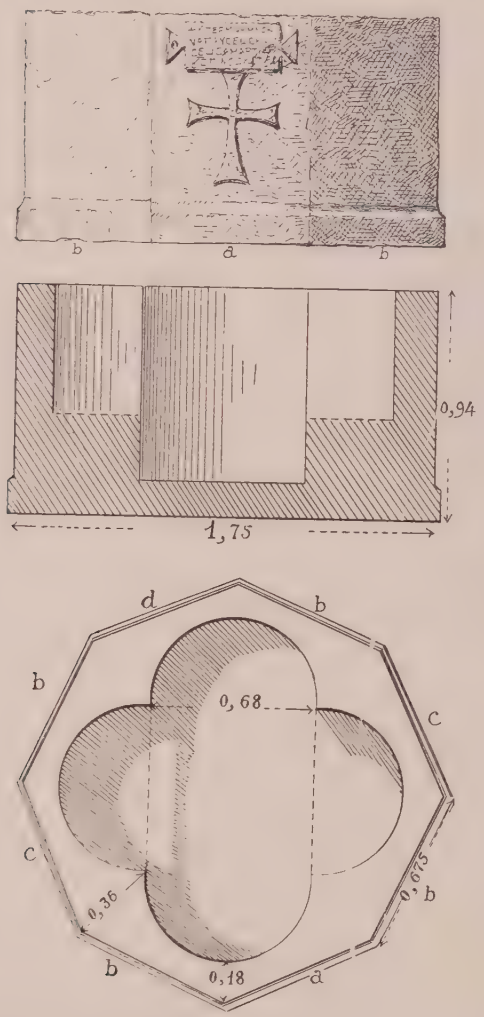

Fig. 36. — Plan, coupe et élévation du baptistère.
a, Face antérieure avec inscription et croix, ne correspondant actuellement à aucun axe de la basilique; *bb*, faces vides; *cc*, faces avec cartouches vidse et croix; *d*, croix sans cartouche.

Une autre citerne non sans importance, à laquelle paraît du reste s'attacher encore, dans le clergé arménien qui en a la possession, je ne sais quelle légende au caractère religieux, se trouve à l'angle SO. de la basilique. Complètement isolée aujourd'hui de toute structure antique, au bout de la cour arménienne, sa situation est cependant telle qu'on ne peut se défendre d'en constater la relation manifeste avec la basilique (pl. II, *Z*). Elle se trouvait dans l'axe du portique de façade, à 6 mètres seulement de la muraille extérieure. Qu'on se rappelle maintenant la structure singulière de cet angle SO. (fig. 10) où les assises du mur de façade, arasées tant bien que mal à l'aplomb de la paroi longitudinale, évoquent si naturellement l'idée d'une construction annexe faisant corps avec le premier édifice et supprimé dans la restauration. En se laissant guider par cet ensemble de remarques, on érigera ainsi à la jonction de la basilique et de l'atrium, et en relation avec la citerne vénérée, un édicule de forme à peu près carrée, avec une largeur intérieure d'environ 6 mètres.

chitecte Butler (*Archit. and other Arts*, pp. 38 et 41 fig. 12 et 15) ou de Miss G. L. Bell (*The thousand and one Churches*, pp. 235 s., 475 ss.).

C'est la place toute trouvée de la magnifique piscine baptismale, *W* (fig. 36 s.), reléguée aujourd'hui sans honneur, sans même qu'on ait eu le goût de l'y poser d'équerre, dans un coin sombre d'une basse nef, où elle obstrue le passage et prend un aspect minable (cf. pl. II). Quand bien même on ne pourrait faire appel à aucune prescription liturgique pour supprimer les fonts baptismaux de cet angle intérieur dans la basilique du IV^e^ siècle, les meilleures raisons architecturales, pour ne rien dire de la plus élémentaire esthétique, feraient éliminer cette cuve du fond de la nef. La pièce toute prête au flanc méridional de l'édifice ne pouvait s'offrir plus à propos et

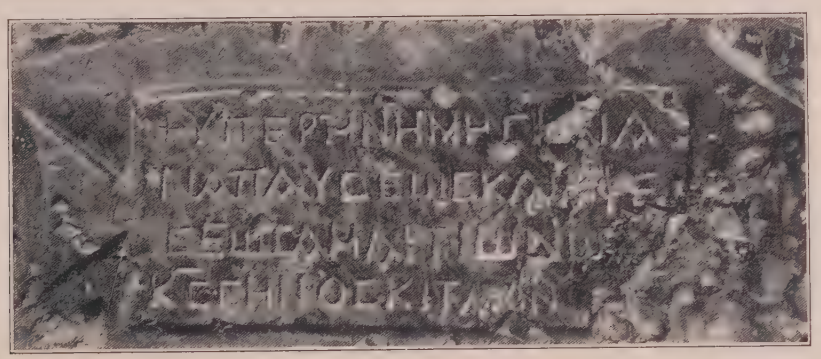

Fig. 37. — L'inscription du baptistère.

sa fonction devient limpide : c'était le baptistère. Chacun sait trop bien désormais le rôle, les formes usuelles et la situation générale des baptistères chrétiens archaïques pour laisser la moindre nécessité à la démonstration que l'édicule reconstitué à Bethléem répond bien au type du baptistère[1]; aussi lui attribuerons-nous désormais ce nom. Sans doute les exemples sont plus nombreux peut-être de baptistères ronds ou octogonaux ; on imagine assez volontiers aussi un usage qui les placerait en relation plus commune avec l'abside ou le chevet des églises. Les faits se multiplient ra-

1. On se reportera par exemple aux magistrales dissertations de M. Enlart (*Manuel... Archit., rel.*, pp. 189 ss.), ou de M. R. de Lasteyrie (*L'archit. relig.*, pp. 120-128), aux articles spéciaux des encyclopédies archéologiques et aux publications de monuments. L'ouvrage de M. Gsell (*Les monuments antiques de l'Algérie*, II, 152 ss., etc.) fournira des analogies africaines; ceux de M. de Vogüé (*Syrie centrale*) et de M. Butler (*Anc. architecture in Syria* et *Archit. and other Arts*) enregistrent les exemples syriens; Miss G. L. Bell a fait connaître de nombreux exemples anatoliens et il n'est guère de recueils archéologiques périodiques relatifs à l'Orient où ne s'en trouve de temps à autre quelques exemples nouveaux. La documentation ne laisse donc rien à désirer.

pidement, grâce à l'exploration contemporaine, pour inspirer la plus grande circonspection à formuler de rigides théories sur la structure et la localisation des baptistères. Déjà ils ont ruiné l'axiome d'unité de baptistère dans chaque localité et de liaison indispensable entre baptistère et église épiscopale. Si une telle loi exista aux origines mêmes du culte chrétien, elle tomba de bonne heure en désuétude et il n'y a plus à énumérer les attestations monumentales précises de baptistères évidents que rien ne rattache à une cathédrale, ou de baptistères multiples en des localités de très second ordre et qui n'eurent probablement jamais de siège épiscopal. Quand on examine de très près la situation des plus fameux baptistères connus, demeurés en relation avec une église, on la trouve parfaitement indépendante de toute législation comme aussi de tout usage tant soit peu absolu. Si quelque règle demeure saisissable dans ce placement, c'est tout au plus celle d'une ordonnance plus satisfaisante dans la perspective de l'édifice et des meilleures commodités de communication avec l'église suivant les conditions du sol. De ce point de vue la position du baptistère de Bethléem allait comme de soi dans cet angle SO. de la basilique, le seul où l'assiette de l'édifice n'exigeât ni terrassements ni substructions, tandis que sa relation immédiate avec les portes de façade offrait toutes les facilités désirables aux cérémonies qui accompagnaient l'administration solennelle du baptême à des dates consacrées dans le cycle liturgique. Seule la forme quadrangulaire du plan demeure moins suggestive de la destination alléguée; elle-même aussi a pourtant d'excellents répondants qui dispensent de la justifier davantage.

Des monastères accolés aux flancs N. et S. du sanctuaire complétèrent de très bonne heure cet ensemble monumental. Ce n'est pas le lieu d'examiner quelle en put être la forme et ce qui en subsiste dans les édifices actuels des couvents latin, grec et arménien (cf. fig. 41 et pl. I, 2).

La ruine de cette ordonnance primordiale grandiose et simple est un fait brutal dont la constatation seule s'impose en ce moment; sa justification doit ressortir à l'histoire. Le procédé de la transformation est au contraire du domaine de l'investigation archéologique et devient maintenant facile à concrétiser. Quelques siècles ont suffi, après la conversion de l'Empire, pour modifier notablement la constitution du personnel ecclésiastique attaché à la desservance des églises. Non moins profonde a été l'évolution liturgique. A des cérémonies cultuelles plus pompeuses accomplies par un

clergé plus nombreux répondent des formes nouvelles dans la structure des édifices religieux, indépendamment des modifications spontanées et intrinsèques de l'architecture chrétienne qui tend à se libérer de la rigidité antique et à s'individualiser en des créations libres [1]. En quelques étapes saillantes presque tout est changé dans le concept artistique de l'église. Des formes variées infiniment succèdent au type primitif fondamental de la basilique; et jusque dans les églises qui en conservent encore le principe, il ne reste pas grand'chose du système des proportions qui en faisait le caractère, et il ne subsiste pour ainsi dire rien des éléments et des procédés de la décoration.

Plaçons un architecte officiel devant le monument constantinien de Bethléem vers la fin du premier quart du VI^e^ siècle : soit 200 ans net après son achèvement. Dans cette longue durée, mainte réparation a dû devenir urgente, à tout le moins utile et il s'agit de mettre à profit cette occasion pour donner au sanctuaire une disposition plus adaptée aux besoins nouveaux. Deux modifications essentielles sont exigées de l'artiste : il devra créer au front de la basilique un vestibule indépendant et fermé — le narthex —; mais surtout il a pour mission de développer largement le chœur, de dégager le plus possible les entrées de la crypte et, par la création d'un vaisseau transversal muni d'absides à ses deux extrémités, de donner à la basilique un symbolisme plus expressif.

Qu'il ait été limité dans ses ressources financières, ou simplement par calcul judicieux, économisant l'effort et respectant l'édifice debout, l'archi-

1. M. Oskar Wulff (*Die Koimesiskirche in Nicaea,* pp. 92-98) a écrit naguère (1903) d'excellentes remarques touchant l'influence profonde exercée par le développement du culte des saints et de la liturgie sur l'évolution des programmes architecturaux pour les lieux de culte au cours du V^e^ siècle. A cette théorie M. le D^r^ A. Baumstark est venu apporter d'utiles précisions et quelques non moins intéressantes nuances, en ce qui concerne surtout le rôle du culte des saints (*Oriens christianus,* III, 1903, pp. 230 ss., 524 s.; IV, 419 s.). Le baptistère primitif, non l'église « commémorative », serait pour lui l'origine authentique du plan central. Quoi qu'il en soit, la date générale du V^e^ siècle demeure acquise pour le commencement de cette évolution. Dès lors on n'en saurait évidemment séparer celle du monachisme et il ne sera pas superflu de rappeler ici que les premiers exemples datés de l'église à plan tréflé sont des églises monastiques du milieu du V^e^ siècle; cf. *supra,* pp. 27 ss. En Occident, si le plan tréflé n'a pas eu aussi une origine monastique évidente, du moins paraît-il résulter toujours du désir d'élargir le sanctuaire : telles en particulier ces deux églises de Cologne, Saint-Martin et surtout Sainte-Marie-du-Capitole (DE LASTEYRIE, *L'arch. relig.,* fig. 286 s.), qui ressemblent de si près à Bethléem, mais datent seulement de l'époque romane. En France, les églises à plan tréflé sont plus rares, généralement petites et dérivent probablement des chapelles trichores ou de certaines salles antiques (DE LASTEYRIE, *op. l.,* p. 286).

tecte a manifestement sauvé tout ce qui pouvait l'être du plan originel dans la refonte qu'il était contraint de lui infliger. L'érection du narthex supprimait naturellement les portiques de l'atrium. Après avoir empiété de plus de 7 mètres devant l'ancienne façade pour y dresser l'avant-corps de la façade nouvelle, on ne pouvait en effet songer à reconstituer la galerie détruite dans une situation que ne toléraient plus les proportions ainsi modifiées de l'atrium. Cette galerie supprimée, les portiques latéraux n'avaient plus de sens; enfin c'est l'atrium lui-même qui perdait toute sa raison d'être par l'installation du narthex. L'atrium disparut donc. Quant aux proportions adoptées pour le narthex, elles étaient dans une assez large mesure conditionnées par l'état ancien. Déplacement intégral de la façade constantinienne, simple utilisation des encadrements moulurés des baies, ou création complète : peu importe. En toute hypothèse la nécessité demeurait inéluctable de se modeler sur la distribution organique de l'état antérieur et de limiter l'élévation à la mesure de l'ordre des colonnades dans les nefs respectées de la basilique. Il n'est pas jusqu'à cette largeur intérieure de 6 mètres, ou 20 pieds et quart avec l'étalon romain antique de $0^{m},296$, qui ne rappelle un élément du premier édifice : la largeur du baptistère qu'il devenait aisé de conserver en le reliant ainsi très exactement au narthex.

Pour gagner de l'espace à l'extrémité orientale sans s'imposer de trop considérables terrassements, sans ruiner tout à fait non plus la relation nécessaire entre l'abside et la crypte, l'architecte de la restauration défonça la partie centrale du chevet, celle qui correspondait aux trois nefs centrales, et la repoussa environ 4 mètres plus loin. Au point le plus convenable pour réaliser un plan cruciforme en même temps que pour sauvegarder l'agencement avec la crypte, les colonnades furent coupées transversalement sur une largeur égale à l'ouverture du vaisseau central. Aux points d'intersection furent remis en œuvre les quatre piliers à double colonne engagée disponibles depuis la suppression de l'atrium (cf. pl. XIII). Une simple colonne érigée à l'alignement voulu, en face des colonnades extrêmes, compléta le système de supports de cette nef transversale [1]. Entre le spacieux

1. En face de cette colonne à l'orient de la travée qu'elle forme avec le retour d'angle du chevet — angles K et K^{1} — on attendrait d'abord d'autant mieux un pilastre engagé que c'est le bout de la colonnade primitive. Le pilastre originel, disloqué sans doute par la coupure du mur, aura dû être démonté par

transept ainsi réalisé et la partie centrale du chevet nouveau restait un espace assez considérable; un support inséré dans l'alignement des colonnades de la grande nef le divisa en deux travées dont l'inégalité fut motivée par un agencement plus commode des entrées de la crypte. Moyennant ces modifications du plan primitif, la basilique prenait une physionomie nouvelle. Le sacrifice fatal de sa splendide unité avait pour compensation le développement considérable d'espace fourni par la création des absides latérales aux deux bouts du transept nouveau et par le recul du chevet qui allongeait le chœur, dégagé en même temps par la diminution des supports. Le remploi exclusif d'éléments anciens, colonnes, piliers, chapiteaux et architraves[1], conservait aux parties neuves de ce plan une étroite similitude d'aspect avec les parties sauves de l'édifice constantinien; mais sous cette trompeuse apparence l'allure tout autre de la construction trahissait la pensée d'un second artiste[2].

On comprend maintenant qu'il n'ait pas d'abord été facile de tirer de l'examen technique des matériaux une preuve bien ferme de la dualité d'époques. Seules les absides, surtout celles du transept, accusaient un traitement assez différent des matériaux aussi bien dans l'appareillage que dans le procédé de taille. Partout ailleurs la distinction resterait trop ténue et trop difficile pour fonder une déduction. Or ces deux absides sont en effet

l'architecte de la restauration. Et comme sa courte section de toit n'imposait aucune charge lourde aux fermes établies du transept au chevet, il demeura fidèle à son principe de dégagement à outrance en supprimant cette saillie. Avec les colonnades centrales il ne pouvait prendre la même liberté à cause du mur supérieur qu'elles portaient. Il a donc inséré deux pilastres d'attache, dans la partie neuve de son chevet. Tout est judicieux et cohérent, on le voit, dans son remaniement de l'édifice.

1. Des colonnes, la transformation laissa un grand nombre inemployées, si tant est qu'on ne leur ait pas trouvé une destination nouvelle en quelques bâtiments annexes. Les piliers, on l'a vu, passèrent des angles de l'atrium détruit à la croisée du transept. Tout au plus fallut-il sculpter deux nouveaux chapiteaux pour les deux pilastres engagés que la seconde basilique comptait de plus que la première; encore que ces chapiteaux mêmes aient pu se trouver en quelque point de l'atrium. Le jour où un examen détaillé de tous ces chapiteaux de pilastres deviendrait possible, peut-être quelque particularité technique constatée sur l'un ou l'autre permettrait-elle plus de précision au sujet de leur origine. Quant aux architraves, un facile calcul permettra au premier venu de se rendre compte que la basilique ancienne en fournissait la quantité voulue pour le transept inséré.

2. Il est même tel détail technique de très chétive apparence qui corrobore très bien, à sa façon, la reprise de seconde main et dans un autre concept structural. Tandis que dans les nefs c'est le principe exclusif de l'entablement rectiligne qui a été appliqué, M. l'architecte Harvey a découvert, en un point au moins des entablements du transept, l'emploi de petits arcs de décharge très surbaissés et dissimulés par la décoration de surface (*The Church...*, p. 6; cf. p. 23 s.). Il y a évidemment là beaucoup plutôt l'application spontanée et comme en miniature du système des arcades qu'une consolidation vraiment efficace des architraves dont le maintien était imposé par l'harmonie nécessaire avec les nefs.

les seuls éléments de la transformation qui aient exigé des matériaux de carrière; avec les démolitions de l'atrium et des parois coupées par le transept il y avait largement de quoi suffire à toutes les parois rectilignes du plan remanié, aussi bien dans les parties hautes du vaisseau transversal que dans l'amplification du chevet. De l'atrium probablement aussi, avons-nous vu, provenait la corniche employée comme couronnement des absides et de leurs parois adjacentes [1].

La crypte ne paraît pas avoir subi, en ce temps-là, d'autre remaniement que celui des entrées N. et S.; à moins qu'on ne date d'alors la substitution d'une voûte au plafond naturel de la grotte qu'on aurait pu trouver irrégulier ou trop bas, trop faible surtout pour la situation qu'il occupait sous le chœur. Rien toutefois n'offre une base ferme à cette conjecture.

De la décoration du sanctuaire transformé aucun indice positif ne s'est conservé. Sous cette forme rajeunie, la basilique de la Nativité était destinée à une longue existence, puisqu'en pratique nous l'avons encore sous les yeux. A peine l'empreinte médiévale s'est-elle marquée en certains détails accessoires : retouches au narthex, consolidation des parties hautes de la façade [2], réfection ou création de la voûte dans la crypte *M*[3], et embellissement des entrées latérales dont on fit deux édicules élégants en eux-mêmes (pl. XIV) [4], quoiqu'un peu néfastes pour la physionomie du chœur. Peut-être est-ce durant la domination latine qu'une modification générale dans la disposition des cryptes adjacentes aura fait supprimer l'entrée principale, *N*, par le centre de la basilique et dans l'axe de la sainte caverne.

1. Apparemment sur les deux faces des murs, ainsi qu'en témoigne la photographie de la paroi intérieure, à l'angle *L* (fig. 28), où la grande corniche a l'air d'être en place sur la crête du chevet de seconde période.

2. Peut-être aussi en vue de quelque addition, tour ou clocher, qui rendrait bien compte des puissants massifs érigés à la base, dans le réduit *D* du narthex et les pièces contiguës au *N*. (pl. II), et qu'on retrouve dans les parties hautes (cf. pl. IV).

3. Car il nous a toujours semblé assez évident que le berceau légèrement brisé (?) couvrant l'avant-corps de la crypte, *M*, est une voûte appareillée. M. Harvey (*The Church...*, p. 8, fig. 7) inscrit dans son croquis « plafond rocheux » avec une assurance qui ne laisse pas d'être déconcertante. Il y a pourtant lieu d'appréhender que, là encore, le coup d'œil de l'architecte ait été un peu superficiel. Le cher Frère Liévin, observateur attentif s'il en fut jamais, n'avait pas omis de noter jadis que cette voûte est « probablement factice » (*Guide-Indicateur des sanctuaires...*, 4e éd., 1897, II, 80); et dans son *Nouveau Guide de Terre Sainte* le R. P. B. Meistermann parle sans aucune hésitation de « plafond voûté en maçonnerie » (éd. ang. 1907, p. 232). Les pèlerins d'antan l'avaient du reste observé déjà. Cf. *infra*, p. 133.

4. Un malencontreux hasard fait que le P. Savignac n'ait pu obtenir de faire une photographie des splendides portes en fonte de bronze, dans les deux entrées. M. de Vogüé (*Jérusalem hier et aujourd'hui*, p. 23) estime que ces deux entrées ont été dessinées par « des artistes français ».

La désaffectation du baptistère constantinien et l'introduction des fonts baptismaux, *W*, dans une basse nef s'expliqueraient, à cette date, par de nouveaux usages dans l'administration du sacrement [1], bien que nulle indication solide n'en puisse être découverte. La plus importante contribution des Croisés à l'histoire monumentale du sanctuaire est la restauration intégrale de sa décoration intérieure. S'il pouvait exister quelques panneaux des antiques mosaïques murales, ils furent adaptés avec une perfection telle dans le cycle nouveau, composé par le « *pictor* Basilius » et réalisé par le « *mousiator* et *historiographos* Éphrem », qu'ils n'en rompaient l'harmonie absolue ni par la nature de leurs sujets, ni par leur exécution technique. Autant vaut-il, par conséquent, estimer que le cycle entier des mosaïques dont les admirables restes ornent encore d'assez larges surfaces des hautes parois fut l'œuvre des artistes du moyen âge. Il n'entre pas dans le cadre de ces notes d'en reprendre la description; on trouvera cependant plus loin un rapide aperçu de ce que fut ce cycle somptueux. Suivant le goût du temps, l'ornementation symbolique envahit même la surface des colonnes; on a indiqué déjà plus haut les vestiges de ces peintures ajoutées aux immenses tableaux en mosaïque pour constituer « en traits lumineux », selon l'expression si heureuse de M. de Vogüé [2], « l'ensemble complet de la doctrine chrétienne... un commentaire illustré de la Bible et des Pères », sur le mystère de l'Incarnation. Ne serait-ce point sous l'influence de quelque sentiment pieux que des chevaliers gravèrent plus tard leur blason et leur devise, des pèlerins plus humbles leur nom et la date de leur visite, sur les amples et hiératiques draperies qui paraient ces saints personnages? Il se trouve même, parmi ces graffites, plus d'une évidente caricature (cf. fig. 38 s.) [3].

Dans la première moitié du XIII^e^ siècle la grande porte, communication désormais unique entre le narthex et les nefs, fut ornée de vantaux en bois sculpté. Une heureuse providence fait qu'à travers sept siècles d'effroyables

1. En Gaule l'usage du monument isolé « semble avoir cessé vers le temps de Charlemagne, et à l'époque romane on ne faisait plus de baptistères » (R. de Lasteyrie, *L'archit. relig.*, p. 280; cf. p. 697; cf. Lenoir, *Architect. monastiq.*, II, 20, 111 s.). On concevrait donc que la cuve baptismale ait pu être introduite dans la basilique durant l'occupation latine si elle ne s'y trouvait pas déjà.

2. *Les églises...*, p. 93.

3. Les officiers du *Survey* en ont relevé quelques-unes, M. Harvey une au moins, et nous en avons choisi quelques autres au petit bonheur (cf. pl. XIX).

Fig. 38. — Un nègre porte-bouclier (?).
(Caricature peinte sur une colonne du bas-côté nord, près du transept. Le turban est rouge.)

vicissitudes la moitié supérieure s'est presque intégralement conservée, non sans avoir souffert de lamentables injures, à coup sûr, de telle sorte néanmoins qu'on puisse apprécier encore la haute valeur artistique du présent que la libéralité du roi d'Arménie Héthoum avait fait au sanctuaire de la Nativité. Quand bien même les inscriptions arménienne et arabe gravées tout au sommet du cadre n'auraient pas fixé avec une précision si avantageuse l'époque et la patrie artistique de cette admirable pièce, on a l'impression qu'elles se dégageraient de son étude même. Se peut-il, en effet, vérification plus parfaite des caractéristiques reconnues par les spécialistes dans le travail du bois au XIII^e^ siècle en Orient? Les panneaux de dimensions relativement petites se prêtant mieux à un assemblage capable de défier la dessiccation des étés longs et torrides, sculpture merveilleusement fine où les lignes s'amincissent jusqu'à produire une impression de broderie ou de dentelle, souplesse et variété dans la composition : rien ne fait ici défaut pour reconstituer la physionomie intégrale de ce style dont « il est évident que l'origine doit... être cherchée dans l'art de la Perse ou de la Mésopotamie [1] ». Et pour définir mieux encore par un dernier trait la parenté de ces portes avec les plus beaux monuments analogues dans l'époque des sultans ayyoubites, — l'âge d'or de la sculpture sur bois rehaussée d'incrustations, — voici les traces abondantes d'appliques en métal aujourd'hui dénuées de tout effet sous l'ombre opaque du narthex presque

Fig. 39. — Écusson grotesque sur la pile nord-ouest du transept. Dessin noir; parties rouges représentées en hachures.

1. G. Migeon, *Les arts plastiques et industriels,* dans le *Man. d'art musulman* de la collection Picard, t. II, p. 96 et p. 102.

aveugle et sous le vert de gris et les badigeons qui les offusquent, mais qu'on se représente sans effort dans l'éclat discret de la dorure d'antan. La persévérante patience et l'ingéniosité du P. Savignac ont eu raison des obstacles qui s'opposent assez invariablement ici à la photographie. Ses clichés (fig. 40

Fig. 40. — La porte médiévale en bois sculpté. Vue d'ensemble des deux panneaux supérieurs, seuls conservés.

et pl. XV et XVI) livreront sous une forme convenable ces pièces de valeur à l'étude compétente des savants.

Avec cette porte l'histoire monumentale du sanctuaire est bien close ; car on ne voit plus ce qui pourrait valoir la peine d'autre chose qu'une constatation chronologique à travers les restaurations de la toiture, les consolidations partielles, ou d'aussi insignifiantes transformations que celles dont on relèverait la trace en divers points, dans les cryptes en particulier.

Toutefois, avant de clore cette enquête il en faut apparemment signaler à grands traits les conséquences; aussi bien ces conséquences peuvent-elles être estimées assez graves pour justifier le souci apporté à les rendre non seulement logiques, — un paradoxe captieux peut aussi le paraître, — mais spontanées, comme tangibles, grâce aux faits concrets d'où elles découlent. S'il ne se fût agi que de conclure à un remaniement tel quel de la vénérable basilique, le résultat demeurait par trop inférieur à l'effort. A quoi bon tant de jours gaspillés à se refaire une conviction parfaitement résumée d'un mot par tous les observateurs qui ont formulé la théorie moyenne d'une transformation sous Justinien? Même l'avantage d'en faire une démonstration technique, à l'encontre d'appréciations contraires soi-disant fondées sur les caractères intrinsèques de l'édifice, n'eût pas été un motif bien valable de dépenser tant de mots et une aussi ample documentation graphique. Moins mince eût été déjà le bénéfice de pouvoir présenter, après élimination des retouches et de toutes les parties additionnelles, quelques lignes générales du monument primitif, circonscrivant du moins par là le problème fameux de composition architecturale débattu à son propos. Cette ambition nous a hantés, je l'avoue, si ambition il peut y avoir dans l'application à recueillir des faits dont on s'efforce ensuite de pénétrer la portée. A mesure que se reconstituait, par des raccords aussi naturels qu'ils avaient été peu prévus dans les relevés, la physionomie intégrale du premier édifice, l'intérêt grandissant faisait multiplier les contrôles et écarter avec plus de rigueur tout ce qui eût été hypothèse ou pure suggestion. Si nous avons erré dans cette analyse et dans l'accumulation des réalités archéologiques, l'édifice est là toujours, pour permettre à qui le voudra d'en enregistrer la preuve positive. Si nous avons mesuré avec correction, photographié aux endroits utiles et saisi la leçon des faits, le problème tant agité change complètement de face. Quoi qu'il en soit des origines vraies du plan tréflé, le monument constantinien de Bethléem doit disparaître de la discussion, puisque les absides de son transept qui lui donnent l'aspect — bien imparfait du reste — de ce programme architectural si déterminé, sont de tardives additions. Il en va de même pour l'hémicycle trilobé du Saint-Sépulcre à Jérusalem, ainsi que la preuve en est fournie ailleurs[1]; et ainsi s'évanouit

1. *Jérusalem*, II, chap. v.

le mirage de l'influence que les édifices constantiniens aux Saints Lieux auraient exercée sur l'emploi et le développement de cette forme structurale. Une basilique toute simple, mais grandiose dans son austérité par l'ampleur de son ordonnance et l'harmonie de ses proportions et de ses lignes, prend la place de la composition trouvée si originale et célébrée par les historiens de l'art en termes inégalement modérés. Plus de place au « type canonique » sur lequel a tant insisté M. Strzygowski ; plus de création inopinée et comme d'un seul jet, au début du IV^e^ siècle, dans l'architecture des premiers monuments chrétiens officiels. L'apparente monotonie d'une basilique, à peine différenciée par quelques emblèmes chrétiens des constructions analogues qui encombraient inévitablement tout village romain ou romanisé, compenserait mal, au premier coup d'œil, l'illusion qui s'effondre. Aussi n'ai-je pas le moindre doute que, dans beaucoup d'esprits même impressionnés plus ou moins par les réalités produites, l'illusion restera longtemps plus caressée que le fait à figure banale. Il n'est cependant point sans quelque charme d'étreindre plus étroitement une vérité, ne fût-elle que d'ordre archéologique ; et après tout, est-ce attenter à la gloire de Constantin et de sainte Hélène, ou porter le moindre préjudice au génie de leurs architectes en Palestine, que de constater dans leurs monuments l'adoption de tel plan authentique et non pas de tel autre ? On ne causerait évidemment pas la plus légère injure aux premiers architectes chrétiens en ne leur prêtant pas d'emblée des créations absolument de toutes pièces. Pas plus qu'un autre art, beaucoup moins que tout autre peut-être, l'architecture ne progresse par aussi gigantesques enjambées. Quand un parti nouveau s'y introduit franchement et se concrétise en un chef-d'œuvre typique, telle Sainte-Sophie de Constantinople, il révèle sans doute l'inspiration géniale d'un artiste de tout premier rang ; mais combien de tâtonnements, humbles et timides quoique déjà créateurs dans une petite sphère technique, acheminaient l'art vers l'épanouissement admirable de cette forme nouvelle ? On voudra donc bien le remarquer encore, la question présente n'est pas de dirimer en quoi l'ère constantinienne fut ou ne fut point créatrice en architecture ; elle n'est pas davantage de passer en revue la variété des plans adoptés d'un bout à l'autre de l'Empire qui naissait à la lumière du Christianisme ; elle se réduit tout bonnement à enregistrer quel plan déterminé fut tracé pour orner, à Bethléem, le sanctuaire de la Nativité de Notre-Sei-

gneur. Où l'on avait cru voir un programme composite, groupant les nefs au développement profond des anciennes basiliques et le sanctuaire cruciforme qui élargissait transversalement le tracé, nous trouvons une basilique normale et majestueuse, qu'on pourrait dire calquée sur le type de l'église constantinienne la mieux connue littérairement en Palestine : la cathédrale de Tyr, décrite avec une complaisance un peu emphatique par Eusèbe[1]. Tout le monde en sait le détail, qui s'adapte, élément par élément, au sanctuaire restauré de Bethléem. Non moins exacte et plus saisissante, parce qu'elle est demeurée suffisamment visible, est l'identité du monument primitif de Bethléem avec la basilique exhumée récemment au mont des Oliviers par les habiles et fructueuses fouilles des Pères Blancs[2]. Celle-là aussi était d'origine constantinienne, puisqu'elle ne représente rien de moins que le sanctuaire primordial de l'Ascension, substituant, là encore, la réalité authentique d'une forme basilicale au plan rond ou polygonal devenu traditionnel par une confusion trop facilement explicable avec la construction ultérieurement érigée sur le lieu proprement dit de l'Ascension. La comparaison entre les basiliques originelles de la Nativité et de l'Éléona ne se restreint pas, en effet, à l'ordonnance d'ensemble : atrium avec portiques couverts, nefs aux longues colonnades ininterrompues de la façade au chevet, abside centrale unique : ces traits sont communs à une infinité de basiliques aussi séparées que possible par le temps et l'espace. La présence commune d'un baptistère attaché dans la même situation au flanc méridional de l'édifice, à la jonction de l'atrium et des nefs, serait déjà un trait de plus stricte similitude, fortuite cependant peut-être, à la rigueur. Avec la crypte, l'identité d'installation et d'agencement devient si étroite, — alors qu'il ne serait point malaisé de réaliser une adaptation différente entre la crypte et l'église supérieure, — que l'hypothèse de coïncidence fortuite ne garde plus guère de vraisemblance. Elle n'en conserve aucune si l'on poursuit le rapprochement dans ces détails ténus en eux-mêmes, trop souvent négligés : le calcul de la structure et les relations proportionnelles, âme de l'édifice, car ils sont le principe indispensable de cette harmonie stable et bien équilibrée sans laquelle ne se conçoit

1. *Hist. eccl.*, X, IV, 37-45, éd. Schwartz, p. 874 ss.
2. Voy. *Revue biblique*, 1911, pp. 219-265.

pas la beauté. Les éléments qui faciliteront à tous cette comparaison technique ont été produits naguère avec assez d'abondance pour dispenser d'y revenir. Quand Winckelmann, réagissant contre les mièvreries et la fantaisie étiolée où l'architecture menaçait de défaillir au commencement du XVIII^e^ siècle, voulait en raviver le souffle, il édictait : « Les ornements ne seront que l'accessoire du monument ; le rôle principal sera dévolu aux proportions. » C'était revenir aux sources mêmes de l'art. A personne aujourd'hui de tous ceux qui ne font point de l'investigation archéologique un sport capricieux ou un passe-temps inoffensif il n'est utile de rappeler quel lien de parenté ces éléments fondamentaux sont aptes à établir entre des monuments que paraissent différencier certains détails accessoires d'ornementation plus impressionnants au regard superficiel. C'est à ce titre que les basiliques de Bethléem et du mont des Oliviers prennent déjà, du seul point de vue architectural, un air de famille si accentué qu'on les dirait volontiers conçues dans le même cerveau, tracées de même main sur les cartons fournis aux constructeurs, plantées avec les mêmes précautions sur le sol. Qu'on se rappelle maintenant, en effet, le système d'arcades appareillées et de voûtes basses établi pour développer, sur la déclivité orientale du coteau, l'assiette du sanctuaire de la Nativité; en voici le répondant exact, malgré de tardives retouches et une position topographique inverse, dans la crypte du mont des Oliviers, vestige providentiel des substructions du péristyle constantinien. Aux larges tranchées dans les assises rocheuses trop molles de la surface et au puissant empattement en blocage de silex qui caractérisent les fondations de l'Éléona correspond, à Bethléem, la tranchée non moins vigoureuse constatée sur un point au moins des fondations, dans le passage septentrional conduisant aux cryptes annexes; mais parce qu'on n'avait pas sous la main, à Bethléem, les quartiers de silex qui encombrent la crête du mont des Oliviers à deux pas du sanctuaire, c'est la muraille appareillée que l'architecte avait pris soin d'incruster directement au cœur même du rocher. Et n'est-ce pas encore beaucoup plutôt le concept pratique et raisonné d'un même maître d'œuvres, plutôt qu'une exigence de principes, qui a suggéré ici et là ce procédé ingénieux des tasseaux de marbre calés par des clavettes de bronze dans des cavités de forme identique, afin d'assujétir mieux les stucs prévus pour la décoration des parois? Ces points sont rappelés uniquement dans le but de

montrer en quel détail intime de structure peut être poussé le rapprochement des deux édifices.

Entre la caverne de Bethléem, sanctifiée par « la première théophanie du Sauveur » naissant en son Humanité, et la caverne du mont des Oliviers, consacrée par le souvenir de ses divins enseignements et la proximité immédiate du lieu où le Sauveur ressuscité s'éleva aux cieux, Constantin et sa sainte mère avaient fait choix d'une troisième caverne pour l'honorer d'un édifice en rapport avec sa dignité : la caverne où avait été trouvée la Croix de Notre-Seigneur à Jérusalem. L'étude détaillée de ce troisième sanctuaire vient d'être réalisée ailleurs et nous a rendu en quantité largement suffisante les indices nécessaires pour y reconnaître, dans un ensemble architectural plus grandiose encore et plus varié, une basilique sœur des deux autres. Dans la pénurie des éléments archéologiques accessibles aux plus savantes investigations jusqu'au début de la génération présente, les maîtres ne pouvaient que se laisser entraîner à de précaires adaptations entre des vestiges douteux et des combinaisons littéraires parfois quelque peu influencées par les attributions légendaires à sainte Hélène et à Constantin. D'où les axiomes ayant depuis si longtemps droit de cité partout qu'il ne paraîtra pas sans présomption de s'inscrire également en faux contre tous : des trois sanctuaires constantiniens celui de Jérusalem eût affecté une forme très diversement définie, celui du mont des Oliviers la forme circulaire ou polygonale, et celui de Bethléem la forme d'une basilique terminée par un transept et un chœur à triple abside. A cet éclectisme imprécis et perturbateur, les faits nous ont paru substituer une puissante et harmonieuse unité artistique. Au terme d'une enquête qui a dévoré sans mesure, au cours de si longues années, des efforts monotones et du temps à poursuivre un chaos de détails de chétive apparence et de nul intérêt par eux-mêmes, le labeur est compensé par l'évocation de ce que furent, dans leurs traits essentiels, ces trois sanctuaires par excellence, créés en des conditions analogues, sous la même inspiration, dans le même but, au même moment et par un même architecte sans doute.

On sait ainsi désormais en quoi consista ce que M. de Vogüé[1] a si élégamment défini la « trinité mystique et monumentale destinée à honorer le point de départ du christianisme ».

1. *Les églises...*, p. 57.

CHAPITRE IV

HISTOIRE DU SANCTUAIRE

I. — DE CONSTANTIN A JUSTINIEN.

Au concile de Nicée (325), Constantin avait pu conférer en particulier avec les évêques de Palestine de l'état des Lieux Saints et leur faire part du projet qu'il avait formé de les rendre au culte chrétien et de les enrichir d'édifices dignes autant que possible de leur sainteté. La réalisation de ce projet suivit d'assez près la clôture du concile. Parmi les premiers lieux sacrés qui furent l'objet des pieuses attentions de l'empereur se trouvait la grotte de Bethléem. Avec le tombeau taillé dans le roc d'où le Sauveur était ressuscité, avec la caverne du mont des Oliviers d'où il était sorti pour monter au ciel, la grotte de la Nativité formait cette triade d'antres mystiques que la chrétienté de Palestine considérait comme son plus précieux trésor[1]. Tandis que l'administration de l'Empire donnait des ordres et chargeait le fisc de fournir les fonds, l'impératrice Hélène venait elle-même surveiller et activer les travaux. On pourrait appliquer à l'érection de la basilique de Bethléem ce qu'Éthérie dit de la décoration du Martyrium, que Constantin

1. Eusèbe, *Panégyrique de Constantin*, **9**, 17 (éd. Heikel, p. 221) : τρεῖς δ' ἀπολαβὼν ἐν τῇδε χώρας τρισὶν ἄντροις μυστικοῖς τετιμημένας, πλουσίαις ταύτας οἰκοδομαῖς ἐκόσμει, τῷ μὲν (τῆς) πρώτης θεοφανείας ἄντρῳ τὰ τῆς καταλλήλου νέμων τιμῆς, τῷ δὲ τῆς ὑστάτης ἀναλήψεως τὴν ἐπὶ τῆς ἀκρωρείας μνήμην σεμνύνων, τῷ δὲ μέσῳ τοῦ παντὸς ἀγῶνος τὰς σωτηρίους ἀνυψῶν νίκας. Ταῦτα δὲ πάντα βασιλεὺς ἐκόσμει τὸ σωτήριον εἰς ἅπαντας ἀνακηρύττων σημεῖον. « Choisissant dans cette région-là trois endroits ayant l'honneur de posséder trois antres mystiques, il les orna de riches constructions, décernant à la grotte de la première apparition de Dieu la vénération qui lui était due, honorant dans l'autre, sur les sommets, la mémoire de la dernière Ascension, exaltant dans la grotte intermédiaire les victoires dont le Sauveur couronna tout son combat. L'empereur embellit tous ces lieux faisant éclater partout le signe du salut. » Lorsque Grégoire de Nysse parle des Lieux Saints, il se contente d'énumérer Βηθλεέμ, ὁ Γολγοθάς, ὁ Ἐλαιών, ἡ Ἀνάστασις. PG., **46**, 1015.

l'éleva *sub præsentia matris suæ*. C'est ce qui ressort des divers passages consacrés par Eusèbe à la fondation du sanctuaire de la Nativité.

L'opération préliminaire fut la destruction de tout ce qui se rattachait au paganisme. Pendant qu'à Jérusalem le temple de Jupiter et d'Aphrodite élevé au Golgotha était jeté à terre et qu'à Mambré on renversait l'autel païen et l'on brûlait les *xoana*, à Bethléem le bois sacré d'Adonis, dont saint Cyrille et saint Jérôme ont conservé le souvenir, était impitoyablement arraché afin de laisser au temple chrétien, avec la garde incontestée de la sainte grotte, l'espace réclamé par la réalisation du plan projeté. On ne saurait attendre des périodes oratoires d'Eusèbe une description technique du monument. En dehors du fait de la fondation et de l'ornementation, on serait embarrassé d'en tirer autre chose. Cette prétérition, d'ailleurs, dont les autres témoins de l'époque sont également coupables, s'explique aisément. Tout le monde savait alors ce qu'était une basilique : le territoire de l'Empire en était couvert. Quand on avait dit d'un édifice chrétien qu'il affectait le plan basilical, on se croyait dispensé de signaler les files de colonnes, le toit à charpente visible, l'abside et même l'atrium. La seule particularité que les premières informations trouvent à noter à Bethléem, c'est que l'église s'élève sur une grotte. L'Éléona est exactement dans le même cas. Basilique pure et simple[1], elle dispense le visiteur d'une description qui ferait sourire par sa banalité. On n'est en droit d'exiger de lui que la seule mention de la sainte grotte. En somme, les textes des quatrième et cinquième siècles n'attirent guère notre attention que sur les fondateurs de la basilique, sur sa décoration, sur la grotte et la crèche.

Les fondateurs sont l'empereur Constantin et l'impératrice Hélène, sa mère. Les auteurs ne se sont pas mis en peine de distinguer leur part respective dans l'œuvre commune. Aussi, suivant les sympathies des milieux d'où les renseignements sur la construction des sanctuaires se répandaient dans le monde, on accorda à l'un plus qu'à l'autre. Dans son *Panégyrique* de Constantin, Eusèbe ne pouvait faire autrement que d'attribuer la totalité

1. Nous sommes surpris de ce que M. E. Weigand, *Die Geburtskirche von Bethleem*, p. 3, nous parle encore de l'Éléona comme d'une église ronde, en se fondant pour cela sur un texte qu'il croit être de saint Jérôme mais qui, en réalité, n'est que du VIII^e^ siècle. Étant donné l'état de la documentation actuelle, sans parler des découvertes archéologiques récentes, la confusion entre la *basilique* de l'Éléona et la *rotonde* de l'Ascension est impardonnable pour quelqu'un qui fait profession de manipuler les textes relatifs aux Lieux Saints. Même erreur p. 72.

de l'œuvre à l'empereur. Mais sa dignité d'historien lui rappelle dans sa *Vie* de Constantin de ne pas omettre la contribution de sainte Hélène. Envisageant ces travaux au point de vue administratif, le Pèlerin de Bordeaux ne mentionne que le décret impérial qui les a suscités, tandis qu'au monastère du mont des Oliviers que dirige une femme de tête, Mélanie l'Aïeule, le rôle de l'impératrice-mère devient prépondérant. C'est ce qui explique la préférence que Rufin, Paulin de Nole et Sulpice Sévère, écrivant directement ou indirectement sous l'inspiration de Mélanie, accordent à l'action de sainte Hélène dans la découverte des Lieux Saints et la création des sanctuaires. Dans leurs courtes notices, Socrate et Sozomène n'ont retenu d'Eusèbe que la mention de l'impératrice. Il nous semble, en effet, qu'à Bethléem, la coopération de la pieuse princesse fut plus grande que partout ailleurs. Il est aisé de comprendre qu'elle ait éprouvé une dévotion particulière pour cette grotte où la Vierge Marie avait goûté les joies de la maternité divine. Aussi bien dut-elle, sinon contribuer de sa fortune particulière à l'érection de la basilique, du moins ne rien négliger pour donner au monument et à la grotte l'élégance et l'éclat qui convenaient. Voici en quels termes Eusèbe présente l'œuvre de l'impératrice : « Hélène, aussitôt, consacrait deux temples au Dieu qu'elle avait adoré : l'un à la grotte de la Nativité, l'autre sur la montagne de l'Ascension. Le Dieu Emmanuel, en effet, a bien voulu se soumettre à la naissance, et le lieu de la Nativité dans la chair était appelé Bethléem chez les Hébreux. Aussi la très pieuse reine décora d'emblèmes admirables l'enfantement de la Mère de Dieu, faisant resplendir de toute façon la grotte sacrée qui se trouve là, et, peu après, le basileus honora le même (mystère) d'offrandes royales ajoutant aux largesses de sa mère des vases d'argent et d'or et des tapisseries brodées[1]. » Ces derniers dons de l'empereur qui s'adressent à une église achevée et prête à être livrée au culte furent faits après la mort de sa mère qui arriva, au plus tard, à la fin de 329. Hélène ne vit donc pas la fin des travaux commencés en 326. C'est pourquoi l'empereur, en continuant ses largesses, pensait

1. *Vie de Constantin*, III, 41 (Heikel, p. 95) : Αὐτίκα δ' οὖν τῷ προσκυνηθέντι θεῷ δύο νεὼς ἀφιέρου, τὸν μὲν πρὸς τῷ τῆς γενέσεως ἄντρῳ, τὸν δ' ἐπὶ τοῦ τῆς ἀναλήψεως ὄρους. Καὶ γὰρ καὶ γένεσιν ὑπομεῖναι ὁ μεθ' ἡμῶν θεὸς δι' ἡμᾶς ἠνέσχετο, καὶ τόπος αὐτοῦ τῆς ἐνσάρκου γενέσεως ὀνομαστὶ παρ' Ἑβραίοις ἡ Βηθλεὲμ ἐκηρύττετο. Διὸ δὴ βασιλὶς ἡ θεοσεβεστάτη τῆς θεοτόκου τὴν κύησιν μνήμασι θαυμαστοῖς κατεκόσμει, παντοίως τὸ τῇδε ἱερὸν ἄντρον φαιδρύνουσα, βασιλεὺς δὲ μικρὸν ὕστερον βασιλικοῖς ἀναθήμασι καὶ ταύτην ἐτίμα, τοῖς ἐξ ἀργύρου καὶ χρυσοῦ κειμηλίοις περιπετάσμασί τε ποικίλοις τὰς τῆς μητρὸς ἐπαύξων φιλοκαλίας.

faire acte de piété filiale autant que d'attachement au christianisme. Ainsi Eusèbe lui fait honneur du couronnement de l'œuvre comme des débuts : « Choisissant, dit-il, en Palestine d'autres lieux consacrés par des grottes mystiques, Constantin les embellit des richesses de sa magnificence. La grotte de la première manifestation du Sauveur, là où eut lieu sa naissance dans la chair, reçut de sa part des honneurs convenables; mais dans l'autre, il honora sur la hauteur la mémoire de l'Ascension vers les cieux. Il les para brillamment, perpétuant ainsi la mémoire de sa mère qui avait rendu un si grand service au genre humain[1]. » La main du basileus apparaît encore au cours des travaux de l'Éléona et de la Nativité : « Et certes, ces deux sanctuaires, vénérables et magnifiques, dignes d'une mémoire éternelle, l'impératrice Hélène, mère dévote d'un pieux empereur, les éleva sur deux antres mystiques, comme la preuve de ses pieux sentiments, au Dieu son Sauveur avec l'aide des ressources impériales que lui fournit son fils[2]. »

Pour ce qui concerne le monument, nous n'avons à déduire de ces textes que la mention très vague, malgré sa redondance, d'une décoration purement extrinsèque. Nous ne sommes pas plus heureux avec Éthérie quand elle nous fait part de son admiration pour la splendeur qu'aux jours de fête revêtent les églises de Bethléem et de Jérusalem. Ce n'est que soie, or et gemmes; tentures et rideaux sont tous de brocart. Quant aux falots de cire, aux suspensions, aux lampes, au nombre des vases sacrés, cela dépasse

1. *Vie de Const.*, III, 41 : Ἀπολαβὼν δ' ἐνταυθοῖ χώρας ἑτέρας δυσὶν ἄντροις μυστικοῖς τετιμημένας, πλουσίαις καὶ ταῦτα φιλοτιμίαις ἐκόσμει· τῷ μὲν τῆς πρώτης τοῦ σωτῆρος θεοφανείας ἄντρῳ, ἔνθα δὴ καὶ τὰ τῆς ἐνσάρκου γενέσεως ὑπέστη, τὰς καταλλήλους νέμων τιμάς, τῷ δὲ τῆς εἰς οὐρανοὺς ἀναλήψεως τὴν ἐπὶ τῆς ἀκρωρείας μνήμην σεμνύνων. Καὶ ταῦτα δὲ φιλοκάλως ἐτίμα, τῆς αὐτοῦ μητρός, ἥ τοσοῦτον ἀγαθὸν τῷ τῶν ἀνθρώπων διηκονήσατο βίῳ, διαιωνίζων τὴν μνήμην.

2. *Vie de Constantin*, III, 43 : Καὶ δὴ δύο ταῦτα μνήμης ἐπάξια αἰωνίου σεμνὰ καὶ περικαλλῆ καθιερώματα ἐπὶ δύο μυστικῶν ἄντρων Ἑλένη αὐγούστα θεῷ τῷ αὐτῆς σωτῆρι, θεοφιλοῦς βασιλέως θεοφιλὴς μήτηρ, εὐσεβοῦς τεκμήρια διαθέσεως ἵδρυτο, δεξιὰν αὐτῇ βασιλικῆς ἐξουσίας τοῦ παιδὸς παρασχομένου. Les deux notices suivantes dépendent d'Eusèbe. Socrate, I, 17, PG., **67**, 120 : Ἡ δὲ τοῦ βασιλέως μήτηρ, ποιήσασα τὴν Νέαν Ἱερουσαλήμ, καὶ ἐν τῷ ἄντρῳ τῆς Βηθλεέμ, ἔνθα ἡ κατὰ σάρκα γέννησις τοῦ Χριστοῦ, ἑτέραν ἐκκλησίαν οὐχ ἧττον κατεσκεύαζεν. « Après avoir créé la nouvelle Jérusalem (c'est-à-dire les édifices du Saint-Sépulcre), la mère de l'empereur bâtit également une autre église à la grotte de Bethléem, où eut lieu la naissance du Christ selon la chair. » Weigand, *op. l.*, p. 6, a raison de rejeter la traduction qui suppose οὐχ ἧττονα, *haudquaquam inferiorem, pas inférieure à la première, no whit inferior (to those at Jerusalem)* que se sont permise de nombreux savants. Οὐχ ἧττον signifie *non moins, également*, et n'implique ici aucune idée de comparaison avec un autre édifice. Κατασκευάζειν appliqué à un monument signifie simplement « bâtir » : la traduction de Cruso, dans Harvey, *The Church...*, p. 55, « made preparations for » est trop timide. Sozomène, II, 2, PG., **67**, 933 : Ἐν μέρει δὲ καὶ Ἑλένη ἡ αὐτοῦ μήτηρ, δύο ναοὺς ᾠκοδόμησε, τὸν μὲν ἐν Βηθλεέμ, ἀμφὶ τὸ τῆς γεννήσεως Χριστοῦ σπήλαιον... « Et de son côté Hélène, sa mère, construisit deux temples, l'un à Bethléem, autour de la grotte de la naissance du Christ », l'autre sur le mont des Oliviers.

toute expression. Faut-il appliquer à la basilique de Bethléem ce que l'enthousiaste pèlerine dit de la décoration intrinsèque au Martyrium ou église majeure, à l'Anastasis et à la Croix, à savoir les dorures, les mosaïques et les revêtements de marbre précieux[1]? Rien n'y oblige. En dépit de la pompe que le panégyriste de Constantin déploie dans ses discours, il reste peu de chose de tellement remarquable, une fois enlevées les parures de fête et l'éclatant mobilier de sacristie. Élégante, de proportions harmonieuses sans doute, la basilique dépouillée de ses accessoires d'apparat n'était guère qu'une basilique ordinaire. De plafonds lambrissés comme au Martyrium, point; mais des poutres et des solives. Pas de ces colonnes de marbre rare ou de granit ravies à des temples grecs renversés, mais des fûts en pierre du pays. Ni le Pèlerin de Bordeaux, ni Éthérie n'accordent à la Nativité la mention laudative qu'ils décernent à d'autres monuments, telle que *pulchra satis, miræ pulchritudinis.* Dans la carte de Mâdabâ, l'église de Bethléem fait assez triste figure à côté des grands sanctuaires de Jérusalem, à côté

1. Geyer, *Itin. Hierosol.*, p. 76 : *Qui autem ornatus sit illa die ecclesiæ vel Anastasis aut Crucis aut in Bethleem, superfluum fuit scribi. Ubi extra aurum et gemmas aut sirico nichil aliud vides; nam etsi vela vides, auroclava oloserica sunt, si cortinas vides, similiter auroclavæ oloserice sunt. Ministerium autem omne genus aureum gemmatum profertur illa die. Numerus autem vel ponderatio de ceriofalis vel cicindelis aut lucernis vel diverso ministerio numquid vel æstimari aut scribi potest? Nam quid dicam de ornatu fabricæ ipsius, quam Constantinus sub præsentia matris suæ, in quantum vires regni sui habuit, hornavit auro, musivo et marmore pretioso tam ecclesiam maiorem quam Anastasim vel ad Crucem vel cetera loca sancta in Jerusolima?* Toujours hanté par l'idée de comparer Bethléem à Jérusalem, M. Cruso traduisant ce texte dans la grande publication anglaise récente, *The Church of the Nativity...*, p. 56, a commis un gros contresens à la dernière phrase : « The church itself is larger than that of the Resurrection, or the Church of the Cross, or any of the other holy places in Jerusalem. » Or par *ecclesia maior*, Éthérie entend le *Martyriam*, la basilique en Golgotha, qui s'étendait à l'orient de l'Anastasis. C'est ce que le traducteur anglais eût remarqué, s'il avait lu, non pas toute la *Peregrinatio* (ce qui serait trop demander), mais simplement la phrase qui suit le texte cité. Il ne s'agit plus ici de Bethléem, mais de la décoration murale dont Constantin dota tant *l'église majeure* ou Martyrium, que l'Anastasis et le Calvaire. Une traduction correcte eût certes mieux valu que l'adoption aveugle de la date 529-534 pour la *Peregrinatio*, date que le « modern criticism » n'a pas réussi à établir avec solidité, quoi qu'en pense M. Cruso. Par contre, il est fort téméraire de faire remonter le Pseudo-Eucher au v^e^ siècle, p. 56.

Tous les termes employés par Éthérie : *auroclava, oloserica, cereophala, cicindelus* trouvent leur explication dans Du Cange, *Glossar. mediæ et infimæ Latinitatis.* Sur l'usage des voiles et tentures liturgiques, PG., **20**, 1103, n. 26. Bien minime également est l'utilité que l'on peut retirer de Paulin de Nole qui dit dans son *Ep.* **31**, 3 *ad Severum : Itaque prompto filii imperatoris assensu mater Augusta patefactis ad opera sancta thesauris toto abusa fisco est, quantoque sumtu atque cultu regina poterat, et religio suadebat, ædificatis basilicis contexit omnes et excoluit locos, in quibus salutaria nobis mysteria pietatis suæ, incarnationis et passionis et resurrectionis atque ascensionis sacramentis Dominus Redemtor impleverat.* Évidemment, Paulin entend la Nativité sous le terme d'Incarnation. Cette imprécision due à l'usage de la rhétorique est à comparer avec celle d'Eusèbe désignant l'enfantement de la Théotokos par κύησις « grossesse ».

même des églises de Mambré, de Diospolis et de Zakarîya[1]. Sans déprécier la basilique de la Nativité plus qu'il ne convient, on peut, à la lumière de ces observations, rectifier une appréciation que des artifices de style avaient peut-être déjà faussée.

La première question qui se pose à propos de la grotte est relative à sa situation dans la basilique constantinienne. Certes, on perdrait son temps à vouloir peser une à une, pour en saisir la nuance, les prépositions qui, chez les historiens et les pèlerins, marquent la position du monument par rapport à la caverne. Eusèbe dit qu'il se trouve πρὸς τῷ ἄντρῳ. Ailleurs, associant l'Éléona et la Nativité, il les place ἐπὶ δύο ἄντρων. Socrate tient pour ἐν τῷ ἄντρῳ, et Sozomène pour ἀμφὶ τὸ σπήλαιον. Les Latins avec *ibi, in loco* (*ubi natus est Dominus*), ne sont pas d'une précision plus rigoureuse. Mais que la basilique ait été élevée au-dessus de la grotte même au prix de quelques substructions exigées par la nature et la déclivité du terrain, cela ne peut faire aucun doute. Toute *memoria,* confession de martyr, crypte vénérée en raison de quelque souvenir devait naturellement être incluse dans le sanctuaire qu'on érigeait en son honneur. Malgré leur divergence apparente, les diverses locutions relevées ci-dessus reviennent toutes à affirmer ce fait pour la grotte de la Nativité. Nous sommes désormais en droit de présumer que, suivant l'usage de l'époque, l'élément principal de la basilique, c'est-à-dire le chœur avec l'autel, fut placé au-dessus de la partie capitale de la grotte. Au Saint-Sépulcre, la conformation de la *memoria,* édicule de roc en proéminence, demanda un sanctuaire de plan circulaire comme plus approprié à recouvrir un mausolée fameux. Ce n'est donc pas avec cet édifice indépendant que nous avons à chercher des analogies. Il n'en demeure pas moins facile de retrouver en cet autre lieu saint une analogie précise : celle de la caverne où fut découverte la Croix du Sauveur, et qui devint le noyau de la basilique commémorative — *Martyrium* — de la Passion du Sauveur. Mais c'est avec la grotte de l'Éléona surtout que l'on devra tenter des rapprochements. Et comme ici nous n'avons pas à sortir du domaine documentaire, c'est aux textes que nous nous en prendrons. Il est impossible qu'on n'ait pas remarqué que dans les passages cités d'Eusèbe et de ses

1. Il est possible toutefois que le mosaïste ait eu simplement l'intention de représenter ainsi l'exiguïté de la localité de Bethléem. Cf. Cyrille d'Alexandrie, *in Mich.,* 46 (PG., **71**, 713) : Βηθλεὲμ δέ, τὸ πολίχνιον, ἤγουν ἡ ἐν τῇ χώρᾳ κώμη...

continuateurs, les basiliques de Bethléem et du mont des Oliviers vont toujours de pair. Elles sont nées d'une même inspiration, elles ont été l'objet des mêmes sollicitudes et l'on peut dire qu'elles se sont élevées en même temps. L'une et l'autre ont eu pour objet la glorification de deux cavernes naturelles célèbres par des faits évangéliques. Les pèlerins donnent à entendre qu'ils ont eux-mêmes saisi la parité des deux édifices. Laissons d'abord la parole au Pèlerin de Bordeaux qui visita la Palestine en 333, au moment où les constructions venaient à peine d'être achevées. 1° « Vous montez au mont Olivet, où le Seigneur enseigna ses apôtres avant la passion. Là a été faite une basilique sur l'ordre de Constantin. » — 2° « De là (tombeau de Rachel) à deux milles à gauche est Bethléem, où le Seigneur Jésus-Christ est né. Là a été faite une basilique sur l'ordre de Constantin [1]. » Écoutons maintenant Éthérie : 1° « On fait les prières dans l'église qui est en Éléona, dans laquelle est la grotte où Jésus enseignait ses disciples. » — 2° « On fait les vigiles dans l'église de Bethléem, dans laquelle église est la grotte où le Seigneur est né [2]. » Nous sommes donc, en vertu de ces textes, très autorisés à ne pas chercher une différence d'agencement entre l'édifice et la crypte à Bethléem et à l'Éléona. De l'intérieur de l'église même on avait accès à la grotte par une ou plusieurs entrées. Les constatations faites à l'Éléona éclairent très bien ce point spécial et montrent péremptoirement qu'une grotte souterraine située sous un presbyterium peut avoir ses issues dans une basilique à abside unique. La perspicacité de M. l'abbé Michon se trouve en défaut lorsqu'il affirme que l'unique abside de la basilique constantinienne de Bethléem « laissait en dehors l'entrée de la grotte de la Nativité [3] ». Mais on s'étonnera davantage de ce que M. Weigand, prenant cette affirmation au pied de la lettre, a l'air d'en tirer un argument contre l'unité d'abside dans l'église constantinienne [4]. C'est créer des difficultés où

1. Geyer, *Itin. Hieros.*, p. 23 : *Inde ascendis in montem Oliveti, ubi dominus ante passione apostolos docuit. Ibi facta est basilica iusso Constantini.* P. 25 : *Inde milia duo a parte sinistra est Bethleem, ubi natus est dominus Jesus Christus. Ibi basilica facta est iusso Constantini.* Notre ponctuation est exigée par le parallélisme. D'ailleurs elle n'importe aucune différence de sens.

2. P. 91 : *Fiunt orationes... in ecclesia, quæ in Eleona est, in qua est spelunca, in qua docebat Jesus discipulos.* Cf. pp. 83, 86, 94. P. 93 : *Fiunt autem vigiliæ in ecclesia in Bethleem, in qua ecclesia spelunca est, ubi natus est Dominus.*

3. D'après Guérin, *Judée*, I, p. 177.

4. *Die Geburtskirche von Bethlehem*, p. 11. On peut se demander si, lorsque l'accès de la grotte par l'église fut interdit à Jérôme et à ses moines, le saint et les siens ne pouvaient voir la grotte de la Nativité par des passages venant de l'extérieur, sans toutefois être autorisés à pénétrer dans la crypte.

il n'y en a pas l'ombre. D'ailleurs, qu'en dehors des accès de l'intérieur, la grotte ait eu primitivement des issues débouchant hors de la basilique, il n'y aurait aucune preuve à en déduire pour ou contre l'identité du monument actuel avec le monument de sainte Hélène, puisque aujourd'hui encore des issues extérieures existent avec la triple abside.

Point capital, raison d'être du sanctuaire, la grotte du Sauveur, *specus, spelunca Salvatoris*, justifie naturellement le titre d'« église de la grotte du Sauveur », *ecclesia speluncæ Salvatoris*, sous lequel saint Jérôme désigne la basilique. Plus encore que la basilique, la grotte eut part à l'ornementation que réclamaient les ordres impériaux. Le témoignage d'Eusèbe est assez explicite à ce sujet, sans toutefois entrer dans le détail, comme les pèlerins le feront dans les périodes suivantes. Cette décoration fut pourtant exécutée avec assez de goût pour que l'aspect rustique de la crypte de la Nativité ne fût pas complètement dissimulé. Sinon, comment comprendre ces paroles enflammées de saint Jérôme : « Mais pour en venir à l'humble résidence du Christ et à l'asile de Marie (chacun loue davantage ce qu'il possède), par quel discours et quelle voix pouvons-nous vous décrire la grotte du Sauveur? Et cette crèche dans laquelle l'enfançon a vagi est plus à honorer par le silence que par des paroles impuissantes. Où sont les amples portiques, où les lambris dorés, où les demeures embellies par les peines des malheureux et le travail des condamnés? Où ces basiliques élevées comme des palais avec les ressources des simples particuliers pour que le vil et misérable corps de l'homme s'y promène à plus grand prix et comme s'il pouvait y avoir quelque chose de plus orné que le monde, qu'il préfère contempler le toit de sa demeure que le ciel? Ici dans un petit trou en terre est né le créateur des cieux, ici il a été enveloppé de langes, ici il a été vu par les bergers, ici il a été manifesté par l'étoile, ici il a été adoré par les Mages. Et ce lieu, je pense, est plus saint que la roche Tarpéienne qui, par les coups de foudre dont elle a été fréquemment frappée, a montré qu'elle déplaisait au Seigneur[1]. » Il est à croire que

Contra Joannem Hierosol., 42 : *Ecclesiam scindere dicimur, qui extra cellulas nostras locum Ecclesiae non habemus? An non tu scindis Ecclesiam qui mandas clericis tuis, ut si quis Paulinianum ab Epiphanio episcopo consecratum presbyterum dixerit, Ecclesiam prohibeatur intrare. Ex quo tempore usque in præsentem diem videmus tantum specum Domini et hæreticis intrantibus, procul positi suspiramus.*

1. *Ep.* **46**, 10. PL., **22**, 490 : *Verum ut ad villulam Christi, et Mariae diversorium veniamus (plus*

le rocher formant les parois de la grotte fut, en partie du moins, laissé visible comme à l'intérieur du Saint-Sépulcre. La comparaison avec la roche Tarpéienne appuie cette supposition.

Où la rusticité primitive de l'étable eut le plus à souffrir des travaux du IVe siècle, ce fut à l'endroit présumé de la crèche. Nous avons déjà vu qu'au temps d'Origène on montrait la mangeoire où l'Enfant-Dieu avait vagi. Ce devait être une sorte de bassinet adhérant au sol par le fond, et à la paroi de la caverne par un côté. Un mélange d'argile pétrie avec de la paille hachée (mélange encore très en usage chez les Arabes pour la confection de maints ustensiles de ménage) constituait les bords du bassinet. Dans une homélie prononcée le jour de Noël, à Bethléem, saint Jérôme regrette la disparition de cette crèche d'argile : « Oh! s'il m'était permis de voir cette crèche où le Seigneur fut couché! Nous autres, maintenant, sous prétexte d'honorer le Christ, nous avons enlevé la crèche de terre pour en mettre une d'argent. Elle m'est autrement précieuse celle qui a été enlevée. L'or et l'argent sont pour la gentilité, mais la foi chrétienne est digne de cette crèche d'argile. Celui qui y est né condamne l'or et l'argent. Je ne blâme point cependant ceux qui ont agi de la sorte par dévotion (pas plus que je ne condamne ceux qui fabriquèrent des vases d'or pour le temple) ; mais j'admire le Seigneur qui, quoique créateur du monde, naît, non pas entre l'or et l'argent, mais dans la boue[1]. » C'est ainsi que le grand ascète déplorait cette infraction à

enim laudat unusquisque quod possidet, quo sermone qui vere speluncam illo presumus Salvatore ostendere? Et illud praesepe in quo infantulus vagit, solenne magis quam vilissimo sermone honorandum est. Ubi sunt latae porticus? ubi aurata laquearia? ubi domus miserorum parietis et dominatorum fulgens ostentat? ubi instar palatii, opulus privatorum extructae basilicae, ut vile corpusculum lenatus preciosis tunicabitur et quasi mundo quidquam possit esse ornatius, terra (Migne : *recta*) *magis sua velit aspectu quam cultu.* ***Ecce in hoc parvo terrae foramine, cælorum conditor natus est : hic involutus pannis, hic visus a pastoribus, hic demonstratus a stella, hic adoratus a Magis. Et hic puto locus sanctior est vapa Tarpeia quae de cælo saepius fulminata ostendit, quod Domino displiceret.***

1. Dom Morin, *Anecdota Maredsolana*, III, 2, pp. 393 s. : ***O si mihi liceret illud praesepe videre, in quo Dominus iacuit! Nunc vos Apisti quasi pro honore fulmus luteum et possimus argenteum : sed mihi pretiosius illud est, quod abiatum est. Argentum et aurum meretur gentilitas. Apostata fides meretur luteum illud praesepe. Qui in isto praesepe natus est, aurum condemnat et argentum. Non condemnare eos qui honoris causa fecerunt; neque enim illos condemno qui in templo fecerunt vasa aurea : sed admiror Dominum, qui creator mundi non inter aurum et argentum, sed in luto nascitur.*** Au temps de Valois (*Exegator*, I, p. 446), l'homélie d'où ce passage est tiré courait sous le nom de Chrysostome. Depuis la publication de D. Morin (1897) son attribution à saint Jérôme ne fait aucun doute. Aussi M. Weigand (*op. l.*, p. 4) s'est donné une peine bien inutile à feuilleter tout Chrysostome pour y trouver le passage en question.

la simplicité qui faisait le charme de Bethléem. *In Christi villula tota rusticitas*[1]. La crèche d'argent est à mettre au nombre « des emblèmes admirables » que sainte Hélène plaça dans la grotte de la Nativité pour honorer l'enfantement virginal[2]. L'enlèvement préalable de la crèche d'argile rappelle la suppression du vestibule primitif du Saint-Sépulcre par les ouvriers constantiniens sous prétexte de décoration et d'harmonie. Au-dessus de ce mémorial, μνῆμα, qu'était la crèche d'argent, ou à peu de distance en avant, se dressait un autel. Une balustrade munie de portes enfermait la partie de la grotte où se trouvaient crèche et autel[3]. Comme la chambrette du Saint-Sépulcre, comme la saillie de roc du Calvaire que surmontait la croix commémorative, le bassin d'argent qui figurait la crèche avait donc aussi son cancel. Mais cette barrière, destinée à marquer la sainteté particulière du lieu, n'empêchait pas du tout les fidèles d'accéder à la crèche d'argent en dehors des heures où des offices publics y avaient lieu. Sainte Paule exultait à la pensée d'une telle faveur. « Et moi, misérable pécheresse, je fus jugée digne de baiser la crèche dans laquelle le Seigneur tout petit poussa des vagissements et de prier dans la grotte où la Vierge mère donna le jour à son enfant? Voici le lieu de mon repos parce que c'est la patrie de mon Maître. J'y habiterai parce que le Sauveur l'a choisie[4]. » Malgré le cancel, il n'était pas plus difficile d'accéder à la crèche qu'au tombeau du Sauveur et à la roche du Golgotha.

Paule trouva véritablement le lieu de son repos auprès de la crèche. Après avoir souvent prié dans l'une de ces anfractuosités qui continuent

1. S. Jérôme, *Ép.* **46**, 11.

2. Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 43. Cette crèche votive était à la grotte de Bethléem ce que la riche croix commémorative était au Golgotha.

3. S. Jérôme, *Ép.* **147**, reproche au diacre Sabinien de mettre des billets doux entre les portes de l'endroit où jadis fut la crèche (d'argile) et où maintenant se dresse un autel, pour que sa maîtresse les trouve en feignant de faire ses dévotions, et cela pendant la célébration des vigiles. « *Tu inter ostia quondam praesepis Domini, nunc altaris, amatorias epistolas fulciebas, quas postea illa miserabilis, quasi flexo adoratura genu, inveniret et legeret; et stabas deinceps in choro psallentium, et impudicis nutibus loquebaris.* » PL., **22**, 1199. Weigand (*op. l.*, p. 17) est porté à voir dans la locution *inter ostia* la désignation d'une partie déterminée du Presbyterium. On ne se dissimulera pas combien cette opinion est recherchée. Quelque joint de la porte du cancel était plutôt le lieu convenu de cette correspondance clandestine. C'était là que la bonne amie de Sabinien trouvait les billets du diacre lorsqu'elle venait adorer la crèche d'argent.

4. *Ép.* **108**, 10. PL., **22**, 885 : *Et ego misera atque peccatrix, digna sum judicata deosculari praesepe, in quo Dominus parvulus vagiit? orare in spelunca, in qua virgo puerpera Dominum fudit infantem? Haec requies mea, quia Domini mei patria est. Hic habitabo quoniam Salvator elegit eam.*

actuellement la grotte de la Nativité vers le nord, et que Jérôme avait choisie pour oratoire, elle fut ensevelie, en 404, sous l'église, dans ces mêmes dépendances souterraines[1]. Exposé quelque temps au milieu de la basilique, le corps de la sainte avait reçu des honneurs funèbres extraordinaires. Les évêques eux-mêmes avaient porté son cercueil et les moines à tour de rôle avaient longuement psalmodié en grec, en latin et en syriaque suivant leurs rites.

Les fêtes que le clergé de Jérusalem venait célébrer à Bethléem présentaient la même bigarrure[2]. Certaines particularités relevées par Éthérie dans le service divin du Saint-Sépulcre se reproduisaient nécessairement à la basilique de la Nativité que fréquentaient des *spoudæi* de races et de langues différentes. Les jours de station à Bethléem, ceux-ci se voyaient secondés et renforcés par les *monazontes* de la ville sainte. C'est à Bethléem que les Hiérosolymitains se rendaient pour célébrer le quarantième jour après Pâques, qui est aujourd'hui consacré à l'Ascension. La célébration, en ce lieu, de la naissance du Christ et de sa Théophanie, qui se faisait le 6 janvier, est plus compréhensible[3]. Tandis que la Noël du 6 janvier était encore en usage en Palestine, les Latins fixés à Bethléem fêtaient le 25 décembre, et leurs cérémonies étaient présidées quand même par un évêque, soit celui de Jérusalem, soit un évêque de passage[4]. En raison de l'impor-

1. *Ép.* **108**, 29, *op. l.*, 904 s. : *Translataque Episcoporum manibus, et cervicem feretro subjicientibus ; cum alii Pontifices lampadas cereosque praeferrent, alii choros psallentium ducerent, in media Ecclesia speluncae Salvatoris est posita. Tota ad funus ejus, Palaestinarum urbium turba convenit. Quem monachorum latentium in eremo cellula sua tenuit?... Graeco, Latino, Syroque sermone Psalmi in ordine personabant : non solum triduo, donec subter Ecclesiam, et juxta specum Domini conderetur ; sed per omnem hebdomadam, cunctis qui venerant, suum funus, et proprias credentibus lacrymas. Ép.* **46**, 12 : *Cum... ad nostram speluncam redierimus, canemus jugiter, crebro flebimus, indesinenter orabimus. Ép.* **108**, 33. Épitaphe composée par saint Jérôme. *In fronte speluncae :*

Aspicis angustum, praecisa in rupe sepulcrum?
Hospitium Paulae est, cœlestia regna tenentis.
Fratrem, cognatos, Romam, patriamque relinquens
Divitias, sobolem, Bethlemiti conditur antro.
Hic praesepe tuum, Christe, atque hic mystica magi
Munera portantes, hominique, Deoque dedere.

2. *Ép.* **147**, 4 : *Tota Ecclesia nocturnis vigiliis Christum Dominum personabat, et in diversarum gentium linguis unus in laudibus Dei spiritus concinebat.*

3. Geyer, *Itin. Hierosol.*, 76 s., 91, 93.

4. *Homil. de Nativitate*, D. Morin, *Anecd. Maredsol.*, III, 2, 396-398. Saint Jérôme préparait des catéchumènes au baptême, que ceux-ci recevaient au baptistère de la basilique de la main des prêtres desservant l'église ou envoyés spécialement par l'évêque de Jérusalem. *Contra Joannem Hierosol.*, 42. PL., **23**,

tance des établissements de sainte Paule et de saint Jérôme, le latin avait à Bethléem, dans la prédication et la psalmodie, une part qu'il n'avait point à l'Anastasis. Outre ces personnages de marque domiciliés près de la grotte de la Nativité, d'autres y passaient en simples pèlerins comme Grégoire de Nysse, Pierre l'Ibérien, sainte Mélanie. La grotte sacrée ne rendait-elle pas Bethléem plus auguste que Rome[1]?

II. — DE JUSTINIEN AUX CROISADES.

Eutychius, patriarche d'Alexandrie au x^e^ siècle, nous a laissé des *Annales* qui sont une mine très précieuse pour l'histoire de la Palestine aux époques byzantine et arabe, et dont les renseignements ont reçu plus d'une fois d'éclatantes confirmations dans les découvertes postérieures archéologiques et bibliographiques[2]. Il rapporte sur le sort de la basilique de la Nativité au vi^e^ siècle une anecdote qui n'est pas à négliger, d'autant qu'elle corrobore les conclusions tirées de la seule étude du monument. A la suite des négociations de saint Sabas à la cour de Byzance et des ordres de Justinien concernant la restauration des églises brûlées par les Samaritains, l'achèvement de la *Néa*, et la construction d'un hospice à Jérusalem, l'annaliste alexandrin poursuit : « Le roi prescrivit donc à l'envoyé de démolir l'église de Bethléem parce qu'elle était petite et de la rebâtir en une église imposante, spacieuse et splendide, de telle sorte qu'il n'y eût point à Jérusalem de plus belle église que celle-là. Arrivé à Jérusalem, l'envoyé construisit un hospice pour les étrangers, acheva l'église Neuve, restaura les églises que les Samaritains avaient incendiées, érigea des couvents nombreux, enfin détruisit l'église de Bethléem et la réédifia en ce qu'elle est aujourd'hui.

393 : *Quis scindit Ecclesiam? Nos, quorum, omnis domus Bethleem in Ecclesia communicat?... Nos scindimus Ecclesiam, qui ante paucos menses circa dies Pentecostes... quadraginta diversae aetatis et sexus, presbyteris tuis obtulimus baptizandos?...*

1. PL., **22**, 557; **23**, 1010. PG., **46**, 1013; *Petrus der Iberer*, 99, 94. Vie de sainte Mélanie, 63. Cassien, *Instit.*, IV, 31, signale son propre couvent à proximité de la grotte de la Nativité : *nostrum monasterium... quod non longe fuit a spelaeo, in quo Dominus noster Jesus Christus ex virgine nasci dignatus est.* En réalité il en était assez éloigné. Cf. PL., **49**, 127 et note, 192, et Vailhé, *Répertoire*, ROC., 1899, 521.

2. Nous nous bornerons à signaler la découverte de l'inscription coufique trouvée dans la partie de l'atrium de Saint-Constantin transformée en mosquée suivant ce qu'Eutychius raconte (Cl.-Ganneau, *Rec. d'arch. orient.*, II, pp. 308 ss.; *RB.*, 1897, pp. 643 ss.) et la récente publication d'Antiochos Stratégios sur la prise de Jérusalem par les Perses, en 614, dont Eutychius offre un résumé exact.

« Quand il eut accompli tout cela, il revint près du roi qui lui dit : « Décris-moi comment tu as construit l'église de Bethléem. » Après qu'il la lui eut décrite, le roi ne trouva point sa description élégante et elle ne le satisfit pas sous cette forme. Alors sa colère s'enflamma contre lui et il lui dit : « Tu as pris les fonds pour les détourner à ton profit. Tu as construit « un édifice que tu as diminué et l'église est obscure. Tu ne l'as point bâtie « comme je le désirais et tu ne m'as pas consulté. » Après quoi il lui fit trancher le cou[1]. »

Ce récit est d'une trop grande importance pour ne pas être étudié en détail. La remarque qui s'impose tout d'abord est que l'on doit faire la part de la substance du récit et celle de la forme sous laquelle il se présente. Chez les historiens orientaux, pour ne rien dire des chroniqueurs occidentaux du moyen âge, la forme comporte des expressions outrées et des scènes merveilleuses ou familières qui confinent au folk-lore. De tout temps, en outre, les constructions ou les restaurations d'édifices religieux ont fourni à l'imagination populaire un excellent thème à développements. Mais ce serait aller contre le sens critique que de rejeter le fond du récit, le thème, à cause des enjolivements auxquels il a donné lieu. Lorsque Eutychius, par exemple, raconte la réparation de la coupole du Saint-Sépulcre par le patriarche Thomas, devons-nous refuser son témoignage parce qu'il fait intervenir à ce propos un songe sur les Quarante Martyrs? Non, et nous ne rejetons pas davantage l'ensemble des récits qui ont trait à l'édification de Sainte-Sophie malgré l'élément légendaire qui s'y est glissé. Sous le bénéfice de ces observations, il s'agit maintenant de peser l'une après l'autre chacune des phases de l'anecdote en question.

1. *Corpus scriptorum Christianorum Orientalium, Script: Arabici,* tom. VI, éd. Cheikho, ٢٠١ et suiv. : وامر الملك للرسول ان يهدم كنيسة بيت لحم وكانت صغيرة وان يبنيها كنيسة عظيمة كبيرة حسنة ولا يكون فى بيت المقدس كنيسة احسن منها. فلمّا وافى الرسول الى بيت المقدس بنى بيمارستانا للغرباء وتمم كنيسة البنة (lire النية) وبنى الكنائس التي احرقها السامرة وبنى ديارات كثيرة وهدم كنيسة بيت لحم وبناها على ما هي اليوم.

فلمّا فرغ من جميع ذلك رجع الى الملك فقال لهُ : صف لي كيف بنيت كنيسة بيت لحم. فلما وصفها لهُ لم يستحسن الملك صفته ولا اعجبهُ ذلك واشتدّ غضبهُ عليهِ وقل لهُ : اخذت الاموال فاقتنصتها لنفسك وبنيت بنيان شقّفتَ (conjecture شَقَفتَ) فيهِ (restituer فيهِ) وصيرت الكنيسة مظلمة ولم تبنيها على ما اشتهيتُ ولم تنصحني. ثم أمر بضرب عنقه.

Distinguons d'abord l'intention de Justinien et l'exécution de son dessein. Qu'un grand bâtisseur de la taille de Justinien ait conçu le projet de remplacer la basilique constantinienne de Bethléem par un édifice plus élevé, d'un extérieur plus imposant, d'une architecture plus conforme au style de l'époque, il n'y a là rien que de très vraisemblable. Amateur du brillant et du grandiose, épris de sa propre gloire au point de ruiner l'Empire pour élever des monuments propres à éterniser sa mémoire, le basileus ne manquait pas une occasion de substituer à la simplicité et à la monotonie des basiliques constantiniennes les splendeurs et les hardies proportions du style nouveau. La destruction violente d'un édifice au cours d'une sédition ou le délabrement provenant de la vétusté lui fournissait l'occasion désirée. Ainsi, à Byzance, Sainte-Sophie et les Saints-Apôtres remplacèrent deux basiliques du IVe siècle ayant le même vocable, l'une incendiée pendant le soulèvement de 532 (Nika), l'autre sur le point de tomber par suite de son antiquité. Le plan de ces nouvelles églises fut tout différent du plan des anciennes basiliques qu'elles supplantaient. La forme originale de Sainte-Sophie est bien connue; quant à l'église des Saints-Apôtres, commencée en 536 et inaugurée en 550, elle avait la forme d'une croix grecque et servit de type à de nombreuses églises dans les époques subséquentes [1]. La basilique de Bethléem fut-elle endommagée par les Samaritains dans l'insurrection de 529? Nous n'avons à ce sujet aucun renseignement explicite. On pourrait seulement l'inférer de la mention qu'Eutychius mêle à son récit de la restauration des sanctuaires incendiés par les Samaritains et de la remise à neuf des murs de Bethléem que Procope signale parmi les œuvres de Justinien [2]. Il est de même impossible d'affirmer plus catégoriquement que la basilique de la Nativité, vieille alors de deux cents ans, fût délabrée au point de réclamer d'importantes réparations, bien que cette hypothèse, assez vraisemblable en elle-même, soit rendue plausible par l'exemple du sanctuaire des Saints-Apôtres, contemporain de la basilique constanti-

1. Procope de Césarée, *De Ædificiis*, I, 4 : εὐθεῖαι συνημμέναι κατὰ μέσον ἀλλήλαιν ἐπὶ σταυροῦ σχήματος πεποίηνται δόο. Voir Ch. Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle*, p. 487. A. Heisenberg, *Die Apostelkirche in Konstantinopel*, surtout pp. 97 ss.

2. Procope, *De Ædif.*, V, 9 : ἐν Βηθλεὲμ τὸ τεῖχος ἀνενέωσε. Ce mur renouvelé par Justinien pourrait bien n'être que la muraille du grand monastère signalé par l'Anonyme de Plaisance, Geyer, p. 178 : *Ante Bethlem est monasterium muro cinctum, in quo est multitudo monachorum congregata*. Au VIIe siècle pourtant nous avons dans Arculfe la mention du mur de Bethléem, *humilis sine turribus murus in circuitu*.

nienne de Bethléem et pourtant ruiné, au VI^e^ siècle, par la seule vétusté [1].

Il est une raison qu'il ne faut pas négliger quand il s'agit des transformations que le VI^e^ siècle fit subir aux édifices chrétiens des âges précédents, c'est une raison symbolique et liturgique. Le plan cruciforme, peu usité dans les siècles antérieurs, tendait alors à prendre une grande expansion comme

Fig. 41. — Le monastère grec, à l'angle SE. de la basilique.
La porte *n* (cf. pl. II) conduit à une annexe de la chapelle grecque orthodoxe sur le site probable de la sacristie antique et du clocher médiéval.

plus conforme à l'idée chrétienne. Il répondait, de plus, à une nouveauté rituelle : la liturgie de la « Prothèse » et de la « Grande Entrée [2] ». La préparation des offrandes eucharistiques, se faisant désormais hors de l'autel, avait lieu dans une abside secondaire, κόγχη τῆς προθέσεως ; c'est de là que ces offrandes étaient transférées solennellement à l'autel situé dans l'abside principale, κόγχη

1. Procope, I, 4 : μήκει δὲ χρόνου κατασεισθεὶς ἤδη καὶ πρὸς τὸ μηκέτι ἑστήξειν γεγονὼς ὕποπτος.

2. Cf. Goar, Εὐχολόγιον, Paris, 1647, p. 16. R. P. Couturier, *Cours de liturgie grecque-melkite*, I, pp. 40 et 44. En règle générale la *prothèse* se trouvait au nord, et le *diaconicon* au midi. C'est ce qui se vérifie à Bethléem, où l'abside méridionale avoisine la sacristie.

τοῦ θυσιαστηρίου. Une troisième abside s'ouvrant du côté opposé à l'abside de la prothèse s'appelait *diaconicon* à cause de sa proximité avec la grande sacristie[1]. Certains Grecs prétendent que Justinien se serait résolu sur l'injonction des anges à créer, à Sainte-Sophie, une triple conque[2]. C'est dire combien une telle particularité était peu répandue à Constantinople et même dans l'Empire, avant cette date. On y voyait un symbole de la sainte Trinité aussi bien que l'image de la croix. Le terme de « cruciforme » d'ailleurs n'implique pas nécessairement l'égalité des bras de la croix, il s'applique également à une basilique dont les longues nefs aboutissent à un sanctuaire doté de trois absides ne s'ouvrant pas sur la même ligne, mais dont deux, celle du nord et celle du midi, se font face, de manière à former avec l'abside orientale une sorte de trèfle : telles par exemple les églises monastiques des couvents égyptiens de l'abbé Schenoudi dont il a été question plus haut.

A ceux qui seraient tentés de regarder comme une chimère l'adaptation d'une église déjà existante aux nouvelles exigences du rituel et de l'architecture nous apportons un exemple concret : celui de Sainte-Marie des Blachernes à Constantinople. Cette église élevée par Marcien et Pulchérie, peu après 450[3], conserva jusqu'au règne de Justin II (565-578) l'unique abside dont elle avait été munie lors de sa fondation. Mais cet empereur, tout en respectant l'œuvre encore solide de ses devanciers, crut de son devoir de donner à cette basilique la forme d'une croix en faisant ajouter une abside au nord et une abside au midi[4]. Ne devait-on pas également profiter à Jérusalem de la restauration imposée par le sac des Perses en 614 pour doter de

1. Baumstark, *Oriens christianus*, III, 1903, pp. 230 s., rectifiant et précisant les idées émises par M. O. Wulff; cf. *supra*, p. 95.

2. Du Cange, *Descriptio S. Sophiæ*, PG., **86**, 2205 ss., 2228 ss. Toutefois les deux conques qui flanquaient l'abside centrale à Sainte-Sophie n'étaient pas des absides proprement dites. Mais « le plan à trois absides, qui manque encore à Sainte-Sophie, se généralise au VIe siècle, où on le rencontre en Syrie comme en Asie Mineure, à Salonique comme à Parenzo et à Ravenne ». Diehl, *Manuel d'art byzantin*, p. 163. Voir d'ailleurs ci-dessus, p. 5 ss.

3. Théophane, *Chronogr.*, PG., **108**, 269. Procope, *De Ædif.*, I, 3, mentionne l'érection d'une église de la Théotokos par Justin Ier (518-527) dans le quartier appelé Blachernes. Nous ignorons s'il s'agit d'une église différente de celle de Marcien, ou de la restauration de celle-ci.

4. Théophane, PG., **108**, 529 : Προσέθηκε δὲ καὶ εἰς τὴν ἐκκλησίαν τῆς ἁγίας Θεοτόκου τῶν Βλαχερνῶν τὰς δύο ἀψίδας, τῆς τε ἄρκτου καὶ μεσημβρίας ἐν τῷ μεγάλῳ ναῷ, καὶ ἐποίησε τὴν ἐκκλησίαν κατὰ σταυρίου. Cedrenus, PG., **121**, 748 : Προσεθηκε δὲ καὶ εἰς τὸν ναὸν τῶν Βλαχερνῶν τὰς δύο ἀψίδας, καὶ ἐποίησεν αὐτὴν σταυροτήν. Zonaras, PG., **134**, 1253 : Ἰουστῖνος... ὃς εὐσεβὴς ὢν τοὺς παρὰ τοῦ Ἰουστινιανοῦ δομηθέντας ἐπεκόσμει ναούς, καὶ τὰς ἀψίδας ἄμφω τῷ ναῷ τῷ ἐν Βλαχέρναις προσέθετο ἐκ καινῆς, ὡς εἶναι τοῦτον σταυροειδῆ.

trois absides la rotonde constantinienne de l'Anastasis réduite à peu près de moitié [1]?

Un autre élément faisant partie de la nouvelle répartition des édifices chrétiens, le *narthex*, fut dès le VI^e^ siècle d'un usage très répandu. Vestibule plus long que large (d'où le nom de νάρθηξ, « férule » ou « règle plate »), le narthex était une galerie fermée, limitée d'un côté par la façade de l'église et de l'autre par un mur percé de baies parfois assez nombreuses [2]. Le narthex de Sainte-Sophie avait cinq portes s'ouvrant sur l'atrium, et neuf portes donnant dans l'église. Le narthex du sanctuaire des Saints Serge et Bacchus que mentionne Procope dans son ouvrage des *Édifices* de Justinien, est muni de quatre portes du côté de l'atrium et de six du côté de l'église [3]. La première église à narthex de Jérusalem, si l'on en juge par les documents écrits, fut Sainte-Marie la Neuve achevée en 543, grâce aux libéralités de Justinien [4]. Le narthex occupa donc la place du portique de l'atrium qui auparavant longeait la façade de la basilique. Mais ce portique n'en fut pas toujours supprimé pour autant. On se contenta parfois de le reporter sur le devant du narthex, et ce vestibule continua à coexister avec l'atrium à quatre colonnades. Mais il supplanta souvent l'atrium tout entier comme à Sainte-Irène, au Sinaï, et dans mainte église syrienne [5].

Ainsi le projet de refaire le sanctuaire de la Nativité à Bethléem tel que le conçut Justinien pouvait être issu de considérations d'ordre liturgique autant que de visées artistiques. La part du clergé dans la construction des églises témoigne que le souci des exigences rituelles n'était point laissé de côté. Si l'entreprise des travaux du Saint-Sépulcre fut confiée par Constantin à un prêtre de Byzance, Eustathe, ce fut sous la direction d'un évêque, Barachos, que l'architecte de Justinien, Théodore, dut procéder à l'édifica-

1. Voir le plan d'Arculfe, Geyer, *Itin. Hieros.*, p. 231, et le texte p. 227, ou *Jérusalem*, II, ch. v.

2. Du Cange, *Descriptio S. Sophiæ*, 18. PG., **86**, 2171 ss. *Glossar. med. Græcit.*, s. v°.

3. Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, pp. 144 s., 135.

4. Procope, *De Ædif.*, V, 6 : στοά τις ἐκδέχεται ἐντεῦθεν ἑτέρα ἐπὶ τοῦ νάρθηκος ὠνομασμένη, οἶμαι, τῷ μὴ εὐρύνεσθαι.

5. Diehl, *Manuel...*, p. 26 : « Pour d'autres raisons, on n'y voit point (dans les édifices syriens), comme dans la basilique hellénistique, le vaste atrium carré précédant la façade. Comme cette grande cour tenait trop de place, on n'en conserva qu'un seul côté, le portique attenant au corps de l'église, et ce portique ne tarda pas à prendre, au VI^e^ siècle, un aspect caractéristique et fort pittoresque. Conformément à de très anciennes traditions orientales... le narthex devint un véritable porche, s'ouvrant par une large baie arquée entre deux tours carrées et surmonté d'une terrasse formant loggia couverte ou balcon. »

tion de Sainte-Marie la Neuve à Jérusalem[1]. C'est encore à deux pontifes, Antoine, évêque d'Ascalon, et Zacharie, évêque de Pella, que cet empereur enjoignit d'inspecter les églises incendiées par les Samaritains et d'évaluer la somme nécessaire pour la restauration de chacune d'elles[2]. Le trésor public ou les richesses des Samaritains devaient pourvoir à ces dépenses. Les déprédations de ces derniers s'étaient étendues aussi bien à la Palestine première, à laquelle appartenait Bethléem, qu'à la Palestine seconde, qui comprenait Scythopolis et la Décapole.

Quels que fussent le dessein grandiose de Justinien et l'état de la basilique de la Nativité au moment où l'on procéda aux modifications que le seul examen du monument suffit très bien à révéler, il est hors de doute que l'on se borna alors à satisfaire aux besoins créés par l'évolution de la liturgie. Jeter à bas tout l'ancien édifice, comme on l'avait fait à Byzance pour plus d'une église, afin de créer un nouveau sanctuaire répondant aux ambitions architecturales du basileus, c'est ce qui ne paraît pas avoir eu lieu à Bethléem, en dépit des ordres relatés par Eutychius. Tout ce qui, d'ailleurs, concerne la destruction d'une ville ou d'un monument chez les chroniqueurs orientaux n'est pas à prendre sans quelque réserve. Nous devons envisager ici la force des termes avec la même précaution que dans les récits de la destruction du Saint-Sépulcre par les Perses. Il serait pourtant inexact de croire que le bâtiment primitif fut laissé absolument intact, car tout remaniement suppose quelque démolition préalable. Le travail exécuté à Bethléem par l'architecte de Justinien est analogue à celui de Justin II aux Blachernes et à celui de Modeste à l'Anastasis. On a vu en quoi il consista, avec quelle ingéniosité il fut réalisé et comment les nouvelles conques absidales paraissent avoir exigé une épaisseur de muraille supérieure à celle des murs du vaisseau de l'église. Peut-être serait-il à propos de rappeler ici que le mur oriental du sanctuaire élevé à saint Michel par Justinien était, à ses extrémités, plus épais qu'au centre, de manière à former aux angles une sorte de contrefort[3].

1. Cyrille de Scythopolis, *Vie de saint Sabas*, 73 : Βαράχῳ δὲ τῷ ἐπισκόπῳ Βακάθων τοῖς τῆς οἰκοδομῆς ἔργοις ἐπιστατεῖν ἐκέλευσε.

2. *Ibid.* : ἐποπτεύσαι δὲ αὐτοὺς πάλιν ἐκέλευσε τοὺς καέντας εὐκτηρίους οἴκους, καὶ συνιδεῖν τὰ ὀφείλοντα δοθῆναι εἰς ἀνανέωσιν ἑκάστου σεβασμίου τόπου, καὶ ταῦτα παρασχεθῆναι, ἢ ἐκ τοῦ δημοσίου λόγου, ἢ ἐκ τῆς τῶν Σαμαρειτῶν ὑποστάσεως...

3. Procope, I, 3 : τῆς δὲ πλευρᾶς ἡ πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον τέτραπται κατὰ μὲν τὰ ἄκρα παχὺς ἑκατέρωθεν τοῖχος λίθοις ἐν πλήθει ξυγκειμένοις ἀποτετόρνευται...

Mais ce que cet empereur n'avait pu souffrir dans l'église Saint-Michel qu'il fit démolir pour y élever un temple à son goût, c'était son exiguïté et son obscurité [1]. Tels sont aussi les deux reproches que Justinien, d'après le récit d'Eutychius, adresse à l'architecte qui s'est hâté de modifier le monument de Bethléem sans prendre les instructions précises et détaillées de Sa Majesté. Rien n'est plus vraisemblable que le mécontentement de l'empereur à la nouvelle du travail, en somme peu élégant, exécuté à la basilique de la Nativité. Deux positions peuvent être prises en face de la fin du texte d'Eutychius. Ou conserver شقّقتَ et donner à la II^e^ forme de ce verbe la même valeur qu'à la IV^e^ : « diminuer, rendre mesquin » ; le reproche se formulerait alors ainsi : Tu as construit un édifice que tu as rendu mesquin — diminué — au lieu de l'agrandir. Ou bien restituer شَقَقْتَ فِيهِ « que tu as morcelé ». L'un et l'autre sens s'harmonise au mieux avec la réalité de cette *restauration*. Dans le premier cas la « diminution » est expliquée par la suppression du monumental atrium à colonnades qui est remplacé par un banal narthex fermé. Dans le second cas la mercuriale fait allusion aux brutales coupures pratiquées dans les parois de l'harmonieuse basilique primitive pour y insérer des absides en hors-d'œuvre aux deux extrémités d'un transept n'ayant pas lui-même la physionomie des nefs qu'il vient barrer.

Vaguement exposée, par suite de la méconnaissance des lieux, l'intention du basileus fut probablement mal comprise. Au lieu de soumettre ses plans à l'empereur, l'architecte s'empressa de satisfaire les vues du clergé. Il est à présumer, en outre, que les ressources dont on disposait n'étaient point en quantité suffisante pour atteindre un résultat répondant aux désirs grandioses du souverain. Si libérale que fût la générosité de Justinien, il fallait en grande partie compter sur les revenus de la province et les largesses des particuliers [2], et après la révolte des Samaritains, les besoins s'étaient multipliés en Palestine [3]. Eutychius n'avait donc pas à recourir au reproche de concussion et à la terrible sanction qui s'ensuit, sanction qui atteignit aussi, selon le même annaliste, l'architecte du Sinaï pour n'avoir pas élevé le monastère sur la sainte montagne. Mais, comme nous l'avons remarqué au

1. Procope, I, 3 : Τοῦ δὲ ἀρχαγγέλου Μιχαὴλ ἱερὸν εὗρεν ἐν Βυζαντίῳ βραχύ τε καὶ ἀφεγγὲς ἄγαν.
2. Cf. Évagre, *Hist. eccl.*, IV, 30 *circa finem.*
3. Cyrille de Scythop., *Vie de saint Sabas*, 72.

début, ces détails puérils ne compromettent pas le fond de l'histoire. On pourra seulement objecter que la construction de l'église et du monastère sinaïtiques est confirmée par des documents presque contemporains des faits, en particulier par Procope, tandis que les travaux de Justinien à l'église de Bethléem sont uniquement attestés par Eutychius.

Nous ferons remarquer qu'ici l'argument *a silentio* n'a pas la force qu'on lui prête, d'abord parce que la susdite restauration n'était point si remarquable qu'on jugeât digne d'en instruire la postérité; ensuite, parce que les nomenclatures des édifices de Justinien, chez Procope, en dépit de leur apparente acribie, ne sont point complètes. Le fameux Jean d'Éphèse, contemporain de cet empereur, témoigne ainsi de l'activité débordante de Justinien en matière de constructions : « Nous l'avons vu de nos yeux; car pendant trente ans, nous fûmes proche, depuis le temps de notre jeunesse, et de la sienne, jusqu'à la vieillesse. Il ne cessa de bâtir des églises, des couvents, des hospices. Par notre entremise, il bâtit quatre-vingt-seize églises, douze monastères et quatre hospices en divers lieux d'Asie, de Carie, de Phrygie, de Lydie[1]. » On chercherait en vain dans Procope la simple mention de ces fondations très authentiques. Si nous nous rapprochons davantage de la Palestine nous constatons que si Procope parle de l'hospice de Bosra, il garde le silence sur la résidence de l'épitrope élevée grâce à la munificence de Justinien[2]. Procope signale-t-il le fortin que saint Sabas fit établir au centre de ses monastères aux dépens du trésor[3] et la citerne de Mâdabâ creusée grâce à la libéralité de Justinien[4]? Et cependant Procope a dressé des listes de fortins, des listes de réservoirs, de puits et de citernes dans son livre « des édifices de Justinien ». Il a donc bien pu omettre, sans qu'on ait à chercher à cette omission des raisons mystérieuses, la restauration de l'église de la Nativité, alors même qu'il parlait du mur de Bethléem et du monastère de Jean. Si la fondation de sanctuaires importants : Tombeau de la Vierge, Siloé, Porte Dorée, Sainte-Sophie du Prétoire, Probatique, etc., n'a laissé dans l'histoire aucune trace précise, faut-il nous étonner de ne posséder qu'un seul témoignage

1. Cité dans la *Chronique de Michel le Syrien*, trad. Chabot, IX, 33, tome II, 270.
2. Waddington, *Inscript. grecq. et lat. de Syrie*, 1916. *RB.*, 1905, p. 600.
3. Cyrille de Scythopolis, 72, 73.
4. *RB.*, 1897, p. 183.

écrit sur la restauration de Bethléem? Nous nous estimons heureux, au contraire, de le posséder, et d'en reconnaître la valeur à la lumière que projette l'étude du monument lui-même.

Un siècle à peine après ces remaniements, la basilique de la Nativité eût exigé une nouvelle restauration si elle avait partagé les malheureuses destinées des sanctuaires de Jérusalem en 614. Mais elle paraît avoir échappé aux dévastations qui signalèrent l'incursion des Perses. Elle dut sa préservation à une circonstance qui, malgré son étrangeté, ne laisse pas que d'être très vraisemblable. Une mosaïque décorant le fronton de l'église ou la galerie supérieure de l'atrium représentait l'adoration des Mages sous la forme très répandue aux premiers siècles de l'ère chrétienne et dont les peintures des Catacombes, les ampoules à eulogies et l'iconographie byzantine ont conservé des spécimens très caractéristiques[1]. Tandis que la Vierge, assise sur un trône, tient l'Enfant Jésus sur ses genoux et que l'étoile brille au-dessus de sa tête, les mages s'approchent les mains tendues, dans l'attitude d'une marche décidée, vêtus du costume perse : bonnet phrygien sur la tête, tunique bouffante serrée à la taille par une ceinture; par-dessus, manteau court, agrafé sur l'épaule gauche et dont les plis flottent en arrière[2]. Ce costume, les envahisseurs persans le reconnurent sans peine. N'était-ce pas sous ces dehors que leur dieu Mithra se présentait un peu partout? A lui seul, le bonnet phrygien n'avait-il pas à leurs yeux une signification mystique? Les rayons dont ils entouraient l'image du *pileus* témoignent de leur vénération à l'endroit de cet emblème divin. Les mages qui excitaient d'ordinaire les hordes de Chosroès à détruire les temples chré-

1. Wilpert, *Le pitture delle Catacombe Romane, Testo,* pp. 177 ss., où l'on trouvera l'indication des planches afférentes. Leclercq, *Ampoules à eulogies, Diction. d'archéol. chrét.*, I, 1742 s. Millet, *Le monastère de Daphni,* pl. XIII. Dans l'église grecque de Sainte-Croix près de Jérusalem il se trouve de cette scène un intéressant spécimen. Voir aussi *Les rois Mages d'après les artistes* dans A. Fabre, *Pages d'art chrétien,* 2e série, pp. 72 ss.

2. Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra,* I, pp. 179-181. Pour Origène, Clément d'Alexandrie, Basile, Chrysostome et la tradition syrienne, les mages de l'évangile étaient des prêtres du culte persan. Balaam fut aussi considéré par certains comme Zoroastre; c'est lui qui avait prédit l'étoile se levant de Jacob. L'évangile arabe de l'enfance dit en effet, c. VII, Tischendorf, *Evang. apocr.*, p. 183 s. : *ecce magi venerunt ex oriente Hierosolymam, quemadmodum prædixerat Zeraduscht* (Zarathustra). Clém. d'Al., *Strom.*, I, **15**, 71 : καὶ Περσῶν οἱ Μάγοι (οἳ μαγείᾳ καὶ τοῦ σωτῆρος προεμήνυσαν τὴν γένεσιν, ἀστέρος αὐτοῖς καθηγουμένου εἰς τὴν Ἰουδαίαν ἀφικνούμενοι γῆν). Cf. Chrysost., *in Matth.*, hom. VI, 2. Cumont, *op. l.*, p. 42. A. Dieterich, *Die Weisen aus dem Morgenlande,* dans *Zeitschr. für die neutestam. Wissenschaft,* 1902, p. 1.

tiens durent s'apaiser à la vue de ces personnages portant un habit qui était le leur et celui de leur dieu. Un sanctuaire que protégeaient des symboles vénérés et le portrait de leurs prédécesseurs ne pouvait être sans sacrilège livré aux flammes. Aussi empêchèrent-ils leurs compatriotes de porter sur la basilique de Bethléem une main dévastatrice.

Cette curieuse anecdote nous est parvenue dans une lettre synodale du IX^e^ siècle relative à la querelle des images. « La bienheureuse Hélène, y dit-on, cette reine pieuse, après avoir retrouvé la croix salutaire, orna les saints lieux d'images vénérées. A Bethléem, elle éleva le grand temple de la mère de Dieu, et au couchant, dans la partie extérieure, elle fit représenter en mosaïque la naissance du Christ, la mère de Dieu portant sur sa poitrine l'enfant qui apporte la vie, et l'adoration des mages. Quand les Perses impies dévastèrent toutes les villes de l'empire romain et de la Syrie, brûlèrent Jérusalem et firent prisonnier le patriarche Zacharie... à leur arrivée à Bethléem, ils virent avec étonnement les images des mages persans, observateurs des astres, leurs compatriotes. Par respect et par affection pour leurs ancêtres, les vénérant comme s'ils étaient vivants, ils épargnèrent l'église... Elle a subsisté jusqu'à nos jours[1]. »

Après leur victoire sur les troupes byzantines à Djennabatain, au sud de Beit-Nettîf, les Arabes de la première invasion musulmane se répandirent dans les campagnes de la Judée. Leur présence empêcha les chrétiens de Jérusalem, en 634, d'aller, comme à l'ordinaire, fêter Noël dans la basilique de la Nativité à Bethléem. Aussi Sophrone, le patriarche d'alors, fut-il obligé de prononcer son discours à Jérusalem dans l'église de Sainte-Marie la Neuve où ses ouailles s'étaient réunies. Au cours du sermon, l'orateur fait allusion à la situation fâcheuse de son église : on est enchaîné par la crainte des Sarrasins; Bethléem assiégée par eux est inabordable; impossible de contempler cette crèche et cette grotte vraiment sublimes[2]. Les Arabes réussirent-ils alors à réduire la petite cité? On peut le présumer. En tout cas, si leurs déprédations s'exercèrent sur le mobilier et l'ornementation de la basilique et de la grotte, elles laissèrent le monument intact. Lorsque

1. D'après Ch. Bayet, *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture... en Orient*, p. 77. Le texte grec émanant d'un concile tenu à Jérusalem en 836 a été édité pour la première fois par M. Sakkelion en 1874. Il serait possible que les mosaïques en question ne fussent que de l'époque de Justinien.

2. PG., **87**, 3201 ss. Voir notre conférence sur la *Prise de Jérusalem par les Arabes*, dans *Conf. de Saint-Étienne*, 1910-1911, pp. 116 s.

après la reddition de Jérusalem, en 638, Omar s'en vint à Bethléem, la basilique fut également respectée. Seulement, le calife fit sa prière dans l'abside méridionale qui se trouvait précisément dans l'orientation de la Mecque et remit ensuite au patriarche Sophrone « un acte en due forme, aux termes duquel les musulmans ne devaient venir prier dans cet endroit qu'un par un, sans s'y réunir en groupe pour la prière, sans y faire le *edhân* (appel du muezzin à la prière) et sans y changer quoi que ce soit[1] ». Mais au IX^e^ ou au X^e^ siècle, les musulmans, s'étant départis de la modération et de la tolérance des premiers califes, osèrent contrevenir à l'acte d'Omar : ils arrachèrent les mosaïques de l'abside où avait eu lieu la prière d'Omar, et les remplacèrent par une inscription arabe, dans laquelle, vraisemblablement, ils revendiquaient la propriété exclusive de cette partie du sanctuaire où ils avaient pris l'habitude de se réunir pour la prière à l'appel du muezzin. Toutefois, les musulmans n'étant à Bethléem qu'une infime minorité, la gêne qu'ils imposèrent ainsi aux chrétiens fut peu considérable. Ils n'élevèrent aucune cloison pour séparer du reste de l'édifice la partie qu'ils s'étaient adjugée, dont ils laissèrent même l'entretien au clergé de la basilique.

La période qui suit immédiatement les travaux de Justinien est plus féconde que la période précédente en renseignements relatifs à la situation et à la forme de la grotte et de la basilique de Bethléem. A l'extrémité orientale du village se dresse la fameuse église aux proportions remarquables[2]. Une description arménienne du VII^e^ siècle lui donne deux cents coudées de long sur cent de large[3]. De telles évaluations ne peuvent être

1. Clermont-Ganneau, *RAO.*, II, p. 323. *Corpus Script. Christ. Oriental., Scriptores arabici,* series III^a^, tom. VII, Pars posterior, pp. 18 s. Yaqoût a conservé ce récit mais avec quelques variantes : Un moine de Bethléem vient au-devant d'Omar pour implorer la pitié du calife. Celui-ci promet de sauvegarder la petite cité, mais ajoute qu'il est nécessaire que partout où il y a des chrétiens, les musulmans érigent une mosquée. Le moine répond qu'il se trouve à Bethléem une abside tournée vers la qiblah ; il l'offre au calife qui, à ce prix, épargne l'église. Les chrétiens garderont même le droit de balayer, de réparer, d'éclairer la partie cédée aux sectateurs de l'Islam. Le Strange, *Palestine under the Moslems,* p. 300.

2. Voir plus loin les textes d'Arculfe, du moine Bernard, d'Épiphane l'Hagiopolite. L'écrivain arabe Mouqaddasi (X^e^ siècle) dit de cette église qu'elle n'a pas son égale dans tout le pays à la ronde. Le Strange, p. 298.

3. *Armenian description of Holy Places, PEFund, QS.*, 1896, p. 348 : Bethlehem is distant from the Resurrection westwards 220 stadia. The church is 200 ells in length and 100 in breadth, with 90 marble columns and stone vaults. In it is a two-fold cavern which Abraham bought for a burial place. Below the

qu'approximatives; mais il est à remarquer que les cent coudées de largeur appliquées au transept de Bethléem sont, à peu de chose près, équivalentes aux cent coudées que la même description assigne au diamètre de la rotonde du Saint-Sépulcre. Les mesures du transept de Bethléem et de la rotonde de Jérusalem sont en effet dans les trente-six et trente-sept mètres. Les évaluations en *dexteri* du *Commemoratorium de Casis Dei*[1] fournissent, en ce cas, une approximation beaucoup plus satisfaisante si l'on est fondé, ainsi que je le pense, à voir sous cette expression de basse latinité l'équivalent précis du *passus* romain, unité théorique du mille romain de 1.485 mètres. Les vingt-trois *dexteri* attribués au transept de l'église de la Nativité, *in illa cruce*, représentant ainsi $34^{m},15$, sont bien voisins de la largeur mesurée : $35^{m},82$; la largeur des nefs indiquée à dix-sept *dexteri* n'est pas moins précise avec ses $25^{m},24$ pour les $26^{m},20$ de la réalité. A ce compte, la longueur de trente-huit *dexteri*, ou $56^{m},43$, donnée à la basilique se rapproche assez des $53^{m},90$ qui se constatent pratiquement, pour que l'écart de $2^{m},50$ puisse être mis au compte de quelques degrés à monter à l'entrée du chœur. Nous devons en tout cas reconnaître que la proportion $\frac{38}{23}$ — soit assez bien $\frac{3}{2}$ — que présente le *Commemoratorium*, pour les axes les plus développés du monument, est plus satisfaisante en soi, on l'a d'ailleurs montré en son lieu, comme cadrant mieux avec la réalité, que la proportion $\frac{200}{100}$ offerte par la description arménienne[2].

A l'instant où il s'engage dans la vaste basilique, le visiteur embrasse d'un premier regard la quadruple colonnade qui partage l'église en cinq nefs et la triple abside qui lui donne la forme d'une croix. Sophrone se promet de tressaillir d'allégresse en « pénétrant sous le divin quadruple

altar the holy cave and manger where is an altar, and liturgy is celebrated there. To the right of the church is a chapel (μαρτύριον) in which are preserved the relics of the children slain by Herod.

1. Tobler-Molinier, *Itin. Hieros.*, pp. 304 s. : *Ecclesia in Bethlehem in longo dexteros XXXVIII, in fronte superiore..., in illa cruce XXIII, in alia fronte XVII, columnas LXIX.*

2. Bien que cruciforme dans son extrémité orientale, la basilique de la Nativité pouvait également être appelée « dromique » en raison du plan barlong de son vaisseau. C'est ainsi que le document du xe siècle, qui a servi de source à Nicéphore Calliste, appelle l'église de Bethléem une grande église δρομική et en forme de croix. *Revue de l'Or. chr.*, 1905, p. 166. *Templa* δρομικά, définit Ducange dans son diction. de la basse grécité, *dicuntur a forma structuræ : quod scilicet in longitudinem procurrant, contra quàm aliæ ædes sacræ quæ quadratæ erant apud Græcos, lateribus paribus vel imparibus, ut est Sophiana Constantinopolitana.*

portique et la superbe triconque de cette demeure sacrée[1] ». Le nombre des colonnes, quatre-vingt-dix d'après la description arménienne, soixante-neuf selon le *Commemoratorium*, soixanté-quatre suivant Pierre Diacre[2], est sujet à caution. Une erreur se glisse si aisément dans la transcription des chiffres. Nous ignorons, d'autre part, si de telles statistiques ne s'étendent pas à des portions de l'édifice autres que le vaisseau de la basilique. Au début du XII^e^ siècle le total des colonnes s'abaissera à cinquante, nombre fort raisonnable si l'on y inclut les quelques colonnes du sanctuaire.

Nous jouissons, par contre, d'une base plus solide pour affirmer une particularité dont on chercherait vainement la mention avant l'époque de Justinien, à savoir la forme trichorale, le plan cruciforme qu'affecte désormais la basilique de la Nativité. De la « triconque » de Sophrone se rapproche tout naturellement la description nette et succincte de Willibald : « cette église est une glorieuse construction élevée en forme de croix[3] ». L'éclat de la basilique était rehaussé par la dorure des chapiteaux, les sculptures des architraves, les lambris des basses-nefs et les mosaïques murales à fond d'or. La seule pensée de ces merveilles plonge le mélode Sophrone dans le ravissement. « A la vue des colonnes aux reflets d'or et de l'œuvre en mosaïques habilement exécutée, le nuage de mes douleurs se dissipera. J'apercevrai au plafond des lambris brillants comme les astres; grâce, en effet, au doigté de l'artiste, c'est la splendeur des cieux qui s'y étale[4]. »

1. *Anacreontica*, XIX. PG., **87**, 3812 s. :

Ζαθέου τετραστόου δὲ
Ἄγαν ἐκπρεποῦς τρικόγχου
Μέσον ἐσμολῶν ἐκείνου
Ἱεροῦ δόμου χορεύσω.

En soi, le terme τετράστοον signifie un ensemble de quatre portiques ou rangées de colonnes et n'implique pas nécessairement l'idée d'un atrium. Ici, le contexte nous oblige à considérer ce quadruple portique comme situé à l'intérieur de la basilique.

2. PIERRE DIAC., dans GEYER, *Itin. Hieros.*, p. 111 : *Columpnae sunt intus ipsam sexaginta quadtuor.* Peut-être y avait-il dans l'original XLIV au lieu de LXIV. On sait en effet que la nef de Bethléem compte quarante-quatre colonnes.

3. *Hodœporicon*, TOBLER-MOLINIER, *Itin. Hieros.*, p. 267 : *Illa ecclesia, ubi Dominus natus est, que ibi supra stat, est in similitudine crucis edificata gloriosa domus.* L'ode de Sophrone est de 630 environ, l'Itinéraire de Willibald se date de 723-726. Cf. la source du X^e^ s. de Nicéphore Calliste, et l'expression du *Commemoratorium : in illa cruce.*

4. *Loc. laud.* :

Θαμὰ χρυσοφεγγέας τε
Ὀρόων στύλους τε μούσης
Μάλα καλλίτευκτον ἔργον,
Ἀχέων νέφους λαθοίμην·

Dès le VII^e^ siècle, la basilique de Bethléem apparaît avec le vocable de Sainte-Marie[1], qui remonte, probablement, au siècle précédent, à la restauration de Justinien. On pouvait déjà pressentir ce nouveau titre lorsque Eusèbe écrivait que les travaux de sainte Hélène avaient pour but d'honorer l'accouchement de la Mère de Dieu. Il est à remarquer cependant que c'est également au début du VII^e^ siècle que la mémoire de la Théotokos tend à prendre une place considérable dans l'église de Sion à Jérusalem et qu'une chapelle de la Vierge est érigée entre le Calvaire et le Saint-Sépulcre. Suivons maintenant Sophrone « dans la grotte, le *spéos*, où la Vierge, reine du monde, enfanta aux mortels un Sauveur vraiment Dieu et homme[2] ». Selon le moine Bernard (870) l'entrée de la grotte s'ouvrait au midi, tandis que la sortie était à l'orient[3]. Nous retrouvons, au début de l'occupation franque, cette issue orientale signalée dans le pèlerinage de l'higoumène Daniel. « En pénétrant dans la sainte grotte par la porte orientale, on a à gauche, par terre, le lieu où est né le Christ, notre Dieu; au-dessus se trouve un autel sur lequel on célèbre la messe[4]. » Un visiteur qui descendrait aujourd'hui par l'escalier du nord ne s'exprimerait pas autrement. L'insistance que l'on met, pourtant, à marquer cet accès du côté oriental nous porterait à croire que la direction des passages à degrés a dû, au cours du XII^e^ siècle, être l'objet de quelques modifications. Même en nous maintenant dans les limites de la période qui fait à présent le sujet de nos investigations, nous ne pouvons ne pas prêter quelque attention à cette issue orientale de la grotte,

Ἰδέην ἄνω δὲ βλέψω
Καλάθωσιν ἀστροφεγγῆ,
Ἀπὸ καλλιεργίας γὰρ
Χάρις οὐρανοῖο λάμπει.

L'existence des mosaïques est aussi attestée par Eutychius dans le récit de l'empiètement des Arabes.

1. Arculfe : *Sanctae Mariae ecclesia.* Bernard le M. : *ecclesiam in honore sancte Marie.* Moine Épiphane : ἡ ὑπεραγία Θεοτόκος.

2. *Anacreontica, l. l. :* Κατὰ τὸ σπέος γενοίμην,
Ὅθι παντάνασσα νούρη
Τέτοκε βροτοῖσι βύστην
Θεὸν ἀτρεκῶς βροτόν τε.

3. Tobler-Molinier, *Itin. H.*, p. 317 : *Bethleem ergo habet ecclesiam valde magnam in honore sancte Marie, in cujus medio est crypta sub uno lapide. Cujus introitus est ad meridiem, exitus vero ad orientem.*

4. Khitrowo, *Itin. russes en Orient,* p. 39.

issue fort étroite, si l'on en croit l'Anonyme de 570[1]. Elle s'impose d'autant plus à l'examen que ni l'une ni l'autre des entrées latérales de la crypte ne sont naturelles et par conséquent primitives. Le dominicain Burchard, au XIII[e] siècle, tenait pour certain que, dans l'état originel, la paroi et la voûte rocheuses étaient continues entre le lieu de la Nativité et la Crèche, mais que la nécessité d'établir une communication entre la grotte et le chœur fit que l'on pratiqua une ouverture dans le roc quand l'église fut élevée[2]. Il est évident, en outre, que la grotte devait avoir une entrée naturelle, que cette entrée ne pouvait s'ouvrir que dans la déclivité de la montagne. L'accès oriental dont nos documents permettent de soupçonner l'existence, mais qui se trouve aujourd'hui hors d'usage et invisible, ne serait-il pas cette entrée naturelle et primitive? La question se pose d'elle-même à la lecture des textes. Pas plus que ses entrées et issues, la grotte n'a été indemne de remaniements. Les pèlerins qui ont du coup d'œil s'aperçoivent que la crypte de la Nativité n'est point un abri totalement naturel, mais qu'elle est le résultat de retouches ayant eu pour but de restreindre, de régulariser, d'adapter à l'église supérieure l'anfractuosité primitive dont il était inutile de conserver toutes les irrégularités et les trop vastes dimensions. Elle a l'aspect d'une chambre rectangulaire dont les parois sont revêtues de marbre précieux. Sa partie supérieure, qu'une voûte bâtie et une plate-forme dallée recouvrent, fait saillie au-dessus du niveau des bas-côtés. Aussi bien Arculfe l'appelle-t-il une demi-caverne, *dimidia spelunca, semiantrum*[3], et Willibald la décrit de cette façon : « Le lieu où le Christ est né fut jadis une caverne sous terre, et, maintenant, c'est une demeure quadrangulaire taillée dans le roc, tout autour de laquelle la terre a été creusée et enlevée[4]. » Le relief de la crypte sur le sol et les substructions de la nef,

1. Geyer, *Itin. H.*, p. 178 : *Os vero speluncae ad ingrediendum angustum omnino.*

2. Laurent, *Peregrinatores medii aevi quatuor*, p. 78 : *Videtur tamen mihi pro certo una tantum rupes fuisse, sed factum est ostium in medio per rupem, per quod in chorum de capella illa est ascensus.*

3. Geyer, *Itin. Hieros.*, p. 256 : *In ejusdem vero civitatis orientali et extremo angulo quasi quaedam naturalis dimidia inest spelunca, cujus interior ultima pars praesepe Domini nominatur, in quo natum puerum reclinavit mater, alius vero supradicto contiguus praesepio introeuntibus propior locus propriae nativitatis dominicae traditur fuisse. Illa ergo Bethlemitica spelunca praesepis dominici tota intrinsecus ob ipsius Salvatoris honorificentiam marmore adornata est pretioso; cui utique semiantro super lapideum cenaculum sanctae Mariae ecclesia supra ipsum locum, ubi Dominus natus specialius traditur, grandi structura fabricata, fundata est.*

4. Tobler-Molin., *op. l.*, p. 266 : *Ille locus, ubi Christus natus est, quondam fuit spelunca sub terra, et nunc est quadrangula domus in petra excisa, et est terra circumquaque effossa et inde projecta. Et ibi*

auxquelles la description arménienne semble faire allusion en parlant des voûtes de pierre de la basilique, donnent une certaine vraisemblance à la dernière partie de ce renseignement, ou, tout au moins, en expliquent la raison apparente.

Dans cette seconde période, les pèlerins sont unanimes à distinguer le lieu de la naissance du Christ de celui de la crèche. Il est difficile de ne pas voir dans leurs indications les localisations qui subsistent encore de nos jours. Le lieu de la Nativité est à l'orient de la grotte; c'est le premier endroit sacré que le pèlerin rencontre en entrant. Un autel fixe, réservé aux messes solennelles, le surmonte. Un autel portatif, placé en dehors, est à la disposition de ceux qui ont des liturgies particulières ou célèbrent en privé[1]. Rien ne dit qu'alors l'autel fixe fût engagé, comme aujourd'hui, dans une absidiole. Il est à croire que, dès cette période, la table de l'autel reposait sur quatre colonnettes, ainsi qu'il sera noté au XII^e^ siècle. En tout cas, le lieu de la Nativité était situé dans une anfractuosité du roc que le moine Épiphane oppose à celle de la crèche, dans un compartiment de la grotte qui, juxtaposé à celui de la crèche, forme avec lui une manière de grotte double.

Sous l'autel de la vaste église de la toute sainte Théotokos, le moine Épiphane signale la *caverne double*. « Le Christ, ajoute-t-il, est né dans la partie orientale; dans celle de l'occident se trouve la sainte crèche : ce sont deux grottes réunies. On y voit des dorures et des tableaux bien conservés[2]. » Issue orientale, cavité naturelle à l'orient, l'une et l'autre semblent postuler une prolongation primitive de la grotte vers l'est, au delà de l'absidiole construite qui existe de nos jours (cf. pl. X).

La crèche se voyait dans un recoin plus intime, à l'occident du lieu de

supra nunc est edificata ecclesia. Et ubi Dominus natus est, ibi stat supra nunc altare, et aliud altare minus factum est, ideo quod illi quando volunt ibi intus missam celebrare in spelunca, tollentes illud altare minus, portant ibi intus illud tempore quando missam celebrant, et iterum levant illud foras.

1. Voir les deux textes précédents. BERNARD le M., p. 317 : ... *exitus vero ad orientem. In quo ostenditur presepium Domini ad occidentem ipsius cripte; locus autem in quo Dominus vagiit, est ad orientem, habens altare ubi celebratur missa.*

2. PG., **120**, 264 : Καὶ πάλιν ὡς ἀπὸ μιλίων ἓξ ἐστιν ἡ ἁγία Βηθλεέμ, ἔνθα ἐγεννήθη ὁ Χριστός, ἐκκλησία μεγάλη σφόδρα, ἡ ὑπεραγία Θεοτόκος. Καὶ ὑποκάτω τῆς τραπέζης ἐστὶ τὸ σπήλαιον τὸ διπλοῦν, καὶ εἰς μὲν τὸ ἀνατολικὸν μέρος ἐγεννήθη ὁ Χριστός· εἰς δὲ τὸ δυτικόν ἐστιν ἡ ἁγία φάτνη, τὰ δύο σπήλαια ὁμοῦ· εἰσὶ δὲ περιχρυσωμένα, καὶ εἰκονισμένα καθὼς ἐγένοντο. Καὶ πρὸς τὸ βόρειον μέρος τοῦ σπηλαίου ἐστὶ τὸ φρέαρ τὸ ἀνώρυκτον, καὶ εἰς τὸ ὕδωρ τοῦ φρέατός ἐστιν ὁ ἀστὴρ ὁ συνοδοιπορῶν τῶν Μάγων. C'est à la désignation un peu forcée de « grotte double » qu'est due la confusion de la grotte de Bethléem avec la caverne double de Macpélah que s'est permise la description arménienne des Lieux Saints.

la Nativité. Le fidèle d'aujourd'hui qui descend à la grotte ne suit pas, dans ses dévotions, un ordre différent de celui que, vers 630, suivait le moine Sophrone. On retrouve aussi chez le chrétien oriental actuel le même mode de vénération, l'attouchement de l'objet sacré par les yeux, les lèvres et le front. « J'appliquerai à la dalle luisante, qui reçut le Dieu enfant, mes paupières, ma bouche et mon chef pour en retirer une grâce[1]. » Saint Cyrille de Jérusalem recommandait à ses ouailles d'user de ce rite à l'égard de l'eucharistie lorsqu'elles la tiendraient dans leurs mains, et, de son côté, Éthérie nous apprend qu'on honorait aussi de la sorte le bois de la croix dans la cérémonie du vendredi saint. « J'irai, poursuit Sophrone, j'irai adorer la glorieuse crèche ; c'est par elle qu'étant encore dépourvu de raison, je fus nourri de la Parole de Dieu[2]. » Ici, le poète joue sur les mots ἄλογος et λόγος, faisant en même temps allusion aux animaux que la tradition plaçait aux côtés de la crèche. Les documents sont trop peu explicites pour que nous puissions dire en quoi consistait la crèche à cette époque. Il y a de la difficulté toutefois à admettre que la crèche d'argent de sainte Hélène ait survécu aux incursions des Perses et des Arabes. Les Barbares ont pu l'enlever ou bien les chrétiens l'ont-ils soustraite aux profanations toujours menaçantes des musulmans maîtres du pays. Elle aurait, dans ce cas, pris, comme bien d'autres reliques, le chemin de Constantinople. Le trésor de cette église possédait, en effet, en 1157, « la crèche où fut déposé le Sauveur[3] ». Mais en dépit de l'absence de ce mémorial, le réduit de la caverne où longtemps il avait été exposé n'en garda pas moins le nom de *Præsepium Domini*, et de ἡ ἁγία φάτνη.

Sous le pontificat du pape hiérosolymitain Théodore Ier (642-649), la basilique romaine de Libère apparaît, pour la première fois, avec le titre de *beata Maria ad Præsepe*. Suivant l'opinion la mieux fondée, la genèse de ce vocable serait due au transfert dans l'église libérienne de quelques fragments de roc provenant de la partie de la grotte de Bethléem qu'on appelait

1. *Anacr.*, 3813 : Λιπαρῇ πλακὶ προθήσω,
Θεὸν ἢ βρέφος δέδεκτο,
Βλέφαρα, στόμα, κράνος τε
Κομίσαι χάρισμ' ἐκεῖθεν.

2. *L. l.* : Μεγακυδέος δὲ φάτνης
Ἐπὶ προσκύνησιν ἔλθω,
Ἄλογος δι' ἧς ὑπάρχων
Ἐτράφην λόγῳ Θεοῦ.

3. *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, II, 213.

la Crèche. Renfermés dans une cassette de plomb, ces fragments furent placés sous l'autel de l'*oratorium Præsepis*, inclus dans la basilique, et où le Pape célébrait la messe, la nuit de Noël. Au moyen âge, les reliques touchant le mystère de la naissance se multiplièrent comme celles de la Passion. Le trésor de la basilique libérienne, devenue Sainte-Marie Majeure, s'accrut, au XI^e^ siècle, des bois que l'on disait provenir du berceau du Christ [1]. Quoi qu'il en soit de l'évolution des souvenirs se rattachant à l'Enfance du Christ en dehors de la Palestine, il est certain qu'à Bethléem on n'a jamais vénéré jusqu'au règne de Constantin qu'une mangeoire d'argile qui fut, sous cet empereur, remplacée par une crèche d'argent. Malgré sa valeur, ce mémorial ne compensait pas, à vrai dire, la perte de la mangeoire rustique. Aussi bien saint Cyrille de Jérusalem préférait-il parler du « lieu béni de la crèche » que de la crèche elle-même qu'il savait enlevée. Beaucoup cependant continuèrent à parler de la crèche de Bethléem, comprenant ainsi soit le mémorial en métal précieux, soit le lieu où se trouvait jadis la mangeoire d'argile, et cet usage se maintint, même après la disparition de la crèche commémorative, de sorte que ἡ ἁγία φάτνη demeura synonyme de ὁ μακάριος τῆς φάτνης τόπος. La restauration de Justinien amena-t-elle quelques modifications dans l'aménagement de la sainte grotte? C'est possible et même probable, en raison des transformations que subissait le sanctuaire supérieur. Nous constatons, par exemple, dans cette seconde période, que l'autel de la grotte se trouve non plus à la Crèche, comme au temps de saint Jérôme, mais au lieu présumé de la naissance du Sauveur. On commence aussi à montrer dans la partie septentrionale de la grotte un puits où serait tombée l'étoile des Mages [2]. En dehors de l'enceinte de l'église, les pèlerins vénéraient également un bassinet naturel toujours alimenté par de l'eau suintant du mur de la bourgade. Ce remplissage perpétuel, qui aurait commencé la nuit de la naissance de Jésus, était tenu pour un miracle [3]. En réalité, il n'était dû qu'à une fuite de l'ancien aqueduc romain qui passe à Bethléem.

1. Voir Duchesne, *Liber Pontif.*, I, 331; *Bulletin critique*, 1890, pp. 45 s. On doit au P. Bonaccorsi, *Noël, notes d'exégèse et d'histoire*, IV, *la Crèche*, et à M. Vacandard, *Une visite à Sainte-Marie Majeure*, *Revue du Clergé Français*, août 1903, des exposés très nets et bien documentés sur la question. La dissertation de François Bianchini, insérée dans la *Patrologie latine*, **128**, 238 ss., n'a rien perdu de sa valeur.

2. Ce détail est enregistré par Épiphane l'Hagiopolite dont le témoignage est cité plus haut *in-extenso*. Cf. la localisation actuelle de ce « puits » pl. II, *n*, à l'angle NO. de la grotte.

3. Arculfe, dans Geyer, *Itin. H.*, pp. 256 s.

Le souvenir des saints Innocents qui, vers la fin du VI^e siècle, était à quelque distance de la basilique de la Nativité, s'en rapproche beaucoup dans la suite. Dans des souterrains situés au-dessous de cette basilique, dans la partie méridionale, s'ouvrait une grotte servant de chapelle dédiée à leur mémoire [1]. Il n'en sera pas autrement au XII^e siècle, du moins lorsque l'higoumène Daniel visitera le sanctuaire : « En sortant de l'église, écrit-il, à droite (*variante :* au sud), on trouve sous l'église une grotte profonde, où étaient ensevelies les reliques des saints Innocents et d'où elles ont été transportées à Constantinople. » Par contre, le tombeau de saint Jérôme, que l'on voyait, au VI^e siècle, aux abords de la grotte de la Nativité, non loin sans doute des sépultures de Paule et d'Eustochium, ce tombeau émigre, au VII^e siècle, dans une vallée sise au midi de Bethléem [2].

L'église de Bethléem était, au IX^e siècle, desservie par quinze clercs, prêtres et moines ; on y remarquait, en outre, deux stylites [3]. Mais le clergé de Jérusalem continuait à officier à Bethléem, comme par le passé, le jour de Noël et aux fêtes propres à cette église [4]. Les musulmans eux-mêmes fréquentaient ce pèlerinage, où ils s'étaient ménagé, nous l'avons vu, un lieu de prière. Ceux qui ont écrit à ce sujet mentionnent ordinairement le palmier dont sainte Marie aurait mangé des dattes, selon le récit du Coran [5]. « Le village de Bethléem, écrit Istakhri en 951, est à six milles au sud de Jérusalem. C'est le lieu de naissance de Jésus, et l'on y montre dans l'église une partie du palmier dont Marie mangea du fruit. Il est très vénéré et conservé avec grand soin [6]. » La chrétienté doit, en partie, à cette estime des sectateurs de Mahomet pour le lieu de la Nativité, d'avoir conservé jusqu'à ce jour la basilique de sainte Hélène. Ainsi elle échappa

1. Bernard le M., p. 317 : *Juxta hanc ecclesiam est ad meridiem ecclesia beatorum martyrum Innocentium.* Sophrone, *Anacréont.*, 3813 : Νεκύων ἐς ἄντρον εἶξω
Βρεφέων ἅμα σφαγέντων.

2. Anon. de Pl., et Arculfe, dans Geyer, *Itin. H.*, pp. 178, 257.

3. *Commem.*, Tobl.-Molin., p. 303 : *In sancta Bethlehem, ubi Dominus noster Jesus Christus nasci dignatus est de sancta virgine Maria, inter presbyteros et clericos et monachos XV, inclusi, qui in columnis sedent in exemplo sancti Simeonis, II.*

4. C'est ce qui ressort du discours de Sophrone mentionné plus haut et de la lettre des Bénédictins du mont des Oliviers à Léon III.

5. *Sourate* XIX, 24, 25.

6. Le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 298. D'après Moudjir ed-Din, *Hist. de Jérus. et d'Hébron*, trad. Sauvaire (p. 201), 'Abdallah, fils d'Amrou, le vainqueur de l'Égypte, expédiait de l'huile pour garnir les lampes de Bethléem où naquit Jésus.

aux démolitions sauvages ordonnées, en 1009, par le calife Ḥâkem. Le fait parut si extraordinaire qu'on l'attribua à un prodige. « Pendant que les païens s'efforçaient de détruire l'église de Bethlehem, raconte Adhémar de Chabanois (1029), au lieu de la nativité du Christ, tout à coup une lumière éclatante leur apparut, et tous jetés à terre expirèrent sur le champ : ainsi l'église de la Mère de Dieu resta intacte [1]. » Le persan Nâṣir-i-Khusrau, qui la visita en 1047, constate que les pèlerins y affluent toujours en grand nombre, qu'il se célèbre une grande fête à Bethléem où l'on accourt de tout le pays des *Roûm* et que la bourgade est peuplée de chrétiens [2].

1. D'après M. de Vogüé, *Les églises...*, p. 62.

2. Le Strange, *op. l.*, p. 299. Le cérémonial hiérosolymitain découvert récemment dans un manuscrit géorgien et publié par le P. Kekelidze à Tiflis, nous renseigne sur la façon dont était célébrée la fête durant cette période. La veille à midi, on se rendait à l'église des *Pasteurs* pour y chanter avec le *Gloria in excelsis* divers morceaux tirés d'Isaïe et des Psaumes, et *Luc*, II, 8-20. De retour à Bethléem, le chœur, descendu à la Grotte, disait l'office du soir (ἑσπερινόν) qui comprenait la lecture de *Mt.*, I, 18-25. A minuit, commençaient les tropaires et les leçons de l'ὄρθρος que clôturait le passage de Luc relatif à la naissance de Jésus, II, 1-7. L'évangile de saint Matthieu racontant la venue des Mages (chap. II en entier) était réservé à la messe solennelle qui suivait l'office du matin. Les linéaments de cet ordre liturgique ayant été tracés très probablement au IVe siècle, ce document nous permet donc de suppléer à la lacune qui affecte le récit d'Éthérie le jour même des Théophanies. On verra, en outre, que les Croisés adoptèrent quelque chose de ce rituel qui fait la transition entre l'époque romaine et le moyen âge. (Kekelidze, *Jerusalimskii Kanonar*, Tiflis, 1912; pp. 43-48. Archim. Calliste, *Néa Sion*, 1913, tome XIII, p. 541 ss.)

CHAPITRE V

HISTOIRE DU SANCTUAIRE, DES CROISADES A NOS JOURS

I. — LES CROISADES.

Si la dévotion des musulmans fut pour quelque chose dans la conservation de l'église de Bethléem jusqu'aux Croisades, l'argent des chrétiens du pays y contribua, à vrai dire, pour la majeure partie. Le fanatisme arrivait aisément à étouffer chez les sectateurs de Mahomet les faibles germes de christianisme qu'ils tenaient du Coran, tandis que de grosses rançons étaient plus de nature à mettre, au moins momentanément, un frein efficace à leur fureur dévastatrice. Faute de ressources, la chrétienté de Jérusalem vit, au XI[e] siècle, la plupart de ses églises tomber sous le pic des Arabes. Bethléem même ne fut pas complètement indemne de la désolation qui frappa la Palestine avant l'arrivée des armées franques sous les murs de la Ville Sainte. Sauf « le moustier de la bienheureuse Vierge Marie qui est grand et beau », tous les édifices chrétiens y avaient été saccagés [1]. Aussi comprend-on sans peine l'empressement des Bethléémitains à se précipiter à la rencontre des Croisés en marche sur Jérusalem. Ayant atteint la troupe des Occidentaux à Emmaüs, ils supplièrent le duc Godefroy de leur octroyer un prompt secours : « Ils craignaient, dit Guillaume de Tyr, que les mécréants ne vinssent les attaquer et renverser leur église qu'ils avaient dû, plus d'une fois, racheter moyennant de grosses sommes à ces mêmes ennemis [2]. » Prêtant à leur prière une oreille favorable, le duc

1. Sæwulf (éd. d'Avezac), p. 35 : *Bethleem civitas in Judaea sex milibus distat a Jerosolimis in australem plagam : ibi nichil a Sarracenis est remissum habitabile, sed omnia devastata sicut in aliis omnibus sanctis locis extra murum civitatis Jerosolimam preter monasterium beatae virginis Mariae matris Domini nostri quod est magnum atque praeclarum.* Ici, *monasterium,* en langue vulgaire *moustier,* est synonyme d'église.

2. *Hist.*, VII, 24. *Recueil des Historiens des Croisades* (abrév. RHC.), *Occid.*, I, 316 : *Timebant*

se hâta de diriger sur Bethléem une troupe de cent chevaliers d'élite, sous la conduite de Tancrède et de Baudouin du Bourg. Après avoir chevauché une bonne partie de la nuit, l'escadron arriva aux portes de Bethléem, de grand matin. Toute la population se porta aussitôt au-devant de ses libérateurs pour les recevoir et leur faire cortège jusqu'à la basilique. Le clergé indigène présida cette procession enthousiaste où le chant des hymnes était entrecoupé par des larmes de joie. A la suite du cantique d'action de grâces et d'une émouvante visite à la grotte, Tancrède planta, en signe de victoire, son étendard sur l'église de la Nativité, puis la troupe des chevaliers s'en alla rejoindre le gros de l'armée afin de prendre part au siège de Jérusalem [1].

Lorsque le nouveau royaume fondé par Godefroy de Bouillon à la suite de la conquête des Lieux Saints échut à son frère Baudouin, celui-ci crut devoir se faire couronner roi pour bien assurer ses droits à la souveraineté que lui contestaient certains partis ambitieux. On connaît le sentiment religieux qui avait amené le duc Godefroy à décliner le titre de roi. Baudouin fut conduit par une pensée identique à préférer Bethléem à Jérusalem pour le lieu de son sacre. « Il n'eut point la prétention, écrit Albert d'Aix, de ceindre un diadème, de se parer d'or et de gemmes et de se déclarer roi à Jérusalem, où le Seigneur Jésus, roi des rois, maître des souverains, humilié et obéissant jusqu'à la mort pour la rédemption du monde, fut couronné d'épines rudes et aiguës [2]. » Il faut compter aussi parmi les raisons de ce choix le souvenir de l'onction de David dans son village natal de Bethléem. Le couronnement de Baudouin Ier, auquel on donna toute la solennité possible, eut lieu le jour de Noël 1101. Ce fut encore dans la basilique de la Nativité que [3], près de vingt ans plus tard, Baudouin II et son épouse reçurent l'onc-

autem praedicti fideles, ne, ad partes eorum accedentes, ecclesiam dejicerent, quam multo pretio saepius ab eisdem hostibus, ne dejiceretur, redemerant.

1. Ce fait est rapporté par Guillaume de Tyr au passage qui vient d'être cité. On le retrouve dans Foucher de Chartres, ch. 25, dans les *Gesta Francorum Iherusalem expugnantium*, ch. 29. Albert d'Aix en donne aussi une narration très vivante, V, 44. RHC., *Occid.*, III, 354, 509; IV, 462.

2. *Hist.*, VII, 43. RHC., *Occid.*, IV, 536. Guill. de Tyr, X, 9, RHC., *Occid.*, I, 413 : *in die sancto nativitatis dominicae, in ecclesia Bethleemitica, astantibus clero et populo, ecclesiarum quoque praelatis et regni principibus, consecratus est et in regem inunctus per manum domini Daimberti, memorati patriarchae, dominus Balduinus et regio diademate solemniter laureatus.* Cf. *Gesta Francorum...*, 45, RHC., *Occid.*, III, 523.

3. Guill. de Tyr, XII, 12. RHC.; *Occid.*, I, 531 : *Ubi in ecclesia Bethleemitica solemni nativitatis dominicae die cum uxore coronatus est.*

tion royale. Un tel privilège ne pouvait que rehausser l'excellence de l'église bethléémitaine et attirer sur elle la faveur des princes. Paroisse avant 1101, simple prieuré de 1101 à 1110, elle fut, à cette dernière date, érigée en évêché par le pape Pascal II sur la demande de Baudouin Ier [1]. Ascalon, au détriment de qui se fit l'érection du nouveau siège épiscopal, se trouva soumise à Bethléem comme paroisse ordinaire. C'est ainsi que Nazareth devint évêché aux dépens de Scythopolis. Pour préserver l'église de Bethléem des empiètements de la métropole hiérosolymitaine qui, en raison de traditions fort anciennes et à cause de sa proximité, était tentée d'exercer sur le jeune évêché une gênante tutelle, les souverains assignèrent à l'église de la Nativité d'amples bénéfices permettant de pourvoir non seulement à l'entretien du clergé, mais aussi, en partie du moins, aux restaurations et aux embellissements que réclamait la vieille basilique. De nobles particuliers rivalisèrent de générosité avec les rois [2].

1. G. de Tyr, XI, 12, p. 531 : *Rex... proposuit de pio mentis fervore, ecclesiam Bethleemiticam, quae usque ad illum diem prioratus tantum fuerat, ad cathedralem sublimare dignitatem.* L'historien donne ensuite *in extenso* le rescrit royal. A noter parmi les considérants : *ego Balduinus... excellentiam Bethleemiticae ecclesiae, nativitatem D. N.J. Ch. praefulgida mente pertractans, in qua primum venerabiliter caput meum diademate ornatum effulserat, ut episcopali dignitate donaretur mihi per omnia placuit.* La déchéance d'Ascalon est ainsi indiquée : Le pape Pascal accorda les bulles d'érection, approuva la nomination d'Aschetin, chantre de l'église de Bethléem, *Bethleemiticaeque sedi, pro praecepto et consideratione nostra, Ascalonae ecclesiam parochiali jure subjugavit.* La décision papale fut confirmée, lorsqu'en 1153 Ascalon tomba au pouvoir des Latins et que l'armée voulut y installer comme évêque Absalom, chanoine du Saint-Sépulcre, et aussi dans les bulles de Grégoire IX et de Clément IV.

2. La première donation royale comprenait Bethléem, Bedar (*Kh. Baidariyeh*) près d'Acre, Seylon (*Seiloun*, l'antique Silo), Bethbezan près de Bethléem, Zeophir (*es-Sawafir*) et Carcapha (*Kh. Qarqefeh*) aux environs d'Ascalon. Dans la suite furent affectées à la même église les dîmes de Thecue, de Sayr et de Bethsaiar (*B. Ṣa'ar*), et de nombreux casaux (villages habités par des serfs ruraux attachés à la glèbe) parmi lesquels Saint-Georges (*el-Khaḍr*), *Ortâs* et les Vasques : *Artasium, possessiones et terrae et majus stagnum, unde antiquitus aqua in Bethleem solebat defluere,* des propriétés à Phagor (*Kh. Faghour*), à Bethamar (*B. Ummar*). Entre Jérusalem et Bethléem, l'église de la Nativité possédait *terram, quam tenent Jerosolimitani burgenses* et le casal appelé Cadichinos, nom qui déguise peut-être sous une mauvaise orthographe le *Bîr el-Qadismou,* le Cathisma des Byzantins dont l'église et le monastère étaient en ruines au début du XIIe siècle (H. Daniel, trad. Khitrowo, *Itin. russes,* p. 38). Signalons encore, dans le territoire de Bethléem et d'Hébron, Bethenase (*B. Nasib*), Bethelaam (*B. Lâm*), Quercus (*Ramet el-Khalil?*), Zacharie (*B. Zakariyah*) ; à Ascalon, *domum, cum stationibus et appendiciis suis, et balneum eidem domui contiguum ; jardinum quoque, extra portam civitatis, que respicit ad Orientem, prope murum situm ; terras ad plantandum, vineas, furnum, molendinum, venales omnibus et conductitios ;* et de nombreux biens-fonds ou immeubles disséminés dans les villes ou les territoires de Ramleh, Jaffa, Césarée, Naplouse, Acre, Caypha, Tyr, Antioche, Chypre, Constantinople. En France, l'église de Bethléem obtint par le testament de Guillaume IV, comte de Nevers, mort en Terre Sainte et enterré à Bethléem (1168), des domaines importants autour de Clamecy. Dès 1139, elle posséda des bénéfices en Italie. La bulle de Clément IV, 1266, qui confirme toutes les donations antérieures faites à Bethléem, mentionne de nombreuses possessions en Italie, Écosse, Espagne et Gascogne. Comte Riant, Append. IV de *Études sur l'histoire de l'église de*

Il est évident qu'au début du XII^e^ siècle, le sanctuaire de la Nativité avait perdu sa fraîcheur première. Les huit siècles écoulés depuis Constantin avaient amené à la grotte des myriades d'adorateurs et, à plusieurs reprises, des hordes barbares. Le dallage le plus solide et le mieux joint pouvait-il être intact après avoir subi durant une période si considérable le frottement incessant des grossières chaussures des pèlerins? On doit aussi faire entrer en ligne de compte le pieux vandalisme de ces fidèles venus de loin avec l'intention de remporter chez eux une relique du lieu sacré, fragment de roc, cube de mosaïque, éclat de marbre, débris de crépissage, obtenus généralement par des procédés peu délicats. La fumée des cierges et de l'encens, l'accumulation d'une poussière plusieurs fois séculaire avaient fini par ternir l'éclat des mosaïques. Si les mosaïques du XII^e^ siècle parurent obscurcies, *obfuscata*, à un pèlerin de 1461[1], en quel état devaient se trouver, vers 1100, celles du IV^e^ ou du VI^e^ siècle? En outre, les musulmans, comme nous l'avons vu, en avaient dégradé une bonne partie dans l'abside qui leur servait de mosquée. Le délabrement du reste de l'église leur importait peu. S'ils épargnaient un édifice chrétien, leur tolérance n'allait pas jusqu'à en permettre les restaurations nécessaires. Aussi bien les Croisés eurent-ils pas mal à faire pour rendre à la vénérable basilique son ancienne splendeur. Leurs travaux ne s'exécutèrent pas du jour au lendemain; ils durent débuter par les plus urgents, ceux qui intéressaient la bâtisse, la toiture ou le pavement et se terminer par la décoration des parois. Ce procédé, d'ailleurs fort naturel, est celui que l'on remarque dans la restauration médiévale du Saint-Sépulcre. En rapprochant des études précédentes ce que nous ont transmis les descriptions qui s'échelonnent du XII^e^ siècle aux temps modernes, nous arriverons aisément à distinguer ce que le moyen âge ajouta à l'œuvre byzantine toujours subsistante. Il faut convenir qu'en cela l'épigraphie nous sera d'un grand secours. Mais on éprouverait une plus sérieuse difficulté à se prononcer sur diverses réparations qui furent accomplies en substituant aux parties anciennes endommagées des éléments nouveaux tout à fait identiques. La connaissance plus détaillée que nous avons des vicissitudes du

Bethléem, I, ouvrage qui réfute la thèse fantaisiste de Fazio et Rossi qui prétendait qu'à partir de 1139, à la suite d'une donation de l'évêque de Savone, les évêques de Bethléem auraient résidé à Varazze en Italie. Voir pp. 13, 63, 131 sur diverses donations. Cf. Roehricht, *Studien zur mittelalt. Geogr. und Topogr. Syriens*, ZDPV., X, pp. 224-229.

1. Louis de Rochechouart, *Revue de l'Orient Latin* (abrév. ROL.), p. 259.

sanctuaire après l'occupation franque nous permet pourtant de concevoir à quelles nombreuses nécessités les Croisés durent parer après quatre siècles de tyrannie arabe.

§ 1. *La Basilique.*

Les connaisseurs assimilent avec raison cette église aux basiliques romaines et définissent le narthex un portique voûté précédant les portes de l'édifice[1]. Ces portes qui sont au nombre de trois[2] donnent accès dans un vaisseau long et spacieux où se développent quatre rangées de onze colonnes chacune, « coulonnes fort bien disposées, haultes de quatre toyses, toutes d'une pièce, grosses à l'advenant, qui est choses d'admiration à veoirs[3] ». On a si bien poli et frotté d'huile ces fûts monolithes de pierre rouge veinée de blanc qu'on peut y contempler son image comme dans un miroir[4]. Les parois des bas-côtés sont revêtues d'un placage de marbre blanc qui reflète, tant il est éclatant, tout ce qui se trouve et se passe dans l'église. Les dalles en sont si parfaitement jointoyées qu'on essaierait en vain d'introduire une aiguille dans les interstices[5]. Le plan cruciforme du sanctuaire et la particularité des trois absides, beaucoup de voyageurs se sont plu à les noter[6],

1. Fabri, 1480-83, *Evagat.*, I, pp. 468 s. (abrév. Fabri) : *Est autem ecclesia ista ædificata more ecclesiarum romanarum. Habet enim primo ab occidente porticum testudinatum ante fores ecclesiæ.* Louis de Rochechouart, 1461 (abrév. Rochech.), p. 259, la compare, sauf pour la toiture, à St-Gatien de Tours.

2. H. Daniel, 1106-7, trad. Khitrowo, *Itinér. russes en Orient* (abrév. H. Dan.), p. 39 : elle a trois portes.

3. Greffin Affagart, 1533, *Relation de T. S.* (abrév. Affag.), p. 135. Jacques de Véronе, 1335, ROL., III (abrév. Véron.), p. 220 : *habet quatuor ordines columpnarum de marmore, que sunt magne et pulchre, et in quolibet ordine sunt XI, sic sunt XLIIII.* Niccolo da Poggibonsi, 1346, *Libro d'Oltramare* (abrév. Poggib.), p. 217, en compte 12 par files : La chiesa si à dentro V. navi, e quatro filari di colonne, di marmo rosso e bianco; per ciascuno filare, per lo lungo, sono XII. colonne, che fra le quatro fila montano quaranta otto colonne... Le frate compte comme colonnes les pilastres engagés dans le mur occidental. De même Fabri. Mais Grethenios en signale 44, plus 6 dans le chœur.

4. Poggib., *l. l.* Fabri, p. 469 : *de uno integro et indiviso lapide, oleo politæ, quod homo potest in eis vultum suum cernere, sicut in speculo. Ita etiam in tabulis marmoreis politis, quibus sunt parietes vestiti, quæ ita mundæ sunt, quod homo in eis potest videre omnia, quæ sunt in ecclesia, clarius quam in bono speculo.*

5. Burchard, 1283, éd. Laurent (abrév. Burch.), p. 79 : *de... pariete, quem nec acus videbatur penetrare.* Rochech. : *marmore in fundamento et parietibus vestita.* Affag. : la muraille est revestue et garnie de tables de marbre figuré...

6. H. Dan. : Une grande église en forme de croix. Phocas, 1177, PG., **133**, 957 (abrév. Phocas) : καὶ ναὸς ἐπὶ τοῖς τοῦ σπηλαίου νώτοις ἐπικαθήμενος βλέπεται ἐπιμήκης, καὶ πάμμεγας, σταυροειδῶς ἐξ ἀσήπτων ξύλων σκεπόμενος. Poggib., p. 200 : La chiesa si à tre tribune, l'una ad oriente, et l'altra a mezzo giorno, e l'altra verso ad aquilone.

de même que la surélévation du chœur au-dessus du sol de la basilique. Au centre du presbyterium, qui est lui-même plus élevé que la *solea* du chœur, se trouve l'autel majeur auquel on accède également par des degrés[1]. Il y a quelques colonnes dans le transept, ce qui porte à une cinquantaine environ le nombre total des colonnes de l'édifice[2]. Les dalles blanches du pavé ont fait place à de « beaulx careaulx de marbre bien poly et bien ordonné » de diverses couleurs[3]. « L'église n'est point voûtée, mais la charpente en est si bien faite, qu'elle l'orne autant qu'une voûte[4]. » Ce qui était vrai au XVII^e^ siècle, après maintes réparations, l'était bien davantage au XII^e^. La toiture supportée par une armature de bois incorruptible, visible de l'intérieur, consistait en lames de plomb. Déshabitués depuis longtemps de ce mode de couverture, les pèlerins grecs ou moscovites ne manquaient pas de le signaler dans leurs relations de voyage[5]. Frà Poggibonsi n'en connaît pas d'autres de ce genre dans les pays d'Outremer : « Di sopra alla chiesa, cioè sotto al piombo, e tutto di legname lavorato, fatto in croce, chè oltramare tutte l'altre sono in volte, cioè di sopra, salvo che questa[6]. » On aurait tort de se laisser intriguer par « le toit en coupole de pierre » que Phocas place autour de l'autel ou du presbyterium[7]. Il s'agit ici non d'une coupole s'élevant à la jonction du transept et de la grande nef, mais simplement de la conque de l'abside principale, de ce que Fabri nomme un chœur rond plein de fenêtres ayant à l'extérieur un passage en terrasse. Au faîte de l'église brillait fixée à une tige de fer une étoile de cuivre doré, en sou-

1. Fabri, p. 468 : *in oriente chorum, ad quem de navi est ascensus per aliquos gradus, et de choro est ascensus in sanctuarium, et in presbyterium. Et de sanctuario est ascensus per gradus ad summum altare...*

2. H. Dan. : elle est soutenue par cinquante colonnes monolithes et pavée de dalles en marbre blanc. Anon. Grec de 1400, PG., **133**, 990 : ἔχει κολόναις (*sic*) ν'. Poggib., p. 220 : Dentro alla detta chiesa si à in tutto cinquanta due colonne. Fabri, p. 469 : *et in toto sunt columnæ pretiosissimæ LXX* (!) *secundum structuræ indigentiam.*

3. Affag., *l. l.* Burch. : *Totum insuper pavimentum ecclesiæ stratum est marmore diversorum colorum.* Véron. : *habet pavimentum similiter valde ornatum.* Daniel d'Éphèse, 1493-99, n'en a pas vu de plus beau en Palestine.

4. Nau, 1668-74, *Voyage nouveau*, p. 400 (abrév. Nau).

5. Phocas, *l. l.* H. Dan. : Une grande église en forme de croix, recouverte d'un toit en charpente... toute cette église est recouverte de plomb. De même Grethenios, Anon. grec de 1400, divers *proskynetaria*, etc. Cf. la publication de Koikylides et Phocylides, Ἀρχαῖα... ὁδοιπορικά, p. 544, 561. Προσκυν. Ἀρσενίου, 485-490.

6. P. 228. Fabri, p. 469 : *Tectum habet plumbo factum, nec est testudinata, sicut nec ecclesiæ principales in Roma sunt testudinatæ, et habet chorum rotundum, plenum fenestris, et transitum ab extra supra fenestras* — apparemment le chemin de ronde, cf. fig. 23 et pl. II.

7. Phocas, *l. l.* : ἡ δὲ περὶ τὸ θυσιαστήριον ὀροφή ἐστι διὰ θόλου ἀνεγηγερμένη λιθίνου.

venir de l'astre conducteur des Mages[1]. Les mesures que l'on relève ici ou là dans les itinéraires ne peuvent pas nous être d'une grande utilité, étant donné que nous sommes encore à même de les prendre directement, et d'autant que les unités métriques employées par les pèlerins sont d'une évaluation aujourd'hui difficile et que les chiffres des manuscrits offrent des variantes. Du moins là, comme dans la statistique concernant les colonnes, nous apprenons à apprécier la valeur relative de ces calculs imprécis et contradictoires[2].

Il y a, par contre, plus d'intérêt à faire revivre la riche décoration sous laquelle étincelaient les murailles de la grande nef. La description de cette œuvre d'art, de nos jours à peu près complètement disparue, a sa place marquée dans une monographie dont le but est non pas uniquement de retrouver dans le passé ce qui subsiste aujourd'hui, mais aussi de présenter au lecteur toute la magnificence qu'étalait le sanctuaire de la Nativité aux jours déjà lointains de sa gloire. Si notre documentation se fût bornée aux témoins du moyen âge et des siècles qui ont ouvert les temps modernes, nous aurions eu peu à dire sur cette ornementation à laquelle les itinéraires n'ont consacré que des notices succinctes et, plus d'une fois, erronées dans leur interprétation des sujets représentés en mosaïque. « Très belle église, très dévote, ornée de mosaïques », « de mosaïques à fond d'or », disent ceux-ci tout uniment[3]. Celui-là risquera une ébauche de description : « Pardessus les coulonnes tout autour de l'église, la paroi est encores toute paincte à l'environ par euvre mosaïcque, les figures et prophètes de l'Incarnation du filz de Dieu d'un cousté, et de l'autre part, droict sut le lieu où fut nay le Saulveur, est l'arbre de Jessé avecques le mistère de la Nativité[4]. » Un

1. Théodoric, 1172, p. 79 : *Super ipsam quoque ecclesiam stella cuprea, bene inaurata, hastili infixa refulget, significans tres magos ducatu stellæ... eo advenisse.*

2. H. Dan., p. 39 : Sa longueur jusqu'au grand autel est de 50 (*var.* 8, 30) sagènes sur 20 (*var.* 50, 8) de largeur. Fabri, p. 469 : *ecclesia illa habet in longitudine passus XXXVII, in latitudine vero XVIII* (cf. *Commem. de Casis Dei in longo dexteros XXXVIII, in alia fronte XVII*). Comparer aussi le total des colonnes LXIX avec celui de Fabri LXX. Il y a là des réminiscences. Daniel d'Éphèse, Ἀρχαῖα... ὁδοιπορ., p. 528 : ἔστι δὲ τὸ μὲν εὖρος... βήματα ἀνδρὸς μεγάλα ἀνοικτὰ πεντήκοντα, ἀνὰ εἴκοσι καὶ πέντε καθ' ἑκάτερον μέρος ἔχων τῶν διακούρων αὐτοῦ. Arsénios, 485-490 : τὸ μάκρος τοῦ ναοῦ εἶναι ἰχνάρια ρπε'. τὸ πλάτος ψ'. τὸ ὕψος πιθαμαῖς γ'....

3. Véron., p. 220 : *Illa ecclesia Bethleem est pucherrima et devotissima, ornata opere moysaico.* Phocas : ...καὶ ψηφῖσι κεχρυσωμένοις ὅλον τὸν ναὸν κατεκόσμησεν (ἡ χεὶρ τοῦ βασιλέως). Daniel d'Éph., p. 529 : καθιστόρηται δὲ τὰ ὑψηλὰ τοῦ ἁγίου ναοῦ τούτου... διὰ ψήφων λεπτῶν.

4. Affag., pp. 135 s.

autre prend Jessé pour Abraham : « Di verso oriente, sopra la grande porta... si è figurato, della detta opera, l'albero, come nasce dello lato d'Abraam. Nel primo ramo si è Isaac, nel secondo si è Jacob, e cosi l'altre ramora[1]... », mais il ne se méprend point en reconnaissant ailleurs les personnages des généalogies du Christ consignées dans l'Évangile. Tel autre qui tombe également juste en identifiant les ancêtres du Sauveur, confond la représentation symbolique des Conciles avec celle des villes juives[2]. Le coup d'œil encyclopédique de Burchard y découvre l'histoire du monde depuis la création jusqu'à l'avènement du souverain juge[3]. Pour faire entendre à leurs compatriotes en quoi consistait ce genre de décoration, plusieurs comparent les mosaïques de Bethléem à celles de Saint-Marc de Venise, une des rares églises byzantines que connaissaient les Occidentaux pour l'avoir visitée en se rendant à Rome ou en Orient[4]. Mais cette comparaison ne s'étend pas jusqu'aux sujets figurés dans les mosaïques. Ce silence des anciens s'explique par le fait que l'idée de la disparition possible de ces trésors artistiques, du changement de l'or pur en un plomb vil ne leur venait pas à l'esprit. Pour beaucoup, d'ailleurs, ces figures et les inscriptions qui les accompagnaient demeuraient une énigme. Eussent-ils pensé à les sauver de l'oubli, au moment où elles menaçaient ruine, que leur ignorance de l'iconographie et de l'épigraphie les eût empêchés d'en exécuter le dessein. D'autre part, le temps manquait aux pèlerins pour accomplir un tel travail. Relever le texte indiquant la date et les auteurs de la décoration, signaler en deux mots les sujets représentés, c'est tout ce que pouvaient se permettre les plus doctes. Et leurs bribes d'information ne sont pas toujours négligeables, comme on le verra plus loin. Mais un relevé d'ensemble réclamait un esprit éclairé et séjournant en Palestine. Il faut descendre jusqu'en 1626 pour le

1. Poggib., p. 219.

2. Rochech., p. 259 : *Omnes parietes hujus ecclesie depicte sunt dignissima et ditissima pictura, more ecclesie Venetorum, ad dextris et sinistris. Quanquam sit obfuscata, habent tamen preciosa vestigia. Sunt civitates Judee in ea depicte et genealogia Salvatoris, designate per litteram grecam et latinam.*

3. P. 79 : *Preterea navis ipsa ecclesie desuper columpnas usque ad trabes facta est de opere musivo pulcherrimo et nobilissimo quod pictura decorat de omnibus historiis a creatione mundi usque ad adventum Domini ad judicium.*

4. Fabri, p. 469 : *Super capitella columnarum sunt trabes positi de lignis imputribilibus, a quibus consurgit murus sursum usque ad tectum ab utraque parte, et murus ille a columnis usque ad fenestras est non de pictura, sed de lasura, et opere musaico mirabili arte ornatus ab utraque parte, sicut ecclesia S. Marci Venetiis, cum figuris novi Testamenti et concordantiis veteris Testamenti.* Cf. Rochech., *l. l.*

trouver en la personne du savant gardien Quaresmius, plus autorisé comme témoin oculaire que comme théoricien, ce qui nous importe, en vérité, davantage. Encore que nécessairement incomplète par suite des lacunes déjà considérables que le temps rongeur et la barbarie des infidèles avaient alors causées[1], la description de Quaresmius donne de l'ornementation médiévale de la basilique bethléémitaine une idée qui satisfait, surtout si on la suit à la lumière de l'interprétation devenue classique de M. le marquis de Vogüé[2]. Forts de l'appui de deux guides aussi sûrs, nous allons promener nos regards sur les murailles aujourd'hui blanchies de la nef centrale et du chœur pour y contempler avec les yeux de l'histoire les merveilles qui en ont disparu. En arrivant aux fragments qui subsistent encore, nous pourrons constater l'exactitude des renseignements fournis par les éminents archéologues.

Au-dessus de la grande porte d'entrée, sur la face intérieure du mur occidental de l'église, la mosaïque reproduisait un motif bien connu des ornemanistes symboliques byzantins et occidentaux, l'arbre de Jessé. Des flancs de Jessé endormi s'élançaient trois tiges se subdivisant en rameaux qui portaient chacun un des plus illustres ancêtres du Christ. A l'extrémité de la plus haute tige, celle du centre, la Vierge et Jésus naissant s'épanouissaient dans une corolle de fleur, tandis que des prophètes, Balaam et la Sibylle, comme dissimulés dans les enroulements du feuillage et tenant en main leurs oracles écrits sur des banderoles, montraient du doigt la merveilleuse naissance[3]. Chaque prophète était indiqué par son nom. Au XVII^e^ siècle on distinguait encore Joël, Amos, Nahum, Michée, Ézéchiel, Isaïe et le devin Balaam[4]. Les textes qu'ils tenaient étaient non des citations littérales, mais des résumés de leur prophétie écrits avec des abréviations et des ligatures afin de n'occuper qu'un espace restreint. Rédigés en latin, les versets avaient trait, comme de juste, à la naissance du Messie. Les suivants,

1. *Elucidatio T. S.*, éd. de Venise, 1881, II, p. 487 : *Sacratissima haec ecclesia olim pulcherrimis picturis et scripturis exornabatur, quas pro majori parte edax voravit tempus, et infidelium barbaries et injuria consumpsit. De reliquiis agemus in praesentia quae in muro sunt... eas collegimus anno 1626 ab ortu Salvatoris nostri.*

2. *Les églises de la T. S.*, pp. 67-100.

3. Poggib., p. 119 : nell' altre ramora tutti i Profeti che profetezarono Jesù Cristo, tutti, ciascuno colla sua profezia in mano, come della detta generazione discese Cristo.

4. Quaresmius relève les noms : *Ezechiel* et *Isaias propheta* (abrégé) ; les autres personnages s'identifiaient par leur prophétie respective.

relevés par Quaresmius, nous donnent une idée de ce qu'était le reste des inscriptions.

Joël : En ce jour-là les montagnes distilleront des douceurs et le lait coulera des collines.

Amos : En ces jours-là le soleil se couchera à midi et il y aura des ténèbres en plein jour.

Michée : De toi, Bethléem Ephrata, sortira le dominateur d'Israël dont l'origine remonte au début de l'éternité.

Nahum : Voici sur les montagnes les pieds de celui qui proclame et annonce la paix.

Balaam : Une étoile sortira de Jacob et un sceptre s'élèvera d'Israël.

La Sibylle : Du ciel viendra un roi éternel qui jugera les siècles[1].

Des mosaïques à fond d'or recouvraient totalement les parois de la grande nef depuis les architraves du double portique central jusqu'à la charpente. Le bord inférieur des murailles confinant à l'architrave était décoré d'un rang de personnages vus jusqu'à mi-corps, tous nimbés, les uns couronnés d'un diadème, d'autres tenant un rouleau à la main. Ceux de la paroi de droite, puisque nous commençons par le côté sud, représentaient les ascendants du Christ énumérés dans la généalogie de saint Matthieu qui débute par Abraham[2]. Sept d'entre eux ont survécu à la ruine où, depuis le XVII^e^ siècle, les autres ont sombré. Ils sont accompagnés de leur nom en lettres latines, à savoir : *Azor*, *Sadoch*, *Achim*, *Eliud*, *Éléazar*, *Mathan*, *Jacob*[3]. Au-dessus de ce bandeau inférieur s'élevaient les constructions originales symbolisant les sept premiers conciles œcuméniques, séparées entre elles par des feuillages de fantaisie, dentelés ou enroulés, s'échappant d'un beau vase d'ornementation. Chacune de ces constructions, dont les motifs décoratifs sont variés à l'infini, se décompose ainsi : Trois

1. Joel, **3**, 18 : *In illa dye stillabunt montes dulcedinem et colles fluent lacte.* — Amos, **8**, 9 : *In diebus illis occidet sol meridie et tenebre erunt in die luminis.* — Mich., **5**, 2 : *Ex te Bethleem Epfrata egredietur dominator Israel, et egressus ejus ab initio eternitatis.* — Nahum, **1**, 19 : *Ecce super montes pedes evangelizantis et annuntiantis pacem.* — Num., **24**, 17 : *Orietur stellâ ex Jacob, et consurget virga de Israel.* M. de Vogüé, *Églises...*, p. 69, a reconnu dans le fragment *e celo rex adveniet p... secla... rus* recueilli par Quaresmius la traduction latine de la phrase que, d'après le *Guide de la peinture grecque*, la Sibylle doit proférer en cette situation. A notre avis, cette phrase était ici condensée de cette façon : *E celo rex adveniet perennis secla judicaturus.* Cf. la séquence de Noël *Laetabundus : Si non suis Vatibus, credat vel gentilibus : Sibyllinis versibus haec praedicta. Graduale O. P.*

2. Pogg., p. 218 : Alla parte destra, cioè di sopra alle colonne, si sono lavorate, e figurate, tutte le generazioni che si contengono nello Evangelio del libro dellegenerazioni di Jesù Cristo, cominciando ad Abraam, tutti figurati insieme, infino a Cristo.

3. *Mt.*, **1**, 15 s. Voir pl. XVIII et XX, 2. De Vogüé, *Églises...*, pl. III. Harvey, *The church...*, pl. 11.

colonnes supportant une double arcade forment deux compartiments occupés l'un et l'autre dans le bas par un pupitre ou un autel recouvert de draperies précieuses sur lequel sont déposés les livres saints. De chaque côté pend un encensoir, ou brûle un chandelier[1]. De la naissance de l'arcature jusqu'au pupitre ou autel descend une inscription qui tient par conséquent toute la partie supérieure de chaque compartiment, sauf l'intérieur de l'arcade que relève une croix à rayons inscrite dans un cercle. D'un côté, le texte épigraphique indique les circonstances de la convocation du concile, de l'autre la doctrine qui y fut définie. En voici la traduction, que nous empruntons en grande partie, ainsi que le texte rejeté en note, à l'étude fondamentale de M. le marquis de Vogüé[2]. En commençant par l'est on remarquait :

1° Le concile de Nicée (325), dont un fragment est encore visible. L'argument analytique du concile avait la teneur suivante :

Le saint Synode de Nicée de 318 saints Pères, contre Arius qui prétendait que le Fils et le Verbe de Dieu était une créature, fut assemblé sous l'empereur Constantin le Grand. — Le saint Synode a défini et confessé que le Fils unique et Verbe de Dieu, par qui toutes choses ont été faites, est coéternel et consubstantiel au Père, engendré et non créé. Il a anathématisé Arius[3].

2° Le premier concile de Constantinople (381), qui subsiste en entier. L'argument est celui-ci :

Le saint Synode de Constantinople de 150 saints Pères, contre Macédonius le Pneumatomaque, qui blasphémait le Saint-Esprit, et contre Apollinaire, qui soutenait que le Seigneur n'a pas pris une âme humaine, fut réuni sous Théodose le Grand. — Le saint Synode a défini et confessé que l'Esprit saint, Seigneur et vivifiant est consubstantiel au Père et au Fils, est adoré avec eux et glorifié avec eux. Il a anathématisé Macédonius et de nouveau Apollinaire[4].

1. Cf. *Elucid. T. S.*, p. 487.

2. Sauf de légères modifications et quelques corrections, par ex. πατέρων pour πατρῶν, ὁμόφρονας pour ὁμοφρόνους, Ἡρακλείου pour Ἐρακλείου, ὡμολόγησεν dans 2° pour —γισεν, η et γ sont liés. Pour les parties qui subsistent, les textes ont été aussi collationnés sur les fac-similés de MM. Harvey et Sprengling.

3. *Elucid.*, p. 496. *Églises...*, p. 79 : Ἡ ἁγία Σύνοδος ἡ ἐν Νικαίᾳ τῶν τιη' ἁγίων πατέρων, κατὰ Ἀρείου τοῦ δογματίσαντος κτιστὸν τὸν Υἱὸν καὶ Λόγον τοῦ Θεοῦ. Συνηθροίσθη ἐπὶ Κωνσταντήνου τοῦ μεγάλου βασιλέως. — Ὥρισεν δὲ ἡ ἁγία Σύνοδος καὶ ὡμολόγησεν τὸν μονογενῆ Υἱὸν καὶ Λόγον τοῦ Θεοῦ δι' οὗ τὰ πάντα ἐγένετο, συναΐδιον καὶ ὁμοούσιον τῷ Πατρί, γεννηθέντα οὐ ποιηθέντα καὶ ἀνεθεμάτισεν Ἄρειον. Pour le fragment voir Harvey, pl. 11; de Vogüé, *Églises...*, pl. III.

4. Pl. XX, 2. *Elucid.*, p. 498. *Églises...*, pl. III, p. 80. Harvey, pl. 11 : Ἡ ἁγία Σύνοδος ἡ ἐν Κωνσταντινουπόλει, τῶν ρν' ἁγίον (sic) πατέρων κατὰ Μακεδονίου τοῦ πνευματομάχου τοῦ βλασφημήσαντος εἰς τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον,

3° Le concile d'Éphèse (431), dont la seconde moitié seulement est conservée. La teneur de la première partie du texte a été sauvée par Quaresmius :

Le saint Synode d'Éphèse, composé au début de 200 saints Pères, contre Nestorius qui séparait le Christ en deux personnes et ne reconnaissait pas la mère du Seigneur pour Mère de Dieu, fut assemblé sous Théodose le Jeune. — Le saint Synode a défini et confessé que le fils unique de Dieu est descendu des cieux, s'est incarné par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie, s'est fait homme selon une union hypostatique, et que celle qui l'a enfanté est Mère de Dieu. Il a dit anathème à Nestorius[1].

4° Le concile de Chalcédoine (451), qui, sauf l'arcature et la partie inférieure des pupitres, existe encore. L'inscription entièrement conservée dit :

Le saint Synode de Chalcédoine, de 635 Pères, contre Eutychès et Dioscore, lesquels niaient qu'il y eût deux natures dans le Christ, la nature divine et la nature humaine, fut réuni sous Marcien et Pulchérie. — Le saint Synode a défini et confessé deux natures dans le Christ, la divine et l'humaine réunies dans une seule personne sans confusion ni division. Il a dit anathème à Eutychès et à Dioscore[2].

5° Le *deuxième* concile de Constantinople (553), totalement disparu. L'argument en était celui-ci :

Le cinquième saint Synode de cent soixante-quatre évêques réunis contre les sectateurs de Nestorius, et aussi contre Origène, qui soutenait la préexistence et la restauration finale des âmes, fut assemblé sous Justinien le Grand. — Le saint Synode, approuvant et confirmant les décrets des synodes antérieurs, confessa que la mère du Seigneur est Mère de Dieu et anathématisa Nestorius et ses sectateurs, ainsi qu'Origène qui enseignait la préexistence et la restauration finale des âmes[3].

καὶ Ἀπολιναρίου τοῦ εἰπόντος μὴ εἰληφέναι τὸν Κύριον νοῦν ἀνθρώπεινον, συνηθροίσθι (sic) ἐπὶ Θεοδοσίου τοῦ μεγάλου. — Ὥρισεν δὲ ἡ ἁγία Σύνοδος καὶ ὡμολόγησεν τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον τὸ ἐκ τοῦ Πατρὸς ἐκπορευόμενον, Κύριον καὶ Ζωοποιόν, ὁμοούσιον τῷ Πατρὶ καὶ τῷ Υἱῷ, συνπροσκυνούμενόν τε καὶ συνδοξαζόμενον, καὶ ἀνεθεμάτισεν Μακεδόνιον ἔτι τε καὶ Ἀπολινάριον. Apollinaire avait déjà été condamné par le concile de Rome en 373.

1. *Elucid.*, p. 500. *Églises...*, p. 81. Harvey, pl. 11 pour la partie conservée : Ἡ ἁγία Σύνοδος ἡ ἐν Ἐφέσῳ τὸ πρότερον τῶν σ' ἁγίων πατέρων κατὰ Νεστορίου τοῦ διελόντος τὸν Χριστὸν εἰς δύο ὑποστάσεις καὶ μὴ ὁμολογήσαντος τὴν μητέρα τοῦ Κυρίου Θεοτόκον, συνηθροίσθη ἐπὶ Θεοδοσίου τοῦ μικροῦ. — Ὥρισε δὲ ἡ ἁγία Σύνοδος καὶ ὡμολόγησεν τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ τὸν μονογενῆ, κατελθόντα ἐκ τῶν οὐρανῶν, σαρκωθέντα ἐκ Πνεύματος ἁγίου καὶ Μαρίας τῆς Παρθένου καὶ ἐνανθρώπησε τὴν καθ' ὑπόστασιν ἕνωσιν καὶ τὴν τεκοῦσαν αὐτὸν Θεοτόκον, καὶ ἀνεθεμάτισε Νεστόριον. Restaurer avec M. de Vogüé καὶ ἐπανθρωπήσαντα καθ' ὑποστατικὴν ἕνωσιν.

2. *Elucid.*, p. 501. *Églises...*, p. 82. Harvey, p. 42, pl. II : Ἡ ἁγία Σύνοδος ἡ ἐν Χαλκηδόνι τῶν χλ' κατὰ Εὐτυχοῦς καὶ Διοσκόρου τῶν ἀρνησαμένον (sic) εἶνε (sic) δύο φύσεις (sic) ἐν τῷ Χριστῷ τήν τε θείαν καὶ ἀνθρωπίνην, συνηθροίσθη ἐπὶ Μαρκιανοῦ κὲ Πουλχερίας. — Ὥρισεν δὲ ἡ (sic) ἁγία Σύνοδος καὶ ὡμολόγησεν δύο φύσεις ἐν τῷ Χριστῷ, θείαν τε καὶ ἀνθρωπίνην, ἐν μιᾷ ὑποστάσει, ἀσυγχύτως καὶ ἀδιαιρέτως, καὶ ἀνεθεμάτισεν Εὐτυχῆ καὶ Διόσκορον.

3. *Elucid.*, p. 502. *Églises...*, p. 83 : Ἡ ἁγία πέμπτη Σύνοδος τῶν ἑκατὸν ἑξήκοντα τεσάρων (sic) ἐπισκόπων ἡ

6° Le *troisième* concile de Constantinople (680), dont il ne reste plus que l'arcade géminée et la partie supérieure de l'inscription, environ sept lignes, quatre d'un côté et trois de l'autre.

Le sixième saint Synode, tenu contre Serge et Cyrus qui soutenaient que dans les deux natures du Christ il n'y avait qu'une volonté et qu'une action, fut réuni sous Constantin, petit-fils d'Héraclius. — Le saint Synode approuva et confirma les conciles antérieurs, confessant que la divinité et l'humanité du Christ avaient chacune leurs propriétés naturelles, c'est-à-dire deux volontés et deux actions. Il a dit anathème à Serge et à Cyrus [1].

7° Le *deuxième* concile de Nicée (787), aujourd'hui complètement disparu. Tandis que les arguments des six conciles précédents étaient en grec, celui du VII^e^ concile œcuménique était en latin. Copié par Quaresmius avec des lacunes, le texte a été savamment restauré par M. de Vogüé.

Le deuxième saint Synode de Nicée, de 367 Pères assemblés contre les destructeurs des saintes images, sous Constantin et sa mère Irène. Le saint Synode a déclaré que les images devaient être honorées à cause du Christ crucifié. Il a dit anathème à Léon et à Constantin, empereurs impies, à Anastase, à Constantin et à Nicétas, faux patriarches de Constantinople, et à tous les destructeurs des saintes images [2].

Les frises couronnant le sommet de la série des conciles, de même que les anges qui devaient occuper l'interstice des fenêtres, ont été entièrement ruinés. Aussi est-il temps de tourner ses regards vers la muraille septen-

γενομένη κατὰ τῶν ὁμοφρόνων Νεστορίου ἔτι τε κὲ (sic) Ὠριγένους τοῦ φήσαντος προύπαρξην (sic) κὲ ἀποκατάστασιν ψυχῶν, συνηθροίσθη ἐπὶ Ἰουστινιανοῦ τοῦ μεγάλου. — Ἐδεβαίωσε δὲ ἡ ἁγία Σύνοδος κὲ ἐκύρωσε τὰς πρὸ αὐτῆς, κὲ ὡμολόγησε τὴν μητέρα τοῦ Κυρίου Θεοτόκον, ἀνατεματίσασα (sic) Νεστόριον κὲ τοὺς ὁμόφρονας αὐτοῦ, κὲ Ὠριγένην τὸν εἰρηκότα προύπαρξην κὲ ἀποκατάστασιν ψυχῶν.

1. *Elucid.*, p. 503. *Églises...*, p. 84. Harvey donne une photographie du fragment, p. 42. Ἡ ἁγία ἕκτη Σύνοδος, ἡ γενομένη κατὰ Σεργίου κὲ Κύρου τῶν φρονησάντων ἓν θέλημα καὶ μίαν ἐνέργειαν ἐπὶ τῶν δύο οὐσίον (sic) τοῦ Χριστοῦ, συνηθροίσθη ἐπὶ Κωνσταντίνου τοῦ ἐγγόνου Ἡρακλείου. — Ἐδεβαίωσε δὲ ἡ ἁγία Σύνοδος κὲ ἐκύρωσε τὰς πρὸ αὐτῆς, ὁμολογήσασα τὰ φυσικὰ ἰδιώματα τῆς θεότητος καὶ ἀνθρωπότητος τοῦ Χριστοῦ, ἤ γοὺν δύο θελήματα κὲ δύο ἐνεργείας, κὲ ἀνεθεμάτισε Σέργιον καὶ Κῦρον. Le transcripteur des textes de *Church of the Nativ.*, M. Dalton, paraît s'être servi parfois de la transcription de M. de Vogüé plutôt que des fac-similés de MM. Harvey et Sprengling, ce qui est singulier. *Harv.* ΠΡΩΝ (2°) le trait est signe d'abréviation et non accent, *Dalt.* ΠΑΤΡΩΝ, *Vog.* Πατρῶν (pour πατέρων). *Harv.* ΩΜΟΛΟΓΗCΕΝ (2°) Γ et H liés, de même *Vog.* pl. III, *Dalt.* ΩΜΟΛΟΓΙCΕΝ, *Vog.* transcr. ὡμολόγισεν. Ailleurs (4°) *Harv. Vog.* κὲ Πουλχερίας, *Dalt.* ΚΑΙ Π... *Harv. Vog.* (6°) φρονησάντων, *Dalt.* ΦΡΟΥΗCΑΝΤΩΝ.

2. *Elucid.*, p. 504. *Églises...*, p. 85 : *Sancta Synodus Nicena II, CCCLXVII Patrum, contra impugnatores sanctarum ymaginum congregata sub Constantino et Yrena matre ejus : decrevit autem sancta Synodus ut sanctorum ymagines ob ipsorum venerationem honorentur quemadmodum sancte crucis signum propter Christi crucifixi reverentiam veneratur : Anathematizavit* [*autem Leonem et*] *Constantinum impiissim*[*os imperato*]*res : Anastasium etiam et Const*[*antinum*] *atque Nicitam ut Constantinopolita*[*nos pseudopatriarchas..... et omnes impugnatores sancta*]*rum ym*[*aginum*].

trionale. Les personnages de la généalogie de saint Luc[1] qui figuraient sur le bandeau parallèle à l'architrave ont tous disparu. Des six tableaux figurant des conciles particuliers qui faisaient face aux conciles œcuméniques, il en subsiste deux à peu près complets, ceux d'Antioche et de Sardique. Les représentations schématiques de ces assemblées sont assez différentes de celles du mur méridional. Le type général de cette seconde série est un tétrastyle surmonté d'une triple arcade. D'un rayon plus étendu, l'arcade centrale porte une grande coupole imbriquée ou historiée, flanquée de deux tourelles finissant soit en lanterne, soit en coupole bulbeuse. L'inscription qui résume les actes du concile, rédigée cette fois en un registre unique, occupe l'entrecolonnement du centre. Au bas se voit le pupitre ou l'autel chargé du livre des évangiles. Des rideaux aux riches couleurs, tombants ou relevés, ornent les compartiments latéraux dont les arcs sont, dans un cas encore visible, agrémentés de chandeliers et de vases cultuels[2]. Les figures des conciles étaient séparées les unes des autres par des panneaux de feuillages fantastiques. En partant de l'est, on pouvait encore apercevoir, au XVII[e] siècle :

1° Le concile d'Ancyre (314), entièrement effacé de nos jours. Le sens du sommaire était celui-ci :

Le saint Synode d'Ancyre en Galatie, composé de 12 évêques, eut lieu avant le concile œcuménique de Nicée pour décider si les clercs qui avaient sacrifié durant la persécution de ce temps-là devaient être admis dans l'Église. Le synode décréta d'abord qu'ils cesseraient toute fonction ecclésiastique[3].

1. Pogg., p. 218 : A parte sinistra della nave, si sono figurate tutte le generazioni che si contengono nello Evangelio d'uno degli Evangelisti, che dice... : *qui fuit Heli, qui fuit Mathat, qui fuit Melchi* cominciando a Heli, e poi a Mathar, e cosi infino ad Adamo, tutto d'opera musaica, si è scritto di littere greche e latine.

2. Pl. XX, 1. On se reportera, pour avoir plus de détails, à l'ample description de M. le marquis de Vogüé, *Églises...*, pp. 71-74 et à la pl. IV. Cf. Harvey, pl. 10.

3. *Elucid.*, p. 488 : Ἡ ἁγία Σύνοδος ἡ ἐν Ἀγκύρᾳ τῆς Γαλατίας, τῶν ιβ' ἐπισκόπων πρὸ τῆς ἐν Νισαίᾳ (?) οἰκουμενικῆς Συνόδου γέγονεν τῶν ἐν τῷ διογμῷ (sic) ΚΑΤΕΚΗΝΩ ΚΑΙΡΟΥ (que nous résolvons en κατ' ἐκείνου καιροῦ tandis que M. de Vogüé : κατεκηνηθέντων pour κατακινηθέντων, *dont la foi avait été ébranlée*) κληρικῶν ΙΕΡΗΤΩ (on pourrait penser à ἱερευσάντων abrégé et transcrit fautivement. Vogüé : ἱερέωντε) εἰ ὄφελον δεχθῆναι. ΠΩC (pour nous abrév. de πρώτως, Vogüé : οὕτως *qu'ils pouvaient l'être*) ὥρισεν ἡ Σύνοδος πεπαῦσθαι δὲ αὐτοὺς πάσης τῆς ἱερατικῆς λιτουργίας. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir les particularités de l'itacisme ici et dans les textes suivants. Les premiers canons d'Ancyre portent en effet la prohibition indiquée. Le 2[me] contient ces mots : πεπαῦσθαι δὲ αὐτοὺς πάσης τῆς ἱερατικῆς λειτουργίας. Cf. Lauchert, *Die Kanones der... Concil.*, p. 30. Nous reconnaissons pourtant la restitution d'*Églises*, p. 75, comme plus logique au point de vue du sens.

2° Le concile d'Antioche (272), encore subsistant, sauf dans la partie inférieure où quelques lettres ont disparu. Au-dessus du monument se lit la légende Η ΑΝΤΙΟΧΙΑ. L'argument est ainsi conçu :

Le saint Synode d'Antioche de Syrie, composé de 33 évêques, eut lieu avant le concile œcuménique de Nicée contre Paul de Samosate qui soutenait que le Christ était un simple homme. Le saint Synode l'a chassé comme hérétique [1].

3° Le concile de Sardique (347), encore visible aujourd'hui, sauf dans le bas où quelques lettres sont tombées. Le nom de la ville CΑΡΔΙΚΗ se voit au-dessus de la coupole, pl. XX, 1. Voici la teneur de l'inscription :

Le saint Synode de Sardique, de 140 évêques, se tint pour replacer sur leurs sièges respectifs les saints Athanase d'Alexandrie, Mélèce d'Antioche, Paul de Constantinople, qui avaient été chassés par les Ariens [2].

4° Le concile de Gangres (IVe siècle), totalement disparu. En voici l'argument sauvé de l'oubli par Quaresmius, comme la plupart des autres :

Le saint Synode de Gangres la métropole fut tenu par 15 évêques contre Eustathe l'hérétique, qui disait que les personnes mariées et celles qui mangeaient de la viande ne pouvaient se sauver. Le synode a condamné son opinion et l'a anathématisé [3].

5° Le concile de Laodicée (IVe siècle), complètement détruit. L'édicule était surmonté du titre ΛΑΟΔΙΚΕΙΑ. Le registre portait :

Le saint Synode de Laodicée en Phrygie, composé de 25 évêques, se tint à cause de Montan et des autres hérésiarques. Le Synode les a anathématisés comme hérétiques et ennemis de la vérité [4].

1. *Elucid.*, p. 490. *Églises...*, p. 16, pl. IV. Harvey, pl. 10 : Ἡ ἁγία Σύνοδος ἡ ἐν Ἀντιοχείᾳ τῆς Συρίας, τῶν λγ' ἐπισκόπων πρὸ τῆς ἐν Νικαίᾳ οἰκουμενικῆς Συνόδου, γέγονεν κατὰ Παύλου τοῦ Σαμοσατέως ψιλὸν ἄνθρωπον τὸν Χριστὸν δογματίσαντος. Τοῦτον ἡ ἁγία Σύνοδος ὡς κακῶς φρονήσαντα ἀπεβάλλετο. Il est intéressant de noter le rôle de l'abréviation S = ΚΑΙ dans ΝΙSΑ = ΝΙΚΑΙΑ, comme dans le texte précédent SΡΟΥ pour ΚΑΙΡΟΥ. Très clairement marqué dans le dessin d'Harvey, ce signe n'a pas été compris par le transcripteur de *The Church of the Nativity*, p. 39 (surtout note 5), Νικα. De même Vog. d'après Quaresmius.

2. *Elucid.*, p. 491. *Églises...*, p. 76. Harvey, pl. 10 : Ἡ ἁγία Σύνοδος ἡ ἐν Σαρδικῇ, τῶν ρμ' ἐπισκόπων, γέγονεν διὰ τοὺς ἁγίους Ἀθανάσιον τὸν Ἀλεξανδρείας, Μελέτιον τὸν Ἀντιοχείας, Παῦλον Κωνσταντινουπόλεος ἀποκαταστῆναι ἐν τοῖς ἰδίοις αὐτῶν θρόνοις· ἦσαν γὰρ οὗτοι ὑπὸ τῶν Ἀριανῶν ἐξεωθέντες. Pourquoi *The Church...*, p. 40, Ἀντιοχίας (d'après *Églises...*, p. 76), alors que la ligature du fac-similé comporte ει?

3. *Elucid.*, p. 493. *Églises...*, p. 77. Au-dessus de l'édicule figurait le nom de la ville ΓΑΝΓΡΑΙC. Ἡ ἁγία Σύνοδος ἡ ἐν Γάγγραις τῇ μητροπόλει, τῶν ιε' ἐπισκόπων, γέγονεν κατὰ Εὐσταθίου τοῦ ἑραιτηκοῦ φάσκοντος μὴ δύνασθαι τοὺς ἐν γάμῳ ἢ κρεοφαγοῦντας σωθῆναι. Τοῦτον ὡς κακῶς φρονήσαντα ἡ ἁγία Σύνοδος ἀνεθεμάτισεν.

4. *Elucid.*, p. 494. *Églises...*, p. 78 : Ἡ ἁγία Σύνοδος ἡ ἐν Λαοδικείᾳ τῆς Φρυγίας τῶν κε' ἐπισκόπων, γέγωνεν (sic) διὰ Μοντάνον τε καὶ λοιπὰς ἑρέσεις. Τούτους ὡς αἱρετικοὺς καὶ ἐχθροὺς τῆς ἀληθείας ἡ ἁγία Σύνοδος ἀνεθεμάτισεν.

6° Le concile de Carthage (254), aujourd'hui disparu. Au-dessus de l'édicule on lisait ΚΑΡΤΑΓΕΝΑ. L'inscription disait :

Le saint Synode de Carthage en Afrique, sous saint Cyprien, composé de 50 évêques, fut assemblé pour la condamnation de Novat qui repoussait le pécheur repentant. Le saint Synode le rejeta comme hérétique[1].

Bien que la reproduction des conciles comme motif d'ornementation ne fût pas un fait nouveau dans l'histoire de l'art byzantin, puisqu'on en connaît deux cas célèbres, l'un à Constantinople, l'autre à Rome, tous deux bien antérieurs au XII^e siècle[2], son à-propos dans la basilique de Bethléem se passe de longs commentaires. Tandis que, sur leurs banderoles déployées, les prophètes témoignaient de la divinité du Messie et que les longues files de ses ancêtres affirmaient son humanité, l'Église, dans ses assises solennelles, proclamait à la fois l'humanité complète et la divinité parfaite de celui qui naquit à Bethléem sous la forme d'un esclave, mais qui fut chanté par les anges et adoré par les Mages — *perfectus Deus, perfectus homo*. En levant les yeux au-dessus des conciles, on apercevait en effet une théorie d'anges encadrée de lourds rinceaux et interrompue à intervalles réguliers par les fenêtres de la grande nef. On peut prendre une idée de ce dernier élément de la décoration de la basilique par les cinq esprits célestes encore visibles de nos jours.

Après avoir passé en revue les diverses parties de cette propædeutique qui l'acheminait graduellement vers la lumière, le visiteur, pénétrant dans l'extrémité tripartite de l'édifice, arrivait à la vie du Christ, à la démonstration évangélique. A mesure qu'il approchait de la grotte se complétait le

1. *Elucid.*, p. 495. *Églises...*, p. 78 : Ἡ ἁγία Σύνοδος ἡ ἐν Καρταγένι τῆς Ἀφρικῆς, ἐπὶ τοῦ ἁγίου Κυπριανοῦ, τῶν ν' ἐπισκόπων, συνιθρύσθη, ἐπὶ καθαιρέσει Ναυάτου τοῦ ΤΟ ΑΜΕΤΑΝΟΗΤ ΟCΗCΑΤΟC (M. de Vogüé propose τὸ ἀμετανόητον ὀζήσαντος qui souffre assez de difficultés pour le sens. Nous proposons τὸν μετανόητον ὠθήσαντος pour ὠθίσαντος de ὠθίζω). Τοῦτον ἡ ἁγία Σύνοδος ὡς ἐρετικὸν ἀπέβαλε.

2. La représentation des six premiers conciles dans l'église du palais impérial de Byzance fut d'abord détruite par l'empereur monothélite Philippicus (712), puis refaite sur l'ordre de Théodose III (715). Anastase le Bibliothec., PL., **128**, § 179 : *Protinus etiam ut ingressus est memoratus Theodosius regiam urbem, imaginem illam venerandam, in qua sanctae erant sex synodi depictae, et a Philippico nec dicendo fuerat deposita, in pristino erexit loco, ita ut hujus fidei fervore omnis ab Ecclesia cessaret quaestio.* Le pape Constantin, de son côté, les avait fait reproduire dans le porche de l'église de St-Pierre à Rome, § 174 : ... *Zelo fidei accensus omnis cœtus Romanae urbis imaginem, quam Graeci votaream vocant, sex continentem sanctas ac universales synodos, in ecclesia beati Petri erexerunt.* Cf. la note de Bianchini, même tome, p. 266. Le « Guide de la Peinture » contient toutes les règles suivant lesquelles le sujet devait être traité.

cycle de ses connaissances religieuses. Dans l'abside méridionale il apercevait la *Nativité de Notre-Seigneur* traitée à la manière byzantine, qu'on détaillera à propos d'une mosaïque de la grotte représentant la même scène. Quaresmius voyait encore de son temps le fragment de ce tableau sur lequel était la sage-femme lavant le nouveau-né et l'inscription qui accompagnait l'ensemble du sujet : *Ecce virgo concipiet et pariet filium et vocabitur nomen ejus Emmanuel.* A côté se trouvaient l'*Adoration des Mages* et le *Retour des Mages* sous la conduite de l'ange. Les mosaïques du bras méridional du transept reproduisaient à l'ouest quelques scènes de la Passion, entre autres l'*Arrestation de Jésus;* à l'est, *Jésus parlant à la Samaritaine,* avec la légende *Loquitur cum Samaritana,* la *Transfiguration* (dont il reste un fragment) avec le titre *Transfiguratio Dni* et les indications de personnes *Helias, Ihs Chs, Moises,* enfin l'*Entrée triomphale du jour des Rameaux.* Cette dernière scène, en grande partie conservée, est « entièrement conforme aux règles données dans le Guide de la Peinture » et aux représentations vulgarisées par la miniature de l'époque[1]. On en retrouve encore tous les naïfs détails dans les icones modernes. La composition était, à Bethléem, désignée par les mots : *Ramis palmarum,* et *Ihs Xps* accompagnait l'image de Jésus monté sur l'ânesse. Au-dessus de ces panneaux, à l'orient et à l'occident, figuraient les quatre évangélistes se faisant face deux à deux. Saint Jean se voyait encore au XVII^e^ siècle indiqué par ces mots : *S. Joh. Evangelista,* ayant sur son livre *In principio* et sur une banderole *In principio erat Verbum.* A l'orient, le grand-père du Christ, *Joachim,* dont Quaresmius a relevé le nom, faisait sans doute pendant à sainte Anne, dessinée à l'occident[2].

Des mosaïques du bras septentrional du transept il ne restait plus, au XVII^e^ siècle, que le sujet connu dans l'iconographie byzantine sous le nom d'*Attouchement de Thomas* et l'*Ascension.* La première de ces deux scènes évangéliques, qui a survécu à la ruine de la décoration, est, à peu de chose près, ce que d'autres mosaïques du moyen âge nous ont conservé[3]. Au centre, le Christ se tient debout contre une porte fermée dont le linteau porte deux

1. De Vogüé, *Églises...,* pl. V. Harvey, pl. 11 et fig. 29. Il reste trop peu de la *Transfiguration* pour une comparaison fructueuse avec les représentations archaïques, au Sinaï par exemple (*RB.*, 1907, pp. 105 ss.).

2. *Elucid.,* p. 507. *Églises...,* pp. 94 s.

3. Cf. Diehl, *Couvent de Saint-Luc en Phocide* (XI^e^ siècle), p. 40. G. Millet, *Le monastère de Daphni* (XI^e^ siècle), pp. 161, 179.

mots que nous lisons avec M. Sprengling *Pax vobis*[1]. On pourrait se demander si ce n'est pas en ce point-là que d'autres ont déchiffré *Januis clausis*, traduction littérale de la légende τῶν θυρῶν κεκλεισμένων, qui dans l'iconographie grecque du moyen âge accompagne la scène de l'Incrédulité de Thomas[2]. Mais il est possible aussi que cette dernière légende, située ailleurs, soit aujourd'hui dégradée, comme le verset relevé par Quaresmius : *Infer digitum tuum huc*. On se rend au contraire très bien compte de la composition du tableau : Saint Thomas, le buste incliné, met sa main sur la plaie que lui montre le Sauveur en découvrant son flanc droit. De chaque côté, cinq apôtres, non plus dans des attitudes hiératiques et compassées, mais dans des poses naturelles, composent des groupes très vivants. Des arcades en ogive retombant sur des chapiteaux à feuilles grasses particuliers aux Croisés forment le fond du tableau. De l'Ascension, il ne subsiste que la partie inférieure du tableau : la Vierge au milieu, entre les deux anges, et les disciples de part et d'autre. Il y a là aussi beaucoup de vie dans les attitudes. On ne voit plus les épigraphes : *Ascensio* et *Viri Galilæi quid statis aspicientes in cœlum, hic Jhs qui assumptus est, sic veniet quemadmodum vidistis eum...*[3].

La partie centrale du chœur montrait, au midi, une *Présentation au Temple*; au nord, la *Pentecôte* et l'*Ensevelissement de la Vierge*, et dans l'abside orientale, l'*Annonciation*, Marie à gauche, l'archange à droite avec son nom *Ses Gabrihelis*. Au centre du grand arc se trouvait une figure de la Mère de Dieu, titulaire de la basilique, et dans les écoinçons Abraham et David avec leur nom *Abraham*, *David Propheta*. Les interstices étaient occupés par ces paroles : *Ave Maria gratia plena... Ecce ancilla Domini fiat mihi secundum verbum tuum*[4].

Deux inscriptions, l'une en latin, l'autre en grec, placées au-dessous des mosaïques historiées de cette même partie centrale du chœur, sont de la plus haute importance pour assigner une date et des auteurs à la décoration de la basilique de Bethléem. L'inscription latine comprenait dix hexamètres. Jusqu'à présent les savants qui se sont occupés du sanctuaire de la Nativité n'ont connu de ce texte que le second hémistiche des vers 1*, 2*, 3* et 4*,

1. *The Church of the Nativity*, p. 46, note 3; pl. 11.
2. Diehl, *Couvent de Saint-Luc...*, p. 40
3. *Élucid.*, p. 507. *Églises...*, pp. 96 s. Harvey, pl. 11.
4. *Élucid.*, p. 506. Au Saint-Sépulcre, l'*Annonciation* occupait l'arc triomphal situé entre la rotonde et le chœur. Cf. Poggib., p. 220.

sauvé de l'oubli par une copie plus ou moins correcte de Quaresmius[1]. Mais depuis la publication du *Voyage de Louis de Rochechouart* par M. Coudere en 1893 et celle du *Pèlerinage de Jacques de Vérone* par Roehricht en 1895, nous possédons la teneur exacte et complète des huit premiers hexamètres de cette pièce intéressante[2].

Les deux copies, l'une de 1461, l'autre de 1335, tout en offrant quelques divergences qui s'expliquent par la difficulté de résoudre les abréviations et les lettres composées, se complètent néanmoins l'une par l'autre d'une manière satisfaisante. L'inscription comptait cinq lignes et chaque ligne comprenait deux vers. Aussi les hexamètres pairs, 1*, 2*, 3*, 4*, 5*, se trouvaient-ils placés immédiatement les uns au-dessous des autres, comme on peut en juger par les quelques fins de vers qui demeurent encore aujourd'hui. Il en était naturellement de même pour les hexamètres impairs dont il ne reste plus trace. Voici la traduction de ce texte :

Le roi Amaury, gardien de la vertu, ami libéral, compagnon de l'honnêteté et ennemi de l'impiété, amant de la justice et de la piété, vengeur du crime, régnait comme cinquième roi; Emmanuel, donateur généreux et pieux empereur, commandait aux Grecs; ici vivait comme prélat et gouvernait l'église le débonnaire Raoul, digne de l'honneur du pontificat, lorsque la main d'Éphrem, à ce qu'on assure, fit pour eux la charmante (peinture)[3]...

1. *Elucid.*, p. 506. ..... *comes hostis et inretatis.*
..... *et Grecis imperitabat.*
..... *hic ecclesiamq. docebat.*
.....*s Ephrem fertur fecisse tu autem.*

2. On comprend que M. Guérin et M. de Vogüé, dont les travaux précèdent ces publications, aient ignoré cette inscription latine, mais cette ignorance est sans excuse dans l'ouvrage daté de 1910, *The Church of the Nativity*. Dans le sénat d'érudits qui ont uni leur effort pour cette publication, il est étrange que pas un n'ait envisagé cet aspect nouveau du sujet.

3. ROL., I, p. 260, Louis de Rochechouart (R); III, p. 220, Jacques de Vérone (V). Quaresmius est désigné par Q. Voici le texte tel que nous croyons devoir le reconstituer :

1 Rex Amalricus, custos virtutis, amicus	1* Largus, honestatis comes, hostis et impietatis
2 Justicie, cultor pietatis, criminis ultor	2* Quintus regnabat; et Grecis imperitabat
3 Emmanuelque, dator largus, pius imperitator	3* Presul vivebat hic, ecclesiamque regebat
4 Pontificis dignus Radulphus honore, benignus,	4* Cum manus his effrem fertur fecisse suavem
5 (Picturam	5*.....

1 R *Almaricus*, V *Amairicus*. R un blanc après *custos*, puis *inimicus*, V *virtutis amicus*.
1* R et V concordent, Q *inretatis* pour *impietatis*.
2 R et V d'accord.
2* R *Quintus*, V *Quietus* inacceptable à cause de la quantité. Godefroy n'étant pas compté pour roi, Amaury se trouvait être la cinquième tête couronnée du royaume latin. Ainsi Guillaume de Tyr, XIX, 1, écrit à propos de son avènement : *Balduino tertio, Latinorum Hierosolymis rege quarto, ... successit ei in eadem sancta civitate, Latinorum rex quintus dominus Amalricus, frater ejus unicus*. On lit également

L'inscription grecque qui se voit encore en grande partie peut être rétablie en entier grâce au relevé d'un pèlerin grec du XIV^e^ siècle et à la copie de Quaresmius rectifiée et complétée par M. le marquis de Vogüé[1]. En des termes différents ce texte confirme les renseignements de la pièce latine :

Le présent ouvrage a été achevé par la main du moine Éphrem, peintre et mosaïste, sous le règne du grand empereur Manuel Porphyrogénète Comnène, et dans les jours du grand roi de Jérusalem le seigneur Amaury, et du très saint évêque de la sainte Bethléem, monseigneur Raoul, en l'année 66$\overline{77}$, indiction II, *ou bien*, en l'année 6673, indiction XII[2].

dans les actes émanant de ce prince : *ego Amalricus, per Dei gratiam in sancta civitate Jerusalem Latinorum rex quintus...* Delaborde, *Chartes de T. S...*, p. 83.

3 R *imperitator*, V *imperiator*.

3* R *ecclesiamque regebat*, V *ecclesiam quod docebat*, Q *ecclesiamq. docebat*.

4 R *dictus*. V *dignus*. La virgule que les deux éditeurs ou les deux pèlerins ont placée après *Radulphus* doit se mettre après *honore* qui est uni à *Pontificis* et non à *benignus*.

4* R *his Effran*. V *hiis Effreni*. Q .....*s Efrem*. RVQ *tu autem*, insoutenable tant à cause du sens qu'à cause de la quantité. On peut d'ailleurs constater aujourd'hui que si A et V sont liés, E est simple et ne porte aucune trace d'une composition quelconque avec un T. En supposant une licence relativement à la synérèse, on pourrait proposer *suavem* se rapportant à *picturam* qui devait probablement commencer la ligne 5. Cette ligne qui comprenait les deux derniers vers correspondait à la cinquième ligne de l'inscription grecque mentionnant l'indiction. Elle a malheureusement disparu d'assez bonne heure.

1. Koikylides et Phocylides, Ἀρχαῖα... ὁδοιπορικά, p. 515 (G) ; cf. Beujamin Joannides, Προσκυνητάριον, p. 305 (J). Quaresmius, *Elucid.*, p. 506 (Q) ; de Vogüé, *Églises...*, p. 99 (V). Harvey, fac-similé, p. 44 (H), représente au mieux l'état actuel de l'inscription. Nous respectons l'orthographe du document :

1 Ἐτελειώθη τὸ παρὸν ἔργον διὰ χειρὸς Ἐφραὶμ μοναχοῦ ἱστοριογράφου καὶ μουσιάτορος,
2 ἐπὶ τῆς βασιλείας Μανουὴλ μεγάλου βασιλέως Πορφυρογεννήτου τοῦ Κομνηνοῦ
3 καὶ ἐπὶ τὰς ἡμέρας τοῦ μεγάλου ῥηγὸς Ἱεροσολύμων κυροῦ Ἀμμορί
4 καὶ τοῦ τῆς ἁγίας Βηθλεὲμ ἁγιωτάτου ἐπισκόπου κυροῦ Ῥαούλ, ἐν ἔτει ϛχοζ'
5 Ἰνδικτιῶνος β'.

1 V Ἐφραιμά, de même Dalton (*The church of the Nativity*) peu soucieux d'utiliser l'excellente copie de Harvey. Q H ЄΦΡΑΪ. H MĂ que G et J résolvent avec raison en μοναχοῦ. Le μ final d'Ἐφραίμ est représenté par la barre d'abréviation.

2 G brouille l'ordre de la titulature, et se permet des additions que rien n'autorise.

3 G ἐν ταῖς ἡμέρας QVJH ἐπὶ τὰς ἡμ. G κῦρ Ἀμμωρῆ, J κυρίου Ἀμμορί, Q κυροῦ.

4 G καὶ τῆς ἁγιωτάτης ἐπισκοπῆς Βηθλεὲμ τοῦ ἁγιωτάτου ἐπισκόπου, leçon qui ne tient pas devant l'examen de l'inscription et la bonne lecture de QVHJ. G κῦρ Ῥαούλ, ἐν ἔτει, V κύρου Ῥαούλ, ἐν ἔτει, Q. bloquant les trois mots, forge l'invraisemblable *Raulineti*.

Pour la date, Q Λ. XOZ, restauré par V en ϛ. XOZ. G 'ϛχογ' = 6673, c'est-à-dire 1165 de notre ère.

5 G omet l'indication. Si le chiffre de l'année que donne G est exact, il devait y avoir dans l'inscription IB comme chiffre d'indiction. En effet, de septembre 1164 à septembre 1165 on était dans la 12^e^ indiction. Comme d'autre part, d'après le comput ecclésiastique, l'année débutait le 21 mars ou le 1^er^ avril, l'achèvement de l'œuvre du moine Éphrem se placerait entre avril et septembre 1165. Q INΔIKTHONC B. Le petit sigma superposé indique le génitif. V suivi par Dalton Ἰνδικτιὸν B. D'ailleurs ο pour ω n'est point rare dans les inscriptions de Bethléem.

2. Si l'on fait coïncider le début de l'année 6673, suivant le comput civil, avec le 1^er^ septembre 1165, nous sommes dès lors dans la 13^e^ indiction qui a le même point de départ, et non plus dans la 12^e^, tandis que d'après le même comput, le 1^er^ septembre 1169 est à la fois le début de la 2^e^ indiction et celui de l'année 6677.

La première date, calculée suivant le comput de Constantinople, dans lequel la première année de l'Incarnation tombe en 5509 du monde, correspond à l'année 1169 de l'ère chrétienne. En ce temps-là en effet régnait à Byzance Manuel Comnène (1143-1180), à Jérusalem le roi Amaury (18 février 1162-11 juillet 1173), et Raoul (1155-1174) occupait le siège épiscopal de Bethléem. La seconde date, soutenue par l'anonyme grec du XIV^e^ siècle, répond à l'an du Seigneur 1165, qui tombe dans les mêmes règnes.

Ce qui se dégage d'abord de ces deux textes c'est la contribution de trois personnages dont l'un est qualifié d'*amicus largus*, le second de *dator largus*, le troisième de *benignus*, épithètes qui impliquent toutes, non sans nuances, la générosité qu'ils déployèrent dans la restauration de la basilique de la Nativité. Il est néanmoins difficile d'établir à l'aide de ces seules inscriptions quelle a été la part de chacun d'eux. La disparition prématurée de l'inscription latine et la détérioration de l'extrémité de la grecque où figurait le nom du roi Amaury ont favorisé singulièrement dans l'opinion l'importance du rôle de Manuel Comnène dont le nom est resté visible jusqu'à nos jours. Ce nom seul, d'autre part, attirait l'attention des pèlerins grecs dont il flattait l'amour-propre national. « Ce temple splendide et immense, écrit Phocas en 1177, la main libérale de mon très sage souverain l'a relevé et l'a entièrement orné de mosaïques d'or. En reconnaissance du service rendu par l'empereur, le pasteur intrus des Latins de l'endroit a fait placer son image bien exécutée en divers endroits et jusque dans le sanctuaire au-dessus de la grotte[1]. » Phocas est dans l'erreur lorsqu'il prend pour le basileus les rois scandinaves représentés sur les colonnes de la basilique, mais il voit juste lorsqu'il identifie avec Manuel le portrait en mosaïque figurant à proximité de l'inscription grecque du chœur[2]. Il eût d'ailleurs fait preuve d'une plus grande largeur d'esprit en nous disant si le roi Amaury et l'évêque très légitime des Latins, Raoul, étaient reproduits au-dessus de l'inscription latine. De ce témoignage trop unilatéral, on est

1. Phocas, 957 : Ἀλλὰ καὶ τοῦτον τὸν περικαλλέστατον ναὸν καὶ πάμμεγαν ἡ τοῦ κοσμιωτάτου μου βασιλέως ἀνήγειρε φιλότιμος χεὶρ, καὶ ψηφῖσι κεχρυσωμένοις ὅλον τὸν ναὸν κατεκόσμησεν, ἐφ' ὧν ὁ τῶν ἐν τῇ χώρᾳ παρένθετος Λατίνων ποιμήν, τὸν αὐτοκράτορα τάχα τῆς μεγαλοψυχίας ἀμειβόμενος, ἐν διαφόροις τόποις καὶ ἐν αὐτῷ τῷ θυσιαστηρίῳ τοῦ ἁγίου ὕπερθεν σπηλαίου τὴν ὡραίαν ἐκείνου μορφὴν ἀνεστήλωσε.

2. Daniel d'Éphèse, Ἀρχ... ὁδοιπ., p. 529 : Καθιστόρηται δὲ τὰ ὑψηλὰ τοῦ ἁγίου ναοῦ τούτου ὑπὸ τοῦ ἐν βασιλεῦσιν ἀοιδίμου κυροῦ Μανουὴλ τοῦ Κομνηνοῦ διὰ ψήφων λεπτῶν, ὡς ἐκ τῆς εἰκόνος ἐκείνου ἐκεῖσε οὔσης καὶ τῶν περὶ αὐτὴν γραμμάτων μανθάνομεν.

en droit de conclure que le souverain de Byzance a pris sur lui une part des dépenses exigées par la remise à neuf de l'église, mais non que la totalité de l'œuvre lui revienne. Un historien, dans le cas, se gardera de laisser son jugement à la merci d'une dégradation de muraille ou d'une déclaration qui sent si fort son chauvinisme. Si l'inscription grecque mentionne en premier lieu le règne de Manuel Comnène et se sert d'un comput byzantin, il n'y a rien là qui implique la suzeraineté du basileus sur le roi latin. Étant tracé par des Grecs, destiné à être lu par des Grecs, ce texte est rédigé selon le seul protocole que des Grecs pussent admettre. L'on doit, par contre, faire état de ce que le texte latin rédigé dans la langue officielle du royaume et s'adressant aux Occidentaux consacrait d'abord trois vers et demi à Amaury, puis un vers et demi à Manuel, et enfin deux vers à l'évêque latin. La date calculée suivant une ère latine devait se trouver indiquée par l'un des deux derniers hexamètres qui font aujourd'hui complètement défaut[1]. C'est donc par d'autres voies qu'il faut procéder pour saisir ce qui fut en réalité. L'importance de la contribution du Comnène n'en sera peut-être pas très amoindrie, mais elle ressortira du moins de faits historiques dûment attestés.

Des liens étroits s'étaient établis entre les Grecs de Constantinople et les Latins de Jérusalem dès le règne de Baudouin III. Manuel Comnène avait accordé à ce prince la main de sa nièce Théodora, fille de son frère aîné, le sébastocrator Isaac. Leur mariage fut béni à Jérusalem en 1158. L'année suivante, Baudouin, s'étant rendu au camp impérial de Mopsueste, fut de la part du basileus l'objet des plus délicates attentions. Il y eut même, à cette occasion, entre les deux souverains des traités dont on ne connaît pas toutes les clauses. Amaury, frère du roi et son futur successeur, alors simple comte de Jaffa, vint également au camp de Mopsueste participer aux largesses de l'empereur[2]. Nous n'hésitons pas non plus à y amener l'évêque de Bethléem, Raoul, attaché à la personne du roi latin comme chancelier du royaume. Peut-être même y avait-il précédé

1. La date devait être donnée d'après l'ère de l'Incarnation comme dans l'inscription relative à la dédicace du S. Sépulcre :

Ex ortu Domini numerabantur simul anni
Undecies centum quadragintaque novemque.

2. Chalandon, *Jean II Comnène et Manuel I Comnène* (Paris, 1912), pp. 440, 449. De Vogüé, *Églises...*, p. 102. Guillaume de Tyr, XVIII, 22, 23, 24.

son maître pour préparer la réception. En tout cas, il est à remarquer que c'est précisément en 1159 que la signature du vice-chancelier Étienne remplace celle de Raoul au bas d'une charte rédigée dans la ville d'Acre, alors que les chartes de 1158 et de 1160 portent le seing du chancelier lui-même[1]. Il est donc très vraisemblable que les projets relatifs à la décoration de Bethléem aient été alors élaborés entre Manuel, Baudouin III et l'évêque Raoul à la demande de ce dernier et que les premiers subsides aient été fournis à Mopsueste même par l'opulent basileus. Latins et Grecs se revirent d'ailleurs à Antioche où les deux cours se livrèrent à des jeux communs et à des tournois huit jours durant[2]. Nous serions très portés à croire que ce fut dans la métropole syrienne que l'évêque s'entendit avec le moine Éphrem, quelque habile Syrien rompu à l'art de la mosaïque, pour lui confier l'exécution des travaux projetés. Ces travaux avaient dû commencer depuis deux ans lorsque Amaury succéda à Baudouin, son frère (1162). A quelque temps de là, le nouveau roi, se sentant peu soutenu par l'Occident et rêvant la conquête de l'Égypte, comprit qu'il était de son intérêt de rechercher à son tour l'alliance de Manuel Comnène. Il épousa, à Tyr, en 1167, une nièce du basileus, Marie Comnène. Le traité en vue du partage de l'Égypte suivit de près. Quant à la malheureuse campagne du Delta de 1169, elle nous entraîne au delà des travaux de Bethléem, de même que le voyage d'Amaury à Constantinople en 1171[3].

Ces relations entre les Grecs et les Latins étaient d'ailleurs facilitées par les sentiments favorables à l'union des Églises que nourrissait l'empereur de Byzance. Dès le pontificat d'Hadrien IV, des ouvertures furent faites au pape en vue de l'union. La rupture du Saint-Siège avec l'empire d'Occident parut à Manuel une belle occasion pour revendiquer la totalité de

1. Delaborde, *Chartes de T. S. provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat*, p. 81 : *Data Achon per manum Stephani, domini Radulfi Bethleemite episcopi regisque cancellarii, in hoc officio vice fungentis, III idus Martii* (13 mars 1159). Or l'entrevue de Mopsueste eut lieu avant la fête de Pâques qui cette année-là tomba le 12 avril. Voici, par contre, comment se termine une charte de décembre 1158 : *Data in Ascalone, per manum Radulfi cancellarii, XVIII kalendas decembris*, et une autre de 1160 : *Data Achon, per manum Rudulfi, Bethleemite episcopi regisque cancellarii, VIII kalendas augusti.* De Rozière, *Cartulaire du S.-Sép.*, pp. 124, 110.

2. Guill. de Tyr, XVIII, 25. Chalandon, *op. l.*, pp. 450 ss. Roehricht, *Geschichte des Koenigreichs Jerusalem*, pp. 300 ss.

3. Chalandon, *op. l.*, p. 534 ss. Roehricht, *op. l.*, pp. 336 ss.

l'héritage de Constantin, car Rome, fatiguée des prétentions du césar germanique, en était arrivée à désirer le rétablissement de l'unité de l'empire et se trouvait assez disposée à entrer dans les vues du basileus. Dans une lettre au roi de France, Louis VII (1161), Manuel Comnène, venant à parler des négociations qu'il avait entamées avec la cour de Rome, déclarait s'engager à reconnaître Alexandre III comme pape légitime[1]. Bien plus, Manuel « s'ingénia à faire disparaître les divergences qui s'étaient élevées dans le domaine religieux. A cet égard, le concile de Constantinople, en 1166, est caractéristique; nous voyons Manuel user de son autorité sur le clergé orthodoxe pour faire trancher dans le sens de l'interprétation latine diverses questions de dogme. En outre, plusieurs écrits rédigés vers cette époque nous montrent qu'à Constantinople on a sérieusement alors envisagé la question de la réunion des Églises. Bientôt, on en vint à des négociations directes[2] ». Mais la création de la ligue lombarde, en améliorant la situation du pontife romain, fit que les avances du souverain byzantin furent reçues avec moins d'empressement, et si Constantinople et Rome restèrent encore en bonnes relations, la question du rétablissement de l'unité de l'empire ne fut plus remise sur le tapis. Or c'était pendant que ces négociations battaient leur plein que l'on travaillait à décorer la basilique de Bethléem. Il est fort possible qu'en adoptant comme sujets d'ornementation les anciens conciles provinciaux et les sept premiers conciles œcuméniques, base d'une entente commune entre les deux Églises, on ait obtempéré à un désir du Comnène. Il y aurait quelque chose de simpliste à dater cette décoration du VIII^e^ ou du IX^e^ siècle parce que la série des conciles s'arrête au II^e^ de Nicée (787). Abstraction faite pour l'instant des preuves qui l'assignent au XII^e^ siècle, tirées des particularités orthographiques et paléographiques et des signatures de l'artiste, le nombre restreint des représentations conciliaires ne s'oppose en rien à l'adoption de cette dernière époque. En effet, entre 787, date du VII^e^ concile œcuménique, et 1160, où les travaux de Bethléem commencèrent, trois conciles œcuméniques eurent lieu, qui, étant donné les circonstances notées plus haut, ne pouvaient figurer dans la basilique de la Nativité : le quatrième de Constantinople, 869-870, tenu contre

1. Chalandon, *op. l.*, p. 560.
2. Chalandon, *op. l.*, p. 564.

Photius et rejeté par les Grecs[1], le premier de Latran (1123) et le second de Latran (1139) dont les décisions n'intéressaient pas les Orientaux[2]. Au moyen âge l'église gréco-slave pouvait s'intituler comme aujourd'hui l'Église des Sept Conciles. Or, puisqu'on en était venu à des concessions réciproques et que l'empereur des Grecs contribuait pour une large part à la décoration de la basilique, il allait de soi que les sujets de discorde fussent prudemment écartés.

La rédaction grecque des arguments des conciles à Bethléem marque autant le dessein de se conformer au texte original, le seul admis par l'Église byzantine, qu'une concession faite à l'amour-propre des Grecs. Quant au synode latin de Carthage, s'il est également libellé en grec, c'est parce qu'il appartient à la règle de foi de la communion orientale énoncée au concile *in Trullo* ou Quinisexte[3]. En compensation l'argument du deuxième concile de Nicée est rédigé en latin. Deux empereurs d'Orient et trois patriarches de Constantinople y sont condamnés : on préférait peut-être dissimuler aux yeux de la multitude des Grecs ce qu'il y avait là d'humiliant. La vraie raison néanmoins de l'emploi de la langue latine dans ce cas est plutôt, suivant la judicieuse remarque de M. de Vogüé[4], la reconnaissance par les Francs de la légitimité du VII^e^ synode général. Il faut rappeler ici toute l'opposition que, malgré l'adhésion du pape Hadrien I^er^, les actes de ce concile soulevèrent dans l'empire d'Occident, surtout dans l'entourage de Charlemagne. *Pseudosynodus Græcorum* pour l'archevêque Hincmar, le deuxième de Nicée est traité d'*ineptissima synodus* dans les Livres Carolins où Alcuin condensa toutes les objections des théologiens occidentaux, et qui traitent fort

1. Cf. Jugie, *IV^e^ Concile de CP.*, dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, III, 1307 : « Les canons de ce concile ne figurent dans aucune collection grecque; aucun canoniste byzantin ne les a commentés; les actes eux-mêmes ne nous sont parvenus qu'à l'état de résumé. »

2. Forget, *Conciles*, même vol. du *Dict.*, 671 s.

3. Le second canon de ce concile déclare qu'il faut maintenir les canons des synodes suivants : Nicée, Ancyre, Antioche de Syrie, Néocésarée, Gangres, Laodicée de Phrygie, I^er^ de Constantinople, Éphèse, Chalcédoine, Sardique, Carthage, Constantinople sous Nectaire, Alexandrie sous Théophile. Parmi les décisions des Pères qui font loi on range le canon de saint Cyprien, ἔτι μὴν καὶ τὸν ὑπὸ Κυπριανοῦ τοῦ γενομένου ἀρχιεπισκόπου τῆς Ἀφρων χώρας καὶ μάρτυρος καὶ τῆς κατ' αὐτὸν συνόδου ἐκτεθέντα κανόνα. Il s'agit ici très probablement de la condamnation de Novat, au concile de 254. La mosaïque de Bethléem le porterait à croire; elle contribue donc à éclaircir un point obscur de l'histoire des conciles. Cf. Hefele-Leclercq, III, p. 563, note 2. Lauchert, *Die Kanones der wichtig. altkirch. Concilien*, pp. 101 s.

4. *Églises...*, p. 104.

sévèrement l'impératrice Irène et son fils Constantin VI pour avoir dit dans leur lettre au pape Hadrien : « Dieu gouverne avec nous; Dieu nous a choisis, nous qui cherchons sa gloire avec vérité. » Ces paroles y sont taxées de blasphème et d'orgueil[1]. Un malentendu causé par une traduction infidèle était à la base de cette chicane. Quoi qu'il en soit, les Francs faisaient aux Grecs une véritable rétractation en affichant sur les murs de Bethléem, dans la langue officielle de leur église, le résumé du synode controversé débutant par ces mots : *Sancta Synodus Nicena II, CCCLXVII patrum contra impugnatores sanctarum ymaginum congregata sub Constantino et Yrena matre ejus...* Ce syncrétisme gréco-latin se manifestait d'une autre façon dans les noms des ancêtres du Christ rangés au-dessous des conciles, et dont les uns étaient transcrits par des lettres grecques, et les autres, comme on est encore à même d'en juger, par des lettres latines. Se servir de cette différence comme d'un critérium chronologique et déclarer en conséquence que les personnages à légende grecque précèdent ceux qu'accompagne une légende latine, c'est méconnaître le caractère véritable de cette œuvre[2]. Dans toute cette décoration l'Orient et l'Occident ont été mêlés à dessein et comme à plaisir. Rien n'est plus suggestif à cet égard que la double signature de l'artiste Basile à qui l'on doit la composition des mosaïques de la nef. La manière toute byzantine du peintre-décorateur trahit suffisamment son origine orientale. Nous en faisons volontiers un grec ou un de ces « poulains » issus d'une souche franco-levantine, formé à une école grecque. Le psautier de la reine Mélisende († septembre 1161) que possède le British Museum renferme à côté des miniatures dues probablement à une main occidentale, une série d'illustrations d'aspect byzantin signées *Basilius*[3]. Il ne serait, certes, pas trop téméraire d'identifier l'enlumineur du psautier avec le décorateur de Bethléem. Si l'on porte les regards vers l'interstice qui sépare la huitième fenêtre de la neuvième, au côté nord de la grande nef de la basilique, on aperçoit derrière l'ange qui orne le panneau quatre

1. Hefele-Leclercq, III, pp. 1061 ss., et Appendice VII, *l'Iconoclasme en Occident*.

2. Poggib., p. 219, dit en parlant des généalogies : tutto d'opera musaica, si è scritto di lettere greche e latine. Il est assez téméraire, ainsi qu'on pourra le constater à propos des peintures des colonnes, de porter à ce sujet le jugement que M. Baumstark exprime dans *Palaestinensia*, p. 27 : Auch das scheint auf zwei Schichten von verschiedenen Alter in der Gesamtschoepfung hinweisen.

3. Cf. *The church of the Nativity at Bethlehem*, p. 51.

petites lignes d'une inscription mosaïque en cubes dorés sur fond vert. L'inscription comprend ces deux mots coupés chacun en deux : BASILIVS PICTOR. Lorsque ensuite, s'étant tourné vers la paroi méridionale, on fixe le tympan encore existant du deuxième concile œcuménique, au-dessous de l'espace qui sépare la neuvième de la dixième fenêtre, on ne tarde pas à voir deux lettres grecques dont on n'a pas jusqu'ici noté l'importance. La croix à rayons y apparaît en effet flanquée, à l'est, d'un B, et à l'ouest, d'un C, ou sigma lunaire. L'artiste s'est donc contenté ici de mettre la première et la dernière lettre de son nom. Mais qui sait si dans les parties aujourd'hui recouvertes de crépissage ou définitivement ruinées on ne lisait pas en quelque coin la signature complète BACIΛЄIOC suivie de la mention de la profession? Basile avait le même droit que le moine Éphrem de faire figurer au milieu de son œuvre son nom et ses titres dans les deux langues. Latin au nord, grec au sud, le décorateur ne pouvait exprimer d'une façon plus caractéristique l'idée directrice du travail médiéval.

En outre, la double signature assignant à un même peintre la décoration de la muraille nord et celle de la muraille sud est une preuve de plus en faveur de l'unité de l'ornementation de la basilique, unité que réclame d'autre part le point de vue paléographique. Le texte des conciles généraux et celui des conciles provinciaux, comme aussi l'inscription du chœur relative à Comnène, à Amaury et à Raoul, présentent les mêmes caractères, les mêmes ligatures et des superpositions de lettres identiques. M. de Vogüé a déjà établi que l'œuvre paraît une sous tous les rapports[1] et sa conclusion n'a pas trouvé jusqu'ici d'objection sérieuse.

Il est possible que les mosaïques antérieures à la restauration médiévale aient représenté des sujets analogues à ceux qu'adoptèrent les autorités latines et grecques du XII^e siècle, mais on ne peut vraiment prouver, par ce qu'il reste aujourd'hui, que des parties de la décoration première aient survécu aux travaux des Croisés. Les conciles généraux et les conciles provinciaux sont traités différemment parce que l'artiste a voulu établir une distinction entre ceux-ci et ceux-là. En donnant en outre une plus grande largeur aux tableaux des synodes provinciaux, le compositeur est arrivé à

1. *Églises...*, p. 87.

n'en reproduire que six, tandis qu'en restreignant les représentations symboliques des conciles œcuméniques, il a pu atteindre le nombre de sept. La cause de ce manque de symétrie est, pensons-nous, toute matérielle. Pour établir que primitivement les conciles œcuméniques ne se trouvaient qu'au nombre de six faisant pendant aux six conciles particuliers de la muraille nord, il faudrait supposer que toute la décoration de la muraille sud ait eu seule à souffrir des injures du temps, tandis que la série opposée se serait conservée intacte. De tels hasards ne s'imaginent que très difficilement et sont des preuves assez fragiles.

Les objections apportées contre l'unité des mosaïques du chœur n'ont pas autrement de solidité. Toutes étaient accompagnées de légendes latines faisant, le plus souvent, corps avec les sujets représentés, comme il est loisible de s'en rendre compte par la scène de l'Incrédulité de Thomas, par exemple, où l'on voit encore un *Pax vobis* sur le linteau de la porte fermée et la trace des paroles *Infer digitum* etc. dans les entrecolonnements. Personne ne niera qu'il y ait dans les titres et formules latines un indice probant en faveur de la date fixée par l'inscription du chœur. A y regarder de près également, on constatera que le décorateur du XII^e^ siècle a traité différemment les apôtres suivant qu'ils étaient isolés ou en groupe. Dans le premier cas, il auréole leur tête comme dans la Transfiguration dont l'un des témoins est resté visible : c'est l'apôtre Jacques terrassé par l'épouvante et recevant l'un des rayons qui émanent de la personne du Christ[1]. Dans le second cas, les apôtres sont privés de nimbe et cela pour une raison de bon goût. Nimber les personnages du premier plan c'eût été cacher d'une façon très disgracieuse les têtes du second plan. La même observation peut être faite à propos d'autres mosaïques du XII^e^ siècle. Ainsi à Daphni, les disciples ont l'auréole à la Transfiguration, mais ils ne l'ont pas au groupe de *Niptér*. Par conséquent, de l'absence ou de la présence

1. C'est ce fragment que M. Baumstark, *Palaestinensia*, p. 26, a le tort de prendre pour une Conversion de saint Paul. Un coup d'œil sur la Transfiguration du Sinaï et surtout sur celle de Daphni permet de juger quelle était la position de l'apôtre subsistant par rapport à l'ensemble du tableau. De plus, suivant la tradition iconographique du temps, ce saint Jacques de la Transfiguration porte une barbe qui est ici courte et ronde. C'est donc pour bien des raisons que nous n'admettons pas cette conclusion de M. B., p. 26 s. : « Im Querschiff fehlt der Nimbus in Thomasszene und Himmelfahrt noch bei allen Aposteln, waehrend in der Bekehrung Pauli ihn bereits der eben erst vom Herrn berufene Verfolger Saulus hat. Ich meine, dass dies eine Gleichaltrigkeit der Kompositionen ausschliest. » Nous avons déjà vu que ce tableau à Bethléem était accompagné d'indications latines.

du nimbe on n'est pas en droit de conclure que les mosaïques du chœur de Bethléem appartiennent à des époques différentes. L'unité de temps ne comporte pas toutefois l'unité d'exécution ou de composition. Si Basile a composé et dirigé l'œuvre décorative de la nef, c'est Éphrem qui fut chargé d'orner le chœur. Dans le bras méridional, on remarquait encore au XVII[e] siècle la mention d'un troisième nom qu'il est difficile de restituer en entier : « *Souviens-toi, Seigneur, de ton serviteur Zan...* » [1].

Ainsi donc, sans nous perdre dans des analyses subtiles, mais portant à faux, qui risqueraient de nous dissimuler la véritable note de l'ensemble, nous nous expliquons suffisamment le caractère gréco-latin de l'ornementation de Bethléem par l'origine et la formation des artistes travaillant sous la haute direction de l'évêque latin Raoul, par les appoints dus à la générosité du souverain de Byzance, du roi Amaury et du susdit prélat [2]. La libéralité de Manuel Comnène est reconnue même des historiens latins. « Il fut sage et si courtois que tout le monde en doit parler en bien, et il vainquit de largesses tous les princes qui oncques puis furent [3]. » Quant à Amaury, il veillait à ce que les dîmes fussent régulièrement payées à l'église. Cependant « convoiteux estoit » plus qu'il ne convenait à un roi [4]. Mais un prélat de la tournure de Raoul pouvait tout obtenir de lui. « Biaux clerc et bien lettré », d'une belle prestance et d'un commerce agréable, le chancelier-évêque était très influent à la cour de Jérusalem [5]. A la faveur dont il était l'objet, il répondait par un attachement à toute épreuve. Il suivit Amaury dans ses campagnes contre l'Égypte et contre les Sarrasins qui inquiétaient le Négeb et la Transjordane. C'est à lui que revenait d'ordinaire l'honneur de porter durant les expéditions le palladium des Croisés, la relique insigne de la vraie Croix. « Vaillant homme, large et débonnaire », *vir liberalis et benignus admodum*, tel est l'éloge funèbre que

1. Quaresmius, *Elucid.*, p. 507 : μνήσθητι Κε τὸν δοῦλόν σου Ζαν...

2. Le même syncrétisme se remarque dans les constructions des rois normands de Sicile au XII[e] siècle. La décoration du dôme de Cefalù, de la Martorana et de la Chapelle palatine de Palerme, confiée à des mosaïstes byzantins, caractérise au mieux l'art byzantin de l'époque des Comnènes. On y voit la langue latine usitée de concert avec la grecque. Cf. Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, pp. 513 ss. Kondakoff, *Histoire de l'art byzantin*, II, p. 13 ss.

3. D'après Guill. de Tyr, XXI, 12.

4. Guill. de Tyr, XIX, 2.

5. Guill. de Tyr, XVI, 17 : *Pars enim dari sibi deposcebat dominum Radulphum, regis cancellarium virum utique litteratum, sed nimis secularem, Anglicum natione, forma decorum, regi et reginae, cunctisque curialibus valde acceptum.*

Guillaume de Tyr consacre au « vénérable frère le Seigneur Raoul d'heureuse mémoire, évêque de Bethléem et chancelier royal » au moment de parler de sa mort et de sa sépulture dans le chapitre de son église (1172), éloge qui coïncide avec celui de l'inscription latine tracée jadis dans le chœur du sanctuaire de la Nativité[1]. L'origine anglo-normande de ce personnage ne saurait être passée sous silence. Le choix des peintures qui décoraient les colonnes de la basilique, à défaut d'indication documentaire, le proclamerait d'ailleurs hautement.

Les mosaïques dont nous arrêtons ici l'étude n'étaient pas en effet le seul élément décoratif de l'église de Bethléem. Il y avait en outre sur chaque fût de la double colonnade centrale et sur plusieurs autres des nefs secondaires une peinture reproduisant un saint en pied, dont la tête nimbée se détachait sur un fond bleu et le corps sur un fond rouge foncé. Ces longs personnages sont aujourd'hui assez effacés, surtout dans la grande nef, et, chez la plupart, le visage a été intentionnellement gratté par les musulmans. Mais un examen attentif permet de les décrire et d'en saisir l'identité, car à l'aide d'une jumelle on peut détailler les parties de leur costume et les raisons de leur pose, déchiffrer enfin les noms peints en lettres blanches, maintenant très atténuées, à gauche et à droite de l'auréole. A passer en revue ces saints personnages, à lire ces inscriptions en grande majorité bilingues, à en constater l'orthographe et la paléographie, on se confirme dans les conclusions résultant de l'examen des mosaïques. L'importance de ces peintures qui, pour l'histoire de la basilique, l'emporte sur celle des mosaïques, à cause du particularisme dont elles font preuve, leur assigne une place nécessaire dans cette monographie. Le lecteur, après avoir parcouru le catalogue suivant, comprendra pourquoi nous ne partageons pas le dédain de Quaresmius à l'égard de ces restes de l'art médiéval, qu'il crut trop imparfaits et de trop minime importance pour mériter une étude particulière[2].

1. Guill. de Tyr, XX, 30. Sur l'épiscopat de Raoul voir Riant, *Études sur l'histoire de l'Église de Bethléem*, I, pp. 19-21, et *Éclaircissements sur quelques points de l'histoire de l'Église de Bethléem-Ascalon*, ROL., I, pp. 144-150.

2. *Elucid.*, p. 507 : *Similiter in columnis, quæ sunt in quatuor ordinibus dispositæ, sunt aliquæ depictæ sanctorum imagines, cum inscriptionibus ; quas non hic subjicio, quoniam satis imperfectæ et parum prodesse possunt.* M. de Vogüé, *Églises...*, p. 70, se contente de mentionner en passant ces peintures qui ne tiennent aucune place non plus dans les relevés de M. Harvey et peu dans le texte de M. Lethaby. L'article de Durand, *Peintures de l'église de Bethléem*, dans le *Bulletin monumental* de Caen, 5e série, t. XII (1884),

Les noms des saints ne se trouvent pas uniformément disposés par rapport à chaque tête nimbée. Les mots ont été diversement séparés ou accouplés suivant le caprice du peintre qui a mêlé le grec et le latin à sa fantaisie. Les lettres latines affectent les formes bien connues du XII^e^ siècle que l'on retrouve dans les noms de la mosaïque des ancêtres du Christ. Plus d'une fois les caractères grecs ont subi l'influence gothique, mais leurs combinaisons variées et les phénomènes de l'itacisme rappellent fort le texte des conciles en mosaïque. *Sanctus* est abrégé soit en *S* barré, soit en *Scs* surmonté d'un signe d'abréviation. *Sancta* devient également *Sca*. Ὁ ἅγιος est écrit en entier. Nous respectons l'orthographe dans nos transcriptions. Pour chacune des séries, nous partons de la colonne située à l'ouest, près de la porte. La pl. XX groupe quelques spécimens de ces légendes pris au hasard dans la série de nos fac-similés pour donner un aperçu de cette paléographie et de certaines ligatures plus originales.

I. Colonnade septentrionale de la grande nef.

1. — *S. Macarius.* Ὁ ἅγιος Μακάριος. Le saint anachorète Macaire tient une croix et porte une tunique en feuilles de palmier tressées.

2. — *S. Antonius.* Ὁ ἅγιος Ἀντόνιος. Le bas du visage est conservé. Saint Antoine était vêtu d'une longue robe bleue à capuchon. On lit sur une pancarte qu'il tient à la main cet apophthegme : « *L'abbé Antoine a dit que l'obéissance avec la continence dompte les démons* [1]. »

3. — Ὁ ἅγιος Εὐθύμιος. Le nom latin manque. Saint Euthyme, portant une tunique brune et une étole grecque, bénit de la main droite et tient à la main gauche cet apophthegme sur une pancarte : « *Celui qui habite avec un père spirituel n'a pas besoin de garder...* [2]. »

4. — *Scs Georgius.* Ὁ ἅγιος Γεώργιος. A la droite de saint Georges se voit une lance et devant lui une épée dont la poignée est en forme de croix. Le bouclier est à sa gauche.

p. 354-67, n'est qu'une série de notes détachées, rapportées par son frère, l'artiste Paul Durand, avec plusieurs croquis. Une mort prématurée n'a pas laissé réaliser la monographie technique à laquelle ces documents étaient destinés. Même sous cette forme de lambeaux ils conservent du prix. C'est la première description un peu développée qui, à notre connaissance, ait été consacrée à ces vestiges. L'étude du R. P. Germer-Durand, *Échos de N.-D. de France*, 1891, pp. 41-45, *Décorations de la basilique de Bethléem*, dont nous ne méconnaissons pas le mérite, demande à être complétée sur plus d'un point.

1. L'orthographe de l'inscription est assez maltraitée : ✝ Εἶπεν ὁ ἁβᾶς Ἀντόνιος ὅτι ἡ απακοοι (pour ὑπακοὴ) μετ' ἐνκρατίας οιποτ(ασσει) (pour ὑποτάσσει) δεμονας (δαίμονας). Cf. *Apophth.*, éd. Cotelier, p. 352.

2. ✝ Ὁ καθεζόμενος μετὰ πνευματικοῦ πατρὸς οὐ χρὶ (χρὴ) φιλαττειν ἐν τῷ ...οῦ.

Fig. 42. — « Le prophète Hélie est assis dans une pose méditative... ».
Peinture de la seconde moitié du XIIe siècle.

5. — *S. Leonard(us)*. Ὁ ἅγιος Λεονάρδος. Vêtu d'une tunique noire, ce saint confesseur s'appuie sur un bâton. Anachorète français contemporain de Clovis, saint Léonard vécut et mourut aux environs de Limoges. Au moyen âge son culte était très répandu, même en dehors de la France. L'Angleterre comptait cent soixante églises dédiées à ce saint. Les Grecs de l'Italie méridionale faisaient son office. On l'invoquait surtout pour la délivrance des prisonniers. Les Normands de Sicile, qui lui étaient fort dévots, attribuaient à saint Léonard plusieurs délivrances merveilleuses, entre autres celles du comte de Salerne Richard et celle de Boémond, parent de Tancrède[1].

6. — *Scs Cosmas*. Ὁ ἅγιος Κοσμᾶς. Tunique bleue, manteau rouge.

7. — *Scs Da[mi]anus*. [Ὁ ἅγι]ος [Δ]αμιανός. Tunique rouge et manteau bleu.

8. — *S. Catald(us)*. [Ὁ ἅγιος] Κάταλ[δο]ς. Probablement Irlandais d'origine, l'évêque saint Catald visita Jérusalem à une époque inconnue. A son retour de pèlerinage, il débarqua à Tarente dont il convertit les habitants. Décédé dans cette ville, il devint l'objet d'un culte popu-

1. *Acta SS., Novemb.* III, pp. 146-162.

laire[1]. Le tableau de Bethléem le représente habillé d'une ample chasuble gothique, tenant de la main gauche une crosse latine, et bénissant de la main droite.

9. — Une sainte, probablement une madone, ayant à ses genoux une suppliante. Le nom est effacé.

10. — *S. Joha(nne)s Eva[n]gel[ista]*. Pas d'inscription grecque. Le saint tient en main le livre de son évangile.

11. — Sur les colonnes en faisceau engagées dans le mur qui ferme le chœur on distingue les vestiges de Μαρία ἡ τοῦ Ἰακώβου et de Σαλώμη.

II. Colonnade méridionale de la grande nef.

1. — *Scs Teodozius.* Ὁ ἅγιος Θεοδόσιος ὁ κοινοβηάρχις. Le cénobiarque Théodose a la barbe noire et le front ridé. Sur sa robe brune il porte un manteau blanc. Le rouleau déplié qu'il tient en main ne présente pas d'inscription, mais seulement les lignes destinées à indiquer la grandeur des lettres qui ne paraissent pas y avoir jamais été tracées.

2. — *Scs Sabas.* Ὁ ἅγιος Σαβᾶς. Vêtu d'une tunique brune et d'un manteau jaune, saint Sabas tient une pancarte où se lit cet apophthegme : « *Qui sera maître de son ventre et de sa langue sera sauvé*[2]. »

3. — *Scs Stephanus.* Ὁ ἅγιος Στέφανος. Le protomartyr Étienne porte une ample dalmatique latine d'où l'on voit dépasser les deux extrémités de l'étole. A son bras gauche est attaché le manipule et de sa main il tient contre lui un évangéliaire.

4. — *Scs Canutus Rex Danorum.* Pas d'inscription grecque. Saint Canut, roi de Danemark († 1086)[3], est représenté couronné en tête, le bras droit appuyé sur une lance et le bras gauche tenant un bouclier orné d'une croix.

5. — *Scs Olavus Rex Norvegie.* Sans inscription grecque. Le bras droit de saint Olaf, roi de Norvège, en se repliant pour tenir le sceptre, relève le manteau dont il laisse voir la contre-hermine. A gauche du personnage, se trouve un bouclier bleu ayant une croix dorée. On lit dans les Actes du saint roi que lui et ses soldats portaient une croix sur leur casque et sur leur bouclier[4]. Olaf (1015-1030) acquit immédiatement après

1. *Acta SS., Mai.* II, pp. 576 s.

2. † Κρατισον (κρατήσων) γαστρὸς κὲ γλόττις (γλώττης) κὲ σοθήσετε (σωθήσεται).

3. *Acta SS., Jul.* III, pp. 121-127.

4. *Acta SS., Jul.* VII, p. 129 : *Cum in eos Olaviani, pictis in casside et clypeo crucibus omnes conspicui...*

sa mort une renommée universelle, grâce aux courses incessantes des Scandinaves. Les légendes du pays le mettaient au nombre des *Jorsalafarir*, ou membres d'expéditions plus ou moins mythiques à Jérusalem et en Orient. Les mercenaires normands de l'armée byzantine l'invoquaient dans les combats difficiles, et Constantinople avait deux églises en son honneur. Son frère Harold servit aussi avec plusieurs de ses compatriotes dans l'armée de l'empire d'Orient. Le culte de saint Olaf s'étendit à la Normandie où il avait été baptisé et à l'Angleterre normande[1].

Fig. 43. — Le suppliant aux pieds de S. Jacques.
Peinture de la seconde moitié du XII^e siècle.

6. — *Scs Vincencius.* Ὁ ἅγιος [Βι]κέντιος. Saint Vincent martyr est habillé en diacre latin.

7. — *S. Joh(ann)es Babtista.* Ὁ ἅγιος Ἰω(άννης) ὁ Πρόδρομος. Le Précurseur, vêtu de sa traditionnelle tunique de peau qui laisse à nu des jambes noircies par le soleil, tient à la main une banderole sur laquelle on lit : « *Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.* † Ἴδε ὁ ἀμνὸς τοῦ Θεοῦ ὁ υἱὸς τοῦ Πατρός, ὁ ερον (αἴρων) τὴν ἁμαρτήαν τοῦ κόσμου. »

8. — Ὁ ἅγιος Ἠλίας. *Sc. H(elias) P.* Le prophète Hélie est assis dans une pose méditative, la main dans la barbe comme le Moïse de Michel-Ange. Au-dessus deux corbeaux volants lui apportent des pains. Entre le chapiteau de la colonne et le nimbe du saint on déchiffre : *P(ro)p(he)ta Helias. Esca quam de celo afferebant corvi ei* (fig. 42 ; cf. pl. XII)[2].

9. — Ὁ ἅγιος Ὀνού[φρι]ος. [*S. Onufri*]*us.* S. Onuphre avec sa longue barbe en pointe et son pagne.

10. — Une sainte dont le nom est effacé, probablement sainte Marie-Madeleine.

III. Colonnade des basses nefs méridionales.

1. — *S. Jacob(us).* Saint Jacques le Majeur ayant à ses pieds, sur sa droite, un personnage agenouillé et levant les mains dans l'attitude de la

1. Riant, *Les Scandinaves en T. S.*, pp. 119-123. *Acta SS., Jul.* VII, pp. 105 ss.
2. Quaresmius relève la même scène sur les mosaïques du Calvaire (*Elucid.*, p. 342).

prière. Vêtu d'un justaucorps noir que recouvre un manteau gris agrafé sur l'épaule, portant sur le côté une besace ornée d'une grosse coquille de pèlerin, chaussé de souliers à longue pointe, ce suppliant unit à l'élégance du costume une grande finesse de traits (fig. 43).

2. — *S. Bartolomeus.* [Ὁ ἅγιος] Βαρτολομεῦς. Saint Barthélemy, apôtre, jouissait d'une grande popularité chez les Normands de Sicile et de Calabre. On connaît les translations du corps de cet apôtre à Lipari et à Bénévent. Son culte, interrompu par l'occupation sarrasine, fut remis en honneur grâce au duc Roger, maître des îles Éoliennes, en 1080. Par ses soins l'église et le monastère de saint Barthélemy furent reconstruits et dotés de bénéfices[1].

Fig. 44. — Deux suppliantes aux pieds de la Vierge Consolatrice des affligés.
Peinture de la seconde moitié du XII^e siècle.

Les colonnes 3 et 4 n'ont aucune peinture.

5. — Une Vierge avec l'Enfant Jésus est assise sur un trône somptueux. A ses pieds se trouve au nord un suppliant ayant un bouclier devant lui; au sud deux suppliantes les mains tendues lui font pendant. Sur la bande rouge qui encadre le bas du tableau on lit cet hexamètre léonin :

Virgo celestis confer solatia mestis.

1. *Acta SS.*, p. 56 ss.; p. 104. Un bras du saint apôtre fut apporté à Cantorbéry par un bénédictin venu au concile de Bari (1098) avec saint Anselme.

Dans l'angle du cadre un grand A surmonté du signe ordinaire d'abréviation que l'on remarque sur *Scs*, représente l'initiale de la signature du peintre auteur de cette œuvre, ou celle du mot *Amen* (fig. 44).

Un saint évêque bien conservé occupe sur la même colonne le côté opposé à la madone. Il porte une ample chasuble rouge foncé avec le pallium, la mitre et la crosse latine. Le reste de l'inscription ...*brosius* nous invite à identifier ce personnage avec saint Ambroise.

6. — *Sca Anna*. Le grec est illisible. Sainte Anne portant devant elle Marie enfant. Sur la même colonne du côté oriental est représenté un évêque latin sans pallium. Des vestiges de lettres laissent deviner saint Augustin.

7. — *Sca Margarita*. [Ἡ ἁγία] Μαρίνα. La sainte martyre d'Antioche, vénérée chez les Latins sous le nom de Marguerite et chez les Grecs sous celui de Marine, tient ici une petite croix à la main. Son culte s'était répandu en Occident surtout depuis le VII^e^ siècle. En Italie, Alphan, évêque de Salerne (XI^e^ siècle), lui dédia un poème. Elle fut en Angleterre l'objet d'une dévotion assez particulière pour qu'au XIII^e^ siècle on dût élever le degré de sa fête.

Les autres colonnes des bas-côtés du sud, pas plus que toutes celles des bas-côtés du nord, ne sont décorées d'aucune peinture. Quant aux personnages qui se voient sur les colonnes du chœur (le Christ, ὁ ὤν, les évangélistes et les docteurs de l'Église grecque), ils sont de trop fraîche date pour que nous ayons à en parler ici. Ils ne sont probablement pas antérieurs à 1842[1].

Une réunion de saints aussi bigarrée dans la basilique de Bethléem serait de nature à nous intriguer si nous ne savions qu'elle s'est faite au XII^e^ siècle, époque où se heurtaient en Palestine les influences les plus diverses. Les dévotions communes mises à part (la Sainte Vierge, sainte Anne, saint Jean l'Évangéliste, le Précurseur, saint Étienne), il est évident qu'au choix des autres bienheureux ont présidé des préférences qui s'expliquent par l'attachement à un rite ou à une nationalité. Ainsi les Myro-

1. On en discernera quelques fragments en se reportant à la fig. 9 et à la pl. XIII. M. O. M. Dalton (*Byzantine Art and Archaeology*, 1911, p. 277) emprunte un de ces exemples (fig. 169) à la publication de M. Harvey, *The Church...*, pour caractériser les fresques des colonnes, qu'il attribue au XII^e^ siècle. Cette date est correcte excepté précisément pour les groupes dont M. D. produit un spécimen. Cf. *supra*, p. 33, n. 1.

phores, le prophète Hélie, saints Georges, Antoine, Onuphre et Macaire sont plus dans la note de l'Orient, tandis que les saints Vincent, Ambroise, Augustin et Mgr saint Jacques de Galice ont une caractéristique plus occidentale. Les saints anachorètes Euthyme, Sabas et Théodose, dont les monastères animaient le désert à l'orient de Bethléem, ont quelque chose de plus local ; ce sont des dévotions palestiniennes. Avec sainte Marguerite on peut soupçonner une influence antiochienne provenant soit des décorateurs syriens, soit de la colonie normande de la cité de l'Oronte. Enfin saint Barthélemy, saint Léonard, saint Catald et surtout les scandinaves saint Canut et saint Olaf sont des preuves manifestes de la part notable que s'arrogea la dévotion normande dans la décoration du sanctuaire de la Nativité. Dès l'instant que Tancrède eut planté son étendard sur la basilique, il semble que les Normands l'aient revendiquée comme un de leurs fiefs. Plus de dix ans avant l'érection canonique de l'évêché de Bethléem, ne vit-on pas Arnoul, évêque de Martorano en Calabre, s'emparer frauduleusement de cette église (10 août 1099) ? Il est possible, en outre, que les deux premiers évêques légitimes de Bethléem, Aschétin, Anselme ou Anselin, fussent de race normande. D'ailleurs, outre les Normands de Sicile, de France ou d'Angleterre, la Terre Sainte en recevait de la Scandinavie même. En 1106, une troupe de Danois vint à Jérusalem. Leur reine Botild, décédée pendant le pèlerinage, fut ensevelie au Tombeau de la Vierge. La croisade de Sigurd, roi de Norvège (1106-1112), est trop fameuse pour qu'il y ait à insister. Le roi Baudouin à Jérusalem, Alexis Comnène à Byzance reçurent le prince scandinave avec de grands honneurs. De même, les croisés norvégiens de 1153 firent visite à Manuel Comnène à leur retour de Palestine. En effet, bien que de fréquentes querelles s'élevassent entre eux et les Byzantins à cause de leurs prétendus empiètements sur les terres de l'empire grec soit dans l'Italie méridionale, soit dans la Haute-Syrie, les Normands eurent des relations constantes avec la cour de Constantinople. A Palerme, à Bari comme à Antioche, ils se trouvaient en contact perpétuel avec des Byzantins dont ils savaient d'ailleurs mettre la civilisation à profit. Les services que leur demandaient en Sicile les ducs Roger II et Guillaume II et l'archevêque Walter, le chancelier Raoul les obtint aussi pour Bethléem. Le prélat anglo-normand avait su plaire à Manuel Comnène en 1159. Ce n'était pas d'ailleurs la première fois qu'un évêque de Bethléem

paraissait à la cour du basileus. En 1142, Jean Comnène avait reçu Anselme comme ambassadeur du roi latin Foulques. En homme habile, Raoul flattait l'empereur et témoignait de la déférence aux Grecs et surtout aux caloyers de son diocèse en accordant le droit de cité à leurs saints préférés. Mais il donnait, par contre, libre cours à ses sentiments patriotiques en leur adjoignant les saints les plus chers aux Scandinaves répandus par le monde entier. Parmi les autres peintures néanmoins, plusieurs semblent être des concessions faites à des particuliers, bienfaiteurs du sanctuaire, surtout celles où figurent des suppliants; d'autres peuvent avoir été réclamées par le chapitre des chanoines réguliers attachés à l'église. En général, ces peintures sont latines d'inspiration et d'exécution. Des inscriptions grecques cependant et plus d'un saint oriental trahissent une main rompue aux formes byzantines. On s'imagine aisément que sous la direction du maître peintre travaillaient un certain nombre d'ouvriers d'origines et de formations différentes. La signature en A sur l'une des colonnes sud appartient peut-être à un latin. Les suppliants aux pieds de la madone et de saint Jacques rappellent beaucoup la miniature occidentale. Bref, nous retrouvons ici avec d'autres nuances ce syncrétisme gréco-latin qui nous avait déjà frappés dans l'étude des mosaïques de la nef et du chœur de la basilique.

§ 2. *La grotte et les annexes de l'église.*

La grotte de la Nativité est signalée comme une crypte au-dessous du chœur[1]. En raison de sa proéminence au-dessus du pavé de la basilique et des absides latérales, en raison aussi de la position des entrées qui s'ouvrent dans un mur construit sur les deux côtés du chœur, elle reçoit parfois le nom d'*édicule* ou κουβούκλιον[2]. Les portes ornées de colonnettes se ferment par deux battants en métal travaillé[3]. Du côté nord on descend dans la grotte

1. Sæw., p. 35 : *in eadem ecclesia est quedam cripta sub choro, quasi in medio, in qua conspicitur ipse locus nativitatis Dominicae, quasi ad levam.* Phocas, 957 : ἐν αὐτῷ τῷ θυσιαστηρίῳ τοῦ ἁγίου ὕπερθεν σπηλαίου. Fabri, p. 469 : *et sub choro est crypta nativitatis Domini quasi ad longitudinem chori.*

2. Dan. d'Éph., p. 528 : ἔμπροσθεν δὲ τοῦ μεγάλου βήματος, ἐν τοῖς δεξίοις αὐτοῦ ἐστι καὶ κουβούκλιον περικαλλὲς μετὰ λεπτῶν κιόνων κύκλῳ συνισταμένων, δύο ἔχον θύρας μικράς, ὑφ' ὧν εἰσερχόμενοι καὶ διὰ βαθμίδων ἓξ καὶ δέκα καταβαίνοντες, εὑρίσκομεν...

3. Poggib., p. 226 : La capella sopra detta si à due porti di metallo tutte lavorate, con due scale.

par seize degrés, ce qui est exact en comptant le sol de la basilique[1]. L'autre entrée, située au midi, livre passage à un escalier de treize marches. Simple abri excavé près d'un vieux chemin « tellement que plusieurs personnes se povoient mettre dessoubz à couvert par temps de pluye », la crypte de la Nativité ne paraît point être enserrée de tous côtés par le rocher. C'est ce que nous explique Greffin Affagart avec sa finesse qui n'a de la bonhomie que l'apparence : « Voyant cette roche soubz laquelle avoyt esté ney le Saulveur, elle (Saincte Hélaine) feist faire une tres belle chapelle autour, tellement ordonnée que la roche sert de muraille d'un costé et de couverture jusques au meillieu de ladicte chappelle, et tout autour garnye et revestie de belles tables de marbre le plus beau et le myeulx figuré par undes qu'il est possible de veoirs en ce monde, et si sont les tables si bien conjointes et les undes correspondantes l'une à l'autre, qu'il semble que soyt que une pierre. Ainsi du pavé. Par dessus elle est richement aornée par ouvraige mosaïque, excepté la partie de la roche qui couvre le lieu de la craiche où fut recliné le Saulveur, car l'on veoyst celle partie au descouvert[2]. » Ces placages et dallages aux marbrures si parfaitement adaptées, ces mosaïques dont notre pèlerin fait honneur à sainte Hélène avaient dû être renouvelés au XII^e^ siècle, car on ne conçoit pas qu'on eût laissé la chapelle souterraine dans le délabrement et le noir de fumée alors que la basilique étincelait sous l'or et les couleurs chatoyantes.

A main gauche, lorsqu'on arrive au pied de l'escalier du nord, on trouve à l'extrémité orientale de « cette prédicte chapelle, le lieu sacré où la Vierge et plus que benoiste Mere enfanta son précieulx fruict, le Saulveur Jésus »[3],

1. Phocas, 957 : Περὶ τὸ εὐώνυμον μέρος τοῦ βήματός ἐστι τοῦ ἁγίου σπηλαίου στόμιον.... Ἐκ δὲ τῆς τοῦ σπηλαίου εἰσόδου μέχρι τοῦ πυθμένος αὐτοῦ, ἔστιν ἡ κάθοδος διὰ βαθμίδων ἓξ καὶ δέκα. Daniel d'Éph., *l. l.* Comme dans plusieurs autres cas (crypte du *Pater*, prison du Christ, par exemple), le chiffre de Théodoric est ici très exagéré, p. 78 : *in fine vero dextralis absidis* (sud), *juxta chorum, gradibus XXV in subterraneum specum descenditur...* Fabri, p. 469.

2. Affag., pp. 133 s. Théodoric, p. 79 : *Est etiam ipsa crypta musivo opere venerabiliter decorata.* Rochech., p. 261 : *Capella hec vestita pariete et fundamento dignissimo marmoreo. Habet testudinem depictam, more ecclesie Venetorum, sed fuit pulchrior et adhuc apparent vestigia...*

3. Affag., p. 134. Pour la décoration et surtout la disposition de la grotte à cette époque, il y a grand intérêt à consulter le délicieux tableau d'un vieux maître hollandais, probablement Scorel, peint d'après nature ou sur des croquis très fidèles, vers 1519 environ. Conservé au musée archiépiscopal d'Utrecht, ce chef-d'œuvre a été publié dans le beau recueil de M. Fr. Dülberg, *Frühholländer*, II; *altholländische Gemälde...*, pl. XXV. Dans une substantielle note (*RB.*, 1913, pp. 259-261), M. le D^r^ van Koeverden a fait ressortir la précision remarquable de cette peinture. La planche XXI, pour laquelle nous remercions des amis très obligeants, représente la partie centrale du tableau.

abrité par une absidiole que décore une mosaïque à fond d'or représentant le mystère de la Nativité[1]. La description détaillée que le grec Phocas consacre à ce tableau laisse entendre que le sujet était traité à la manière de toutes les γεννήσεις byzantines de l'époque[2]. Ses indications, qu'on pourrait croire empruntées à quelque manuel d'iconographie contemporain, s'appliquent, à quelques détails près, aux Nativités de Daphni, de la Martorana[3] et de la chapelle palatine de Palerme[4], à celles du couvent de Saint-Luc en Phocide et de plusieurs manuscrits enluminés des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles[5]. La Vierge étendue sur un lit, la tête appuyée sur le bras droit, regarde avec un doux sourire l'enfant emmailloté dans la mangeoire. Son visage coloré et plein manifeste qu'elle vient d'enfanter sans douleur. L'âne et le bœuf sont à côté de la crèche. Les pasteurs, laissant leurs brebis à la garde du chien, se dirigent étonnés du côté d'où leur arrive la voix des anges. Descendus de leurs chevaux, les Mages tiennent leurs présents à la main, et, le genou plié, les offrent respectueusement à la Vierge Marie. Il est aujourd'hui impossible de rien distinguer de cette scène dans ce cul-de-four enfumé et dégradé. On aperçoit seulement quelques lettres sur fond d'or. M. Clermont-Ganneau a pu déchiffrer le mot *hominibus* écrit en gothique[6]. Évidemment le tableau était accompagné de ces mots : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*. Deux hexamètres latins encadraient aussi l'ouverture cintrée de la petite abside :

Angelicæ lumen virtutis et ejus acumen
Hic natus vere Deus est de virgine matre[7].

Le lecteur nous passera cette traduction :

De la vertu de l'ange éclatante lumière
Ici naquit un Dieu de la Vierge sa mère.

L'autel placé dans cette anfractuosité était une grosse dalle de marbre

1. Poggib., p. 222 : e in pié degli scaglioni, á mano sinistra, si è una tribuna, è ivi dentro si è una lapide, in sulla qualle si dice la messa.

2. Phocas, *l. l.* Cf. de Vogüé, *Églises...*, p. 66.

3. Kondakoff, *Hist. de l'art byzantin*, II, p. 21. Millet, *Le monastère de Daphni*, pl. XII.

4. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, p. 521.

5. Diehl, *L'église et les mosaïques du couvent de Saint-Luc en Phocide*, p. 65.

6. *Archæol. Researches*, I, p. 459.

7. Théodoric, p. 78. J. de Würz., p. 172 : *In loco nativitatis Domini ex musivo opere deaurato hi duo versus leguntur appositi...*

supportée par quatre colonnettes [1]. Au-dessous, une petite partie du roc encerclée dans une étoile de marbre restait accessible à la piété des pèlerins. « Et combien, dit Affagart, que la chapelle soyt toute pavée, néantmoins pour la dévotion des pelerins on a laissé ung petit rondeau descouvert, afin que les pelerins puissent baiser le propre lieu où (le Saulveur) fut nay [2]. »

Après s'être relevé de sa prostration, le pieux visiteur se tourne vers le sud-ouest et se dirige vers la Crèche qu'il atteint en quelques pas [3]. « Environ sept piedz prés, poursuit Affagart, au costé de midi, soubz la roche, au plus prés d'icelle est le lieu où la bonne mere reclina son précieulx enfant dedans la craiche ou mengeoure, entre l'asne et le bœuf, car en ce diversoire, comme dict l'Evangile, n'avoyt lieu plus propice pour luy [4]. » Le sol de cet abri sous roche étant plus bas que le pavement du reste de la crypte, il est nécessaire de descendre trois ou quatre marches avant de trouver la crèche proprement dite, « la mangiatoia del bue, e dell'asino, dove Cristo fu posto ». Celle-ci n'était autre qu'une excavation pratiquée au fond du réduit et recouverte d'un banc de marbre blanc percé de trois trous par lesquels les pèlerins pouvaient baiser le rocher [5]. La même disposition avait été adoptée pour le lit rocheux du Saint-Sépulcre. A l'extrémité de la Crèche, une pierre marquée d'un nimbe crucifère était regardée comme l'oreiller de l'enfant Jésus. La même pierre, après avoir supporté aussi la tête du

1. Théodoric, p. 78 : *ubi altare reverendum et cavum, cruciolam solo tenus impressam habens, habetur, quod quatuor columnellis marmoreum et grandem lapidem gestantibus compositum est.*

2. Affag., p. 134. Poggib., p. 222 : sotto si è una rosetta intagliata, a modo di stella; et in quello luogo la Vergine Maria partorì Jesù Cristo. Véron., p. 220 : *per duo hostia, unum a dextris, aliud a sinistris, descenditur inferius per gradus XVI sub choro, et ibi est unum altare valde devotum, et sub altari, est una stella marmorea, et ille est locus, ubi virgo Maria peperit filium suum...* Fabri, p. 442 : *in quo loco candidus marmor jacet, artificiose in modum solis formatus, quia hic ortus est sol justitiae.*

3. Poggib., p. 223 : Allato di questo luogo, a tre passi, dell'altra parte della capella, si è la mangiatoia... E è fatta così, che si cala tre scaglioni di pietra, e questo luogo si è entro il sasso della grotta, cavata dov'era la mangiatoia. Véron., p. 220 : *Prope illud altare ad quinque brachia, est locus venerabilis presepii... ad modum unius caverne valde pulchre.*

4. Affag., p. 134. Cf. Dan. d'Éph., p. 529 : ἐν τοῖς δεξίοις αὖθις οὗ φάμεν τόπου ἁγίου καὶ ἔναντι αὐτοῦ ποδῶν ἀνοικτὰ τέσσαρα ὁρᾶται καὶ φάτνη τῶν ἀλόγων, εἰς ἣν γεννηθεὶς ὁ Κύριος ἀνεκλίθη.

5. Théodoric, pp. 78 s. : *Ad dextram autem seu versus occidentem in eadem spelunca descenditur gradibus quatuor et ad illud praesepe pervenitur, in quo non solum jacuit fœnum animalium, sed cibus inventus est angelorum. Est autem ipsum praesepe marmore candido circumaedificatum, habens superne tria foramina rotunda, per quae peregrini ipsi praesepi optata porrigunt oscula.* Phocas, p. 957 : Εἶτα μιᾶς κάτωθεν βαθμίδος ἡ τῶν ἀλόγων ὁρᾶται φάτνη, ἰσομήκει τετραγωνιζομένη τῷ σχήματι, ἣν λευκοῖς οἱ πάλαι ἄνθρωποι μαρμάροις περικαλύψαντες, μέσον αὐτῆς, ἐκκόπην ὀμφαλοειδῆ πεποιήκασι, καθ' ἣν μέρος αὐτῆς ἀναφαίνεται, φάτνης ἐκείνης. Burch., p. 78.

Christ au tombeau, aurait été rapportée de Jérusalem à Bethléem par saint Jérôme [1].

Parmi les souvenirs secondaires attachés à la basilique de Bethléem, nous devons signaler d'abord ceux qui ont trait à la naissance du Sauveur. Avant d'introduire le visiteur dans la grotte, les ciceroni lui montraient près de l'angle nord-est du chœur le puits ou la citerne où tomba l'étoile des Mages, lorsqu'elle fut arrivée à destination [2]. En regardant bien on l'apercevait encore dans le fond. Pour quelques-uns c'était là également la citerne de laquelle David désira boire de l'eau [3]. Près de l'une des entrées de la grotte on faisait voir aussi la table de marbre sur laquelle la bienheureuse Vierge dîna avec les trois rois Mages [4].

La table est devenue probablement dans la suite l'autel des Rois proche de la piscine des Arméniens laquelle était au XII[e] siècle le fameux puits de l'étoile. Celui-ci fut confondu ultérieurement avec la piscine qui s'ouvre à l'extrémité occidentale de la chapelle souterraine, regardée par plusieurs comme ayant reçu l'eau du bain de l'enfant Jésus [5]. A l'époque des Croisades, les saints Innocents sont encore honorés dans la partie sud de l'église. On prétend alors qu'ils reposent sous l'autel de l'abside méridionale. L'autel de l'abside nord est dédié à saint Jérôme, dont le corps, d'après Sæwulf, était enseveli au-dessous. Mais de plus doctes, tels que Théodoric, croyaient savoir que le corps du saint docteur avait été transféré à Constantinople par Théodose le Jeune, et que sa première sépulture se trouvait non loin de la crèche du Sauveur, dans une grotte où l'on descendait par de nombreux degrés. Dans une autre grotte située à un niveau plus élevé que la précédente, on signalait les tombeaux des saintes Paule et Eustochium. Mais avec tous les documents de cette période, il est difficile d'obtenir en cela une plus grande précision [6].

1. Sæw., p. 35. Poggib., p. 224.

2. Sæw., p. 36 : *Ibi est cisterna in ecclesia, juxta criptam Dominicae nativitatis, in quam stella dicitur esse delapsa.* Anon. de Vogüé, *Églises*, p. 413 : *ante eamdem criptam est puteus... in quem dicitur stella cecidisse que adduxit tres magos usque ad introitum ipsius cripte.* Poggib., p. 221. Voir le plan de Quaresmius, *Elucid.*, p. 486.

3. Phocas, 957. Anon. dans Koikyl. et Phocyl., Ὁδοιπ., pp. 496, 545.

4. Sæw., p. 36. Anon. de Vogüé, p. 413 : *ante criptam est mensa marmorea super quam Dei genitrix cum tribus regibus comedit.* Pierre Diacre, Geyer, *Itin. H.*, p. 111.

5. Fabri, p. 448. Poggib., p. 225. Gréthénios (Khitrowo), p. 182.

6. Sæw., p. 36 : *Ipse vero sanctus Ieronimus sub altare aquilonis in eadem ecclesia requiescit. Innocentes quidem.... in australi parte ecclesiae sub altare requiescunt.* Théodoric, p. 79. H. Daniel, p. 40

Les chanoines réguliers avaient élevé leur couvent au nord du sanctuaire. Leur cloître, encore visible malgré des transformations modernes, s'appuyait sur le côté septentrional de la basilique[1]. Les lieux réguliers, chapitre, réfectoire, oratoire, etc., s'ouvraient sur le même plan ou s'étageaient sur le flanc abrupt de la montagne (voir fig. 45 s.). Plusieurs de ces chanoines nous sont connus par les signatures apposées au bas des chartes de l'époque parmi les noms des témoins. Ils font suivre leur prénom du titre : *Bethleem canonicus,* ou, si leur signature vient après celle de leur évêque, de : *eiusdem canonicus.* On relève de la sorte Hugues, 1129; Jean, 1135; Arnoul et Bernard, 1139; un autre Arnoul, 1151; Nicolas, 1186. Une charte de 1163 mentionne un prieur, David; un cellérier, Simon; un trésorier, Godefroy, et trois chanoines, Armand Barthélemy, Guillaume le Gros et Nicolas de Giblet. On connaît aussi deux diacres, Garnier le Jeune et Guarin de Crémet; un sous-diacre, Nicolas, et un archidiacre dont on ne possède plus que l'initiale du nom[2].

Nous ne saurions dire si la résidence de l'évêque était contiguë à celle des Augustins ou si elle se trouvait au sud de la basilique. Du jour où la basilique de la Nativité était devenue cathédrale, un trône avait été érigé au fond de l'hémicyle du chœur, derrière le maître-autel dédié au titulaire de l'église : la Sainte Vierge[3]. Du chœur un escalier de douze marches conduisait à la sacristie qui est devenue la chapelle actuelle du couvent grec. Attenant à cette pièce, se dressait le clocher dont la base est encore très reconnaissable. Le tremblement de terre de 1545, qui découronna le campanile du Saint-Sépulcre, éprouva grandement le clocher de Bethléem qu'après

Anon. de Vogüé, p. 413 : *Exeuntibus autem de ecclesia prope portam sunt due cripte, una superior, et altera inferior. In superiori jacet beatissima Paula, ad cujus pedes jacet ejus filia... Eustochium. Descenditur vero ad inferiorem criptam per multos gradus et ibi est sepulcrum in quo jacet sacratissimum corpus... Ieronimi.* Jean de Würz., p. 173. Eugésippe, PG., **133**, 998. Burch., p. 79.

1. Du cloître on descendait à la crypte de S. Jérôme. Burch., p. 79 : *In exitu hujus ecclesie contra aquilonem est ambitus claustra monachorum, in quo est cella beati Ieronimi et lectus ejus et sepulcrum et officine claustri, in quo legitur beatus Ieronimus prefuisse.* Odoric de Frioul, p. 153 (éd. Laurent) : *Infra claustrum canonicorum est cripta, in qua... beatus Ieronimus transtulit hybliam...* Le baron d'Anglure, *Le saint voyage de Jérusalem* (1395), p. 104 : Item en alant hors de la dicte église, a destre partie, a ung tres beau lieu en maniere de cloistre. Et en entrant en icelui lieu, a destre main, a une volte moult profonde en laquelle est le lieu où saint Gérosme translata la bible d'ébrieu en grec et de grec en latin. Poggib., p. 229. Voir le plan de l'état actuel, pl. II.

2. Comte Riant, *Études sur l'hist... de Bethléem,* I, p. 93, note 5.

3. Théodoric, p. 78 : *in qua ecclesia venerabilis, episcopalis, sedis honore prefulgens, habetur Principale altare honori dominae nostrae sanctae Mariae articulatum est.*

la ruine définitive du royaume latin les Grecs avaient transformé en habitation[1]. L'ensemble que formaient la basilique, le couvent et leurs annexes était environné d'un mur fortifié (voir fig. 45 s.)[2].

Malgré la présence de l'évêque bethléémitain, le patriarche de Jérusalem conservait le droit traditionnel d'officier au sanctuaire de la Nativité le jour de Noël. La vigile au matin, le patriarche présidait, au monastère du Saint-Sépulcre, le chapitre solennel, où à l'annonce du martyrologe : « *Jhesus Christus in Bethleem Jude nascitur* », tous les chanoines réguliers faisaient la prostration en rendant grâces à Dieu[3]. Après quelques avis et la distribution des offices, le patriarche s'adjoignant le prieur, le chantre et deux autres chanoines du Saint-Sépulcre, se mettait en route pour Bethléem. Il n'était pas hors des portes de la ville sainte que le cortège s'était grossi des évêques suffragants, des abbés et d'un grand nombre de religieux de Jérusalem. Sous les murs de la citadelle, le roi, les grands de la cour et les chevaliers l'avaient bientôt rejoint, suivis de la foule des bourgeois, des manants, des pèlerins qui marchaient sous la conduite des grands maîtres des ordres militaires et hospitaliers. Arrivé à Bethléem, le patriarche avec son entourage se rendait immédiatement à la grotte pour y prier quelques instants ; il assistait ensuite aux premières vêpres. Au milieu de la nuit, le son joyeux des cloches appelant le peuple à l'office, la basilique s'emplissait de fidèles aux costumes et aux langues les plus variés. L'évêque de Bethléem, une fois les matines dites, descendait avec son propre clergé vêtu d'ornements sacrés dans la grotte de la naissance du Sauveur pour y chanter la messe de la nuit : *Dominus dixit ad me.* Une grande procession s'organisait aussitôt après cette messe. L'assistance, munie de cierges, de lanternes, de flambeaux de toutes sortes, descendait au Champ des Pasteurs, à l'église du *Gloria in excelsis,* où avait lieu la station de l'aurore. C'était à un des prélats les plus considérables parmi les invités ou les pèlerins que l'on offrait de chanter la messe : *Lux fulgebit.* Tout le monde remontait ensuite à Bethléem. Pendant les heures canoniales, le patriarche de Jérusalem se disposait à célébrer, de concert

1. Dan. d'Éph., p. 129 : κάστρον, καμπανάριον ὑψηλόν. Dosithée, Περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατρ., p. 804 : ἐν τῷ αὐτῷ σεισμῷ ἐκρημνίσθη καὶ τὸ καμπαναρεῖον τῆς ἁγίας βηθλεὲμ ὡς νῦν ὁρᾶται. Voir le plan de Quaresmius, *Elucid.*, p. 486. Doubdan, *Le voyage de la T. S.*, p. 137.

2. H. Dan., p. 40.

3. Usage conservé chez les Frères Prêcheurs.

avec ses assistants attitrés, la messe du jour : *Puer natus est*, à l'autel majeur de la basilique. Au cours du pontifical, auquel on donnait la plus grande solennité possible, des jeunes gens montés sur le toit du chœur faisaient descendre d'une ouverture une étoile dorée qu'ils agitaient continuellement d'orient en occident au chant cent fois répété du *Gloria in excelsis*. Les fêtes de la Circoncision et de l'Épiphanie attiraient également beaucoup de monde à Bethléem, où elles étaient pompeusement solennisées[1]. Spectacle bien fait pour enthousiasmer cet âge de foi que celui de telles cérémonies dans un jour et un lieu dont la sainteté apparaissait auréolée de la lumière d'or qui ruisselait des murs, entre les haies de ces grands saints armés ou bénissants qui semblaient vouloir se mêler aux clercs et aux chevaliers se pressant dans l'église, revêtus d'habits amples et somptueux ou d'armures étincelantes.

II. — LE SANCTUAIRE DE LA NATIVITÉ, DES CROISADES A NOS JOURS.

§ 1. *De 1187 à 1400*[2].

Bethléem tomba au pouvoir de Saladin quelques semaines avant Jérusalem. Le vainqueur respecta le sanctuaire et ses successeurs l'imitèrent en cela, mus par un sentiment de piété ou plutôt par l'appât du gain qu'ils retiraient du droit d'entrée imposé aux pèlerins et de la rançon exigée des chrétiens du pays pour la conservation de leur église. Celle-ci était trop précieuse aux yeux de tous les fidèles pour ne pas entrer en ligne de compte dans les divers traités qui furent passés à la fin du XII^e^ siècle et au cours du XIII^e^ entre les croisés et les musulmans. Au mois de septembre 1192, Hubert Wal-

1. Kohler, *Un rituel et un bréviaire du Saint-Sépulcre*, ROL., VIII, p. 405. Fabri, pp. 471 s.

2. Ouvrages consultés : De Vogüé, *Églises...*, pp. 107 ss. Comte Riant, *Études sur l'histoire de l'Église de Bethléem*, I, pp. 24 ss. Laurent, *Peregrinatores medii aevi quatuor* : Burchard, p. 79; Ricoldo, p. 110; Odoric de Frioul, p. 153; en appendice, Maître Thietmar, p. 28. Perdicas d'Éphèse, PG., **133**, 972. Poggibonsi, *Libro d'Oltramare*, pp. 215-230. Jacques de Vérone, ROL., III, pp. 219 s. Antoine de Crémone, ZDPV., XIII, 1890, pp. 160 s. Koikylidès-Phocylidès, Ἀρχαῖα... ὁδοιπορικὰ ἢ προσκυνητάρια τῆς ἁγίας γῆς, pp. 469, 496, 515. B. de Khitrowo, *Itinéraires russes en Orient*, Ignace de Smolensk, p. 154, Gréthénios, p. 181. Anonyme grec de 1400, PG., **133**, 989. Michelant-Raynaud, *Itinér. à Jérusalem et descriptions de la Terre Sainte rédigés en français*, pp. 65, 92, 98 s., 110, 170, 186, 196, 233.

ter, évêque de Salisbury, obtint du sultan Saladin le rétablissement du culte latin à Bethléem. Deux prêtres et deux diacres de son choix furent attachés à la basilique, où quelques membres du clergé indigène avaient également reçu l'autorisation d'officier. Ces clercs latins appartenaient vraisemblablement aux chanoines réguliers de saint Augustin qui formaient encore le chapitre de Bethléem, bien que résidant en dehors de cette localité, à Saint-Jean d'Acre, à Ascalon et ailleurs, suivant les hasards de la guerre. On constate leur présence en Terre Sainte jusqu'en 1284. Ce fut un prieur de ce chapitre qui reçut, en 1192, le serment de Richard Cœur-de-Lion à Castel-Ernould. La série des évêques latins de Bethléem ne s'arrête point, non plus, à la conquête de Saladin. A Raoul I^er^, dont le nom est indissolublement lié à la restauration médiévale de la basilique, avaient succédé d'abord Albert, après une vacance de deux ans (1176-1186), puis Raoul II qui fut témoin de la ruine du royaume de Jérusalem et mourut, en 1192, prisonnier des Sarrasins. De 1202 à 1227, deux évêques de Bethléem se signalèrent par le rôle qu'ils surent jouer dans les IV^e^ et V^e^ croisades : Pierre I^er^ et Rainerio. En dépit de ses perpétuels déplacements, ce dernier n'oublia pas complètement son église. Il réclama aux Vénitiens, qui refusaient de s'en défaire, une fameuse icone de la Vierge *Hodigitria*, que son prédécesseur, Pierre I^er^, avait obtenue dans le partage du butin de Constantinople en 1204, pour l'église de Bethléem.

La pose de la porte actuelle de la basilique eut lieu la dernière année de son pontificat, mais il n'est pas certain qu'il y contribua en quoi que ce fût. Les vantaux de bois, aujourd'hui en bien mauvais état (fig. 40), sont l'œuvre de deux Arméniens qui durent recevoir de l'autorité sarrasine la permission d'offrir à l'église ce témoignage de leur foi. A cette époque, les Arméniens étaient encore en relation étroite avec Rome et leurs familles princières étaient alliées à celles des seigneurs occidentaux. L'origine de la porte en question nous échapperait complètement sans les deux inscriptions qui y sont sculptées, l'une en lettres arabes, l'autre en lettres arméniennes. La première (voy. pl. XVI) signifie :

> Cette porte a été achevée avec l'aide d'Allah (qu'il soit exalté !) dans les jours de notre maître le sultan el-Malek el-Mo'aḏḏam, au mois de Moḥarram en l'année 624.

Neveu de Saladin, el-Malek el-Mo'aḏḏam régna à Damas de 615 à

624 de l'hégire. Il mourut en octobre-novembre 1227[1], c'est-à-dire à la fin de l'année 624 dont le début est mentionné dans notre inscription. Nous lisons dans le texte arménien (pl. XV) :

En l'année 676, la porte de la Sainte Mère de Dieu fut exécutée par les mains du Père Abraham et du Père Arakel, au temps du roi arménien Héthoum, fils de Constantin. Que Dieu ait pitié des auteurs (de cette œuvre) !

Héthoum, l'un des fils du baron Constantin, fut choisi comme roi de la Petite-Arménie en 675 de l'ère usitée dans ce pays, c'est-à-dire en 1226 après Jésus-Christ[2]. La porte de la basilique fut donc achevée la seconde année de son règne, en 1227.

Une preuve que les rites orientaux étaient alors tolérés dans la basilique est fournie par le témoignage de saint Sawa, archevêque de Serbie : « J'ai célébré, écrit-il à propos de son pèlerinage en 1227, la sainte messe avec les prêtres officiant dans la maison de la très sainte Mère... j'ai donné beaucoup d'or au clergé officiant au lieu de la Nativité du Christ, et j'ai fait inscrire les noms de mon père et de mon frère, le roi Stéphan, pour que l'on dise des prières pour le repos de leurs âmes. »

Deux ans après, en 1229, le sanctuaire de la Nativité retournait aux Latins, car l'une des clauses de la trêve conclue entre le sultan et Frédéric II leur restituait Bethléem ainsi que Jérusalem et Nazareth[3]. Cette possession leur fut de nouveau confirmée dans les traités de 1241 et de 1244 que passèrent avec le sultan de Damas, Richard de Cornouailles et Geoffroy de Sargines. Les musulmans se réservèrent toutefois le droit de se rendre en pèlerinage dans ce Lieu Saint et d'y faire leurs dévotions. C'est au cours de cette période de calme relatif que Giovanni Romano, élu évêque de Bethléem vers 1239, dilapida les biens de cette église avec la complicité de quelques chanoines, hypothéquant ou vendant les maisons qu'elle possédait à Acre et les casaux sis en

1. RHC., *Orient.*, V, p. 149.

2. RHC., *Documents arméniens*, I, p. 648. Héthoum mourut en 719 (1270-71). Cf. DE VOGÜÉ, *Églises...*, p. 113, et les traductions de M. Sprengling dans *The church of the Nativity*, p. 4. Il est évident par ailleurs que el-Malek fait, dans l'inscription arabe, partie du nom propre. Les traductions *domini nostri regis omnipotentis* ou the Sultan the King El-Mu'addam sont donc à rectifier.

3. RHC., *Occid.*, II, p. 374 : Li sotans li rendi la cité de Jérusalem et cele de Belleem et cele de Nazareth... ; p. 628 : Par ceste trive fu tenuz li noviaux soudanz a randre la Sainte Terre de Jherusalem au roi et à la Crestienté et la cité de Bethléem etc.

divers points du territoire reconquis sur les Sarrasins, engageant à des usuriers le trésor de la basilique, ses trois reliques insignes provenant sans doute du sac de Constantinople (un saint clou, le marteau de la Passion et une main de saint Thomas), dissipant enfin avec ses complices les sommes empruntées de la sorte[1]. L'invasion des Kharesmiens, en avril 1244, porta à son comble l'appauvrissement du sanctuaire. Pour remédier à tant de désastres, le pape Innocent IV, à la sollicitation du chapitre, donna pour successeur à Giovanni Romano le distingué Godefrido de Prefetti qui, ayant à cœur de relever les finances de son église, consolida ses possessions du Nivernais et s'en fut quêter en Angleterre et en Écosse. On regarde comme des pièces du trésor reconstitué par lui une paire de chandeliers d'argent et deux bassins en cuivre doré retrouvés au cours de certaines fouilles pratiquées, en 1869, dans l'ancien cloître de la basilique de Bethléem[2]. Autour de la base de chacun des deux chandeliers on lit cette inscription en élégantes lettres gothiques qui semble faire allusion aux déprédations du susdit Romano :

† *Maledicatur qui me aufert de loco s(an)c(t)e Nativitatis Bethleem.*
Maudit soit qui m'enlève au lieu de la sainte Nativité de Bethléem.

Les bassins portent des scènes de la légende de saint Thomas gravées au trait, qu'entourent des inscriptions métriques en vers léonins, expliquant les sujets représentés. Le sens des textes du premier de ces plats est celui-ci :

† Foi, Charité. Thomas est envoyé aux Indes pour en convertir les habitants. Si les fidèles désirent connaître ses vertus, qu'ils examinent ce qui est gravé sous leurs yeux.

† En proie à une violente colère, le perfide Mygdonius ordonne de trancher la tête de Thomas avec une épée déjà levée.

Les autres scènes du martyre de l'apôtre des Indes figurées sur le second bassin sont accompagnées des explications suivantes :

† Ce plat resplendit, orné des triomphes de l'apôtre, attestant que Thomas a mérité la couronne de la foi, en tendant le cou et en répandant son sang pour le Seigneur.

1. Comte Riant, *Études...*, pp. 33 s.
2. Comte Riant, *Les reliques de Bethléem*, ROL., I, pp. 155 ss.

† Accompagné des gémissements du peuple qui déplore la perte de son docteur, le corps de l'apôtre est conduit au tombeau [1].

Nous ignorons quelle fut l'action des successeurs de Godefrido sur les destinées du sanctuaire de la Nativité. Leur activité en Terre Sainte pour maintenir la paix entre les divers éléments du royaume latin, leurs prédications dans les pays d'Europe en faveur de nouvelles croisades montrent qu'ils ne désespéraient point de recouvrer la possession incontestée de leur cathédrale. En dépit des difficultés de l'époque, le titre et la dignité d'évêque de Bethléem furent maintenus, mais en raison du changement apporté aux conditions de la vie d'outremer, on confia cette charge (car il y avait alors en cela plus de charge que d'honneur) à des hommes apostoliques prêts à tous les sacrifices. « L'Orient latin paraît, à partir du milieu du XIII[e] siècle, avoir été considéré comme formant ce que nous appelons aujourd'hui un *pays de mission;* et, probablement à la suite de la dispersion ou de l'appauvrissement des chapitres, nous voyons le Saint-Siège intervenir dans l'élection des évêques latins du Levant, et y faire appeler de préférence des Frères Prêcheurs; pendant plus de deux siècles, le siège de Bethléem sera, à peu d'exceptions près, occupé par des religieux dominicains. A une série de simples *élus*, vont ainsi succéder de véritables évêques[2]. »

1. Clermont-Ganneau, *V[e] rapport sur une mission en Palestine, Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3[e] série, tome XI, pp. 223 s.

I. † *Fides. Karitas.*
Ad convertendos Thomas transmittitur Indos.
Cujus virtutes cupiunt si scire fideles
Haec perscrutentur quae coram sculpta videntur.
† *P(er)fidus immodica fervens Mygdonius ira*
P(rae)cipit abscidi Thomae caput ense minaci.

II. † *Fulget apostolicis haec pelvis compta triumphis*
Adtestans Thomam fidei meruisse coronam.
Collum pro Domino flectentem sanguine fuso.
† *Cum fletu plebis doctore carere dolentis,*
Corpus apostolicum ducitur ad tumulum.

2. Comte Riant, *Études...*, p. 38. Voici la série de ces évêques : Thomas Agni de Lentini en Sicile, O. P. (1258-1267), qui sollicite deux bulles confirmatives des privilèges et possessions de Bethléem (1264, 1266) et la ratification d'un contrat conclu en 1265 entre le chapitre de Bethléem et l'Hôpital. — Gaillard d'Ossau, O. P. (1267-1279); se trouve en Palestine dès 1271. Cf. ROL., I, pp. 156 ss. — Hugues de Tours, O. P. (1279-1300), dont la présence à Acre est constatée en 1283, et que quelques-uns font mourir à Bethléem. Cf. ROL., I, pp. 381-412. — Pierre II, de St-Maixant, O.P. (1300-1302). — Vulfran d'Abbeville en Normandie, O. P. (1303-1330), conseiller de Charles II d'Anjou; sollicite en 1329 des privilèges en vue de son voyage en Terre Sainte où il meurt. Cf. ROL., I, pp. 475-484. — Guillaume de Vallan,

L'église de Bethléem, à laquelle leur pensée demeurait attachée, ne leur était point inaccessible. Ils pouvaient s'y rendre et y célébrer les offices avec les pèlerins du temps qui ne manquaient pas d'affluer à la sainte grotte dès que les routes leur étaient ouvertes par quelque trêve. Si, en 1266, les Latins sont chassés de Bethléem par Bibars, les habitants d'Acre s'y portent néanmoins en masse lorsqu'ils ont eu signé la paix avec ce sultan en 1272. Des messes du rite latin se célèbrent toujours librement au lieu de la Nativité; on y prêche également en toute liberté, comme il est aisé de s'en rendre compte par les pèlerinages des deux dominicains Burchard (1283) et Ricoldo (1293)[1]. Au XIV^e^ siècle, le mouvement des pèlerinages est loin de se ralentir. Les fêtes de Noël en particulier attirent des chrétiens de toutes langues et de tous rites, qui se partagent les autels de la basilique et de la grotte et officient tous en même temps, chaque groupe à sa manière : « e offizia ogni generazione a suo modo, e in loro lingua, che pare una maraviglia, a vedere tanta gente cosi travisata in lingua e in vestimenta ».

L'auteur que nous venons de citer relève, en outre, chez ces populations bigarrées l'usage de faire, durant la nuit de Noël, un pain azyme avec de la farine pure délayée dans de l'eau puisée à la citerne dans laquelle est tombée l'étoile des Mages[2]. Ce pain est regardé comme doué d'une grande vertu. On tient de même pour une panacée les parcelles de roc que les pèlerins ne se font aucun scrupule de détacher de la Crèche[3]. Une autre fête propre à Bethléem jouit d'une grande vogue parmi les fidèles d'Orient et d'Occident : c'est la mémoire du pèlerinage que la Sainte Vierge aurait

O. P. (1331-1346), uniquement occupé du soin de relever et d'entretenir son église d'Orient, de recouvrer les sommes dues à l'église de Bethléem pour subvenir aux frais de son voyage en Palestine et de la restauration du sanctuaire de la Nativité. — Pierre III, O. P. (1347-1355), envoyé en Terre Sainte par Clément VI. — Ilario Corrado, O. P. (1355-56). — Durand de Sauzet, O. M. (1356-63). — Aimar de la Roche, O. P. (1363-78), nommé plus tard à St-Paul-Trois-Châteaux, puis à Genève. C'est le dernier évêque qui n'ait pas fixé son siège à Clamecy. Après lui, les évêques de Bethléem s'occupèrent plus de leurs possessions d'Occident que du sanctuaire de la Nativité. Sur toute cette série épiscopale et sur les destinées ultérieures de ce siège voir Riant, *Études...*, pp. 38 ss. Rey, *Les familles d'outre-mer de Du Cange*, que Riant rectifie plus d'une fois, pp. 788-793.

1. Éd. Laurent, p. 78 : *Super locum illum, ubi beata virgo peperit, potest dici missa super tabulam marmoream, que strata est ibi.* P. 110 : *Et ibi est altare, ubi peperit domina nostra. Ibi predicantes et celebrantes et populum communicantes, post missarum solempnia invenimus in presepio, pulcherrimum infantem, filium paupercule Christiane, que habitabat juxta ecclesiam.*

2. Poggib., p. 227.

3. Véron., p. 220 : *de lapide autem illius praesepii recepi ex devocione.* Perdiccas, 972 B

accompli à la grotte de la Nativité trois jours avant son assomption. Cet usage rappelle un peu la station qu'au IV^e^ siècle, l'Église de Jérusalem célébrait à Bethléem le jeudi qui précédait la solennité combinée de la Pentecôte et de l'Ascension. Le 13^e^ août 1335, l'augustin Jacques de Vérone prenait part à cette fête singulière en se mêlant à la foule des pèlerins qui s'élevait à plus de cinq mille personnes venues surtout de Palestine, de Syrie et d'Égypte. « Nous célébrâmes, ajoute-t-il, les matines, chaque nation de son côté, selon sa coutume, dans les différentes parties de l'église. Le matin, chaque nation prit l'autel qui lui revient en droit. Le maître-autel de l'église supérieure est aux Grecs ; les chrétiens Francs ont l'autel de la crypte, près de la Crèche, sur lequel j'ai chanté une messe solennelle, car nous étions plus de cent chrétiens Francs. Il y avait là deux Frères Prêcheurs, deux Mineurs et plusieurs clercs et prêtres séculiers pèlerins, aussi fîmes-nous un très bel office à la louange de Dieu. Au côté gauche de l'église (abside nord), se trouvent trois autels et une citerne d'où la Vierge Marie buvait de l'eau lors de son enfantement. A chacun de ces trois autels célèbrent les Indous (chrétiens de saint Thomas), les Nubiens (Abyssins) et les Nestoriens. Du côté opposé, à droite de l'église (abside sud), il y a un autel où sont ensevelis vingt-quatre des Innocents, et c'est là que célèbrent les Jacobites. Les Géorgiens et les Maronites usent d'autels qui sont en dehors. » A l'aurore du XV^e^ siècle, les droits des Latins sont clairement attestés par les pèlerins orientaux eux-mêmes. Ignace de Smolensk remarque que les Francs officient au-dessus de la Crèche et que les Pères Franciscains sont installés dans l'ancien monastère situé au nord de la basilique. La basilique elle-même, selon le russe Gréthénios, est dans leur dépendance, bien que les Grecs demeurent en possession du grand autel et de l'ancienne sacristie transformée en chapelle de Saint-Georges. Les graffites de cette période, accompagnés de heaumes aux cimiers fantastiques, que l'on relève sur les colonnes de l'église témoignent de l'affluence des chevaliers à Bethléem au temps des dernières Croisades. La plus intéressante de ces signatures est celle d'un Raoul de Coucy à côté d'un dessin figurant une armure de croisé surmontée d'un panache touffu[1].

1. Cf. pl. XIX. Parmi les autres noms nous relevons *Flandre le bap...*, *Bernart*, *Bombona*, *Bayart Yourdanus*, *Bernabo Bonarhota*. Sur l'encadrement des portes de la grotte on distingue de nombreux proscynèmes arabes, dont plusieurs sont des invocations, ou des actions de grâces relatives à la peste.

L'église, durant cette période, conserva presque intacte la splendeur dont le XII^e^ siècle l'avait revêtue. Les sièges de l'hémicycle de l'abside et les mosaïques placées au-dessus furent quelque peu endommagés[1]. Quant au couvent et autres annexes de la basilique, Bibars, en 1263, les démantela et les ruina en grande partie[2]. C'est alors que ce sultan aurait eu la pensée de démolir totalement le sanctuaire et d'en faire transporter au Caire les colonnes et les placages de marbre pour orner son palais ou sa mosquée. Quelle fut la vue politique ou la compensation pécuniaire qui le détourna de ce funeste dessein? Nous l'ignorons, mais l'esprit populaire ne tarda pas à fournir à ce fait une explication de son cru. Une suite de dalles du revêtement de la basilique présentait une veine sombre ou une fissure qui se prolongeait en ondulant comme la trace d'un serpent sur le sable. Il n'en fallait pas davantage pour que le folk-lore, s'emparant de cette particularité, imaginât la sortie soudaine d'un reptile furieux au moment où les mécréants mettaient la main à leur œuvre de destruction. Du XIII^e^ au XVII^e^ siècle, cette légende s'est continuée dans les récits de pèlerinage, avec des variantes de peu d'importance. Ainsi Greffin Affagart, que nous allons citer à cause de son pittoresque et de sa clarté, pense que le brigandage devait s'opérer en faveur d'une mosquée de Jérusalem. « Par dedans la muraille est revestue et garnie de tables de marbre figuré, beau à merveilles, tellement que le Souldan considérant l'excellence de ce marbre prédict, commanda qu'il fust levé pour porter en Hiérusalem à sa mesquitte qu'il avoyt faict faire à son palays de Hiérusalem. Adonc, comme ouvriers voullaient commencer en la présence du Souldan, ung grand serpent se leva contre eux gettant feu par la gueulle, lequel par grande impétuosité rompit et froissa plusieurs des tables de marbre contre la muraille, et encores de présent apparoissent rompues et brissées et semble à veoirs qu'elles ayent esté brûlées partout où le serpent passa, lequel tua plusieurs asistans et les autres s'enfuyrent tous esperduz et quasi hors du sens et

1. Poggib., p. 219. Cf. 230. Nous ne savons en quoi consistèrent les réparations de 1306 et de 1346 auxquelles contribuèrent les évêques de Bethléem.

2. *Archives de l'Or. Lat.*, II, p. 374. On trouve le souvenir de ces anciennes fortifications dans Ludolphe de Sudheim, *ibid.*, p. 349 : *munita muribus sicut castrum*. Les Franciscains en s'établissant dans les ruines au cours du XIV^e^ siècle conserveront cette apparence à leur installation. Cf. Cotovic, pp. 226 s. : *formam refert quadratam, oblongam, longitudine se ab Oriente in Occidentem protendente, muris, turribusque praealtis, instar arcis, undequaque cinctum, et contra frequentissimas Arabum excursiones, ac depraedationes munitum ac tutissimum Monachis refugium, et firmum propugnaculum.* Fabri, p. 474.

jamays depuys nul n'a osé entreprendre de y mettre la main, et ainsi est demourée jusques à présent[1]. »

§ 2. *De 1400 à 1700*[2].

Avec le XV^e^ siècle la ruine s'attaque plus gravement au sanctuaire de la Nativité, en particulier aux revêtements de marbre et à la toiture. Les mosaïques, par endroits, commencent aussi à se dégrader. A la lecture des pèlerins, ces constatations navrantes sonnent comme un glas. En 1422, des plaques de marbre manquent déjà aux murs de la basilique, car les Sarrasins prisent beaucoup ces carreaux couleur cendrée, veinés de noir et de marron. Les chrétiens indigènes, dans le but de soulager leur misère par un gain facile, mettent parfois la main à cette spoliation sacrilège. Le dallage de la crypte est également entamé et le marbre de la Crèche tente les chercheurs de trésors. Après l'établissement des Turcs à Jérusalem, le dépouillement des parois collatérales de la basilique se poursuit sur l'ordre des autorités locales en faveur des mosquées du Ḥaram ech-Chérîf. Au début du XVII^e^ siècle, il ne reste plus de ce revêtement que quelques carreaux fixés dans la partie haute des murailles. Aujourd'hui tout a disparu. Des lacunes notables s'ouvrent, au XVI^e^ siècle, dans les mosaïques de la grande nef et du chœur, par suite du mauvais état de la toiture à l'époque antérieure. Quaresmius, en 1626, tout en signalant ces ravages, a la bonne inspiration de relever ce qui y a échappé, en prévision d'une ruine prochaine qui s'est depuis réalisée en grande partie. Pas plus tard qu'en 1670, les mosaïques subissaient en effet de nouveaux dommages. Enfumée au point de n'être

1. Affag., p. 135. Cf. Burch., p. 79. Fabri, p. 475. Jean Poloner, Tobler, *Descript. T. S.*, p. 248.

2. Ouvrages consultés : Moudjîr ed-Dîn (trad. Sauvaire), p. 255. Jean Poloner (éd. Tobler), pp. 248 s. Louis de Rochechouart, ROL., I, p. 259 s. Daniel d'Éphèse (éd. Koikyl. et Phocyl.), p. 529. F. Fabri, *Evagatorium*, I, pp. 436-479. Fr. Suriano, d'après *La Palestina e le rimanenti missioni francescane*, I, n° 12; cf. Golubovich, annotation de la p. 164 de *Ichnographiae... T. S. descriptae a P. Elzeario* Horn. Anon. grec du XVI^e^ siècle dans Koikyl. et Phocyl., p. 545. Greffin Affagart, pp. 144-137. Cotovic, *Itiner. Hierosol. et Syriac.*, pp. 226-237. Jacques le Saige, p. 118. Boniface de Raguse, *Liber de perenni cultu T. S.*, pp. 11-24, 195 ss. Quaresmius, *Elucid. T. S.*, II, pp. 469-510. Nau, *Voyage nouveau*, pp. 396-424. P. Roger, *La Terre Saincte ou terre de promission*, pp. 167 ss. Dominique Borrely, *Voyage en T. S.*, d'après une copie d'un ms. sans pagination. *Mémoires du Chevalier* d'Arvieux, II, pp. 228-230. P. Noé, *Viaggio da Venetia al Sancto Sepolcro...*, pp. 90-93. Chrysostome A. Papadopoulos, Ἱστορία τῆς ἐκκλησίας Ἱεροσολύμων, pp. 442, 474, 496-512, 536, 547, 572, 583-586. Mislin, *Les Saints Lieux*, III, p. 40.

plus visible au XVI^e^ siècle, la décoration de la crypte tombait peu à peu en ruine. Une icone représentant la naissance de Jésus se trouvait dans l'absidiole dont la mosaïque à fond d'or ne présentait plus qu'une surface noircie.

Si l'on ne peut arracher à la malveillance des mahométans, principal agent de la destruction, l'autorisation de réparer, même vaille que vaille, les désastres subis par l'ornementation du sanctuaire, la diplomatie réussit néanmoins à obtenir, de siècle en siècle, la faculté de procéder aux restaurations les plus urgentes. Et c'est merveille qu'en dépit des compétitions des rites qui amènent de fâcheux retards dans les négociations et l'exécution de ces travaux, on arrive à remédier aux délabrements qui mettent en jeu l'existence de la basilique. Selon les Grecs, Alexis IV Comnène aurait fait préparer, en 1435, une nouvelle charpente pour l'église de Bethléem. On doit reconnaître que si la réfection de la toiture eut lieu à cette époque, elle ne fut que partielle, car vingt-six ans après elle est en très piteux état. « Elle s'affaisse de jour en jour, écrit Louis de Rochechouart en 1461, surtout au-dessus du chœur. Les Sarrasins refusent d'en permettre la restauration. » La mauvaise volonté des musulmans est ici seule en cause, car la catholicité est loin d'avoir encouru à ce propos le reproche de négligence. Avant même 1448, le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, avait conçu le ferme projet de réparer à ses frais l'église de Bethléem et d'envoyer comme directeur et entrepreneur de l'œuvre son propre conseiller, Pierre de Vaudrey. Mais on se heurta encore longtemps au fanatisme le plus obstiné, et Fabri, au cours de son premier voyage, vers 1479, déplorait le délabrement de cette toiture arrêtée dans sa chute par de longs étais de bois dressés verticalement sur le sol, et laissant pénétrer dans l'église par de nombreuses brèches des multitudes de pigeons et de moineaux qui souillaient de leurs déjections tous les recoins du sanctuaire. A cette vue, notre pèlerin offusqué priait Dieu de susciter un nouveau Joas qui amenât les prêtres à refaire les combles de la maison du Seigneur et un autre Cyrus qui en permît la restauration. Son vœu ne tarda pas à être exaucé, car à son retour en 1483, il avait la satisfaction de contempler une toiture toute neuve. Les bois de charpente avaient été travaillés à Venise et apportés par les galères de la République Sérénissime; quant au plomb de la couverture, le roi d'Angleterre Édouard IV s'était chargé de le fournir.

Le transport coûteux et pénible des matériaux depuis la côte jusqu'à Bethléem, ainsi que les travaux des couvreurs, s'étaient effectués sous la direction de Jean Tomacello, gardien du Mont-Sion, en l'année 1480.

Deux siècles plus tard, par suite des vicissitudes de la politique, ce fut aux Grecs que revint le privilège onéreux de réparer la toiture déjà vieillie du sanctuaire de la Nativité. Dès 1668, le patriarche de Jérusalem, Nectaire, s'en préoccupa. Il trouva dans la personne d'un certain Manolakis un bienfaiteur qui s'empressa de prendre sur lui les frais de l'entreprise. Les réparations de la toiture, exécutées par des ouvriers de Mytilène, eurent lieu sous le patriarcat de Dosithée en 1671. Le transfert des bois avait demandé à lui seul cinq mois, tant les difficultés des chemins et de l'administration étaient grandes. On répara par la même occasion le pavé aux abords de la crypte et les murs de l'église; les petites portes conduisant aux divers monastères furent bardées de fer. Le récit du P. Nau (1674) confirme pleinement ces renseignements que nous puisons aux sources grecques : « Ce bel édifice, écrit-il, tomboit tout en ruine, il n'y a que trois ou quatre ans. Le plomb qui le couvroit ayant esté dérobé en plusieurs endroits par les ennemis de nostre sainte religion, la pluye avoit corrompu le bois, et gastoit tout. Les Grecs ont fait une dépense d'approchant cent mille écus, pour réparer ce sanctuaire, et obtenir de l'empereur des Turcs la permission de le faire. On dit que cette permission seule leur a coûté vingt mille écus. C'est un boucher de Constantinople qui a fourni toute cette somme; et l'on m'a raconté que, se voyant riche de cent cinquante mille écus et sans enfans, il s'en est réservé cinquante mille seulement, et a sacrifié le reste à cette œuvre de piété; Dieu veuille que le schisme ne la lui rende pas inutile. »

Il n'échappe à personne que l'histoire des réparations de la basilique est intimement liée à celle des luttes engagées entre les confessions chrétiennes pour la revendication de leurs droits respectifs. La concorde qui régnait à la période précédente paraît s'être maintenue plus d'un siècle encore sans querelle grave. Tous les chrétiens sans distinction de rites gémissaient sous le joug des tyrans mamelouks d'Égypte. Quand la Palestine fut entrée dans l'orbite de Constantinople, la question des sanctuaires s'imposa nécessairement à l'attention des sultans qui l'envisagèrent surtout comme une source intarissable de gros revenus. Par un jeu de bascule fort compréhensible, la Sublime Porte arrivait périodiquement à mécontenter l'un des partis et à

l'obliger en conséquence à racheter ce que l'autre venait d'obtenir à grands frais. Le conflit des influences politiques à la cour du Grand Turc, les relations de cette cour avec les différentes puissances de l'Europe, ses alliances et ses inimitiés, ayant une répercussion nécessaire sur les Lieux Saints, concouraient également à y rendre impossible toute situation stable.

Dès la fin du xv[e] siècle, l'hégémonie franciscaine s'affirme à Bethléem. Si les Grecs gardent le maître-autel, les Latins possèdent dans le bras sud du transept l'autel de la Circoncision, et l'autel des Trois Rois au nord. La grotte, dont les clefs sont entre leurs mains, leur appartient exclusivement. Aussi peuvent-ils à leur gré officier solennellement ou en privé sur l'autel de la Nativité et sur celui de la Crèche. Ils relient à la grotte leur église particulière de Sainte-Catherine par un tunnel pratiqué dans le roc. Cette entrée secrète leur permet de pénétrer à toute heure dans la crypte, même lorsque celle-ci est inaccessible aux autres à cause de la fermeture des portes de fer qui donnent dans le chœur. « In cappo de questa grotta, dit Fr. Suriano (1485), è uno forame, nel quale disparve la stella. E ivi havemo una porta secreta, per la quale intramo in casa per via subterranea, fatta per le grote de li sancti Innocenti, quando non volemo essere veduti da' Saraceni [1]. » Telle est donc l'origine de la porte dans la cloison en maçonnerie qui constitue maintenant l'extrémité occidentale de la grotte de la Nativité (voir p. 81 et fig. 30). Le xvi[e] siècle ne fait qu'affermir cette prépondérance latine. Les pèlerins occidentaux ont toute liberté de visiter en procession les divers endroits du sanctuaire et de la grotte. Le célébrant qui, aux jours de fête, encense ces mêmes lieux, traverse la basilique, descend à la grotte par la porte méridionale, en sort par la porte septentrionale sans soulever des rixes sur son passage. A Noël, les rites orientaux gravitent autour du gardien des Frères Mineurs qui octroie au clergé indigène l'autorisation de bénir du pain sur l'autel de la Nativité. En reconnaissance de cette faveur, le clergé indigène remet trois pains bénits et trois cierges

1. Cf. Fabri, p. 452 : *Est enim ab isto specu consequenter (S. Innocentium) transitus arctus per petram incisus, quem frates Minores fecerunt occulte, ut per eum de capella Sancti Nicolai, in qua horas perficiunt, possent intrare et exire ad locum nativitatis Christi. Unde omnibus modis occultant transitum illum, etiam peregrinis, ne per eos in notitiam Sarracenorum et orientalium Christianorum perveniat, quia statim transitum obstruerent, et fratres locum amitterent.* Fabri appelle ici par erreur Saint-Nicolas l'église Sainte-Catherine, à moins que cette église-ci ait eu le vocable de Saint-Nicolas avant celui de Sainte-Catherine. Le passage creusé à cette date est celui qui a révélé si à propos les fondements du mur constantinien sous l'abside insérée de seconde main au nord de la basilique ; cf. *supra*, pp. 76 ss. et fig. 29.

au supérieur des religieux latins. A la messe de minuit que ceux-ci chantent à l'autel principal de la crypte, assistent les fidèles et les prêtres des différents rites, à l'exception des principaux membres du clergé grec.

Il était difficile en effet que les Grecs vissent d'un œil calme les Franciscains jouir d'une telle influence et leur sourde irritation dut nécessairement s'accroître lorsque ces derniers gagnèrent au catholicisme, en 1550, les premiers prosélytes de Bethléem : les deux domestiques du couvent latin et le fils d'un prêtre orthodoxe. L'école latine fréquentée indistinctement par les enfants des divers rites devait contribuer à l'augmentation progressive de cet humble troupeau. La connaissance de l'italien qu'ils y acquéraient leur permettait d'importuner ou de seconder le voyageur en s'offrant comme guides et truchements. L'industrie des objets de piété donnait aussi aux Bethléémitains l'occasion d'entrer en contact avec les Occidentaux de passage. Mais c'était surtout par l'intermédiaire des religieux Franciscains qu'ils parvenaient à écouler leurs marchandises. On les voit en effet dès la seconde moitié du XVI^e^ siècle fabriquer des croix en olivier incrustées de petites pierres recueillies aux Lieux Saints et des chapelets en baies de térébinthe ou en noyaux d'olives, façonner en pierre ou en bois des représentations du Saint-Sépulcre et de l'église de la Nativité[1]. A cette époque, il n'y a guère à Bethléem qu'une centaine d'habitants, en grande majorité chrétiens de rite grec, vivant dans des réduits élevés vaille que vaille parmi les ruines d'un village jadis quelque peu important. Un siècle après, la population s'est accrue et comprend une cinquantaine de familles catholiques. « Leur métier et celuy des autres chrestiens, et même des mahométans est de faire des chappelets, qu'on bénit sur les saints Lieux, qu'on envoye en Europe, et dont les pelerins se chargent, pour les distribuer à leurs amis. Les plus habiles font de belles croix et des représentations de toute l'église du Saint-Sépulcre, et de toute celle de Bethléem, de la sainte grotte, et du Saint-Sépulcre ; mais avec tant de justesse, qu'il n'y manque pas un pillier ny la moindre colonne. Il y a de ces croix, du prix de trois ou quatre écus, selon leur grandeur, et la délicatesse de l'ouvrage. Les représentations de l'église du Saint-

1. Cotovic, p. 219. Le *British Museum* possède un de ces anciens modèles de l'église de Bethléem. Voir la récente publication *The church*..., p. 20. Le Rathaus d'Augsbourg est doté d'une magnifique représentation du Saint-Sépulcre en bois incrusté de nacre, qui doit provenir de Bethléem et dater de la fin du XVI^e^ siècle.

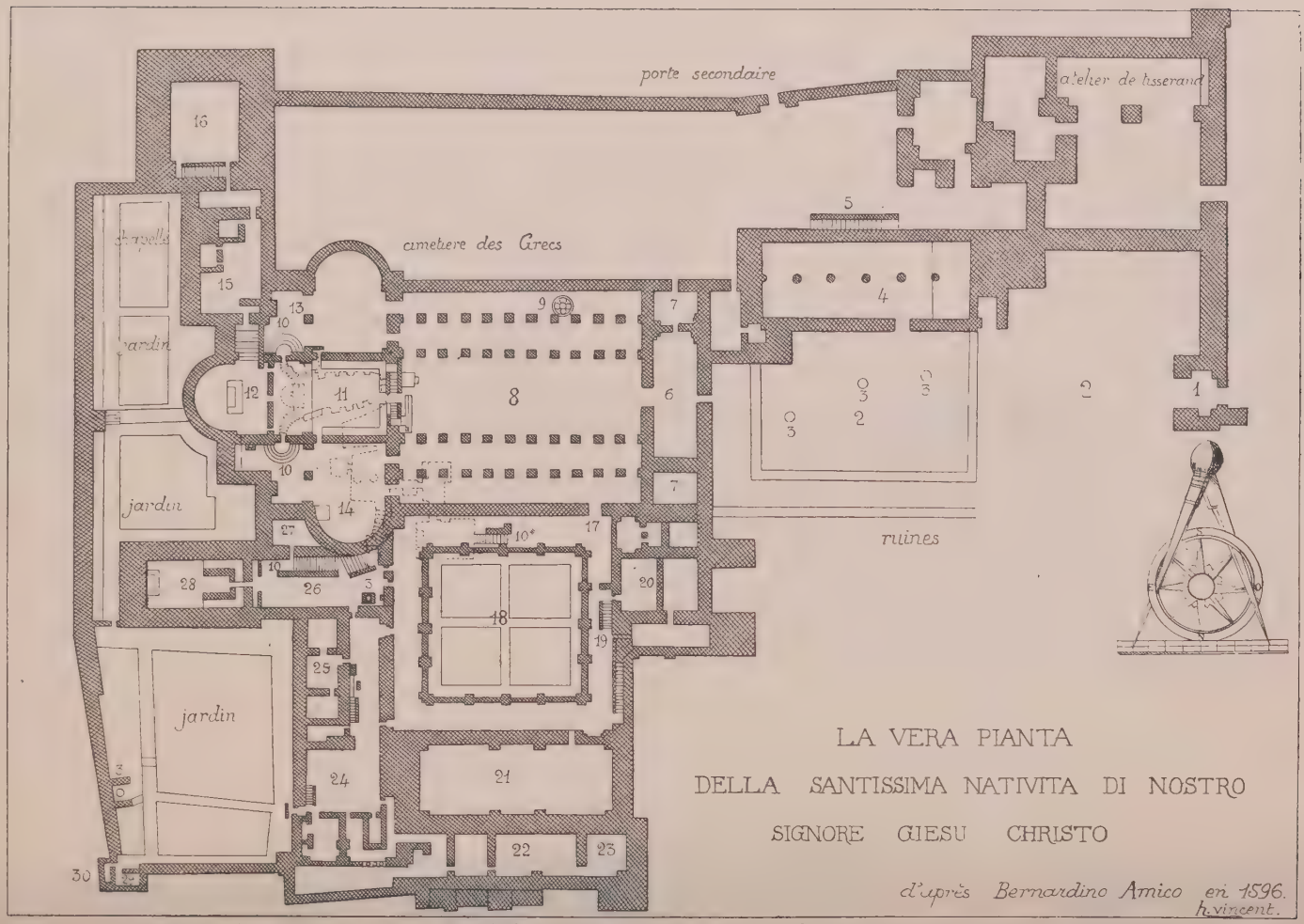

Fig. 45. — Le sanctuaire de la Nativité et le couvent latin pendant le moyen âge. Plan d'après Bernardino Amico. (Voir le détail de la légende à la fig. suivante).

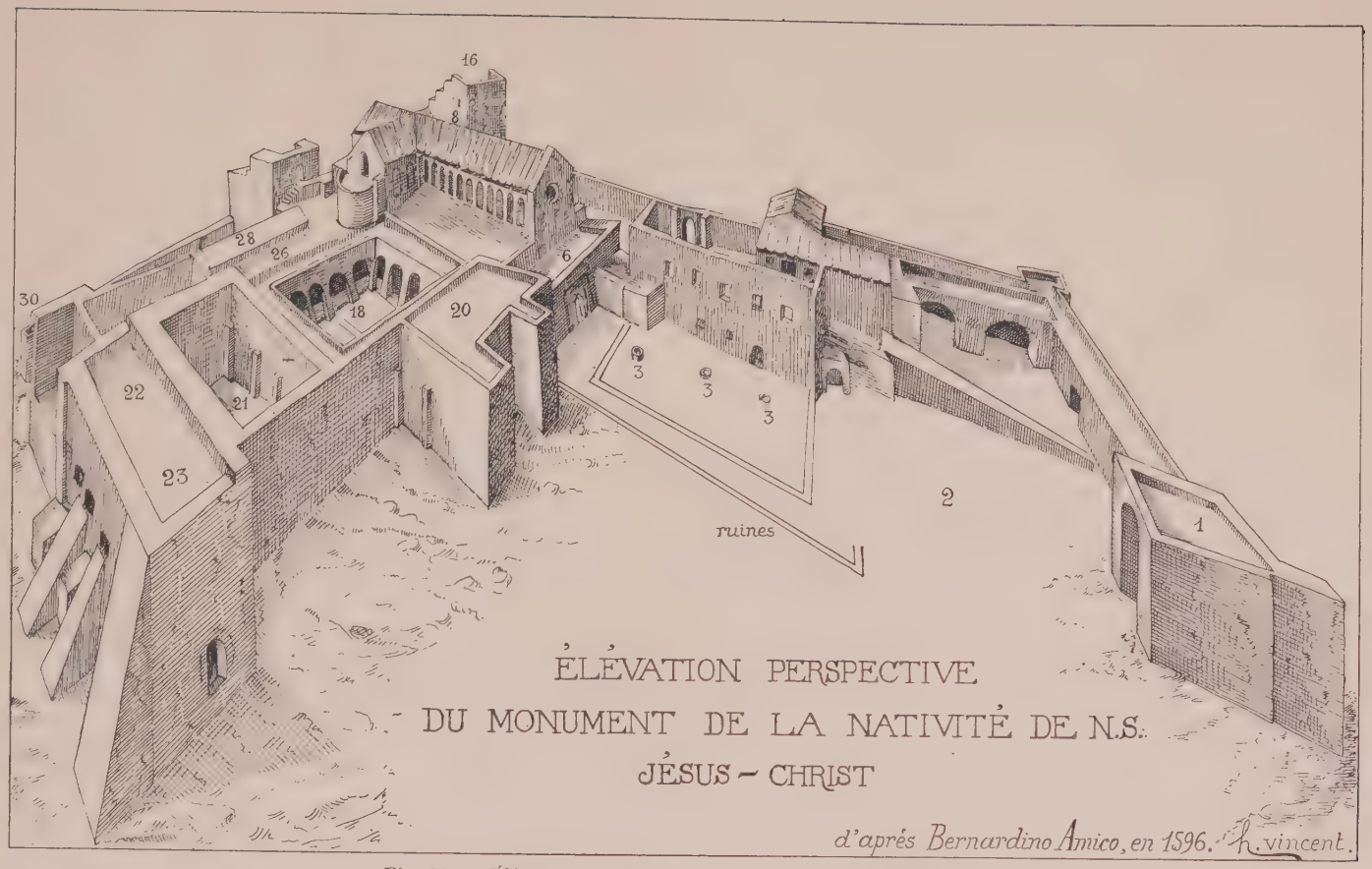

Fig. 46. — Élévation perspective du plan de la fig. précédente.

1. Entrée générale. — 2. Parvis. — 3-3. Citernes. — 4. École de S. Jérôme. — 5. Entrée du couvent arménien. — 6. Narthex. — 7-7. Chapelles. — 8. Basilique. — 9. Baptistère des Grecs. — 10-10. Entrées de la grotte. — 11. Chœur. — 12. Maître-autel. — 13. Autel de la Circoncision. — 14. Autel où les Mages firent leurs préparatifs. — 15. Chapelle grecque. — 16. Tour. — 17. Porte du couvent latin. — 18. Préau du cloître. — 19. Escalier de la cuisine et du réfectoire. — 20. Magasins. — 21. Réfectoire ruiné. — 22. Hôtellerie. — 23. Chambre de S. Jérôme. — 24. Cellules des religieux. — 25. Oratoire et sacristie. — 26. Église Sainte-Catherine. — 27. Magasin à huile. — 28. Chœur des religieux. — 29. Poulailler. — 30. Belvédère.

Sépulcre sont de quinze et de vingt écus. Le travail est plus cher que la matiere : car tout cela n'est que de bois, avec quelques ornements de nacres de perles, et d'os blanc en façon d'yvoire. Tout cela se fait presque avec le coûteau et le ganif. Et aprés tout nos habiles tourneurs de France auroient de la peine à mieux réussir, avec la bonté et le nombre de leurs instrumens. L'on m'a dit qu'il n'y a point d'année, qu'ils ne débitent pour plus de trois ou quatre mille écus de ces meubles de piété, ce qui est difficile à croire[1]. » Il est donc assez naturel que les Bethléémitains se soient sentis attirés vers ceux qui leur témoignaient de l'intérêt et leur procuraient les moyens de sortir de la misère, d'arriver même à une aisance inespérée dans ce pays rançonné par des gouverneurs avides.

Entre temps, les Grecs se fortifiaient dans leurs positions. Les plans et les descriptions des XVI^e^ et XVII^e^ siècles montrent que le chœur était déjà séparé du vaisseau par un mur de sept pieds de haut, percé de trois portes dont l'une, celle du milieu, était close[2]. Ils possédaient en outre dans la basse nef du sud l'ancienne cuve baptismale installée dans l'église après la démolition du baptistère qui dans l'état primitif devait se trouver juxtaposé à l'extérieur de la basilique (voir pl. II et X).

Au tournant du XVI^e^ et du XVII^e^ siècles, la situation des religieux latins se fit moins brillante. L'ancien parcours de la procession à travers la basilique et par les entrées principales de la crypte fut abandonné comme semé de périls et l'on se contenta de circuler dans les souterrains dits de Saint-Jérôme et des Saints-Innocents où tous les souvenirs vénérés actuellement, sauf celui de saint Joseph qui s'y ajoute en 1621, se trouvaient définitivement fixés[3]. Afin d'éviter les tracasseries des Turcs et des Arabes, les Fran-

1. Nau, pp. 396 s. (1674). Vers 1625 (Quaresm., p. 469) les indigènes de rite grec sont encore en grande majorité; en 1632 (Roger, p. 127) Bethléem est un village de 300 feux environ « dont il y a vingt-mesnages catholiques ».

2. En réalité, il y avait une ouverture à l'extrémité orientale de chaque nef (au total : cinq). Le mur qui fermait le chœur suivant les pèlerins paraît s'être dressé tout autour de l'esplanade qui surmonte la grotte; au sud et au nord une porte permettait d'accéder au chœur tandis que la porte occidentale tournée vers le vaisseau demeura condamnée à certaines époques. Cf. Cotovic, p. 227; B. Amico (cf. fig. 45); Roger, p. 171; Quaresmius, après la p. 486, et ZDPV., 1892, pl. 9. Au XIV^e^ siècle, le chœur était déjà isolé par quelque clôture, Poggib., p. 219.

3. On voit par Louis de Rochechouart, p. 260, que les tombeaux de Paule et d'Eustochium étaient encore, en plein XV^e^ siècle, cherchés par quelques-uns vers la grotte du lait, en dehors des souterrains de la basilique : *De prope* (de la grotte de S. Jérôme) *est aliud sepulchrum, nescio cujus. Existimavi illud esse Paule aut Eustochii. Dixerunt Fratres quod non, et quod erat antiquitus monasterium sanctimonialium in quo sepulte fuerunt.* L'église de S.-Nicolas sur la grotte du lait était tenue au XIV^e^ siècle pour

ciscains durent garnir les portes ajourées de la grotte d'épais rideaux qui dissimulassent les cérémonies du culte, car, en dépit de mille difficultés, ils continuaient à user du droit qu'ils avaient toujours eu d'y célébrer, droit que proclamait une étoile d'argent scellée sur le marbre et portant ce texte latin : HIC DE VIRGINE MARIA JESVS CHRISTVS NATVS EST. Mais la rosace de marbre avait dû être brisée pour que les musulmans n'eussent pas la tentation de s'en emparer. Cependant, depuis les premières années du XVII^e^ siècle, les Grecs manœuvraient ferme à Stamboul en vue d'obtenir la possession exclusive des sanctuaires de Jérusalem et de Bethléem et il fallut toute l'habileté de l'ambassadeur de France, M. de Césy, pour déjouer leurs intrigues. Aussi, en 1632, rien n'est changé à la grotte de la Nativité : l'inscription latine brille toujours sur l'étoile d'argent; des trois grosses lampes précieuses suspendues sous l'autel principal de la crypte l'une est un don de Louis XIII; enfin, sur les deux autels, écrit le P. Roger, des Frères Mineurs, « nos religieux seuls et les prestres catholiques à qui ils donnent licence, peuvent célébrer la sainte messe : car c'est eux qui possédent cette Estable et y font l'office divin tous les jours, et y entretiennent trente-deux lampes d'argent, que les princes chrestiens y ont envoyées[1] ». Toutefois la situation demeurait très précaire, car, en 1634, pendant une absence de l'ambassadeur français, Marcheville, successeur de M. de Césy, les Grecs obtinrent du sultan Mourad IV un firman qui leur conférait l'hégémonie tant convoitée. En vertu de cet acte, l'église de Bethléem et la grotte de la Nativité, dont les portes avaient été scellées depuis neuf mois, furent remises au patriarche de Jérusalem, le 15 juillet de la même année. En conséquence, on mura la porte secrète que les Pères Franciscains avaient ouverte jadis à l'extrémité occidentale de la crypte. Un autel fut établi à l'extérieur, contre la porte murée. « Comme ces schismatiques, dit le P. Nau en 1674, ne nous permettent pas de dire la messe, au lieu mesme de la Nativité, et sur l'autel qui y est dressé, on en a élevé un en cet endroit, qui en est proche, sur lequel j'ay eu la consolation de la dire souvent. C'est un petit coin fort étroit, et qui n'a gueres plus de quatre pieds de large[2]. »

le monastère de sainte Paule. L'escalier qui descendait du cloître à la grotte de saint Jérôme fut condamné quelques années avant la fin du XVI^e^ siècle. Cotovic, p. 236. Il semble que cette dernière grotte ne fut mise en communication avec la grotte dite des Innocents que peu après 1480.

1. P. Roger, *La Terre Saincte...*, p. 170.

2. Nau, *Voyage nouveau...*, p. 417.

Une réaction aussi radicale n'était point de nature à amener une paix durable. Une entente n'était possible qu'à la condition d'user d'une certaine tolérance mutuelle. Les plaintes légitimes des religieux latins furent entendues à Constantinople, grâce à l'intermédiaire de Chateauneuf, ambassadeur de Louis XIV, qui obtint de la Porte, en 1689, un firman remettant ces religieux en possession de la grotte de Bethléem. Moustapha II renouvela ce même décret en 1695.

§ 3. *De 1700 à nos jours*[1].

A la déception que ce revirement de fortune fit éprouver aux Grecs se joignait le dépit que leur causait le passage au catholicisme d'un bon nombre de Bethléémitains. Dans les premières années du XVIII[e] siècle, plus de cinq cents indigènes embrassèrent le rite latin. Il faut avouer que ces nouvelles recrues n'étaient pas toutes conduites par des sentiments très relevés. Le P. Horn trace d'elles un portrait peu flatté. Grossiers, avides, rebelles, insupportables à leurs bienfaiteurs, beaucoup pensaient qu'un changement de religion leur procurerait subitement le confortable de l'européen et leur donnerait des droits plus étendus à la libéralité du couvent latin. Il leur était d'ailleurs malaisé de dépouiller les défauts qui, depuis des siècles, caractérisaient les habitants de Bethléem. Le naturaliste suédois Hasselquist (vers 1750) met en relief leur humeur querelleuse. Ce n'est pas, selon lui, la religion qui cause leurs démêlés, « les Bethléhémites ne sont pas fort scrupuleux sur cet article... Ce qui occasionne leurs querelles, c'est, par exemple, le droit de fournir aux pélerins les chevaux dont ils ont besoin, celui de recevoir le *caffar* des voyageurs, qui appartient aux uns, et que les

1. Ouvrages consultés : E. Horn, *Ichnographiae... T. S.*, pp. 157-166. Ladoire, *Voyage fait à la T. S.* en MDCCXIX, pp. 191 ss. Mariti, *Viaggi per l'Isola di Cipro e per la Soria e Palestina*, IV, chap. I à VI. Volney, *Voyage en Égypte et en Syrie*, III, p. 44. Hasselquist, *Voyages dans le Levant dans les années 1749, 50, 51 et 52*, pp. 209 ss. Seetzen, *Reisen durch Syrien, Palästina* etc., II, p. 37 ss. Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, II, pp. 123 ss. (Paris, 1829). Michon, *Voyage religieux en Orient* (1850), II, pp. 70-103. Mislin, *Les Lieux Saints*, III, pp. 15 ss. Robinson, *Biblical Researches in Palestine* (1838), I, p. 472. Van de Velde, *Reise durch Syrien* II, pp. 58-63. Pierre de la Gorce, *Histoire du Second Empire*, I, pp. 135 ss. Chr. Papadopoulos, Ἱστορία τῆς Ἐκκλησίας Ἱεροσολύμων, pp. 629-644, 683, 689, 714 ss. B. Joannidès, Προσκυνητάριον τῆς ἁγίας γῆς, chap. XIX. Guérin, *Judée*, I, chap. VI. Fr. Liévin, *Guide-Indicateur* (4[e] éd.), II, pp. 47 s. *La Palestine*, par les prof. de N.-D. de France (3[e] mille), pp. 256 ss. B. Meistermann, *New Guide to the Holy Land*, pp. 226 ss.

autres voudroient s'approprier... Personne n'a plus à souffrir des Bethléhémites que les religieux. Ils s'estimeroient heureux d'être en sûreté dans l'enclos de leur couvent; mais ils sont tous les jours exposés à être attaqués dans leurs chambres par ces brigands. Ils leur enlevent leurs provisions, ou bien ils les forcent à acheter leurs chapelets, les saints sépulcres, les croix etc., qu'ils fabriquent, et dont ils tirent leur subsistance. Le procureur me dit qu'il y en avoit pour la valeur de 15.000 piastres dans le couvent de Jérusalem, ce qui paroît presque incroyable. On en envoie dans tous les pays catholiques de l'Europe, mais surtout en Espagne et en Portugal. Les Turcs en achetent une grande partie, pour les revendre ensuite. Les moines de Jérusalem en envoyent tous les ans aux protecteurs de leur Ordre, qui par reconnoissance leur font des présents considérables. Il n'y a point de pélerin qui n'en achete en partant, par où l'on voit que ce commerce est aussi sûr pour les habitants de Jérusalem et de Bethléhem, que l'est celui de la muscade et de la canelle pour les Hollandois ». En somme, c'est au sanctuaire de la Nativité que la bourgade de Bethléem doit sa subsistance depuis plusieurs siècles, et sa prospérité actuelle n'a point d'autre origine. Il est évident, d'autre part, que si l'on avait réussi à évincer les Latins de leurs droits sur ce lieu vénérable et à prohiber aux populations civilisées l'accès de la vieille basilique, Bethléem ne serait encore, comme au XIII^e^ siècle, qu'un amas de gourbis enfumés, habités par des sauvages, au lieu de se présenter sous les dehors d'une jolie petite ville de plus de dix mille âmes. En se rangeant en masse du côté des Occidentaux, les gens du pays faisaient preuve d'une grande clairvoyance. Au moins étaient-ils arrivés à tirer leur vie du sanctuaire grâce à l'affluence qu'il faisait naître et à l'essor qui en résultait pour leur industrie, et non plus, comme jadis, en brocantant les marbres volés en secret dans la basilique ou le plomb de la toiture arraché par lambeaux pour faire des balles.

En vertu des décrets impériaux du siècle précédent les Pères Franciscains avaient repris possession de la grotte. Ils y célébraient la messe comme par le passé. Sous l'autel, ils replacèrent, en 1717, une nouvelle étoile d'argent avec l'inscription traditionnelle : HIC DE VIRGINE MARIA JESVS CHRISTVS NATVS EST. 1717. La porte murée du fond de la crypte fut rouverte et le toit même de la basilique reçut quelques réparations. Avec la convention passée entre la France et la Turquie, en 1740, on eût pu es-

pérer une nouvelle ère de paix. Il n'en fut rien : peu après, en 1757, pendant qu'il confirmait d'une main à M. de Vergennes les droits des Latins sur la basilique et la grotte, le sultan Osman III octroyait, de l'autre, au patriarche de Jérusalem, Parthénios, la propriété de la susdite église et de la susdite grotte. Lors de l'exécution des deux firmans contradictoires, les Grecs, ayant mobilisé leurs ouailles des environs et une troupe de pèlerins d'Anatolie, eurent facilement le dessus. Profitant de la faveur impériale, ils élevèrent une iconostase devant le grand autel, mais l'autorisation d'enlever du lieu de la naissance du Christ l'étoile d'argent avec inscription latine leur fut refusée. Écartés de l'autel principal de la crypte, les Pères de Terre Sainte surent néanmoins conserver la propriété de l'escalier septentrional et se maintenir à l'autel dit des Mages dressé devant la crèche où était exposé un tableau de l'adoration des trois Rois, œuvre de Jacopo Palma il vecchio. Les messes de l'un et l'autre rite se célébraient à des heures différentes et la procession quotidienne des Franciscains accédait à la grotte sans difficulté. Bref, la situation qui nous est ainsi dépeinte, en 1767, par Mariti est encore celle d'aujourd'hui[1]. Mais au milieu du XIX^e^ siècle, elle allait être traversée par un terrible orage.

En attendant, il régna une certaine accalmie pendant laquelle Bethléem reçut la visite de plusieurs voyageurs de marque. Volney (1787), en vrai philosophe du XVIII^e^ siècle, affecte de ne s'intéresser qu'aux productions du pays et aux mœurs de ses habitants. Il éprouve une joie maligne à constater la baisse de l'industrie des « ustensiles de piété ». Les gens de ce village « si célèbre dans l'histoire du christianisme, écrit-il, étaient ci-devant uniquement livrés à la fabrique des chapelets; mais les RR. PP. ne consommant pas tout ce qu'ils pouvaient fournir, ils ont repris le travail de la terre; ils font du vin blanc qui justifie la réputation qu'avaient jadis les vins de Judée; mais il a l'inconvénient d'être trop capiteux[2] ». Toutefois cette morte-saison qui pouvait lui sembler un des signes avant-coureurs de l'avènement du philosophisme en Palestine ne se prolongea pas outre mesure. Seetzen, en 1806, constate que l'industrie des Bethléémitains est en pleine activité. La vue d'une lampe à la grotte de la Nativité, ornée des armes de la Maison de France, fait dire à cet explorateur alle-

1. *Viaggi...*, IV, pp. 67 ss.
2. *Voyage en Égypte et en Syrie*, III, p. 45.

mand que la Révolution française n'a point pénétré dans ce sanctuaire. La même année précisément, l'un de ceux qui avaient pris à tâche de dégager le christianisme des ruines accumulées par la Révolution, M. de Chateaubriand, descendait à son tour dans la sombre grotte et y admirait la belle lampe donnée par Louis XIII. La peste qui sévit en novembre 1832 empêcha Lamartine de se rendre à Bethléem. Le poète dut se contenter de contempler de loin la célèbre bourgade. Il se livrait à de profondes méditations sur le chemin lorsqu'une députation des Bethléémites avertis de son approche, vint le prier de faire diminuer l'impôt dont Ibrahim-Pacha les avait frappés. Lamartine leur répondit avec gravité, en leur faisant de sévères reproches sur leurs rapines, qu'il aurait égard à leur requête et la présenterait au pacha son ami, mais à la condition que les plaignants eussent à respecter à l'avenir les voyageurs, les pèlerins et surtout les couvents de Bethléem et de Saint-Jean qu'ils aimaient à rançonner au cours de leurs guerres continuelles avec les localités voisines[1]. Leur turbulence ne s'accommoda nullement de ces sages conseils. Aussi, deux ans plus tard à peine, en 1834, Ibrahim-Pacha faisait détruire le quartier musulman de Bethléem et désarmer tous les citoyens du village.

Quand l'échec de la conquête égyptienne fut définitif, les Orthodoxes s'empressèrent de faire leur cour au sultan et de protester de leur loyalisme envers la Porte pour en obtenir la fermeture des écoles catholiques de Bethléem et de Beit-Djâlâ, et le droit pour eux seuls de restaurer les sanctuaires diversement éprouvés par le tremblement de terre de 1834. Conformément au décret impérial, les Grecs, en 1842, se mirent à réparer la charpente de la basilique de la Nativité, à renouveler entièrement le plomb de la toiture, à paver de marbre le chœur ou *catholicon* et de pierres du pays le vaisseau de l'église dont l'ancien pavement usé et inégal n'était plus digne de la sainteté du lieu. Les murailles mêmes participèrent à cette restauration qui mit l'église de Bethléem dans l'état où elle nous apparaît aujourd'hui. « Ce qui restait des mosaïques, dit M. de Vogüé, fut encastré dans un enduit de chaux, grand linceul blanc qui recouvre tout l'intérieur de l'édifice. » Dans le but de recouvrir les inscriptions latines, témoins irrécusables de la posses-

1. *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient* (Paris, 1835), II, p. 257.

sion franque, le linceul fut étendu plus qu'il n'était nécessaire. Le plâtrage de la légende latine au milieu de la scène, fort bien conservée, de l'Incrédulité de Thomas laisse voir dans quel esprit la réparation de 1842 fut exécutée[1].

Aussi bien, lorsque, le 12 octobre 1847, disparut de la grotte l'étoile de métal où se lisait *Hic de Virgine Maria* etc., on comprit sans peine d'où le coup était parti. Cet incident remit sur le tapis toute la question des Lieux Saints qui se compliqua du fait de l'ingérence de la Russie dans les affaires d'Orient. La question cependant fut résolue en fait dès le 5 mai 1853, et les choses en seraient demeurées là, si les exigences du plénipotentiaire russe, Menschikof, débordant le terrain purement religieux, n'avaient envahi le domaine politique. La guerre de Crimée n'avait pas encore éclaté que le *statu quo* était déjà rétabli à Bethléem en vertu de firmans auxquels la France et la Russie avaient adhéré : trois clefs de l'église étaient attribuées aux Latins et une nouvelle étoile faite exactement sur le modèle de celle qui avait été dérobée en 1847 reprit dans la grotte de la Nativité la place de l'ancienne, sans que l'on vît dans cet objet le symbole d'aucun nouveau privilège. Néanmoins, lorsque à la suite de la déclaration de guerre les popes voulurent exciter le peuple russe à la lutte, la question des Lieux Saints fut habilement exploitée. « Vous allez combattre contre les infidèles, disait le métropolitain de Moscou, contre les oppresseurs de nos coreligionnaires, contre les profanateurs des saints Lieux, des lieux témoins de la Nativité, de la Passion, de la Résurrection du Sauveur. » Le traité de 1856 qui mit fin à la guerre de Crimée n'imposa malheureusement pas un terme aux luttes de sanctuaires. A partir surtout de l'incendie de 1869 qui anéantit le mobilier et les tentures de la grotte et acheva d'en ruiner l'ancienne ornementation, on enregistre une série de bagarres dont la plus violente eut lieu le 25 avril 1873. Irrités du renouvellement de la décoration latine exigé par M. le marquis de Vogüé, alors ambassadeur à Constantinople, les Orthodoxes firent irruption dans la crypte et saccagèrent tout ce qui portait la marque du culte rival. Au cours de cet exploit, cinq religieux franciscains furent blessés. Mais l'année suivante, on appendit aux parois de la

1. S'il est permis un jour de gratter le badigeon qui revêt les murs, on peut s'attendre à retrouver d'autres fragments de mosaïque, comme dans les églises byzantines replâtrées par les Turcs.

grotte une tapisserie d'amiante, historiée, don du maréchal Mac-Mahon, président de la République française[1], et l'on requit du gouvernement turc la présence continuelle d'un factionnaire à la même grotte. Grâce à cette précaution, il ne s'est point produit depuis quarante ans de changement notable au lieu de la Nativité[2]. Le calme n'y est pas cependant complètement assuré. Le passage d'un caloyer taquin sur un territoire prohibé, le refus d'évacuer la grotte à l'heure marquée, l'envahissement progressif d'un tapis en terrain neutre provoquent encore de temps à autre quelque conflit. Les procédés un peu vifs d'un parti amènent nécessairement l'autre à user des mêmes armes, surtout lorsque, pour dirimer un litige survenu soudain, on sent que les lenteurs exaspérantes de la voie diplomatique n'apporteraient aucune efficacité[3]. Les périodes pacifiques certes seraient plus fréquentes et se prolongeraient davantage sans quelques esprits brouillons ou sectaires pourvus de plusieurs moyens d'attiser le feu de la discorde, l'argent surtout et les écrits. Les ouvrages de Dosithée en particulier, ceux de Néophyte et de Chrysostome Papadopoulos ne sont pas de nature à produire l'apaisement. Bien au contraire. Quand ce

1. C'est encore grâce à l'intervention toute dévouée de M. le Mis de Vogüé que cette tenture, fabriquée tout exprès dans les manufactures nationales, put être installée dans le sanctuaire. La discrète allusion dans *Jérusalem, hier et aujourd'hui* (1912), p. 23, ne laisse guère soupçonner tout ce qu'exigea de tact et de fermeté cette négociation délicate.

2. Le 12 avril 1893, on s'aperçoit qu'il manque un des clous qui rivent l'étoile de métal au marbre. Comme ces clous ont neuf centimètres de long, cette disparition n'est point l'œuvre du hasard. Il est vrai qu'il faut faire état du goût effréné des pèlerins russes pour les reliques. Le 14 juin 1908, par exemple, un moujik est arrêté par le factionnaire de la grotte pour avoir coupé avec son couteau deux rayons de l'étoile et enlevé le plomb qui les soudait. *Diarium Terrae Sanctae*, I, p. 169.

3. En 1893, deux franciscains qui invitaient un groupe de pèlerins russes à laisser la crypte à la procession latine, furent blessés mortellement par un cawas croate. A propos d'une rixe qui se passa en 1891 nous relevons dans *Saint François et la Terre Sainte*, I, p. 52, ces curieux détails d'une communication du frère Yves-Marie : « Voulez-vous que je vous dise un mot sur notre vie de soldats ici? Écoutez : Le vendredi 21 février, nous faisions notre action de grâces au chœur, lorsque nous entendons du tumulte et de grands cris au fond de l'église, ou plutôt dans l'église des Grecs schismatiques (c'est-à-dire la basilique de la Nativité) qui communique avec la nôtre. Nos braves catholiques qui entendaient la messe accourent pour nous avertir de tout ce qui se passe; mais nous avions compris. D'un bond nous sommes dans la sacristie, chacun s'arme d'un gros gourdin disposé là *ad hoc* et nous courons sur le lieu du combat. » Entre temps, le frère sacristain soutient la lutte contre plusieurs moines grecs qui l'assaillent. Il a de quoi faire front : « Il descend rarement seul à la grotte sans porter sur lui de quoi se défendre. Son arme favorite est un gros bâton assez court garni d'un énorme nœud à l'extrémité. Il commence donc à se défendre en brave et fait le moulinet autour de lui. Dès les premiers coups, il assomme presque deux prêtres grecs. » Les renforts arrivent, les Grecs reculent, enfin voilà la police. Comme ces cas sont fréquents il y a « un système tout organisé pour cela. Aussitôt que la dispute commence, on sonne la cloche d'alarme, et alors chacun s'empare du gourdin qu'il a dans sa cellule, ou bien, si l'on est au chœur, on trouve à la sacristie les armes toutes prêtes ».

dernier, dans son histoire de l'Église de Jérusalem, regrette qu'Athanase, épitrope du patriarche grec, ait eu la faiblesse de laisser aux Pères Franciscains, en 1634, leur couvent de Bethléem, on se demande ce qu'est devenu dans l'esprit de cet historien la notion de la propriété. Il se targue d'une foule de firmans; les Latins en ont davantage et de tout aussi valables. Le fondateur de la basilique, Constantin, pour avoir résidé à Byzance, ne fut pas moins empereur d'Occident que d'Orient. L'*Illyricum*, son pays d'origine, faisait précisément le trait d'union entre les deux fractions de l'Empire. Nous préférons à une plaidoirie fallacieuse la naïve remarque d'un pèlerin grec apercevant les inscriptions gréco-latines de la basilique de la Nativité et du Saint-Sépulcre : « Les noms des saints, dit-il, sont tantôt écrits en grec, c'est-à-dire en notre langue, tantôt en latin, ce qui prouve que ces églises ont été fondées par le grand Constantin. » Dépouillant tout préjugé, ce pèlerin admettait donc au moins la possibilité d'une fusion des deux langues, des deux cultes et des deux civilisations qu'on cherche à opposer comme irréductibles. En réalité, cette fusion à Bethléem fut l'œuvre des Croisés qui avaient conquis la Terre Sainte non pas sur les Byzantins, mais sur les Sarrasins musulmans. Mais déjà bien avant eux, dès les premières années de son existence, la basilique constantinienne avait abrité des Latins à son ombre. Les Jérôme, les Paule, les Cassien s'y trouvaient aussi légitimement chez eux que les Cappadociens, les Asiates et les Hellènes qui peuplaient les monastères grecs du pays. La chaîne occidentale fut renouée au moyen âge avec les évêques et les chanoines qui appuyèrent leurs demeures aux murs vénérables du sanctuaire et depuis elle n'a pas été brisée. S'il est touchant de voir saint Jérôme recevoir ses amis dans cette bourgade perdue de la Judée, il ne l'est pas moins d'y voir le savant suédois Hasselquist reçu par un religieux de Dunkerque, qui avait été aumônier d'un régiment français, lors de la prise de Berg-op-Zoom, et Chateaubriand causer sur la terrasse du couvent de Bethléem avec le P. Clément, chassé par la Révolution de son monastère de Bretagne. Il ressort de l'enchaînement de ces faits une force calme qui défie bien des assauts. Nous connaissons d'ailleurs assez de Grecs dont l'esprit pondéré et juste sait tolérer ce qui n'est pas de leur bord et avec qui un arrangement est toujours possible. Depuis quelques années la paix paraît mieux assise grâce à la sage direc-

tion des autorités civiles et religieuses intéressées dans la question des Lieux Saints. Les conflits si pénibles à toute conscience chrétienne se font plus rares. Plaise à Dieu que cette tranquillité n'ait pas de fin et que nous puissions chanter avec vérité cette antienne des vêpres de Noël qui célèbre l'avènement du Roi pacifique dont toute la terre désire contempler la face : *Rex pacificus magnificatus est cujus vultum desiderat universa terra.*

Bethléem dans la mosaïque de Madabâ.

TABLE DES PLANCHES

PLANCHES.

I. — 1. Vue générale de Bethléem, prise du sud-est.
2. Vue générale du sanctuaire de la Nativité, prise de l'ouest.
II. — Plan de la basilique. État actuel.
III. — Vue générale intérieure de la basilique.
IV. — Élévation géométrale de la façade. État actuel.
V. — 1. Retouches médiévales à l'angle nord-ouest de la façade primitive.
2. Lézarde résultant du remaniement structural de la façade.
VI. — 1. Plan de la basilique à la hauteur des fenêtres supérieures.
2. Plan de la toiture.
VII. — Coupe transversale sur le transept et placement des cryptes.
VIII. — Les parties hautes de la basilique. Vue générale prise du nord-ouest.
IX. — Angle nord-est du chevet. Elévation géométrale de la face septentrionale et coupe sur la première travée du collatéral nord.
X. — Restauration du sanctuaire constantinien. Plan et coupe longitudinale.
XI. — Ordre des colonnades. Détails d'architecture et d'ornementation.
XII. — Type des chapiteaux dans les nefs.
XIII. — Type des chapiteaux géminés, à la croisée du transept.
XIV. — 1. Entrée septentrionale de la crypte, vue générale.
2. Vue détaillée de la porte de l'édicule septentrional.
3. Vue détaillée de la porte de l'édicule méridional.
XV. — Basilique de la Nativité. Porte médiévale en bois sculpté, entre le narthex et les nefs. Partie supérieure du vantail septentrional avec inscription arménienne.
XVI. — Basilique de la Nativité. Porte médiévale. Partie supérieure du vantail méridional avec inscription arabe.
XVII. — Autel de la Nativité à l'extrémité orientale actuelle de la crypte.
XVIII. — Un fragment des mosaïques de la grande nef. Paroi méridionale.
XIX. — Échantillons des graffites tracés par des chevaliers du moyen âge sur les colonnes de la basilique.
XX. — 1. Schéma de la décoration en mosaïque.
2. Conciles de Nicée et de Constantinople dans la mosaïque murale.
3. Spécimens des inscriptions médiévales dans les peintures qui décorent les colonnes.
XXI. — La crypte de Bethléem en 1519. D'après un tableau attribué à Scorel.
XXII. — La façade de la basilique constantinienne. Restauration.

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

Pages.

Fig. 1. — La cella des Saints Sixte et Cécile. 25
Fig. 2. — Plan d'un monument religieux dans la villa impériale de Tibur. 25
Fig. 3. — Plan romain d'un édifice trilobé, d'après un dessin antique. 26
Fig. 4. — Applications du plan trilobé dans la chapelle monastique de Deir-Dosy et l'édifice principal du palais de Mechatta. 29
Fig. 5. — La crypte de Saint-Laurent à Grenoble. Plan. 30
Fig. 6. — L'église de Rouḥaibeh au Négeb. Croquis du plan. 30
Fig. 7. — Bethléem. Les antiques fenêtres murées, dans la paroi méridionale. 33
Fig. 8. — Les fenêtres murées dans l'abside méridionale et la porte de communication avec le cloître médiéval. 36
Fig. 9. — La grande abside masquée en partie par l'iconostase moderne. 37
Fig. 10. — Raccord du narthex à l'angle sud-ouest de la basilique primitive. 45
Fig. 11. — Vestiges du grand appareil dans la façade actuelle de la basilique. 47
Fig. 12. — Le montant de la porte *n*, sur la terrasse du narthex, et le raccord d'assises à la seconde période. 48
Fig. 13. — Vestiges de la porte médiévale, *t*, sur la terrasse du narthex. 49
Fig. 14. — Diagramme de démontage de la façade. 53
Fig. 15. — Paroi orientale de la façade, au-dessus du bas-côté nord, montrant la dernière assise du grand appareil. 55
Fig. 16. — Une section de la façade primitive en petit appareil. 57
Fig. 17. — Brèche de seconde main dans la façade primitive. 58
Fig. 18. — Tracé et appareillage des fenêtres dans les deux époques de construction. . 60
Fig. 19. — Le bras septentrional du transept. Vue prise de l'ouest, sur les bas-côtés. . 61
Fig. 20. — Raccord en fausses assises entre des parois des deux périodes au bras septentrional du transept; face ouest. 64
Fig. 21. — Raccord analogue, à l'extrémité opposée du transept. 64
Fig. 22. — Profil de la corniche antique. 66
Fig. 23. — Plan à la hauteur du chemin de ronde, à l'angle nord-est du transept. . . . 67
Fig. 24. — Coupe transversale sur le plan précédent. 68
Fig. 25. — Les arrachements du mur constantinien à l'orient du transept 68
Fig. 26. — Le chevet de la basilique; section septentrionale. 69
Fig. 27. — L'angle nord-est du chevet; vue détaillée. 70
Fig. 28. — Parois intérieures du chevet, à l'angle nord-est. 71

Pages.

Fig. 29. — Plan et coupe du passage septentrional creusé de seconde main sous la muraille constantinienne. 77
Fig. 30. — Vestiges de l'entrée principale de la crypte primitive. 82
Fig. 31. — Baalbek. Double type de niches superposées dans les murailles du parvis. . 84
Fig. 32. — Beit-Djebrîn. Fenêtres cintrées dans l'abside et au chevet de l'église Sanda-ḥannah. 85
Fig. 33. — Bethléem. Soffite de l'architrave dans la colonnade d'un bas-côté. 86
Fig. 34. — Console et corniche de la porte septentrionale du narthex. 88
Fig. 35. — La grande porte de façade; état actuel. 89
Fig. 36. — Plan, coupe et élévation du baptistère. 92
Fig. 37. — L'inscription du baptistère. 93
Fig. 38. — Un nègre porte-bouclier dans les peintures médiévales sur les colonnes de la nef. 100
Fig. 39. — Ecusson satirique dans ces mêmes peintures. 100
Fig. 40. — La porte médiévale en bois sculpté. Vue d'ensemble. 101
Fig. 41. — Le monastère grec, à l'angle sud-est de la basilique. 121
Fig. 42. — Le prophète Hélie. Peinture médiévale sur une colonne de la grande nef. . 170
Fig. 43. — Un suppliant en prières. Peinture médiévale sur une colonne. 172
Fig. 44. — Deux suppliantes aux pieds de la Vierge Consolatrice. Peinture médiévale sur une colonne. 173
Fig. 45. — Le sanctuaire de la Nativité et le couvent latin pendant le moyen âge. Plan, d'après Bernardino Amico. 196
Fig. 46. — Élévation perspective... d'après B. Amico. 197

La vignette qui représente Bethléem dans la mosaïque de Mâdabâ est dessinée à la fin du volume.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Abou Ghôš, peintures médiévales, 33 n. 1.
Abside, primitive, 74 s.; — postérieures, 76, 78; — triple, 96, 121, 131; — abside trichorale, 21; — ajoutée par Justin II aux Blachernes, 122. Cf. *Tréflé* (*plan*).
Adonis, son culte à Bethléem, 12-18; — supprimé par Constantin, 18.
Afrique, églises à plan trilobé, 28 note.
Amaury, son rôle dans la restauration médiévale, 157-159, 161, 167.
Anastase le Sinaïte, son témoignage en faveur de la grotte, 1, 5.
Apocryphes, leurs données sur la grotte, 2 note 2, 3, 8.
Appareil, du narthex, 43 s.; — de la façade, 48-51; — des fenêtres, 60; — du transept, 68; — au raccord des absides, 63, 76.
Arabes, à Bethléem, 128, 183.
Arculfe, 133.
Arméniens, ms. biblique avec leçon particulière, 7; — font les portes de la basilique, 184.
Asie Mineure, églises cruciformes, 28 note.
Atrium, 90, 91, 96.

Baptistère, 35, 92 ss., 198.
Bases des colonnes, 38.
Basilique de la Nativité, analyse archéologique, 32 ss.; — aspect actuel, 35-37; — état primitif, 78 s.
Basilius, peintre-mosaïste, 164 s.
Baudissin (de), son opinion sur le culte d'Adonis à Bethléem, 13 note 2, 15.
Baudouin Ier et II, couronnés à Bethléem, 140.
Baumstark, sur le rôle de la liturgie, 95 n.; — son interprétation des mosaïques, 166 n. 1.
Bell (Miss), 26 n. 3, 28, 30.
Bernard le Moine, 132.
Bethléem, physionomie de la localité, 19; — distance de Jérusalem, 3 n. 1; — chemin entre Jérusalem et B., 4 et note; — érigée en évêché, 141; — industrie des habitants, 194, 200 s.
Bois sacré d'Adonis, 14, 16.

Chanoines réguliers, 181, 184.
Chapiteaux, 87.
Chrysostome, son témoignage en faveur de la grotte, 5 n. 4; — sur le lieu de l'adoration des Mages, 8 note.
Citernes, 92, 180, 188.
Clocher, 181.
Colonnades, 39, 74 s.
Colonnes, remployées, 97; — leur nombre d'après les textes, 131, 143.
Constantin, abolit le culte d'Adonis, 18, 108; — édifie la basilique, 107 s.
Corniche, 65 s.
Couvents Blanc et Rouge de Schenoudi, 24, 27.
Crèche, 2 n. 2, 5, 9; — d'argent, 115, 135; — au moyen âge, 179.
Croisés, leur arrivée à Bethléem, 140; — leurs travaux, 142 ss.
Cruciforme (plan), d'après les textes, 143; — symbolisme et utilité, 121 s.
Crypte, voir *Grotte*.
Cumont, sur Mithra et le christianisme, 11 s.

Dallage, 144, 203.
Dates, de la basilique primitive, 107, 109; — de la restauration de Justinien, 120 ss.; — de la décoration médiévale, 157-159.
Décoration, constantinienne, 86 s.; — médiévale, 99, 145 ss.
Deir-Dosy, 28 s. Cf. Saint-Théodose.
Diehl, sur l'unité de la basilique, 23; — sur l'origine du plan tréflé, 25 n.; — sur le narthex, 123 n. 5.
Dominicains, évêques de Bethléem, 187 s.; — pèlerins, 133, 188 s.

Écussons sur colonnes, 100, 189.
Égypte, églises avec absides trilobées, 27 et note.
Éléona, 104 s.; — comparée avec la Nativité, 108, 113.
Entablement, 87 note.
Éphrem, peintre-mosaïste, 157 s.
Épiphane (Saint), témoignage en faveur de la grotte, 5 et n. 2; — opinion sur l'Épiphanie, 8 et note.
Épiphanie, 7 s.
Éthérie, son témoignage, 110 s.
Etoile d'argent marquant le lieu de la Nativité, 199, 201, 204.
Eusèbe, sur la grotte, 6 et note; — sur la basilique, 107-110.
Eutychius, son récit sur la restauration de Justinien, 118 ss.
Évêques de Bethléem, 141, 181, 184 s.

Façade, 34, 47-57, 88, 90[1].
Fenêtres, 34, 59-63, 84 note.
Folk-lore, 136, 179, 180, 188, 190.
France, son rôle dans les négociations relatives à la Nativité, 192, 199, 200, 202, 205.
Franciscains, x, 189 s., 193-195, 198-201, 206.
Frazer, son opinion sur le culte d'Adonis, 14 s.

Grecs, leur situation vis-à-vis des Latins au xii[e] siècle, 160 ss.; — leurs travaux à Bethléem, 193, 198, 199, 203, 205; — langue grecque dans les inscriptions, 149 ss., 158, 160, 206.
Grotte de la Nativité, son apparition dans la tradition, 1, 6; — sa localisation par rapport à Bethléem, 2-5, 10; — comme lieu de l'Épiphanie, 7 s.; — état primitif, 79, 80; — entrées, 80 s., 98, 132 s., 199; — situation dans l'église, 40 s., 112; — aspect, 133, 176-179, 205.
Grottes, adjacentes à celle de la Nativité, 76, 82 s., 194, 199; — de la Judée, 6 s.; — d'Arménie, 7; — de Mithra, 11 s.; — d'Adonis, 12.

Hadrien, établit le culte d'Adonis à Bethléem, 14-16; — sa villa de Tivoli, 25.
Harvey, sa mission de 1908, 22; — en faveur de l'unité de la basilique, 22; — hypothèses sur les anomalies de structure, 51, 65; — esquisse d'une entrée primitive de la grotte, 80; — argumentation sur les fenêtres, 84.
Hélène (Sainte), contribue à la construction du sanctuaire, 108 s.; — donne une crèche votive, 116.

Innocents (Saints), 180, 194, 198.
Inscriptions, des mosaïques, 147, 149 ss., 157 s.; — des peintures, 169 ss.; — des portes, 184 s.; — des chandeliers du xiii[e] siècle, 186 s.; — graffites, 189.

Jérôme (Saint), sur Adonis, 14, 18; — sur la grotte et la basilique, 114; — sur la crèche, 115; — il administre le baptême, 117; — son tombeau et sa grotte, 137, 180, 181 n. 1, 198 n. 3.
Justin (Saint), sur la grotte, 1, 2; — sur les grottes mithriaques, 11.
Justin II, ajoute deux absides à Sainte-Marie des Blachernes, 122.
Justinien, sa restauration, 95, 118 s., 124 s.

Kathisma, 3 note.

Lasteyrie (de), opinions sur la basilique, x, 23; — sur le plan trilobé, 26.

1. Les « ondulations » de la façade restaurée, dont il est question p. 51, ont eu une répercussion singulière sur les colonnades. Pour conserver une certaine égalité d'entrecolonnement après le remontage de la façade plus épaisse, l'architecte a notablement reculé sur l'axe des bases les premières colonnes des files extrêmes nord et sud, mais sans toucher à ces bases elles-mêmes.

Latins à Bethléem, 117, 140, 185, 188, 194 s., 206; — leurs restaurations, 159 ss., 192; — indigènes, 195, 200.
Laurent (Saint-), chapelle souterraine à Grenoble, 28, 30.
Leclercq (Dom H.), sur l'unité de la basilique, 21 n. 1, 23 n. 5; — sur la *cella trichora*, 24 n. 5, 28 ss.
Lethaby, sur l'origine du plan tréflé, 25; — sur les anomalies de structure, 51.
Liturgie, son influence sur le monument, 95, 122 s. Cf. *Offices*.

Mâdabâ, la basilique d'après la carte-mosaïque, 111, 207.
Mages, ont-ils adoré dans la grotte? 7 s.; — en costume mithriaque, 127.
Manuel Comnène, 157-162, 167.
Mauss, étude du cloître médiéval, 34 n. 1.
Mechatta, 24, 27, 29.
Mésopotamie, églises monastiques, 30 note.
Mesures de la basilique d'après le *Commemoratorium*, 130.
Mithra, 11, 127.
Monastères, 118, 181.
Mosaïques, de l'extérieur, 127 s.; — de la nef, 147, 149-154, 1 3 s.; — du transept et du chœur, 129, 154-156, 166 s.; – de la grotte, 178; — leur disparition partielle, 203.
Murs, diversité d'épaisseurs, 41 s. Cf. *Appareil*.
Musulmans, 129, 139, 183, 190 s.

Narthex, 32 s., 43, 96, 123.
Nefs, 32, 34.
Normands, 170 s., 175 s.

Offices liturgiques, 117, 138, 182, 185, 188, 194.
Omar à Bethléem, 129.
Origène, son témoignage en faveur de la grotte, 4, 5 et note 1.

Paule (Sainte), à la crèche, 116; — son tombeau, 117, 180, 198 n. 3.
Paulin (Saint), sur le culte d'Adonis, 17 s.; — description de la basilique de Nole, 27.
Peintures, du narthex, 33; — des colonnes, 169-174.
Pèlerin de Bordeaux, 111, 113.
Perses, à Bethléem, 127.
Portes principales, 32, 48, 89, 100 s., 184 s.; — secondaires, 33.
Problème archéologique relatif à la basilique, 20, 102, 103.
Proportions, de la basilique primitive, 74 s., 83; — défaut de prop., 38 s., 42, 71. Cf. *Mesures*.
Protévangile de Jacques, 1-4, 8.

Quaresmius, description des mosaïques, 147; — mention des peintures, 168.

Raoul, évêque de Bethléem, 157-161, 167 s., 176.
Repos de la Vierge, 2, 3, 4.
Resch, son opinion relative à la grotte, 5, 8 note.
Rocher de la grotte, 81, 179.
Russes, 204 s.

Sandahannah, église de Beit-Djebrîn, 85 note.
Sépulcre (Saint-), 31.
Sixte et Cécile (SS.), 24, 25, 26.
Socrate, son texte, 110 n. 2, 112.
Sophrone, 128, 131 s., 135.
Sotère (Sainte-), 24, 26.
Sozomène, 110, 113.
Strzygowski, partisan de l'unité de la basilique, 21; — opinion sur l'origine du plan tréflé, 22; — sur la date des absides trilobées, 30 note.
Syrie, églises, 30[1].

Tammouz, voir Adonis.
Tancrède, à Bethléem, 140.
Tébessa, baptistère, 27 et note.
Théodose (Saint-), 27, 28 note, 29. Cf. Deir-Dosy.
Tivoli, villa d'Hadrien, 25.
Toiture, 34, 144, 192, 203.

1. L'église de la Parthénikê à Mâdabâ et la crypte de Saint-Jean-Baptiste à Jérusalem sont des exemples que tout le monde connaît suffisamment et d'ailleurs trop tardifs pour intervenir dans la discussion d'origine du plan trilobé.

Transept, 32, 38, 41 note.
Tréflé (plan), 24, 25, 95 note.
Triconque, 21, 25 note.
Turcs, 194, 199, 200, 202.

Vellay, son opinion sur la grotte, 12.
Vocables de la basilique, 114, 132.
Vogüé (de), sur l'origine du plan tréflé, 22; — sur l'abside, x, 75; — sur les peintures des colonnes, 33 n. 1; — relevé des mosaïques, 149; — opinion sur l'unité de l'ornementation médiévale, 165; — auteur de la tapisserie d'amiante, 205.

Weigand, sur l'unité, 21, 23, 113; — sur la *cella trichora*, 24; — sur l'Ascension, 108 note; — bonne observation sur une traduction, 110 note 2.
Willibald, 131, 133.
Wulff, rôle de la liturgie, 95.

Zéphyrin (*cella* de), 24.

1. — Dans les monastères, au bout du promontoire de Bethléem.
Prise du S.-E. Phot. de la Colonie américaine.

2. — « Un massif compact et irrégulier d'édifices ponctué de clochers... »
Le sanctuaire vu de l'ouest. Phot. de la Colonie américaine.

mentation médiévale, 165; — auteur de la tapisserie d'amiante, 205.

…ND. sur …ntité, 21, 23, 113; — sur la *cella trichora*, 24; — sur l'Ascension, 108 note; — dernière observation sur une traduction, 110 note 2.
WILLIBALD, 131, 133.
WULFF, rôle de la liturgie, 95.

ZÉPHYRIN *cella* de, 24.

1. — Le sanctuaire de la Nativité, cerné dans les monastères, au bout du promontoire de Bethléem.
Vue générale prise du S.-E. Phot. de la Colonie américaine.

2. — « Un massif compact et irrégulier d'édifices ponctué de clochers... »
Le sanctuaire vu de l'ouest. Phot. de la Colonie américaine.

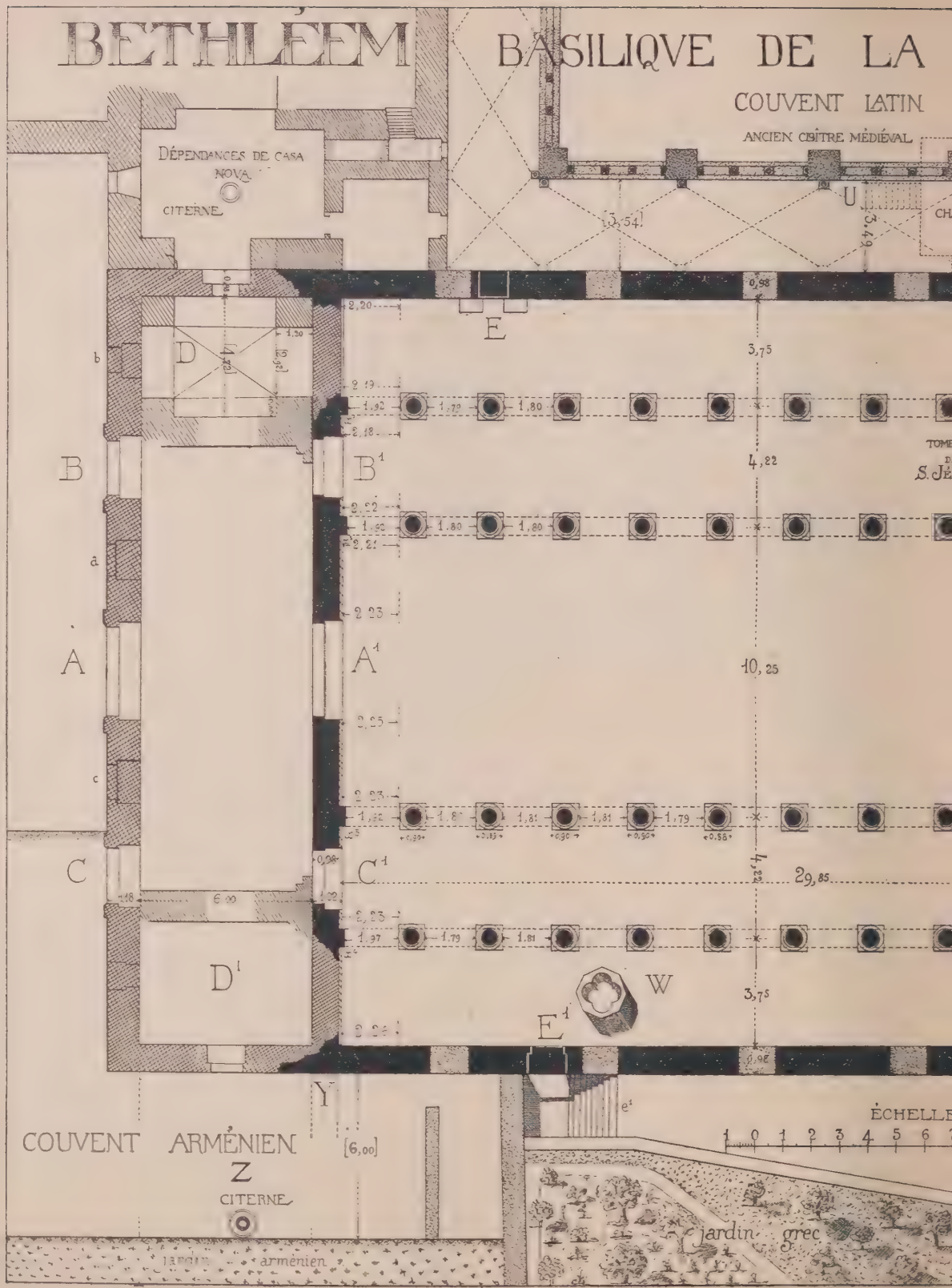
BETHLÉEM
BASILIQVE DE LA
COUVENT LATIN
ANCIEN CIBITRE MÉDIÉVAL
DÉPENDANCES DE CASA NOVA
CITERNE
U
E
D
B
B¹
A
A¹
C
C¹
D¹
E¹
W
Y
Z
10,25
29,85
4,22
3,75
COUVENT ARMÉNIEN
CITERNE
jardin arménien
jardin grec
ÉCHELLE

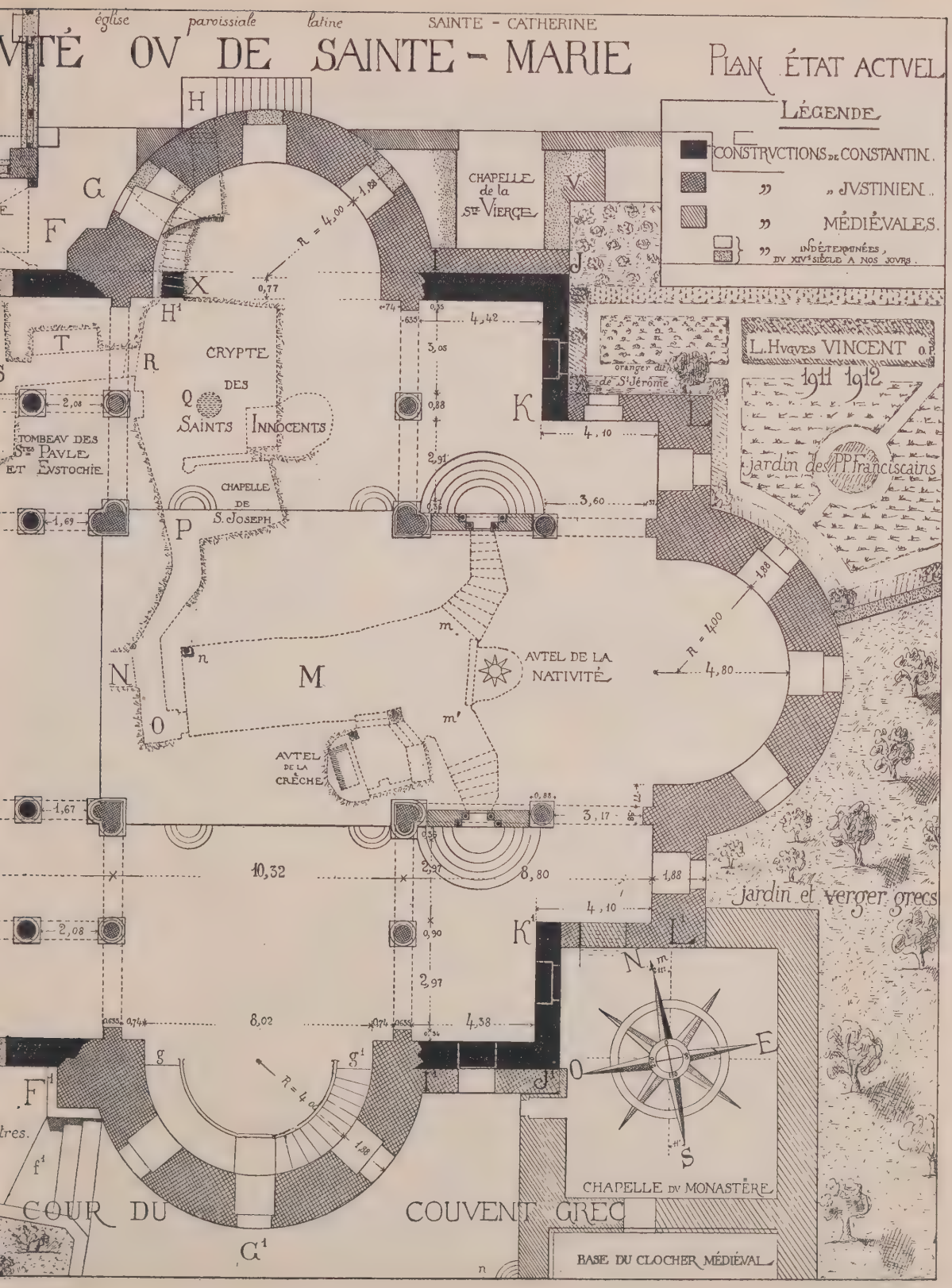
église paroissiale latine SAINTE - CATHERINE
VITÉ OV DE SAINTE - MARIE
PLAN ÉTAT ACTVEL
LÉGENDE
CONSTRVCTIONS DE CONSTANTIN.
" " JVSTINIEN.
" MÉDIÉVALES.
" INDÉTERMINÉES, DV XIVe SIÈCLE A NOS JOVRS.
CHAPELLE de la Ste VIERGE
CRYPTE DES SAINTS INNOCENTS
TOMBEAV DES Ste PAVLE ET EVSTOCHIE
CHAPELLE DE S. JOSEPH
AVTEL DE LA NATIVITÉ
AVTEL DE LA CRÈCHE
oranger dit de St Jérome
L. Hvgves VINCENT O.P.
1911 1912
jardin des PP Franciscains
jardin et verger grecs
CHAPELLE DV MONASTÈRE
BASE DV CLOCHER MÉDIÉVAL
COVR DV COVVENT GREC
R = 4,00
4,42
3,05
4,10
2,91
3,60
4,80
10,32
8,80
3,17
2,97
8,02
4,38
R = 4,00
N
E
S
O

VUE GÉNÉRALE INTÉRIEURE DE LA BASILIQUE
Au centre, la cloison moderne érigée d[illegible]

de la Colonie américaine

VUE GÉNÉRALE INTÉRIEURE DE LA BASILIQUE.

Au centre, la cloison moderne érigée devant le transept.

Cliché de la Colonie américaine.

BASILIQUE DE BETHLÉEM

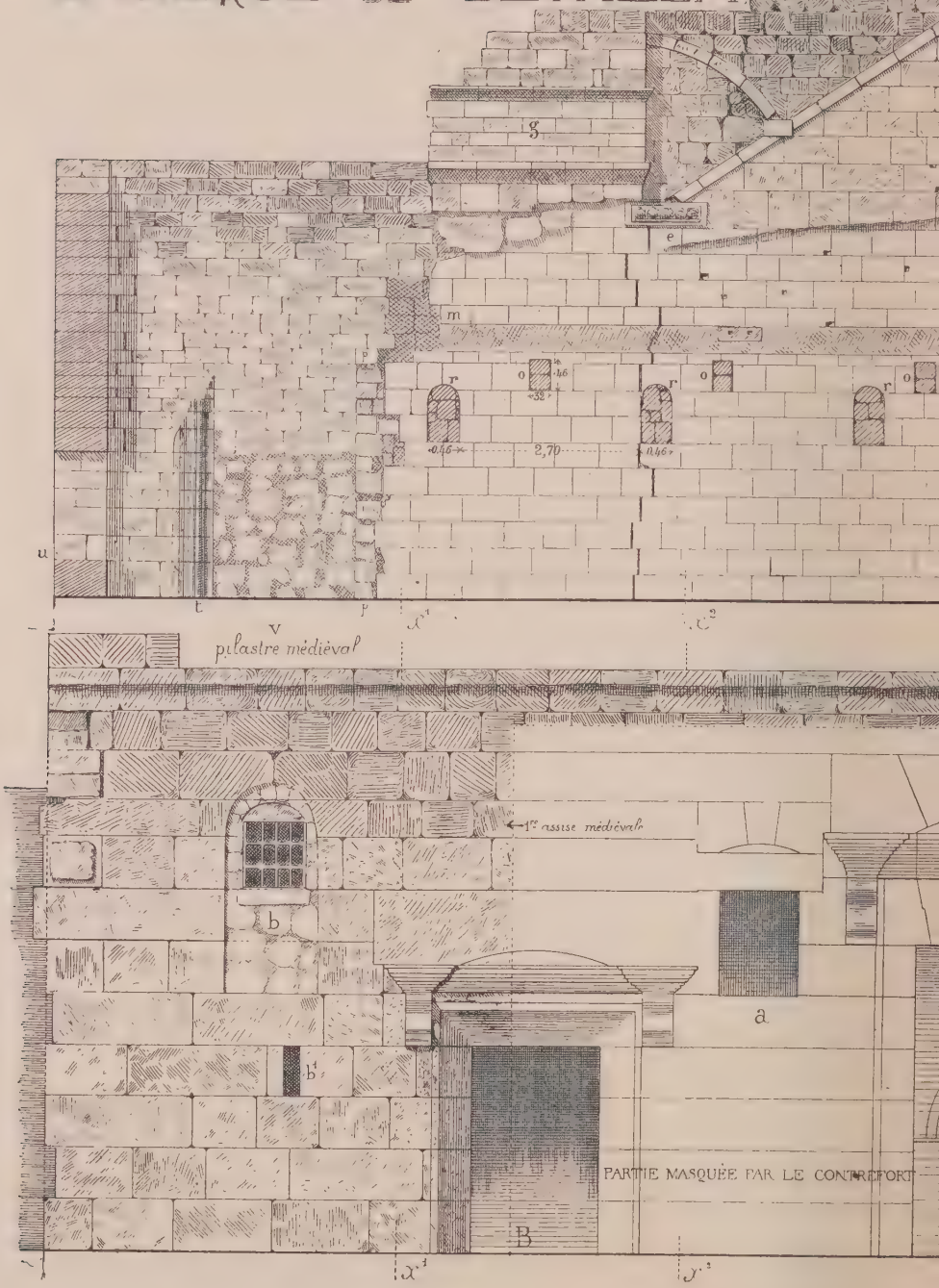

GÉOMÉTRAL DE LA FAÇADE

ÉTAT ACTUEL

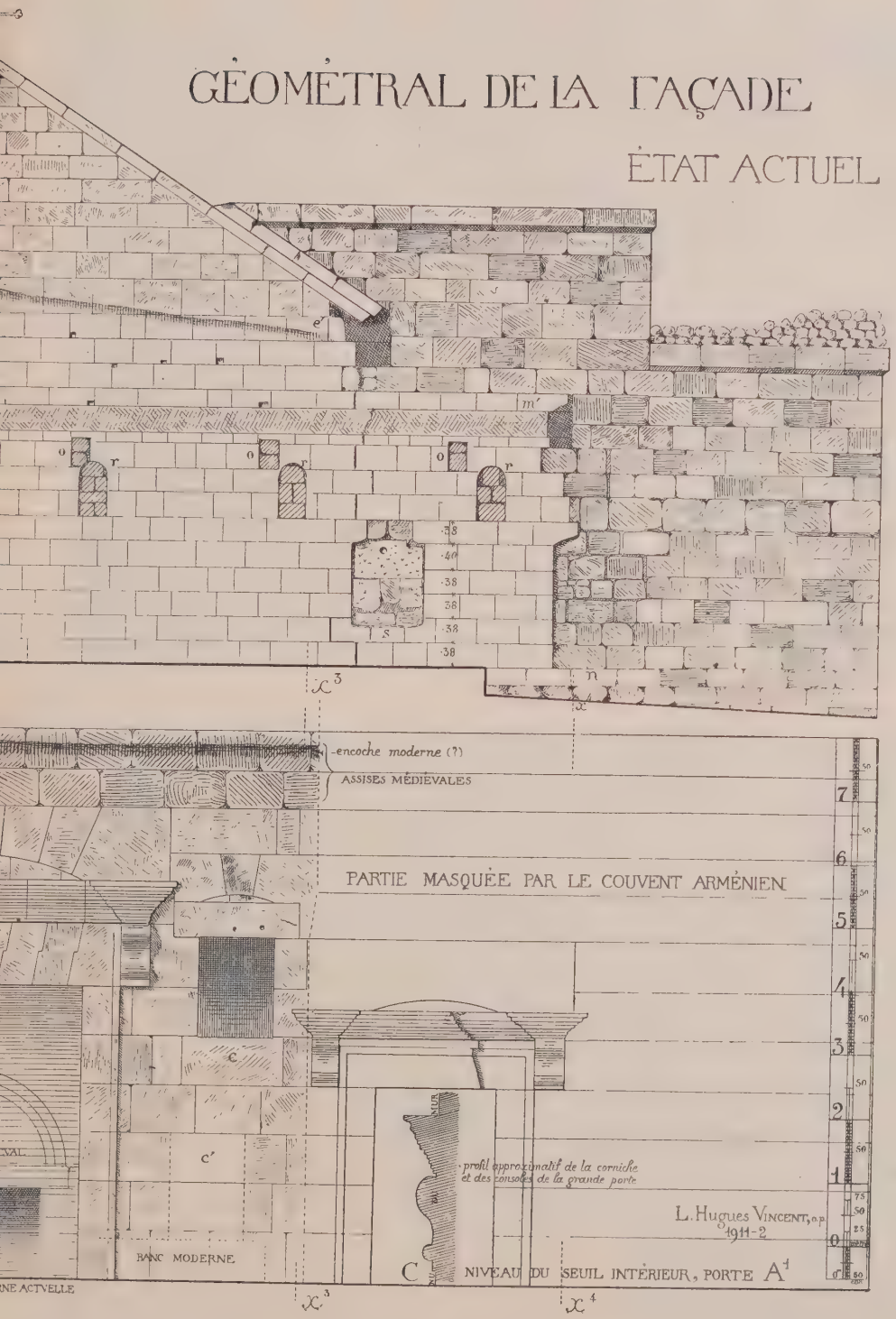

1. — Retouches médiévales à l'angle N.-O. de la façade primitive.

2

1. — Retouches médiévales à l'angle N.-O. de la façade primitive.

2. — « Une faille verticale scinde la paroi du haut en bas ».

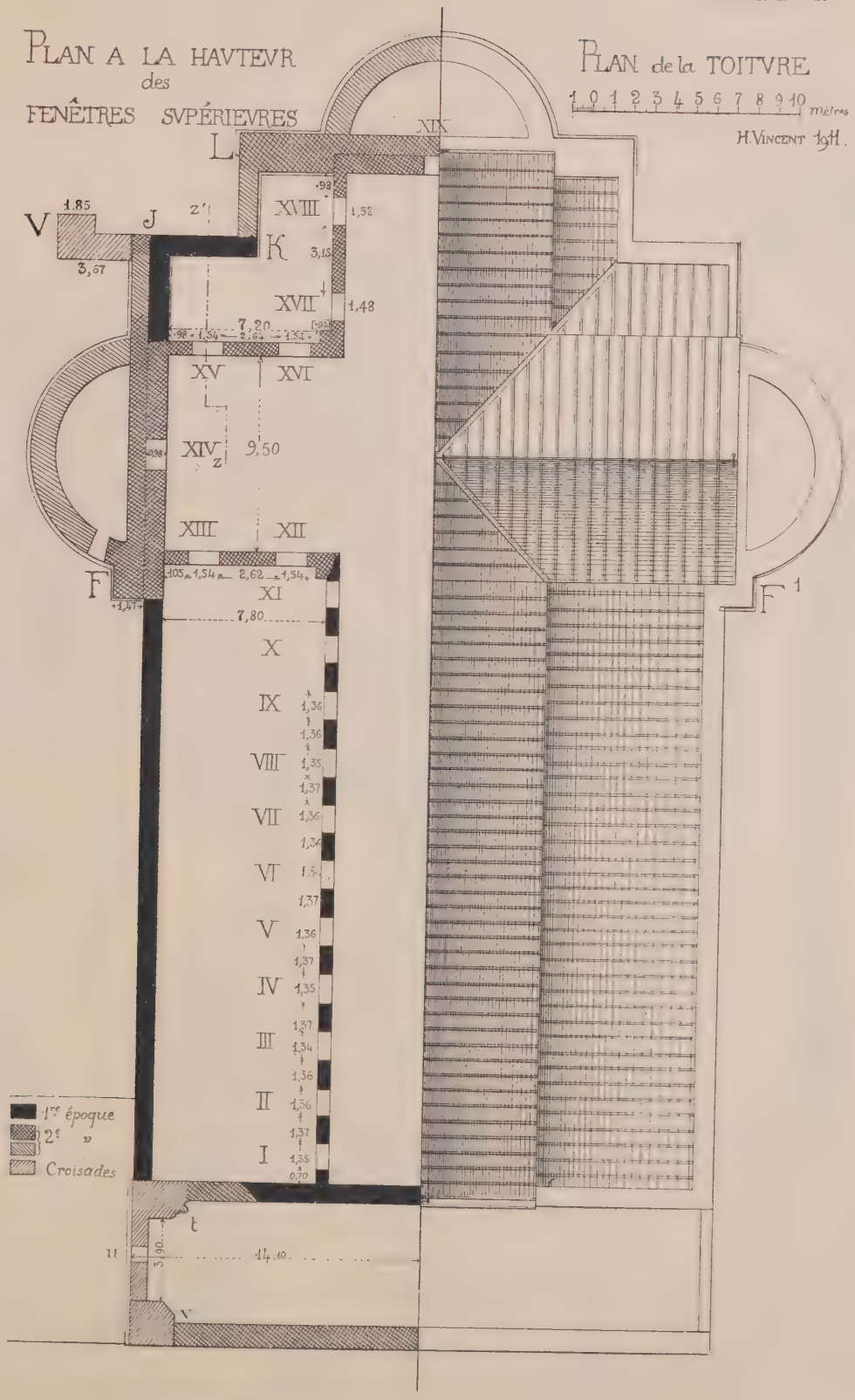
PLAN A LA HAVTEVR des FENÊTRES SVPÉRIEVRES
PLAN de la TOITVRE
1 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 mètres
H. VINCENT 1911.
L
XIX
V
J
K
XVIII
XVII
XV
XVI
XIV
XIII
XII
XI
X
IX
VIII
VII
VI
V
IV
III
II
I
F
F 1
7,80
9,50
1re époque
2e »
Croisades
t
u
v
14,10

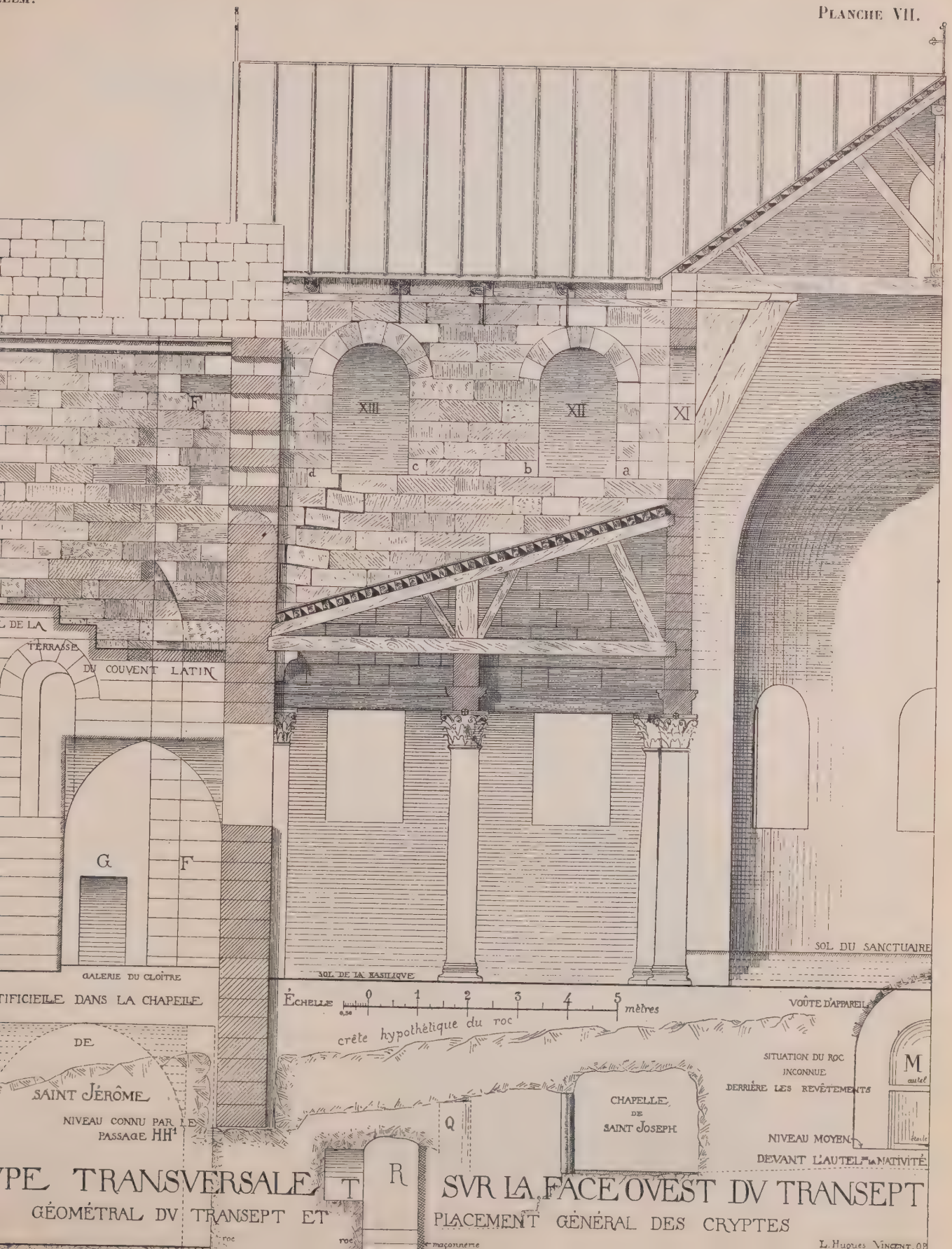

YPE TRANSVERSALE SVR LA FACE OVEST DV TRANSEPT

GÉOMÉTRAL DV TRANSEPT ET PLACEMENT GÉNÉRAL DES CRYPTES

L. Hugues Vincent, OP

LES PARTIES HAUTES DE LA BASILIQUE. Vue p[rise] [de] l'[est].

Au centre, la face ouest du transept (cf. pl. VII). Au premier plan, la terrasse de *Casa Nova*, le toit en [tuiles rou]ges [de] la [mo]derne du mur de la basilique, parmi des matériaux de construction, les deux [chapiteaux] dans la galerie conservée du cloître.

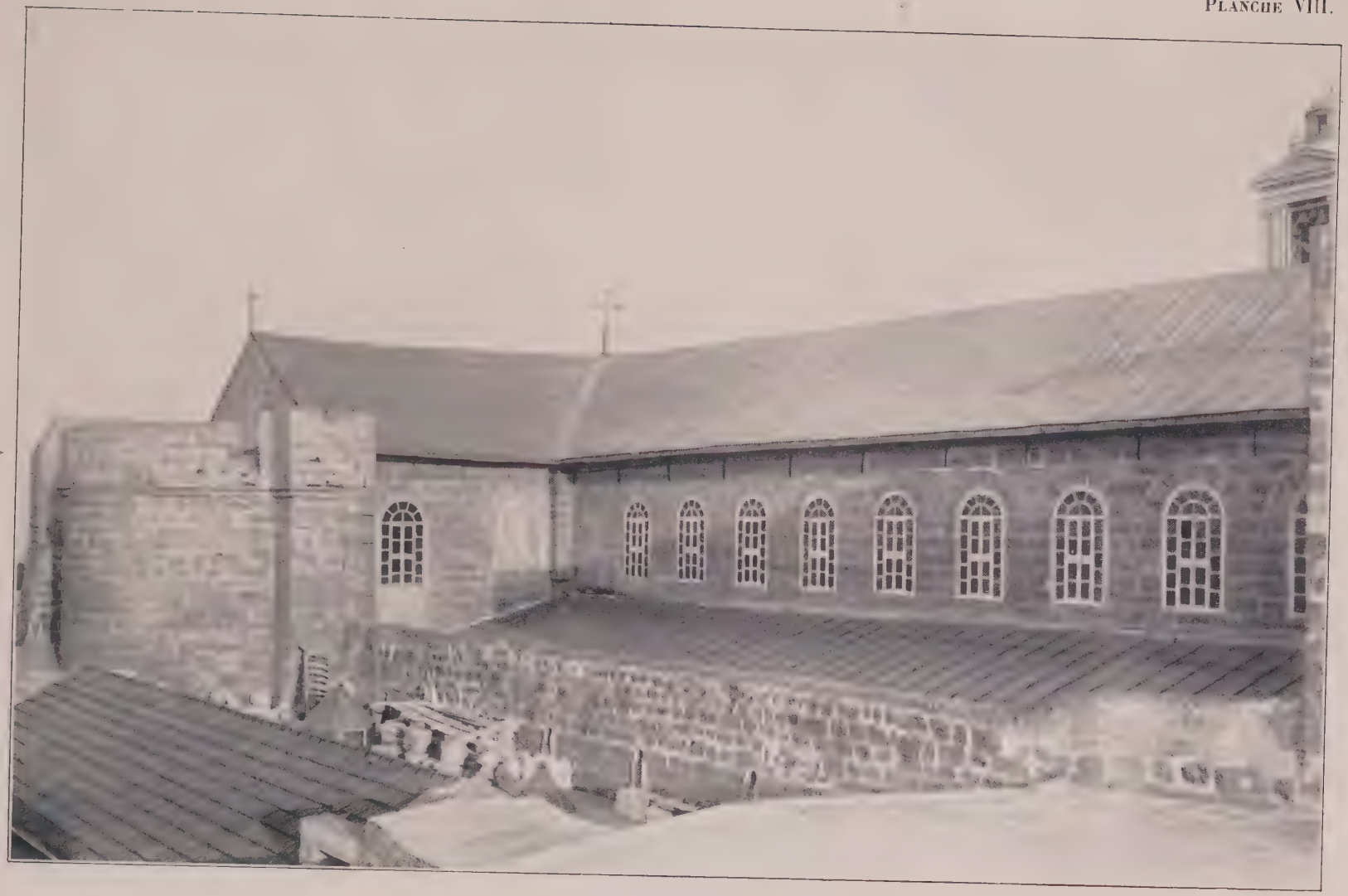

LES PARTIES HAUTES DE LA BASILIQUE. Vue générale prise du nord-ouest.

Au centre, la face ouest du transept (cf. pl. VII). Au premier plan, la terrasse de *Casa Nova*, le toit en tuiles rouges des nouveaux édifices installés autour de l'ancien cloître médiéval. Entre ce toit et le parapet moderne du mur de la basilique, parmi des matériaux de construction, les deux lanternes vitrées qui donnent jour dans la galerie conservée du cloître franc.

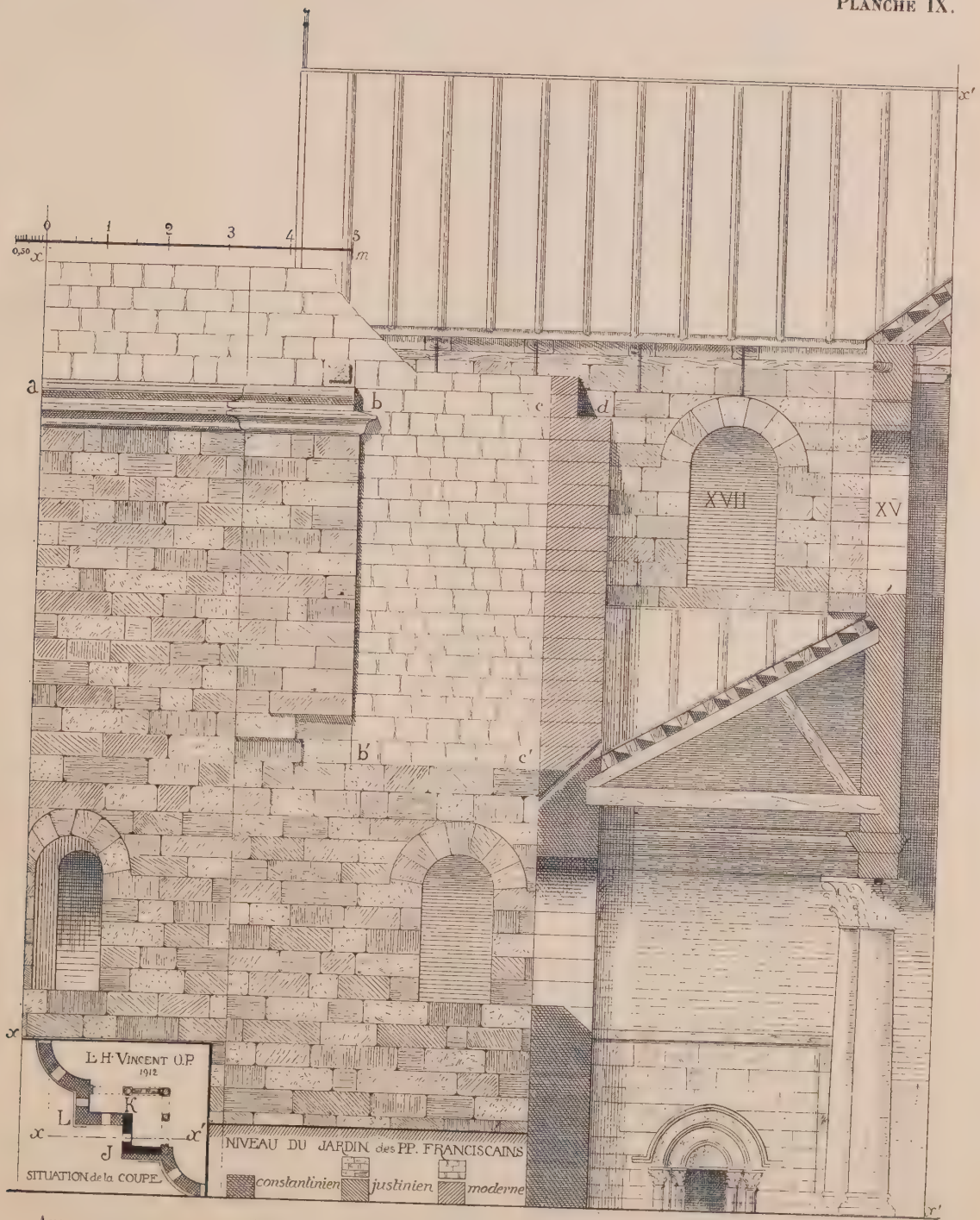

ANGLE NORD-EST DU CHEVET. **Élévation géométrale de la face extérieure septentrionale et coupe sur la 1re travée du collatéral nord.**

L'abside orientale n'est pas dessinée en entier. — *a*, corniche antique redoublée ; *bb'* et *cc'*, cloisons modernes dissimulant les combles des bas-côtés ; *d*, chemin de ronde à la hauteur des terrasses absidiales.

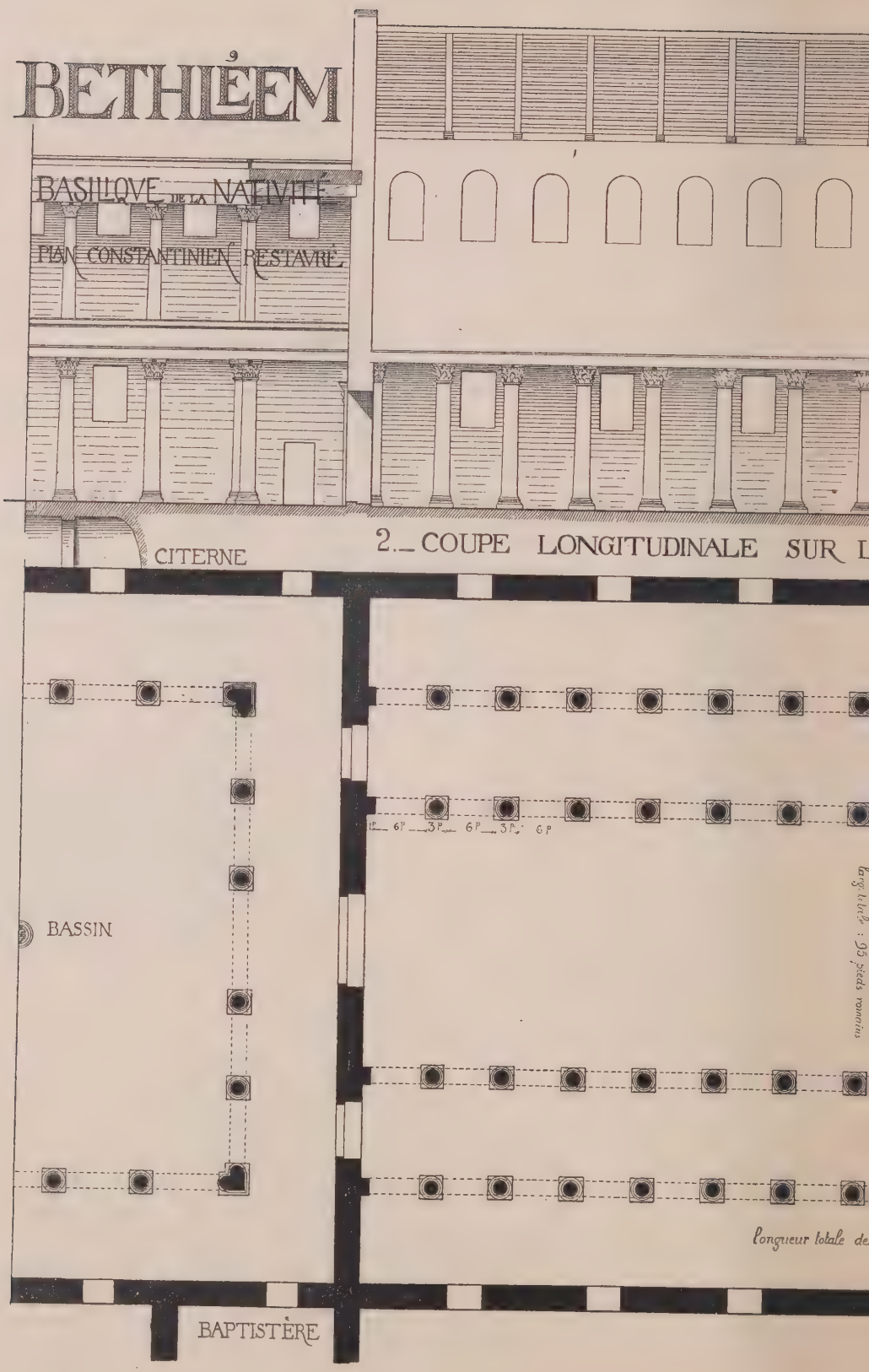
BETHLÉEM
BASILIQUE DE LA NATIVITÉ
PLAN CONSTANTINIEN RESTAURÉ
CITERNE
2. COUPE LONGITUDINALE SUR L
BASSIN
BAPTISTÈRE

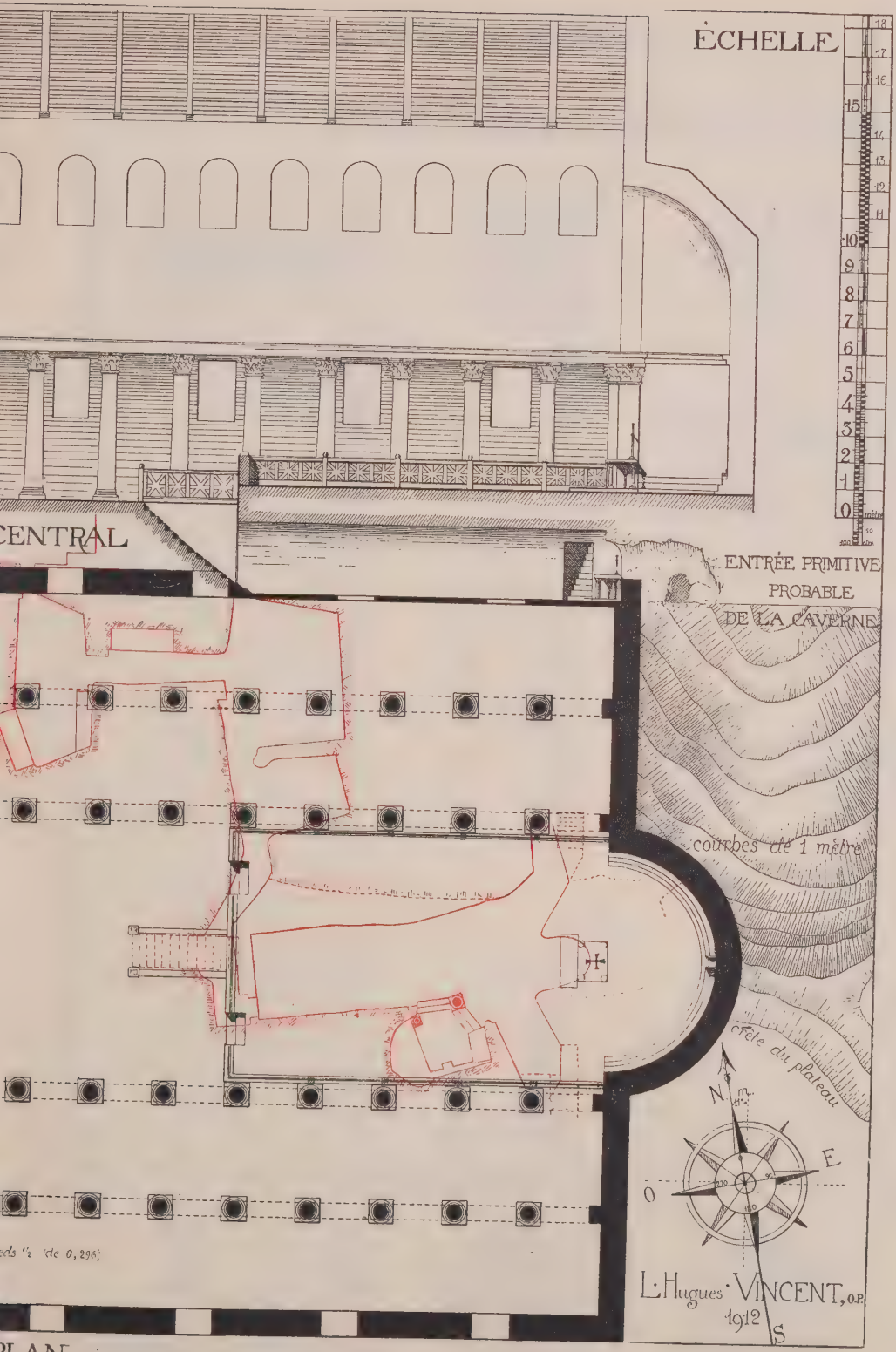

PLAN (Dans le dessin de la coupe, la crypte chevauche sur le tracé du mur, à l'angle N.-E. de la basilique.)

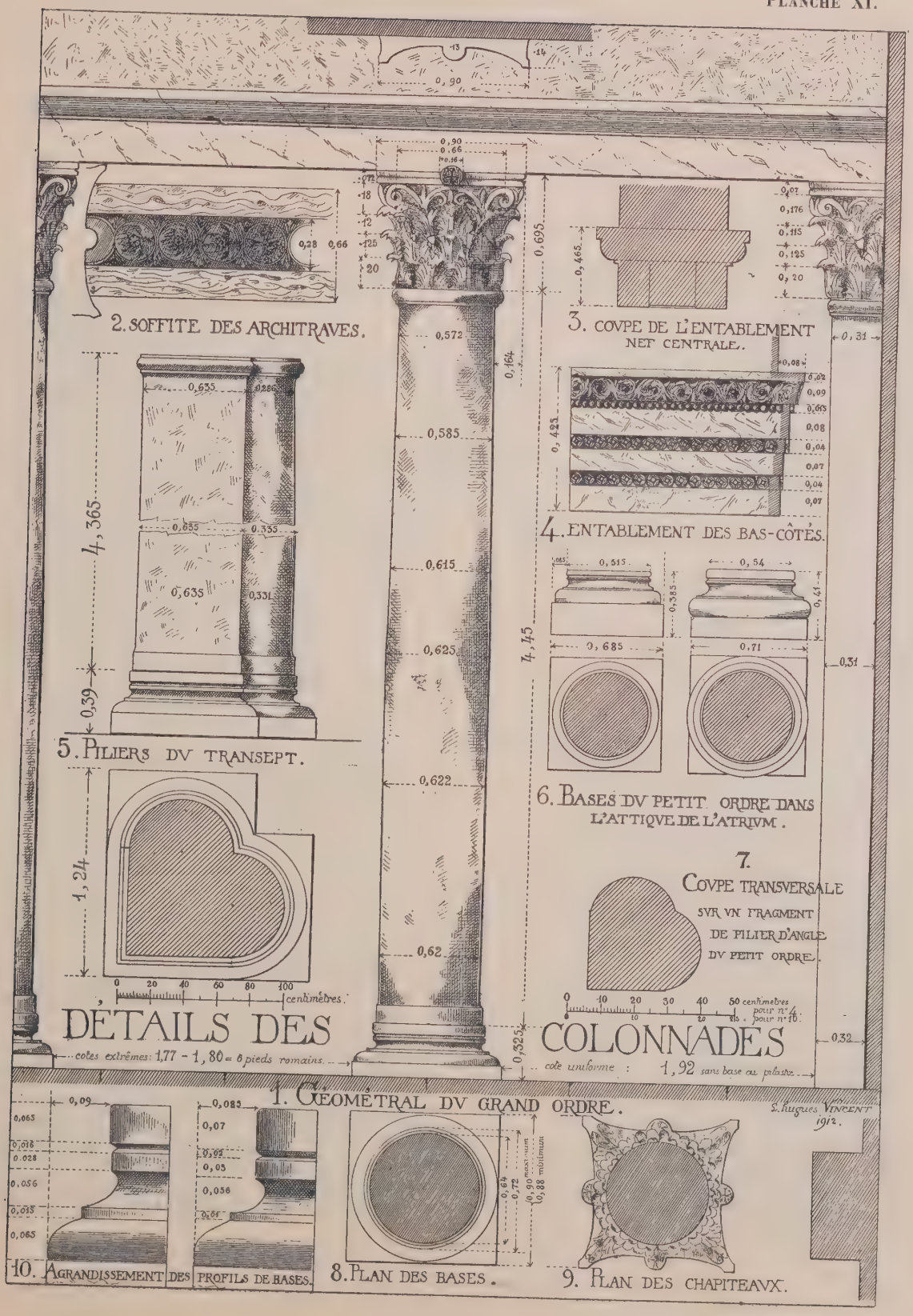
2. SOFFITE DES ARCHITRAVES.
3. COVPE DE L'ENTABLEMENT NET CENTRALE.
4. ENTABLEMENT DES BAS-CÔTÉS.
5. PILIERS DV TRANSEPT.
6. BASES DV PETIT ORDRE DANS L'ATTIQVE DE L'ATRIVM.
7. COVPE TRANSVERSALE SVR VN FRAGMENT DE PILIER D'ANGLE DV PETIT ORDRE.
centimètres.
DETAILS DES
COLONNADES
côtes extrêmes: 1,77 - 1,80 = 6 pieds romains.
côte uniforme : 1,92 sans base ni plinthe.
1. GÉOMETRAL DV GRAND ORDRE.
10. AGRANDISSEMENT DES PROFILS DE BASES.
8. PLAN DES BASES.
9. PLAN DES CHAPITEAVX.
L. Auguès VINCENT 1912.

Type des chapiteaux dans les nefs.
Sur la colonne vestiges de peinture médiévale.

Type des chapiteaux dans les nefs.
Sur la colonne vestiges de peinture médiévale.

ÉMINÉS, A LA CROISÉE DU TRANSEPT.
[illegible] siècle récemment rafraîchie.

Type des chapiteaux géminés, a la croisée du transept.
Sur la colonne peinture du XVIII^e siècle récemment rafraîchie.

1. Entrée septentrionale de la crypte.
Vue générale de l'édicule et de l'angle N.-E. du transept (Phot. Colonie américaine).

3. Porte de l'édicule méridional (escalier des Grecs.
Phot. du P. Savignac).

2. Porte de l'édicule septentrional (escalier des Latins.
— Phot. du P. Savignac).

1. Entrée septentrionale de la crypte.
Vue générale de l'édicule et de l'angle N.-E. du transept (Phot. Colonie américaine).

3. Porte de l'édicule méridional (escalier des Grecs.
— Phot. du P. Savignac).

2. Porte de l'édicule septentrional (escalier des Latins.
— Phot. du P. Savignac).

BASILIQUE DE LA NATIVITÉ. Porte médiévale en bois sculpté, entre le narthex et [illegible]
Partie supérieure du vantail septentrional avec inscript. arménienne

Phot. Sarrigue

BASILIQUE DE LA NATIVITÉ. Porte médiévale en bois sculpté, entre le narthex et les nefs.
Partie supérieure du vantail septentrional avec inscript. arménienne

Phototypie Alary Rueille Paris

LA NATIVITÉ. — Partie supérieure du bas-relief du Temple de Kalabché (p. 101, 102).

Partie supérieure du bas-relief du Temple de Kalabché.

Phot Savignac

BASILIQUE DE LA NATIVITÉ. Porte médiévale en bois sculpté, entre le narthex et les nefs.
Partie supérieure du vantail méridional avec inscript. arabe.

Phototypie Alary-Ruelle Paris

Autel de la Nativité a l'extrémité orientale actuelle de la grotte.

A gauche, extrémité de l'escalier médiéval du N.-E. (*m*, pl. II). Vue prise d'ouest.

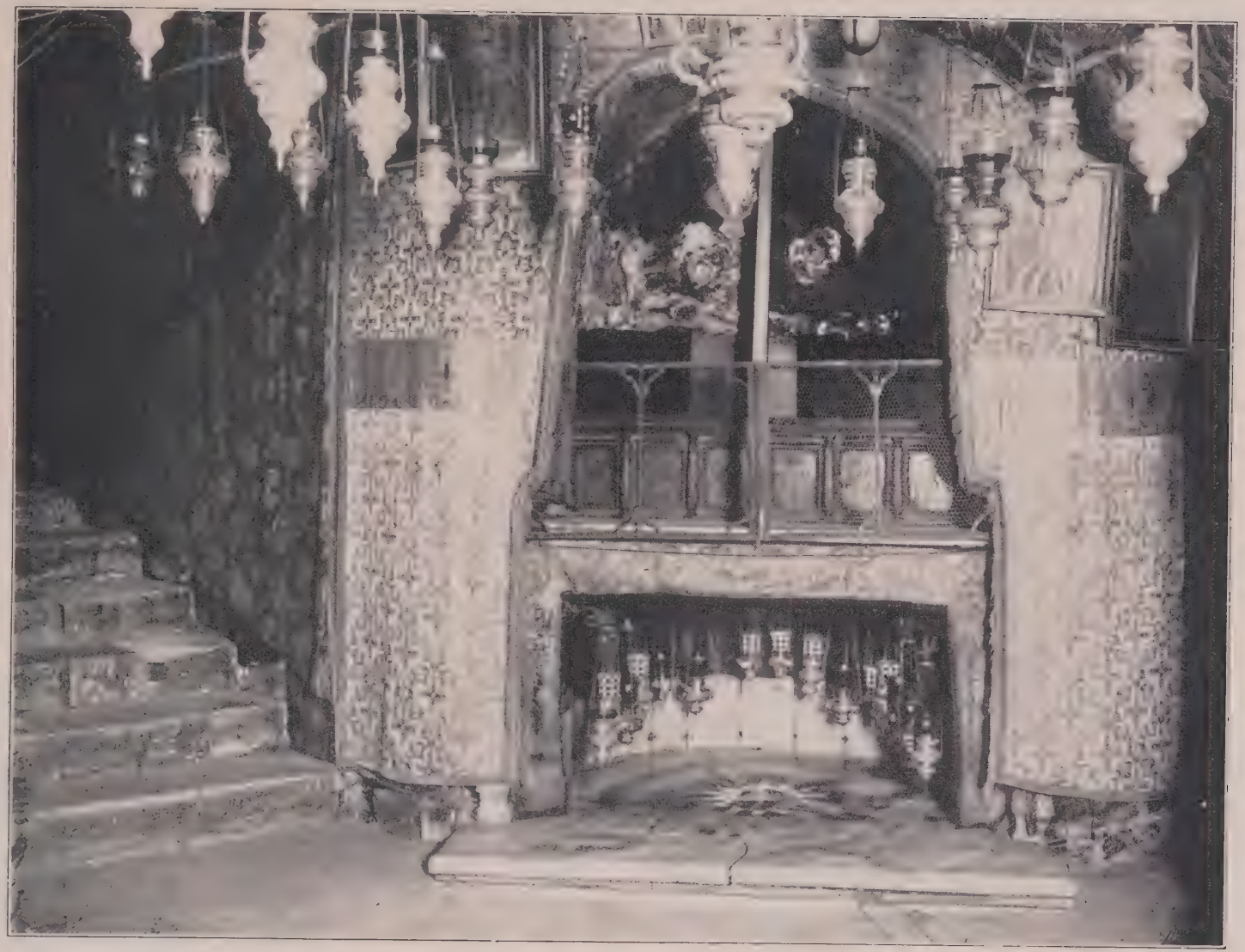

Cliché de la Colonie américaine.

Autel de la Nativité a l'extrémité orientale actuelle de la grotte.

A gauche, extrémité de l'escalier médiéval du N.-E. (*m*, pl. II). Vue prise d'ouest.

UN FRAGMENT DES MOSAÏQUES DE LA

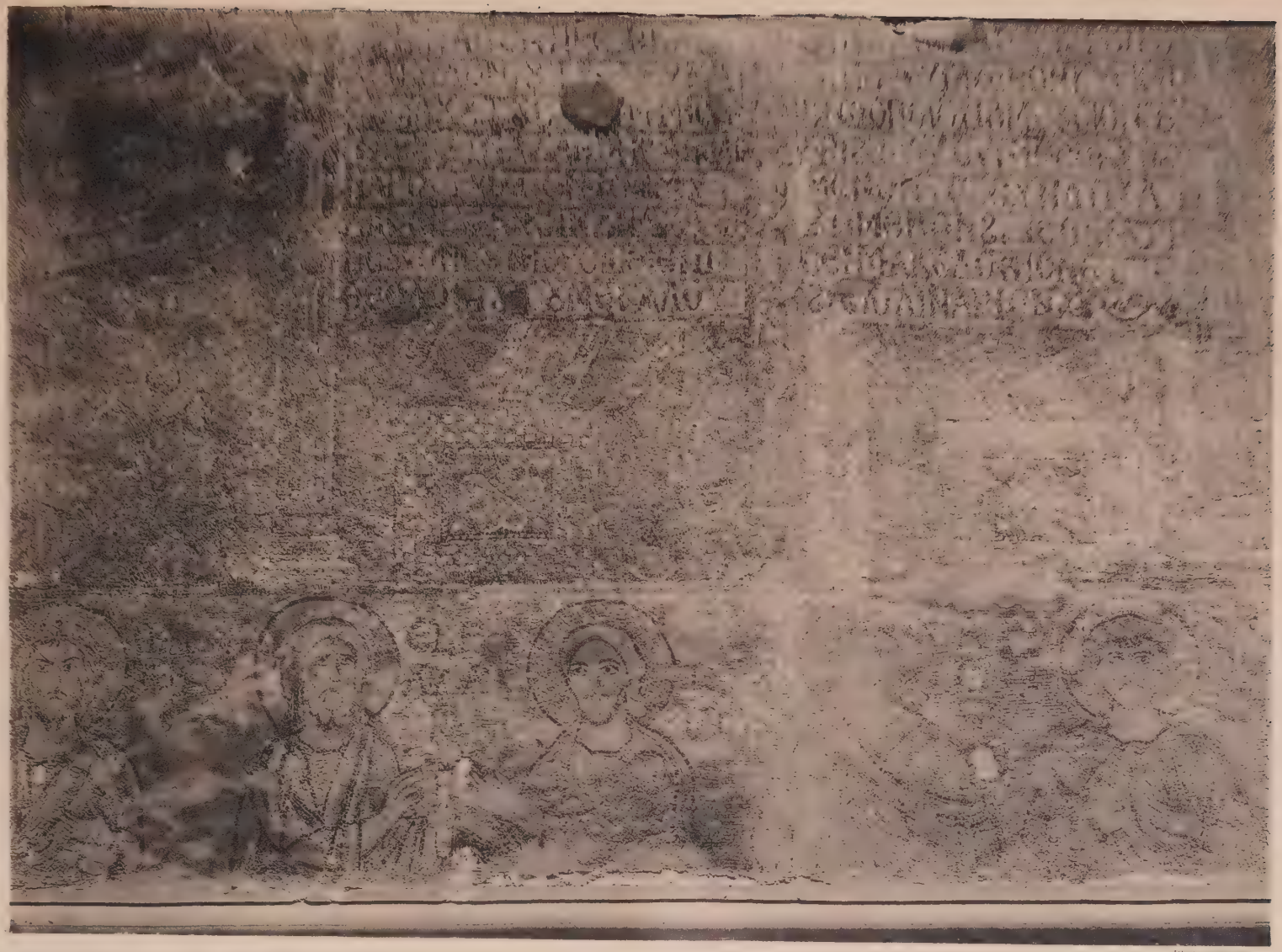

Phot. Savignac

UN FRAGMENT DES MOSAÏQUES DE LA GRANDE NEF. PAROI MÉRIDIONALE.

Phototypie Allary-Ruelle Paris

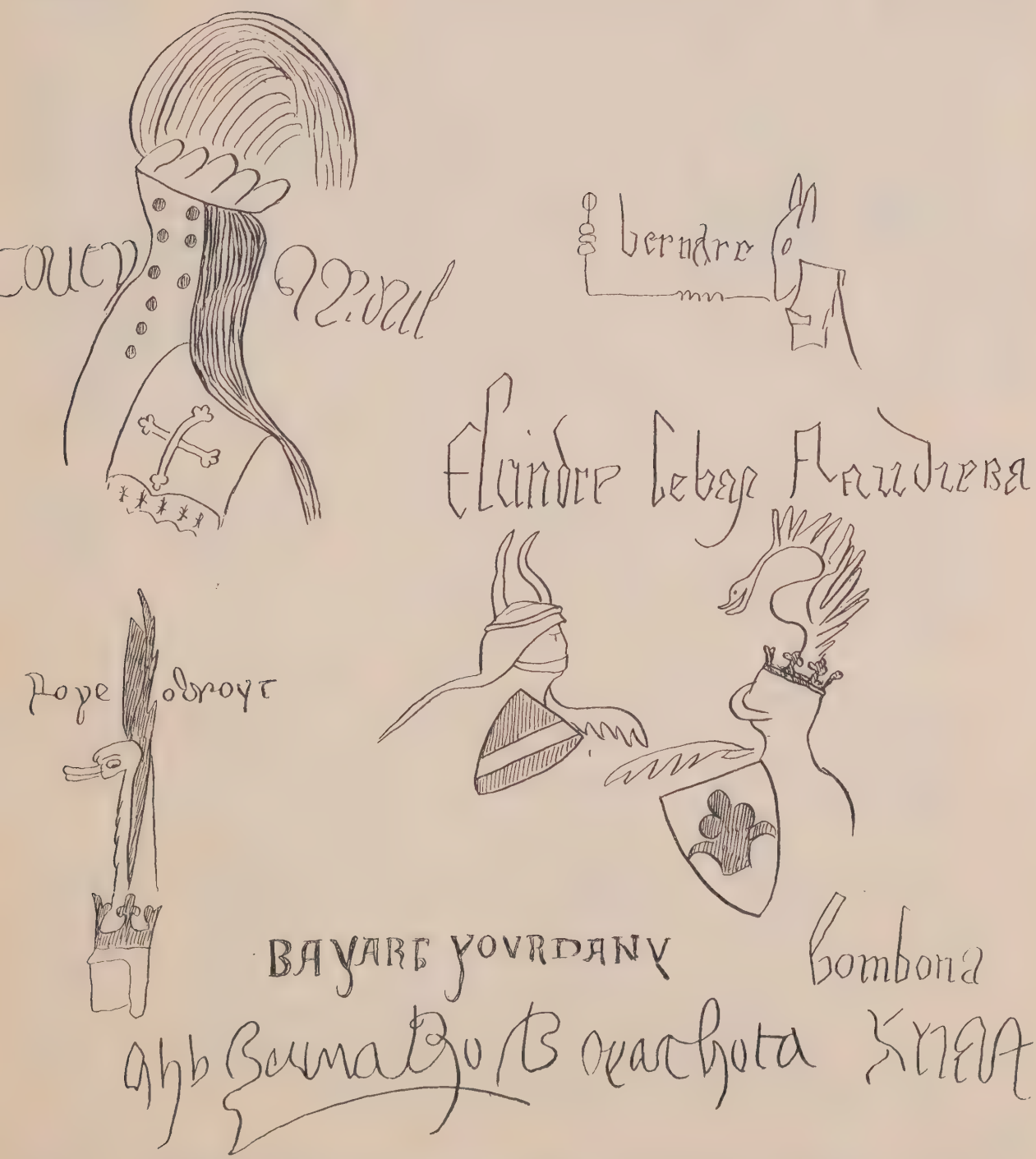

Echantillons des graffites tracés par des chevaliers du moyen âge, sur les colonnes de la basilique.

(Fac-similés du P. Abel.)

1. SCHÉMA DE LA DÉCORATION EN MOSAÏQUE

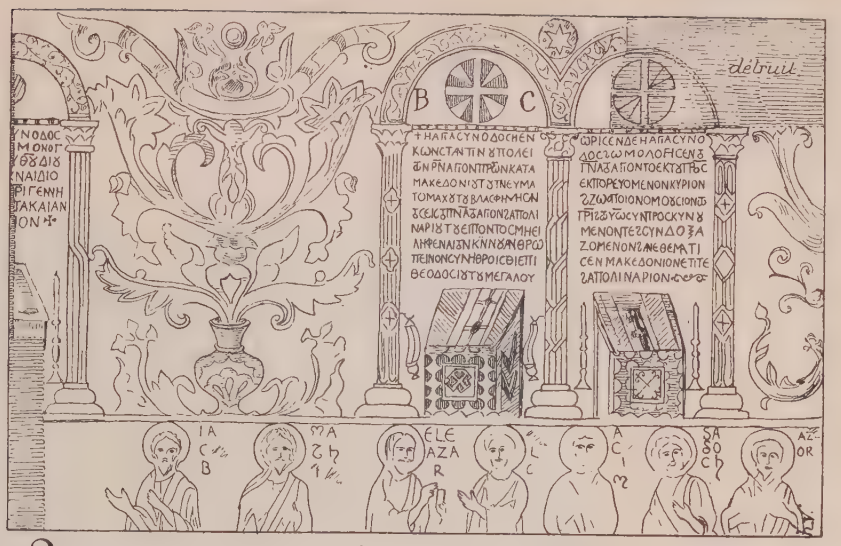

2. CONCILES DE NICÉE & DE CONSTANTINOPLE.

SANCTONIVS ΟΑΓΙΟΣ ΑΝΤΟΝΙΟΣ

S LEONARDO ΟΑΠΟΣ ΛΕΟΝΑΡΔΟΣ

SCS CANVTVS REX DANORVM

SCS OLAVVS REX NORVEGIE

SCS STEPHANVS ΟΑΠΟΣ ΣΤΕΦΑΝΟΣ

SCA MARGARITA MARINA

SCS THEODOSIVS ΟΑΠΟΣ ΘΕΟΔΟΣΙΟΣ ΟΚΟΥΜΕΝΙΚΗΣ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΣ

S IOHS BABTISTA ΟΑ ΠΡΟΔΡΟΜΟΣ ΙΩ

SCS ΟΑΠΟΣ ΣΑΒΑΣ

VIRGO CELESTIS CONFER SOLATIA MESTIS

3. Spécimens des inscriptions médiévales dans les peintures qui décorent les colonnes.
(Fac-similés du P. ABEL.)

La crypte de Bethléem d'après un tableau attribué à N

Reproduction aimablement autorisée par Mgr A. Jansen, directeur du musée arch

La crypte de Bethléem d'après un tableau attribué a Scorel, en 1519.

Reproduction aimablement autorisée par Mgr A. Jansen, directeur du musée archiépiscopal d'Utrecht. Phot. de M. l'abbé A. Rientjes.

BETHLÉEM

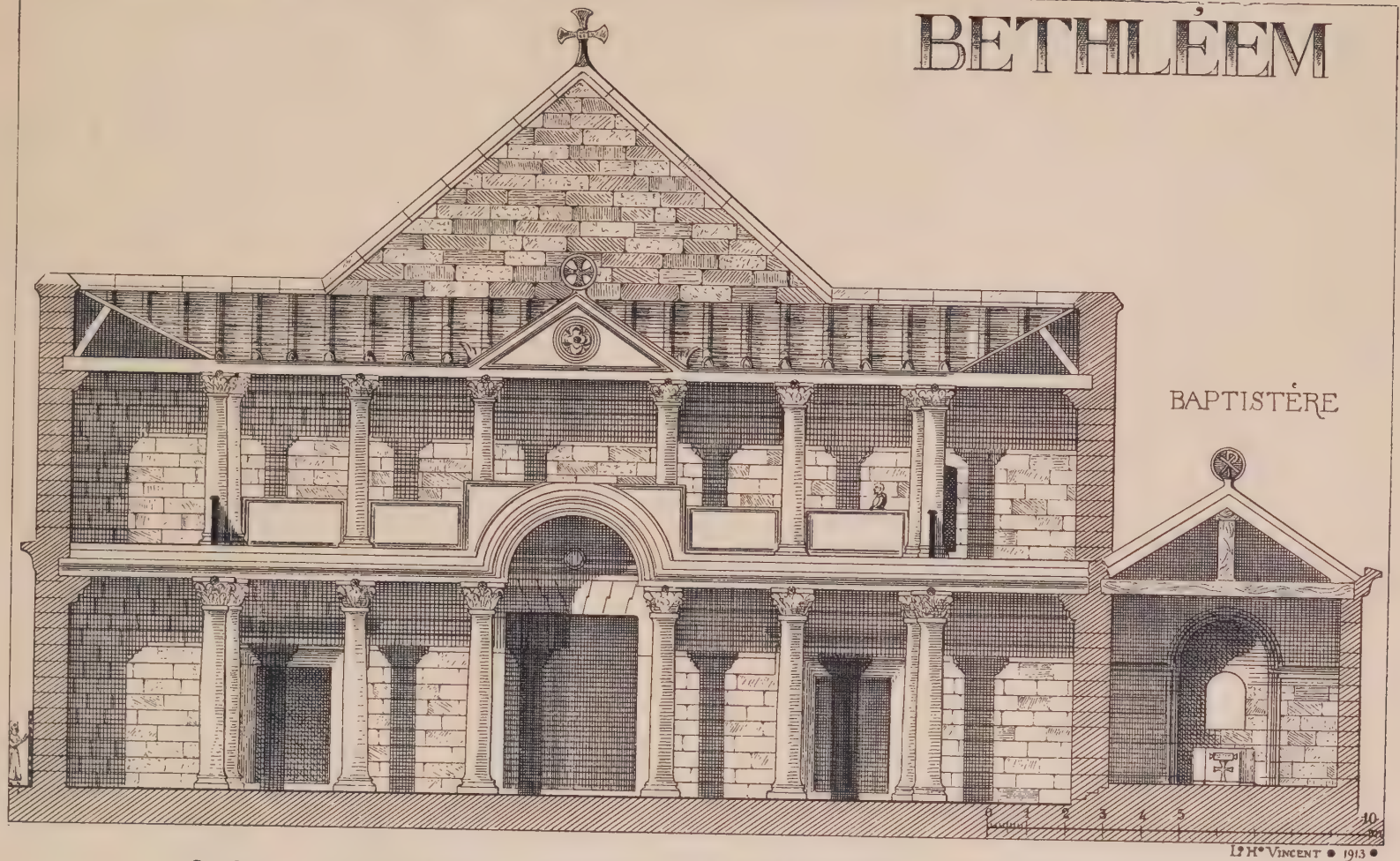

LA FAÇADE CONSTANTINIENNE RESTAURÉE

COUPE TRANSVERSALE SUR LA PREMIÉRE TRAVÉE DE L'ATRIUM

CATHOLIC THEOLOGICAL UNION
DS110.B4V5 C001
BETHLEEM, LE SANCTUAIRE DE LA NATIVITE
3 0311 00059 3231

The Catholic
Theological Union
LIBRARY
Chicago, Ill.

WITHDRAWN

STUDIO ADDICTUS
HOLY CROSS PROVINCE

DS
110
.B4V5
32455
AUTHOR Vincent, Hughes, 1872--
TITLE BETHLEEM; LE SANCTUAIRE DE LA NATIVITE.

DATE DUE	BORROWER'S NAME
5/2/85	J.T. Nguyen, 58654-7468

Vincent H. & Abel, F.

Bethleem